



**HAL**  
open science

## Monumentaliser la mort

Bertille Pichot

► **To cite this version:**

| Bertille Pichot. Monumentaliser la mort. Sciences de l'Homme et Société. 2023. dumas-04203914

**HAL Id: dumas-04203914**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04203914v1>**

Submitted on 11 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

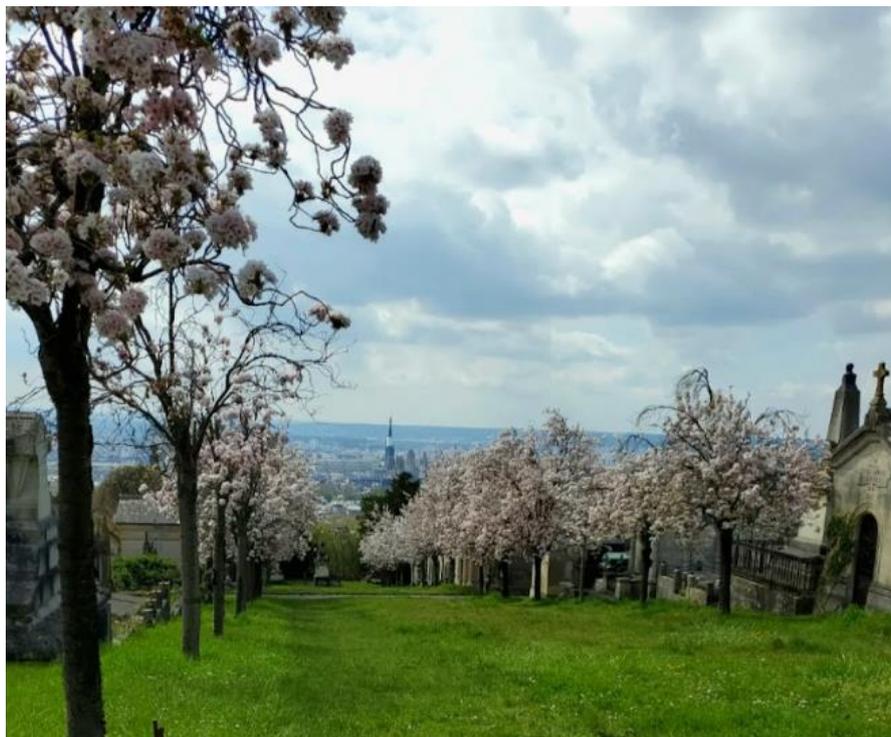
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Monumentaliser la mort

Valorisation et médiation patrimoniale autour du cimetière  
monumental de Rouen



Mémoire de Master Valorisation du Patrimoine  
Université de Rouen Normandie

Présenté par Bertille PICHOT

Sous la direction de Claire MAINGON, maitre de conférences en histoire de  
l'art contemporaine

Soutenu le 3 juillet 2023

*Le cimetière monumental de Rouen vu depuis le colombarium. Rouen, cimetière monumental.  
(Ph. Bertille Pichot)*

## Remerciements

En premier lieu, je souhaiterais remercier ma directrice de mémoire, Madame Claire Maingon de m'avoir accompagné tout au long de la réalisation de ce mémoire ainsi que pour sa disponibilité et son soutien.

Je remercie ma famille pour m'avoir accompagné tout au long de mes études et pour leur soutien sans faille. J'adresse tout spécialement ma reconnaissance à mon père qui a pris le temps de relire chaque ligne de ce mémoire ainsi qu'à ma mère pour m'avoir accompagné au cimetière du Père-Lachaise afin d'y suivre une visite guidée.

Je voudrais aussi remercier mes camarades et amis pour leur soutien, leurs esprits d'entraide ainsi que pour nos nombreuses discussions m'ayant permis de faire émerger des idées pour ce travail.

J'aimerais exprimer ma gratitude à Madame Sabine Delanes, cheffe du service développement des publics au sein de la Mission patrimoine de la direction Culture, Jeunesse et Vie Associative de la mairie de Rouen, Monsieur Guillaume Gohon, guide conférencier rattaché à la Métropole Rouen Normandie et Madame Emilie Lhoste, responsable du Service Patrimoines – Label « Ville et Pays d'art et d'histoire », au sein de la Direction de la Culture de la Métropole de Rouen Normandie, pour avoir accepté de répondre à mes questions au sujet de la valorisation et la médiation autour de cimetière Monumental de Rouen.

J'adresse ma reconnaissance à Monsieur Arnaud Schoonheere, le chef de conservation du patrimoine au sein du Service des cimetières de la Ville de Paris ainsi que Madame Sophie Farrugia-Fernandez, chargée de la promotion et de la communication pour l'association « Nécro-Romantiques » pour avoir pris le temps de répondre à mes interrogations concernant la médiation et la valorisation des cimetières parisiens. Je remercie également Madame Farrugia-Fernandez pour ses précieux conseils à propos l'élaboration d'un parcours ludique.

Je voudrais remercier Madame Margherita Ossola, employée de la direction des services civiques et municipaux de Milan au secteur des services funéraires et des cimetières pour m'avoir communiqué de précieuses informations sur l'évènement *Cimitero Monumentale : Museo a cielo aperto*.

Enfin, je remercie Madame Agnès Legat, chargée de développement à l'Office de Tourisme de Rueil- Malmaison d'avoir répondu à ma sollicitation autour du jeu de piste « Les secret du cimetière ancien » et de m'avoir permis de le tester gratuitement.

## Table des matières

Introduction.....	6
I. Définition du cimetière monumental et étude du cas rouennais .....	17
1. Le XIX <sup>e</sup> siècle : la naissance des cimetières monumentaux .....	17
a) Une nouvelle législation pour les cimetières .....	17
b) Un changement de sensibilité face à la mort : le nouveau rôle de la sépulture .....	25
c) Les caractéristiques des cimetières monumentaux français .....	33
2) Le « Père-Lachaise » rouennais : Le cimetière monumental de Rouen .....	45
a) Une nouvelle nécropole pour l'élite urbaine .....	45
b) Un musée à ciel ouvert : Tour d'horizon de ce patrimoine funéraire rouennais. ..	52
c) Protection, valorisation et médiation du cimetière monumental de Rouen .....	63
II. Etudes de cas : analyse de la valorisation et de la médiation des cimetières monumentaux en France et en Italie .....	75
1. Le Père-Lachaise : Une nécropole emblématique peu valorisée .....	75
a) Le cimetière monumental français par excellence .....	76
b) Analyse d'un des rares outil de médiation : la visite guidée .....	83
c) Notre point de vue et celui des professionnels concernant la médiation autour des cimetières parisiens.....	91
2. L'importante promotion du patrimoine funéraire en Italie : Le cas du cimetière monumental de Milan .....	100

a)	Brève présentation du cimetière monumental de Milan .....	100
b)	Une valorisation très active impulsée par la municipalité.....	104
c)	Focus sur les rendez-vous <i>Cimitero Monumentale : Museo a cielo aperto</i> (Cimetière monumental : Musée à ciel ouvert).....	108
III.	Un livret de parcours pédagogique et ludique dans le cimetière monumental de Rouen ? Réflexions sur l'élaboration d'un outil de médiation .....	113
1)	Pourquoi un parcours pédagogique et ludique ? .....	113
a)	Les bénéfices du jeu dans l'apprentissage .....	114
b)	Les autres avantages .....	117
2)	Réflexions sur le processus d'élaboration.....	118
a)	Quels publics ciblés ? .....	118
b)	Construction du contenu : la narration, les informations délivrées et le parcours .....	120
c)	Le choix du support .....	130
d)	La charte graphique et le choix de l'iconographie .....	132
	Conclusion .....	137
	Annexes.....	142
	Bibliographie et sitographie.....	223
	Table des illustrations .....	230

## Introduction

*« La vie après la mort, peut encore apparaître comme une seconde vie, dans laquelle on pénètre à l'état d'image, à l'état d'inscription et dans laquelle on subsiste plus longtemps que dans la vie des vivants proprement dite »<sup>1</sup>*

La mort est la destinée commune de tous les êtres vivants. Selon l'époque et l'aire géographique, elle a été perçue de multiples manières. Tantôt considérée comme le renouveau d'un cycle de réincarnation dans les croyances bouddhistes et hindouistes<sup>2</sup>, tantôt jugée, d'un point de vue purement scientifique, comme la cessation des fonctions vitales du corps humain ; les incertitudes qu'elle suscite nous effraient autant qu'elles nous fascinent. Autour d'elle, des lieux ou des espaces ont été aménagés tels que les ossuaires, les cimetières, crématorium etc. Elle implique l'usage d'objets ainsi que la construction d'édifices qui lui sont spécifiques pouvant être un cercueil, un linceul, une urne, une sépulture, etc. La mort ainsi que le deuil sont également fortement liés à une dimension immatérielle qui inclut des mentalités, des rituels et des célébrations. L'ensemble de ces éléments constituent ce que nous nommons le patrimoine funéraire. Il comprend des sites anciens tels que les pyramides d'Égypte, dernières demeures des souverains durant la période antiques mais aussi des pratiques toujours existantes. A titre d'exemple, nous pouvons citer la célèbre fête mexicaine, el Día de los Muertos, inscrite sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'U.N.E.S.C.O. en 2008<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> VON GOETHE Johann Wolfgang, *Les affinités électives*, 1809 (publié en version française en 1810).

<sup>2</sup> SCHEUER Jacques. « Mort, renaissance et libération selon l'hindouisme et le bouddhisme », in Thomas, Louis-Vincent (dir.), *Réincarnation, immortalité, résurrection*, Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis, 1988, p. 65-90.

URL : <https://books.openedition.org/pu/sl/5897?lang=fr#bibliography>

<sup>3</sup> « Les fêtes indigènes dédiées aux morts », site internet de l'U.N.E.S.C.O.

URL : <https://ich.unesco.org/fr/RL/les-fetes-indigenes-dediees-aux-morts-00054>

Au sein de la ville de Rouen, en Normandie, se trouvent des lieux associés à cette catégorie patrimoniale. Parmi ces espaces, les deux plus remarquables sont le cimetière monumental et l'aître Saint-Maclou. Entre ces derniers, nous avons remarqué une certaine dissymétrie de mise en valeur touristique. En effet, au cours des diverses visites que nous avons pu y effectuer, nous avons observé que l'aître Saint-Maclou bénéficie d'une visibilité bien plus importante. Issu du terme latin *atrium*, désignant à l'époque romaine « la cour intérieure d'une maison entourée d'une galerie soutenue de colonne »<sup>4</sup>, l'aître renvoie, au Moyen-âge, à la cour intérieure des églises qui accueille généralement le cimetière paroissial. Les mots « charnier » ou « aître », à cette époque, sont couramment employés par la population pour parler de ces lieux d'inhumations<sup>5</sup>. Cet ancien espace funéraire rouennais a été créé au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle afin de répondre à l'encombrement croissant du premier cimetière de la paroisse de Saint-Maclou engendré par la crise démographique de la période causée par la famine, la guerre et la peste noir. Les nouvelles épidémies de peste du XV<sup>e</sup> siècle et du XVI<sup>e</sup> siècle rendent la capacité de la nécropole insuffisante. La construction de trois galeries autour du terrain funéraire destinées à faire office d'ossuaire est alors décidée en 1526. Celles-ci ont pour but de libérer de la surface au sol afin de recevoir de nouvelles inhumations<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> « Un cimetière à galeries », site internet de l'aître Saint-Maclou.

URL : <https://www.aitresaintmaclou.fr/histoire/un-cimetiere-a-galeries/>

<sup>5</sup> « Un cimetière à galeries », site internet de l'aître Saint-Maclou.

URL : <https://www.aitresaintmaclou.fr/histoire/un-cimetiere-a-galeries/>

<sup>6</sup> Voir Partie I, 1), a)

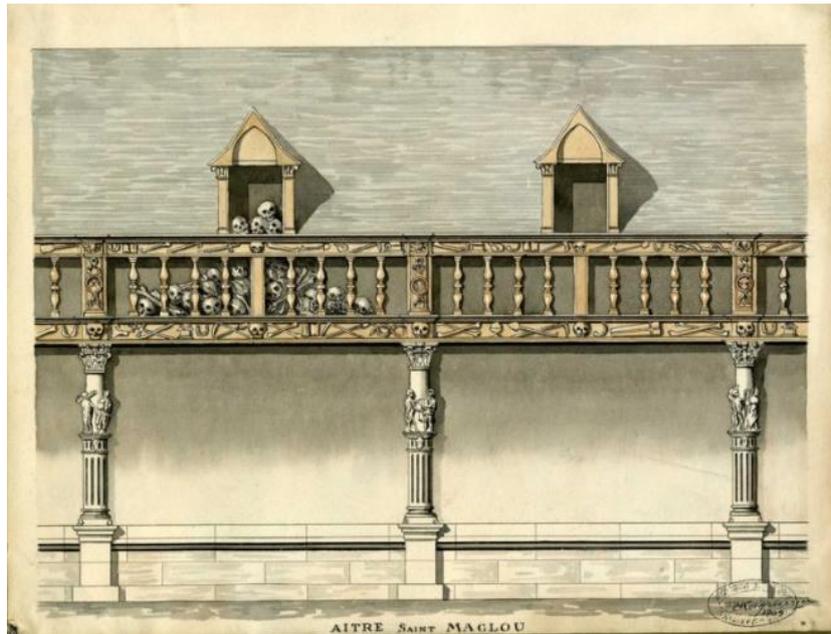


Figure 1 Une aile de l'aître Saint-Maclou, LAQUERRIERE Anatole, dessin, 1909. Rouen, archives départementales de Seine-Maritime. (Source : <https://www.aitresaintmaclou.fr/histoire/un-cimetiere-a-galleries/>)

Les éléments en pierre et bois de ces trois ailes sont ornés de motifs macabres<sup>7</sup>. Le site devient un espace clos par l'édification d'une quatrième aile en 1652. Cette dernière accueille des logements pour des prêtres. Ceux-ci y instaurent une activité d'enseignement. Dès lors, l'aître devient à la fois un lieu d'inhumation et de pédagogie. Entre 1745 et 1766, un étage est ajouté aux galeries Nord, Est et Ouest, permettant d'accueillir davantage d'enfants. Pour les besoins de ces travaux, les ossements sont déplacés. Le site est désaffecté de sa fonction funéraire en 1790 et est remplacé par le cimetière du Mont-Gargan situé hors de l'enceinte de la ville, à l'Est<sup>8 9</sup>. Par son caractère exceptionnel, la plupart des cimetières d'Ancien Régime ayant disparu, l'aître Saint-Maclou est classé aux Monuments Historiques dès 1862<sup>10</sup>. Il demeure un lieu d'éducation jusqu'en 2014, qui hébergeait depuis 74 ans l'école de Beaux-Arts de Rouen<sup>11</sup>. Entre 2018 et 2020, le lieu a bénéficié d'une importante opération de restauration à l'initiative de la Métropole de Rouen Normandie ainsi que de

<sup>7</sup> « Un cimetière à galeries », site internet de l'aître Saint-Maclou.

URL : <https://www.aitresaintmaclou.fr/histoire/un-cimetiere-a-galleries/>

<sup>8</sup> Voir Partie I, 2), a)

<sup>9</sup> « Un lieu d'éducation », site internet de l'aître Saint-Maclou.

URL : <https://www.aitresaintmaclou.fr/histoire/un-lieu-deduction/>

<sup>10</sup> « La nouvelle vie du lieu », site internet de l'aître Saint-Maclou.

URL : <https://www.aitresaintmaclou.fr/histoire/la-restauration-et-la-nouvelle-vie-du-lieu/>

<sup>11</sup> « Un lieu d'éducation », site internet de l'aître Saint-Maclou.

URL : <https://www.aitresaintmaclou.fr/histoire/un-lieu-deduction/>

fouilles archéologiques dans les galeries inférieures et dans le cours<sup>12</sup>. Il accueille désormais des activités artistiques, au travers de la Galerie des Arts du Feu et de la galerie d'art contemporain Telmah, de restauration avec le café Hamlet, et touristiques et patrimoniales grâce à de multiples dispositifs de médiation. A propos de ces derniers, le lieu dispose, tout d'abord, d'un site internet qui lui est spécialement dédié. Nous pouvons y retrouver des informations historiques le concernant, les différentes formes de visites proposées, les offres de visites et d'ateliers adressées aux publics scolaires ainsi qu'une visite virtuelle à la manière de google Streets views accompagnée de points d'intérêt et de quelques lignes d'explications sur l'élément présenté<sup>13</sup>. Sur place, les visiteurs peuvent effectuer une visite libre. Pour les accompagner des panneaux de médiation sont disposés tout au long de la galerie Ouest. Ils contiennent des textes informatifs illustrés de photographies d'archives, d'illustrations médiévales et de schémas. Des visites guidées sont également proposées sur le site. Celles-ci peuvent être réservées à distance par l'intermédiaire du site internet ou sur place grâce à un QR code disposé sur l'un des panneaux. Une *progressive web app*<sup>14</sup> intitulée *danse macabre* est également mise à la disposition des visiteurs gratuitement ; celle-ci est accessible par un QR code placé à l'entrée de l'aître. Enfin, à l'occasion de la célébration de la Toussaint en 2022 un événement nommé *Les fêtes macabre* y a été organisé. Il y était proposé des animations telles que le spectacle *Mort ou vif* ou la soirée *Joyeuse veillée funèbre*<sup>15</sup>.

Selon nos observations, le cimetière monumental de Rouen dispose d'une visibilité moindre ainsi que d'une offre de dispositifs de médiation bien inférieure à ceux proposés à l'Aître Saint-Maclou. Nous avons également remarqué une importante disparité entre la fréquentation de la nécropole et celle de l'ancien cimetière et ossuaire. Lors de nos visites de ces deux sites, nous avons noté la présence systématique de visiteurs dans ce dernier alors que nous n'en n'avons rencontré qu'à de très rares occasions dans le Monumental. Nous nous sommes alors interrogés que les raisons expliquant cette importante disparité. Selon nous, celle-ci est liée à plusieurs facteurs. Dans un premier temps, nous pensons qu'il serait attaché à la situation géographique des chacun de ces deux sites Contrairement au cimetière

---

<sup>12</sup> « La nouvelle vie du lieu », site internet de l'aître Saint-Maclou.

URL : <https://www.aitresaintmaclou.fr/histoire/la-restauration-et-la-nouvelle-vie-du-lieu/>

<sup>13</sup> Voir annexe 1

<sup>14</sup> Une *progressive web app*, ou application web progressive en français, est un « site web qui utilise les capacités modernes des mobiles (Notifications push, GPS, Appareil photo...) pour offrir aux utilisateurs une expérience semblable à celle d'une application mobile native. Contrairement à une app, tout le contenu est accessible via une URL et indexé par les moteurs de recherche » (Source : ZAOUALI Aymen « Une progressive web app (PWA), c'est quoi ? », Blog de Aymen Zaouali, 26/03/2020.

URL : <https://medium.com/@aymenzaouali/une-progressive-web-app-pwa-cest-quoi-f6d69bfd2d3>)

<sup>15</sup> Voir annexe 2

monumental, localisé dans les hauteurs Nord-Est de l'agglomération, dont l'accès nécessite d'emprunter un bus ; l'Aître se trouve en centre-ville et est donc plus facilement accessible pour les habitants de la ville et les touristes. Notre seconde hypothèse serait que l'ancienne nécropole médiévale serait plus attractive par sa nature plus exceptionnelle. Enfin, nous avons été amenés à penser que cette dernière, par son aspect construit, renvoyait moins à la notion de la mort qu'un cimetière dans notre imaginaire collectif. Ajoutons que contrairement à l'aître, le Monumental est toujours un espace funéraire en activité. Nous pouvons appuyer cette idée de détachement de l'aspect mortuaire par le fait que certaines des animations qui y sont proposées portent des noms composés de jeux de mots renvoyant au funéraire comme l'atelier *Y'a un os quelque part*<sup>16</sup>. Nous pouvons imaginer que dans le cas d'un cimetière, de tels titres pourraient heurter les sensibilités.

De ce constat préalable, a émergé notre souhait de nous intéresser de manière plus approfondie au cimetière monumental de Rouen. En effet, nous estimons dommage qu'au vu de son importance historique, artistique et patrimoniale, ce lieu demeure trop peu connu des touristes mais aussi des Rouennais. Ce type de cimetières, qualifié de « monumental », est caractéristiques du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Ces nécropoles étaient le lieu d'inhumation des membres de la haute société urbaine. Elles peuvent s'identifier aisément grâce à leurs sépultures de grandes dimensions et/ou présentant un aspect artistique.

Véritable musée à ciel ouvert, ces lieux témoignant de l'organisation sociale, des mentalités et des goûts artistiques durant la période située entre le Première Empire et la Première Guerre mondiale, peuvent aujourd'hui être considérés comme en péril. De nos jours, en France, les cimetières sont progressivement désertés. Ce phénomène apparaît comme étant lié à un changement des pratiques autour du funéraire. Selon une étude intitulée *Les Français et les obsèques* menée depuis 2007 et mise à jour en 2019 par le Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie (CREDOC), la tendance à se rendre au cimetière baisse progressivement. Sur huit cent soixante-dix-neuf personnes de plus de quarante ans interrogées, la proportion de celles ne se rendant jamais dans ces lieux est passée de dix-neuf pourcents en 2007 à vingt-quatre pourcents en 2019. Sur les mêmes années, la part d'individus allant dans un espace d'inhumation occasionnellement, à savoir une à trois fois par ans, était de quarante-et-un pourcents et a légèrement diminué pour atteindre les trente-neuf pourcents. Les visites à l'occasion de la Toussaint ont également chuté. En 2007, soixante-et-un pourcents des mille deux individus de plus de quarante ans

---

<sup>16</sup> « Activité scolaires », site internet de l'Aître Saint-Maclou.  
URL : <https://www.aitresaintmaclou.fr/activites-scolaires/>

sondés se rendaient sur la tombe de leurs proches tous les ans ou tous les trois à quatre ans. En 2019, ils n'étaient plus que cinquante pourcents. Les chiffres semblent indiquer que ce phénomène risque de perdurer. En effet, l'étude montre que la population âgée de dix-huit à trente-neuf ans fréquentait moins les cimetières que leurs aînés. En 2019, sur mille deux cent soixante-dix-sept personnes de dix-huit ans et plus concernées par la perte d'un proche, trente-huit pourcents n'allaient jamais au cimetière et quarante-quatre pourcents ne s'y rendaient qu'occasionnellement. Pour la Toussaint, trente pourcents des mille cinq cent huit des dix-huit en et plus des personnes interrogées s'y rendent systématiquement ou périodiquement<sup>17</sup>. Bien que ces statistiques se concentrent essentiellement sur la pratique de la visite sur la sépulture d'un proche, celles-ci nous laissent penser que cette baisse de fréquentation peut également impacter le domaine patrimonial. De plus, concernant le traitement du corps du défunt, le recours à la crémation est en hausse constante depuis le milieu des années 1970.

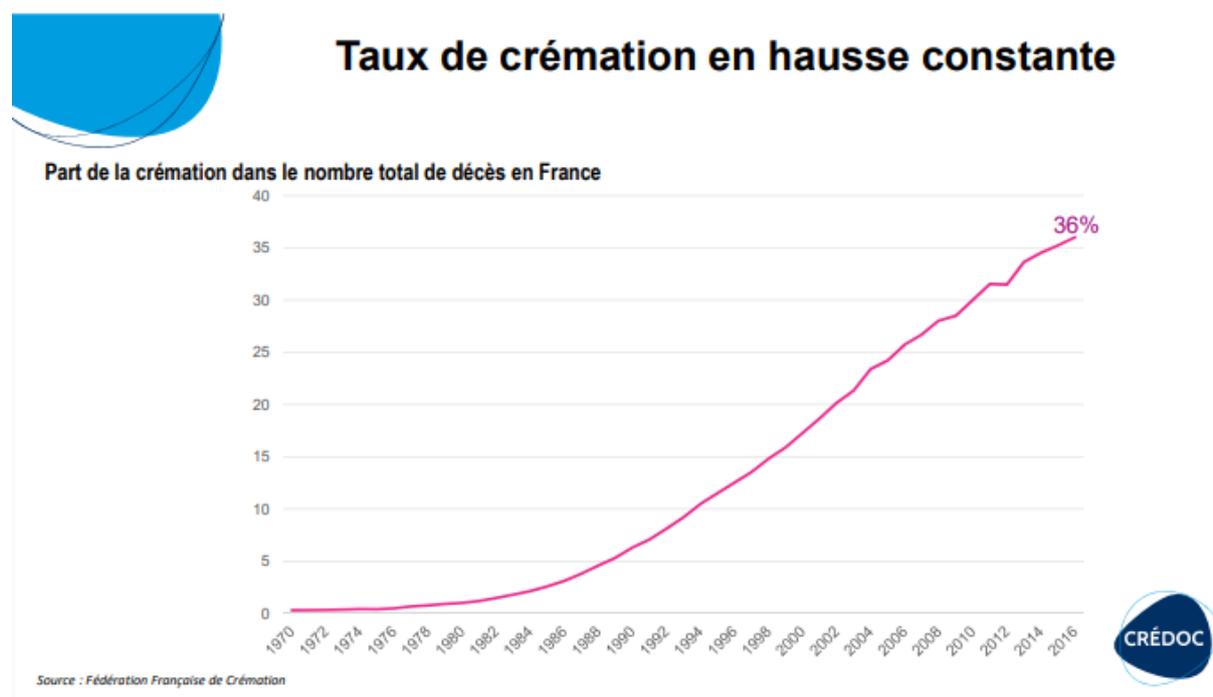


Figure 2 Graphique montrant la hausse du taux de crémation en France entre 1970 et 2016 réalisé par la Fédération Française de Crémation. (Source : [https://csnaf.fr/wp-content/uploads/2023/01/les\\_francais\\_et\\_les\\_obsèques\\_201\\_9\\_-\\_rapport\\_total-min.pdf](https://csnaf.fr/wp-content/uploads/2023/01/les_francais_et_les_obsèques_201_9_-_rapport_total-min.pdf))

<sup>17</sup> Le CRÉDOC en association avec la Chambre Syndical Nationale de l'Art Funéraire (CSNAF), *Les Français et les obsèques. 5<sup>ème</sup> baromètre CSNAF-CRÉDOC*, 17/05/2019.

URL : [https://csnaf.fr/wp-content/uploads/2023/01/les\\_francais\\_et\\_les\\_obsèques\\_201\\_9\\_-\\_rapport\\_total-min.pdf](https://csnaf.fr/wp-content/uploads/2023/01/les_francais_et_les_obsèques_201_9_-_rapport_total-min.pdf)

Toujours d'après l'étude *Les Français et les obsèques*, les individus de quarante ans et plus privilégieraient désormais la crémation à l'inhumation. Parmi les mille deux personnes de cette classe d'âge sollicitées en 2007, quarante pourcents envisageaient de se faire enterrer et trente-neuf pourcent souhaitent être incinérées. En 2019, la tendance s'est inversée ; la part de ceux désirant une inhumation a baissé à trente-et-un pourcents contre une hausse de ceux envisageant une crémation qui a atteint les cinquante-et-un pourcent. La motivation première de ces derniers est de ne pas imposer à leur famille et leurs proches les frais induits par le paiement d'une concession et l'entretien de leur sépulture. Le souci du respect de l'environnement arrive en seconde position. Bien que la crémation demeure le moyen privilégié, les jeunes sont moins nombreux à l'envisager que les quarante ans et plus. En 2019, sur mille cinq cents individus de dix-huit ans et plus, quarante pourcents prévoient de se faire incinérer et trente-sept pourcents privilégient l'enterrement. Les motivations des personnes de cette tranche d'âge ne sont pas indiquées dans l'étude. Toutefois, cette dernière conclut que ceux-ci sont plus sensibles aux questions écologiques<sup>18</sup>.

Dans le contexte actuel où la problématique de l'écologie devient toujours plus prégnante, de nouveaux espaces funéraires voient le jour tels que des forêts cinéraires. La première de ce genre est la forêt de la Fontaine de l'Ours d'Arbas, en Haute-Garonne. Créée à l'initiative de l'entreprise *Cime'tree*, ce site funéraire ouvert en 2019 propose de disposer les cendres des défunts au pied d'un arbre dans des urnes biodégradables. Dans ce cas de figure, les cendres, telles de l'engrais, permettent de nourrir la terre<sup>19</sup>. Selon nous, ce type de dispositif est révélateur d'un besoin nouveau chez certains individus de se rendre utiles même après leur décès ainsi que d'une volonté de « retour à la nature ». La recrudescence de la crémation et l'émergence de nouvelles formes de sites funéraires nous semblent être aussi des facteurs expliquant la désertion des cimetières.

Un second élément présentant un danger pour le patrimoine funéraire des nécropoles du XIX<sup>e</sup> siècle est l'abandon et la dégradation progressive des sépultures. Certains descendants ignorent qu'ils sont détenteurs d'une concession familiale. Dans d'autres circonstances, ceux-ci vivent trop loin de la sépulture pour venir l'entretenir. Ainsi, les

---

<sup>18</sup> Le CREDOC en association avec la Chambre Syndical Nationale de l'Art Funéraire (CSNAF), *Les Français et les obsèques. 5<sup>ème</sup> baromètre CSNAF-CREDOC*, 17/05/2019.

URL : [https://csnaf.fr/wp-content/uploads/2023/01/les\\_francais\\_et\\_les\\_obsèques\\_201\\_9\\_-\\_rapport\\_total-min.pdf](https://csnaf.fr/wp-content/uploads/2023/01/les_francais_et_les_obsèques_201_9_-_rapport_total-min.pdf)

<sup>19</sup> POITOU Anaïs, sous la direction de ROMANSKI Phillipe, « Un patrimoine familial en péril. Une étude menée autour du cimetière monumental de Rouen », mémoire de Master, Université de Rouen Normandie, 2021, p. 92 et 93.

monuments peuvent s'éroder et/ou être envahis par la végétation<sup>20</sup>. De plus, l'intervention des municipalités, qui sont les gestionnaires légaux des cimetières<sup>21</sup>, ou de tierces personnes sur un tombeau sans l'accord de son propriétaire, n'est pas permise par la législation française. En effet, de telles actions peuvent être considérées comme de la profanation ou de la violation de sépulture. L'article 225-17 du Code pénal dispose que :

« La violation ou la profanation, par quelque moyen que ce soit, de tombeaux, de sépultures, d'urnes cinéraires ou de monuments édifiés à la mémoire des morts est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. »<sup>22</sup>

Pour finir, la recrudescence du *Dark Tourism*<sup>23</sup> pourrait également être perçue d'un point de vue intellectuel comme une menace pour les nécropoles. Appelé aussi en français le tourisme noir, ce phénomène est devenu commun depuis la publication en 2000 de *Dark Tourism : The Attraction of Death and Disaster* par Malcolm Foley et J. John Lennon<sup>24</sup>. Il pourrait être défini comme « la mise en marché des lieux de souffrances »<sup>25</sup> et des espaces associés à la mort tels que des camps de concentration, des prisons, des lieux de catastrophes industrielles, etc. Il est également lié à une fascination morbide poussant les touristes à se rendre dans de tels sites<sup>26</sup>. Nous pouvons dire que ce type de tourisme se traduit par la transformation des lieux marqués par la mort, des désastres et/ou de la souffrance en une attraction sensationnaliste pour des acteurs du tourisme ou par les touristes eux même<sup>27</sup>.

---

<sup>20</sup> Voir annexe 3

<sup>21</sup> Articles L2223-1 à L2223-18-4 du Code général des collectivités territoriales.

URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006164562>

<sup>22</sup> Article 225-17 du Code pénal. URL :

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000019983162#:~:text=La%20violation%20ou%20la%20profanation,15%20000%20euros%20d%27amende](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000019983162#:~:text=La%20violation%20ou%20la%20profanation,15%20000%20euros%20d%27amende)

<sup>23</sup> LIGHT Duncan, « Progress in dark tourism and thanatourism research : An uneasy relationship with heritage tourism », in RYAN Chris ( dir.), *Tourism Management*, Elsevier, Vol 61, 2017, pp. 275-301.

<sup>24</sup> FOLAY Malcolm et LENNON J. John, *Dark Tourism : The Attraction of Death, and Disaster*, Londres, Thompson, 2000, 256 p.

<sup>25</sup> BAILLARGEON Taïka « Le tourisme noir : l'étrange cas de Dr Jekyll et de M. Hyde », *Téoros* [en ligne], Vol. 35, n°1, 2016. URL : <https://journals.openedition.org/teoros/2839#tocto1n1>

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> *Ibid.*



Figure 3 Photographie montrant une femme posant devant l'entrée de l'ancien camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz. (Source : <https://www.tf1info.fr/societe/touristes-rappelles-a-l-ordre-pour-des-selfies-a-auschwitz-les-sites-historiques-a>)

Les cimetières peuvent aussi des espaces propices au développement *Dark Tourism*. De nos jours ces espaces sont associés, dans notre imaginaire collectif, au domaine du fantastique et de l'épouvante. La littérature et, notamment à notre époque, les œuvres audiovisuelles contribuent fortement à véhiculer l'image des nécropoles comme les lieux de résidence de créatures comme des vampires, des fantômes, des zombies, etc.<sup>28</sup>. Dans certains cas, cette vision des espaces d'inhumation est employée à des fins commerciales. Citons ici le cas du cimetière de Kirkyard à Edimbourg en Ecosse. Celui-ci est présenté sur de nombreux sites internet comme la nécropole la plus hantée d'Angleterre. Selon une légende urbaine, le site serait habité par l'esprit d'un certain Sir George Mackenzie, surnommé Mackenzie Poltergeist, un homme qui fut désapprouvé au XVII<sup>e</sup> siècle pour ses actions contre les *covenanters*. Pour répondre aux attentes de sensations fortes de nombreux visiteurs des visites guidées nocturnes au flambeau sont proposées afin de se rendre notamment devant la sépulture du soi-disant fantôme. Cette nécropole « attire » également de nombreux admirateurs de la saga *Harry Potter*. En effet, J.K. Rowling, l'auteurice de ces romans à succès, s'est inspirée de noms figurant sur des sépultures pour nommer certains de ses personnages<sup>29</sup>. Bien que la pratique du tourisme noir puisse permettre d'assurer une importante attractivité aux espaces d'inhumations remarquables, elle présente le risque de les transformer en lieux dans lesquels le divertissement prendrait l'ascendant sur l'intérêt patrimonial.

---

<sup>28</sup> Voir annexe 4

<sup>29</sup> POITOU Anaïs, sous la direction de ROMANSKI Phillipe, « Un patrimoine familial en péril. Une étude menée autour du cimetière monumental de Rouen », mémoire de Master, Université de Rouen Normandie, 2021, p. 86 à 88.

Outre les actions de préservations et de restaurations, la sauvegarde des cimetières monumentaux, et plus largement de tout type de patrimoine, doit passer par la connaissance de ces sites et la transmissions d'informations à leur sujet auprès du grand public. Ce rôle est assuré par ce que nous appelons la valorisation et la médiation culturelle et patrimonial. Le terme valorisation renvoie à l'« action de donner de la valeur, plus de valeur à quelques chose ou à quelqu'un »<sup>30</sup>. Dans le contexte patrimonial, il n'existe pas véritablement de définition de celle-ci. A partir des connaissances que nous avons acquises au cours de notre formation, nous pouvons dire que ce procédé peut être assimilé à de la promotion ou de la publicité permettant de « capter » les publics. L'objectif de celle-ci peut être économique, à savoir une fréquentation plus importante afin d'engranger des recettes plus conséquentes. L'argent récolté peut ensuite est employé afin de préserver le bien patrimonial et/ou de permettre d'étendre les offres de dispositifs d'accueil et d'accompagnement des visiteurs. Conjointement, il peut poursuivre un but pédagogique par la transmission d'informations au public. Le patrimoine est alors mis en valeur grâce aux connaissances qu'il apporte, permettant alors de mieux le comprendre. Ainsi, plus les visiteurs sont nombreux, plus il est susceptible d'être connu.

Cette dernière mission de la valorisation implique l'intervention de la médiation culturelle et patrimoniale<sup>31</sup>. Nous pouvons la définir simplement comme l'ensemble des dispositifs permettant de mettre en relation les individus avec un élément du patrimoine tel qu'une œuvre, un objet, un bâtiment, un site de fouille archéologique, etc. Elle a pour mission de délivrer au public des savoirs servant de clés de compréhension et leur permettant de s'approprier le bien patrimonial<sup>32</sup>. Celle-ci se décline en deux catégories qualifiées de « indirecte » et de « directe ». La médiation indirecte n'implique pas la présence d'un médiateur ou d'un guide. Elle consiste « à mettre à disposition différents supports que les publics utiliseront à leur guise et à leur rythme, en toute autonomie, *in situ* ou à distance »<sup>33</sup>. Il peut s'agir par exemple d'une vidéo, d'un texte explicatif, d'une fiche d'aide à la visite,

---

<sup>30</sup> « Valorisation », dictionnaire *Larousse* en ligne. URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/valorisation/81001>

<sup>31</sup> ABOUDRAR Bruno Nassim et MAIRESSE François, *La médiation culturelle, Que sais-je ?* n° 4046, Paris, Presses Universitaires de France, 2016. 128 p.

CHAUMIER Serge, MAIRESSE François, *La médiation culturelle*, Editions Armand Colin, Paris, 2017 (2ème édition), 304 p.

<sup>32</sup> ULLAURI-LLORE Elisa, DEBADE Nicolas, DODUIK Nicolas, GIREL Sylvia, « Médiation Culturelle, définition et mise en perspective d'un concept fondamental aux mondes de l'art », 2016. URL : <https://hal.science/hal-01997150v2/document>

<sup>33</sup> CONTENOT Félicie « La médiation au service de la confluence du musée et de la bibliothèque », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n°4, 2011, p. 14. URL : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0011-002>

etc<sup>34</sup>. A l'inverse, la médiation directe s'effectue *in situ* et implique la présence d'un médiateur ou d'un guide. Ce dernier transmet l'information à son public généralement sous la forme d'un échange<sup>35</sup>.

Le rôle essentiel occupés par ces deux procédés dans la promotion et la connaissance du patrimoine, nous a incité à choisir ce prisme d'analyse pour notre étude. Ce biais nous permettra de comprendre quels sont les moyens de valorisation et de médiation mis en place autour du cimetière monumental de Rouen.

Il nous faudra dans une première partie revenir sur le contexte législatif et social d'apparition de ce type de cimetière. Nous nous intéresserons également à la typologie de ces espaces d'inhumations. Nous traiterons ensuite du cas du Monumental rouennais au travers de son histoire, de ses caractéristiques ainsi que des actions de valorisation et de médiation qui y sont déployées.

Dans un deuxième temps, à titre comparatif, nous étudierons le traitement patrimonial de deux autres cimetières monumentaux. Le premier sera le cimetière parisien du Père-Lachaise. Nous le présenterons brièvement, puis nous traiterons des visites guidées qui y sont proposées. Nous élargirons, ensuite, notre observation pour nous intéresser à la promotion et la médiation de l'ensemble des grandes nécropoles de la capitale. Le second espace funéraire sera le cimetière monumental de la ville de Milan. Nous évoquerons de manière succincte son histoire avant de nous intéresser à l'importante vie culturelle qui s'y est développée sous l'impulsion de la municipalité milanaise. Enfin, nous analyserons de façon plus approfondie l'événement *Cimitero Monumentale : Museo a cielo aperto*.

Pour finir, dans une troisième partie nous présenterons notre projet de valorisation et de médiation ; un parcours pédagogique et ludique. Nous justifierons tout d'abord notre choix en exposant les bienfaits du jeu dans le cadre de l'apprentissage ainsi que les autres avantages cet outil présente. Nous détaillerons également nos réflexions sur le processus d'élaboration de ce dispositif. Celles-ci s'articulent autour des problématiques concernant les publics à cibler, la création du contenu, le choix du support de notre parcours ainsi que la charte graphique et l'iconographie.

---

<sup>34</sup> *Ibid.*

<sup>35</sup> FAUCHE Anne, « La médiation-présence au musée d'Histoire des sciences de Genève. Enjeux, objectifs, pratiques, réflexions », *La Lettre de l'Ocim*, n°83, 2002, p.5. URL : [https://doc.ocim.fr/LO/LO083/LO.83\(1\)-pp.03-09.pdf](https://doc.ocim.fr/LO/LO083/LO.83(1)-pp.03-09.pdf)

# I. Définition du cimetière monumental et étude du cas rouennais

Afin de comprendre la valeur historique, artistique et patrimoniale des cimetières monumentaux, il nous faut en premier lieu exposer le contexte de leur émergence en France ainsi que leurs éléments distinctifs. Nous nous intéresserons par la suite à notre cas d'étude, le cimetière monumental de Rouen, au travers de son histoire, de ses caractéristiques et des moyens de valorisation et de médiation le concernant.

## 1. Le XIX<sup>e</sup> siècle : la naissance des cimetières monumentaux

Durant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle s'opère une importante transformation législative des espaces funéraires et du mode d'inhumation ainsi qu'un changement social et moral du rapport entre les morts et les vivants<sup>1</sup>. Ces deux facteurs, intrinsèquement liés, engendrent tout au long du siècle l'édification et la multiplication, dans les nécropoles urbaines, de véritables monuments funéraires où se mêlent art et architecture<sup>2</sup>.

### a) Une nouvelle législation pour les cimetières

Depuis la fin du Moyen-Âge jusqu'au dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, les morts et les vivants cohabitent. En effet, au cours de cette période, dans la plupart des pays catholiques, était pratiquée l'inhumation dans les églises. Ce privilège était, toutefois, réservé à certaines catégories sociales telles que les membres du clergé, les nobles, les notables ou ceux

---

<sup>1</sup> INVENTAIRE GÉNÉRAL..., DUHAU Isabelle, GROUD Guénola (dir.), *Cimetières et patrimoine funéraire. Étude, protection, valorisation*, Paris, ministère de la Culture, direction générale des Patrimoine, 2020, 365 p.

BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *Cimetière et tombeaux. Patrimoine funéraire français*, Paris, Editions du patrimoine CMN, "Collection patrimoines en perspective", 2016, 272 p.

ARIES Philippe, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident : du Moyen-Age à nos jours*, éd. Points, "Points", 2014, 222 p.

ARIES Philippe, *L'Homme devant la mort*, éd. Le Seuil, "L'Univers historique", 1977, 570 p.

<sup>2</sup> MAINGON Claire, « Magie du funéraire : regard sur l'historiographie de la sculpture funéraire et l'image de la mort (XVIIe-XXe siècle) », *Perspective* [En ligne], 1, 2015, 31/01/2017. URL : <https://journals.openedition.org/perspective/5835>

disposant de suffisamment de moyens financiers pour y obtenir un caveau<sup>3</sup>. Pour le reste de la population, les défunts étaient ensevelis dans les cimetières, généralement situés à proximité des églises, voire juxtaposés à celles-ci. Chaque paroisse disposait d'un espace funéraire. Dans les villes, les cimetières étaient donc éparpillés au sein du tissu urbain<sup>4</sup>.



Figure 4 Cimetière des Saints-Innocents. Extrait et cartouche du plan de Paris fit « Plan de Bâle », 1552/1553. Bibliothèque Historique de la Ville de Paris. (Ph. Martine Andréoli. Source : <https://books.openedition.org/psorbonne/4472?lang=fr>)

Les corps y étaient enterrés en fosses communes. Ces dernières prenaient la forme de tranchées où étaient superposés sur plusieurs niveaux les cadavres<sup>5</sup>. Selon le dogme chrétien de l'époque, le traitement des corps n'avait aucune importance pour l'âme des défunts. Cela représentait avant tout un moyen de consolation pour les vivants. Ainsi, les dépouilles étaient placées en terre temporairement afin que puissent se décomposer les chairs. Périodiquement, les ossements étaient exhumés pour être disposés ailleurs dans le cimetière. Ils pouvaient être entassés le long du mur de clôture, dans des caveaux à l'abandon, voire, dans certains cas,

<sup>3</sup> BERTRAND Régis, « Avant la gestion communale, les cimetières d'Ancien Régime », in INVENTAIRE GÉNÉRAL..., DUHAU Isabelle, GROUD Guénola (dir.), *Cimetières et patrimoine funéraire. Étude, protection, valorisation*, Paris, ministère de la Culture, direction générale des Patrimoine, 2020, p. 16-25.

<sup>4</sup> *Ibid.*  
<sup>5</sup> *Ibid.*

dans les combles des églises<sup>6</sup>. Nous pouvons citer ici l'exemple rouennais de l'Aître Saint-Maclou<sup>7</sup>

Toutefois, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, les lieux d'inhumations urbains sont de plus en plus saturés par les cadavres. Cette situation fait naître des inquiétudes dans les cercles savants et notamment parmi les médecins. Dès 1737, une première enquête sur cette problématique est réalisée par deux médecins missionnés par le Parlement de Paris<sup>8</sup>. Les deux experts conclurent à la fin de celle-ci que « l'entassement des corps au cœur des villes était générateur de miasmes et de maladies »<sup>9</sup>. A cette période, le milieu médical est fortement imprégné par les théories néohippocratiques et aëristes. Celles-ci expriment l'idée que les miasmes, à savoir des « particules empoisonnées, invisible mais malodorantes, qui s'élèvent des tombes, des eaux croupissantes, des marais (et) des fosses d'aisance »<sup>10</sup>, circulant dans l'air sont porteuses de maladies. Selon ces mêmes principes, ces particules empoisonneraient les individus par leur absorption par la voie cutanée ou respiratoire. Les préoccupations sanitaires sont, dans un premier temps, orientées vers les « vapeurs méphitiques »<sup>11</sup> émanant des sépultures au sein des églises. Ces odeurs sont jugées par les membres du clergé comme indécentes alors que les médecins les perçoivent comme des menaces pour la santé.<sup>12</sup> Parallèlement à cela, la « surpopulation » des cimetières inquiète également. Outre les questions médicales, l'accumulation de corps au fil du temps a nécessité des apports importants en « terre fraîche »<sup>13</sup>. Ces ajouts successifs ont entraîné une surélévation des terrains funéraires par rapport aux rues avoisinantes<sup>14</sup>. A titre d'exemple, le cimetière parisien des Saints-Innocents lors de sa fermeture en 1780, à la suite de l'effondrement d'une des fosses communes dans une cave avoisinante, était surélevé d'une hauteur d'un peu plus de deux mètres<sup>15</sup>. Une seconde enquête méthodique fut lancée par le Châtelet de Paris<sup>16</sup> en

---

<sup>6</sup> BERTRAND Régis, « Fosses et terrain commun », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *Cimetière et tombeaux. Patrimoine funéraire français*, Paris, Editions du patrimoine CMN, "Collection patrimoines en perspective", 2016, p. 30.

<sup>7</sup> Voir introduction

<sup>8</sup> « D'inspiration franque, issu de la Curia Regis accompagnant les monarques de France depuis les premiers Capétiens, le Parlement de Paris fut un organe judiciaire puissant qui s'est peu à peu substitué au pouvoir de justice royal. » (« Le Parlement de Paris », site internet du ministère de la Justice, 14/11/2012. URL : <https://www.justice.gouv.fr/histoire-et-patrimoine-10050/la-justice-dans-l-histoire-10288/le-parlement-de-paris-24778.html>)

<sup>9</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, *Mémoire de marbre. La sculpture funéraire en France, 1804-1914*, Paris, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 1997, p.16.

<sup>10</sup> CAROL Anne, « Réduire l'insalubrité des cimetières : un projet hygiéniste », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *Cimetière et tombeaux. Patrimoine funéraire*, Paris, Editions du patrimoine CMN, "Collection patrimoines en perspective", 2016, p. 34.

<sup>11</sup> CAROL Anne, « Réduire l'insalubrité des cimetières : un projet hygiéniste », op. cit.

<sup>12</sup> CAROL Anne, « Réduire l'insalubrité des cimetières : un projet hygiéniste », op. cit.

<sup>13</sup> BERTRAND Régis, « Avant la gestion communale, les cimetières d'Ancien Régime », op cit. p. 18.

<sup>14</sup> BERTRAND Régis, « Avant la gestion communale, les cimetières d'Ancien Régime », op cit. p. 16-25

<sup>15</sup> HAMEZ Gregory, TABEAUD Martine « Du cimetière des Innocents au Forum des Halles. La marginalité au cœur de la ville », in *Les Halles : Images d'un quartier* [en ligne], Paris, Éditions de la Sorbonne, 200, p. 17-38. URL : <https://books.openedition.org/psorbonne/4472?lang=fr>

1763<sup>17</sup>. A la suite de celle-ci, le 21 mai 1765, le Parlement interdit par arrêté les inhumations dans la capitale. Cette décision implique donc la fermeture de tous les cimetières *intra muros* à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1766 et l'ouverture de huit nécropoles suburbaines regroupant chacune plusieurs établissements hospitaliers et paroisses. Les inhumations dans les églises, quant à elles, sont restreintes au clergé, aux propriétaires de chapelles et aux plus fortunés contre la somme de deux-milles livres par corps<sup>18</sup>. La prohibition des sépultures dans les églises a même, dans certains cas, été durcie. Par exemple en 1775, Loménie de Brienne, l'archevêque de Toulouse, fait proscrire toutes les inhumations au sein des églises de son diocèse<sup>19</sup>. La déclaration royale du 17 mars 1776 marque le point d'orgue de ces dispositions législatives. Le texte interdit les enterrements dans des espaces autres que des cimetières. Toutefois, Paris fut exempté de cette déclaration dans l'attente de mesures spéciales qui ne furent jamais mises en place<sup>20</sup>. Bien que dès le XVII<sup>e</sup> siècle certains cimetières aient déjà été déplacés dans des espaces *extra muros*, le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle marque véritablement le début de « l'exil des morts »<sup>21</sup> hors des espaces de vie.

Au cours de la période révolutionnaire, de nombreuses sépultures sont profanées dont celles des souverains et des souveraines de France dans la basilique de Saint-Denis<sup>22</sup>. Cet épisode marquant entraîne au sein de la classe politique des interrogations concernant le traitement des morts. Cette question soulève à la fois des problématiques d'ordre pratique et morale. Ajoutons à cela que parallèlement à la surabondance critique de corps dans les cimetières, les cérémonies funéraires sont réalisées avec une certaine négligence<sup>23</sup>. Face à cette situation alarmante, l'Institut de France<sup>24</sup> lance en 1799 un concours à la demande de

---

<sup>16</sup> « Juridiction royale, le Châtelet de Paris était le siège de la prévôté de la capitale. Compétent au premier degré pour tous les cas civils et criminels relevant de son ressort, à l'exception des cas royaux (lèse-majesté, hérésie...), il se situait à l'extrémité du pont entre la Cité et la rive opposée. Prenant progressivement de l'importance, son activité va perdurer jusqu'à la Révolution » (« Le Châtelet de Paris », site internet du ministère de la Justice, 14/11/2012. URL : <https://www.justice.gouv.fr/histoire-et-patrimoine-10050/la-justice-dans-lhistoire-10288/le-chatelet-de-paris-24777.html>)

<sup>17</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, *Mémoire de marbre. op. cit.* p. 16-17.

<sup>18</sup> DAINVILLE-BARBICHE Ségolène de, « Les cimetières à Paris au XVIII<sup>e</sup> : problèmes d'odeurs et de salubrité publique », in : *Ordonner et régénérer la ville : entre modernités et révolution*. Actes du 137<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques de scientifiques, « Composition(s) urbaine(s) », Tours, 2012. Paris, Editions du CTHS, 2014, p. 56. URL : [https://www.persee.fr/doc/acths\\_1764-7355\\_2014\\_act\\_137\\_5\\_2662](https://www.persee.fr/doc/acths_1764-7355_2014_act_137_5_2662)

<sup>19</sup> DAINVILLE-BARBICHE Ségolène de, « Les cimetières à Paris au XVIII<sup>e</sup> : problèmes d'odeurs et de salubrité publique », *op. cit.*, p. 57.

<sup>20</sup> BERTRAND Régis, « Poser en norme le transfert des morts hors de la cité des vivants », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op. cit.*, p. 23.

<sup>21</sup> ARIES Philippe dans LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, *Mémoire de marbre. op. cit.* p. 17.

<sup>22</sup> ASSOUN Paul-Laurent, « Spectroscopie de l'acte profanatoire », in *Tuer le mort. Le désir révolutionnaire*, Presse Universitaire de France, "Hors collection", 2015, p. 29 à 124.

<sup>23</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, *Mémoire de marbre. op. cit.* p. 17

<sup>24</sup> L'Institut de France est une institution regroupant tous les domaines de savoirs et artistiques. Fondée en 1795, sa mission est de « contribuer à titre non lucratif au perfectionnement et au rayonnement des lettres, des sciences et des arts, et décerner des récompenses aux inventions et découvertes utiles, aux succès distingués dans les arts, aux belles actions et à la pratique constante des vertus domestiques et sociales ». (« Notre histoire », site internet de l'Institut de France. URL : <https://www.institutdefrance.fr/notre-histoire/>)

Lucien Bonaparte, le ministre de l'Intérieur. Celui-ci porte sur les questions suivantes : « Quelles sont les cérémonies à faire pour les funérailles ? Quel est le règlement à adopter pour le lieu de sépulture ? »<sup>25</sup>.

A l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, la promulgation du décret impérial sur les sépultures du 23 prairial an XII (12 juin 1804) vient redéfinir les conditions d'inhumation ainsi que le cimetière en lui-même. Cette nouvelle législation a été élaborée par le ministre de l'Intérieur et médecin Jean-Antoine Chaptal en collaboration avec la section intérieure du Conseil d'Etat<sup>26</sup>.



Figure 5 BOUCHET Louis-André-Gabriel, *Portrait de Jean-Antoine Chaptal*, huile sur toile, 1801. Paris, Musée Carnavalet, Histoire de Paris. (Source : <https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr/musee-carnavalet/oeuvres/portrait-de-jean-antoine-chaptal-1756-1832-chimiste-et-homme-politique>)

Pour l'élaboration de ce projet, le ministre s'est appuyé sur les travaux réalisés précédemment comme le montre la mention des mémoires vainqueurs du concours de 1799 dans ses documents préparatoires. L'historien Régis Bertrand évoque même l'idée que le rapport de synthèse qui avait été produit par les membres de l'Institut aurait pu servir de point de départ aux travaux législatifs du Conseil d'Etat<sup>27</sup>. Ce décret s'inscrit dans la continuité des mesures prises durant le XVIII<sup>e</sup> siècle. L'article premier reprend les principes de la

<sup>25</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, *Mémoire de marbre*. *op. cit.*

<sup>26</sup> BERTRAND Régis, « Le cimetière du XIX<sup>e</sup> siècle », in *INVENTAIRE GÉNÉRAL...*, DUHAU Isabelle, GROUD Guénola (dir.), *op. cit.*, p. 26.

<sup>27</sup> BERTRAND Régis, « Poser en norme le transfert des morts hors de la cité des vivants », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op. cit.* p. 23

déclaration royale de 1776 et étend l'interdiction d'inhumation à l'ensemble des lieux de culte. Celui-ci dispose que :

*Aucune inhumation n'aura lieu dans les églises, temples, synagogues, hôpitaux, chapelles publiques, et généralement dans aucun des édifices clos et fermés où les citoyens se réunissent pour la célébration de leurs cultes, ni dans l'enceinte des villes et bourgs<sup>28</sup>.*

Les articles suivants, de deux à six, établissent les normes du nouveau cimetière. Nous pouvons y déceler l'influence des idées aëristes et néohippocratiques. Ainsi, les nécropoles doivent être établies à une distance minimale de trente-cinq à quarante mètres avec l'enceinte de l'agglomération. Elles doivent être situées, de préférence, sur un terrain en surélévation exposé au Nord. Les espaces d'inhumation sont clôturés par des murs mesurant au moins deux mètres de hauteur. Nous remarquons également dans l'article trois l'introduction d'une attention paysagère : « On y fera des plantations, en prenant les précautions convenables pour ne point gêner la circulation de l'air »<sup>29</sup>. Concernant la mise en terre des défunts, de nouvelles règles sont établies. Les inhumations en fosses collectives sont, théoriquement, abolies au profit de fosses individuelles séparées par un intervalle de « trois à quatre décimètres sur les côtés, et de trois à cinq décimètres à la tête et aux pieds »<sup>30</sup>. Le document maintient le système de gestion des corps d'Ancien Régime, à savoir le réemploi des sépultures une fois les cadavres décomposés. Il fixe la date d'exhumation des ossements à cinq ans après l'inhumation. La fosse devient alors l'unité de calcul permettant de déterminer la future dimension du cimetière. Le décret se poursuit par d'autres titres traitant de « l'établissement des nouveaux cimetières »<sup>31</sup>, des modalités d'obtention d'une concession, du maintien de l'ordre dans les nécropoles et des pompes funèbres.

La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIX<sup>e</sup> est également la période durant laquelle apparaît le principe de la concession funéraire. Il s'agit, d'après les termes de Régis

---

<sup>28</sup> Art. 1, Titre 1, Décret impérial sur les sépultures du 23 prairial an XII. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65324964/f103.item.r=s%C3%A9pultures>

<sup>29</sup> Art. 3, Titre 1, Décret impérial sur les sépultures du 23 prairial an XII. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65324964/f103.item.r=s%C3%A9pultures>

<sup>30</sup> Art. 5, Titre 1, Décret impérial sur les sépultures du 23 prairial an XII. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65324964/f103.item.r=s%C3%A9pultures>

<sup>31</sup> Titre II, Décret impérial sur les sépultures du 23 prairial an XII. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65324964/f103.item.r=s%C3%A9pultures>

Bertrand, d'une « portion de la propriété publique dont des particuliers ont une jouissance exclusive strictement réservée à des fins funéraires »<sup>32</sup>. Originellement, l'emploi du terme « concessions » plutôt que celui de « propriété » vient de l'interdiction canonique de vendre des parcelles de terre sacrée à des particuliers<sup>33</sup>. Selon Régis Bertrand, ce système puiserait sa source dans la déclaration royale de 1776. En effet, celle-ci prévoyait pour les détenteurs de sépultures situées dans les églises la possibilité d'obtenir dans les cimetières un espace à part où ils pourraient établir un monument ou un caveau<sup>34</sup>. Cependant, nous pouvons considérer que ce nouveau mode d'inhumation est véritablement initié par le décret du 23 prairial an XII. Les dispositions sont présentées dans le troisième titre du texte. Celui-ci prévoit la possibilité, quand la dimension du cimetière le permet, de créer des concessions. L'article dix nous indique que :

*Il pourra y être fait des concessions de terrain aux personnes qui désireront y posséder une place distincte et séparée pour y fonder leur sépulture et celle de leurs parens ou successeurs, et y construire des caveaux, monumens ou tombeaux*<sup>35</sup>.

Les concessions sont alors perpétuelles et transmissibles par héritage. La législation établit dans un onzième article les modalités d'obtention de ces parcelles funéraires privatives. Ces dernières peuvent être accordées en échange de l'exécution d'une œuvre de charité tel que l'établissement de fondations ou « des donations en faveur des pauvres et des hôpitaux »<sup>36</sup> mais également contre le versement d'une somme à la commune. En règle générale, les montants consacrés à ces deux dépenses sont presque équivalents. Concernant l'aspect administratif, l'acquisition d'une concession nécessite, tout d'abord, l'accord du maire de la commune ainsi que celui du préfet. Ceci conduit, ensuite, au délivrement d'une autorisation du gouvernement par décret<sup>37</sup>. Au vu des conditions requises, nous devinons aisément que l'accession à une concession est réservée à une élite fortunée. L'article douze indique également que les concessionnaires peuvent librement « faire placer sur la fosse de

---

<sup>32</sup> BERTRAND Régis, « Rétablir des concessions et des tombeaux », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op. cit.*, p. 36.

<sup>33</sup> *Ibid.*

<sup>34</sup> *Ibid.*

<sup>35</sup> Art. 10, Titre 3, Décret impérial sur les sépultures du 23 prairial an XII. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65324964/f103.item.r=s%C3%A9pultures>

<sup>36</sup> Art. 11, Titre 3, Décret impérial sur les sépultures du 23 prairial an XII. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65324964/f103.item.r=s%C3%A9pultures>

<sup>37</sup> BERTRAND Régis, « Rétablir des concessions et des tombeaux », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op. cit.*, p. 36.

son parent ou de son ami une pierre sépulcrale ou autre signe indicatif de sépulture »<sup>38</sup>. Les concessions, pensées tout d'abord comme exceptionnelles par les législateurs, rencontrent rapidement un important succès. Afin de répondre à des demandes toujours plus nombreuses, une ordonnance royale relative aux cimetières est promulguée le 6 décembre 1843 sous l'impulsion du ministre de l'Intérieur, Tanneguy Duchâtel<sup>39</sup>. Ce document débute, dans un premier titre, par l'extension des dispositions du décret du 23 prairial an XII à « toutes les communes du royaume »<sup>40</sup>. Le deuxième et le quatrième titre définissent, quant à eux, un nouveau système de concession. Sont alors établies trois classes de concessions. La première est appelée « perpétuelle ». Les parcelles accordées à ce titre le sont pour une période indéfinie. La seconde catégorie est la concession « trentenaire ». Comme l'indique son nom, cette dernière est limitée à trente ans. Cependant, elle peut être renouvelée sans limitation. Enfin, la dernière, intitulée « temporaire », ne peut dépasser une durée de quinze ans et n'est pas renouvelable.



Figure 6 Deux concessions perpétuelles. Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)

L'acquisition d'une concession est simplifiée par la suppression des lourdes démarches administratives<sup>41</sup>. Désormais, seul le versement d'une somme d'argent à la commune et aux bonnes œuvres permet d'obtenir une parcelle. Toutefois, la proportion des montants alloués à ces deux pôles de dépenses est modifiée. En effet l'article trois de l'ordonnance royale indique que :

<sup>38</sup> Art. 12, Titre 3, Décret impérial sur les sépultures du 23 prairial an XII. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65324964/f103.item.r=s%C3%A9pultures>

<sup>39</sup> BERTRAND Régis, « Rétablir des concessions et des tombeaux », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op. cit.*, p. 37.

<sup>40</sup> Art. 1, Titre 1, Ordonnance royale du 6 décembre 1843. URL : <https://books.openedition.org/pup/34070?lang=fr>

<sup>41</sup> BERTRAND Régis, « Rétablir des concessions et des tombeaux », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op. cit.*, p. 37.

*Aucune concession ne peut avoir lieu qu'au moyen du versement d'un capital, dont deux tiers au profit de la commune et un tiers au profit des pauvres ou des établissements de bienfaisance*<sup>42</sup>.

Le gouvernement délègue aux communes la charge de déterminer les dimensions des concessions ainsi que leurs tarifications. Ces dernières sont soumises à l'approbation préfectorale ou gouvernementale, dans le cas où la commune bénéficierait d'un revenu excédant les cent mille francs<sup>43</sup>. La réglementation autour des concessions funéraires est par la suite remaniée à plusieurs reprises au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

## b) Un changement de sensibilité face à la mort : le nouveau rôle de la sépulture

Selon l'historien et essayiste Philippe Ariès, durant le Moyen-Âge et la période moderne, la mort était une notion « apprivoisée »<sup>44</sup>, qui ne suscitait pas la crainte en elle-même. La « mort de soi »<sup>45</sup> était considérée comme prioritaire. Dans la lignée de la pensée chrétienne, il convenait de s'y préparer avec soin afin de s'assurer le salut de son âme. Toutefois, à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, se développe une nouvelle manière d'appréhender le décès. Au cours de cette période, émerge une « intolérance nouvelle à la séparation »<sup>46</sup>. La « mort de toi »<sup>47</sup>, c'est-à-dire la disparition de l'autre, devient un sujet de préoccupation plus important que celui de sa propre fin. Parmi les vivants apparaît alors un véritable *pathos* autour de la mort. Dans son ouvrage, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident : du Moyen-Age à nos jours*, Philippe Ariès présente le trépas d'un individu comme un moment où se déchaîne la douleur de ses proches : « l'émotion les agites, ils pleurent,

---

<sup>42</sup> Art. 3, Titre 2, Ordonnance royale du 6 décembre 1804. URL : <https://books.openedition.org/pup/34070?lang=fr>

<sup>43</sup> Art. 7, Titre 4, Ordonnance royale du 6 décembre 1804. URL: <https://books.openedition.org/pup/34070?lang=fr>

<sup>44</sup> ARIES Philippe, « La mort apprivoisée », in *Essais sur l'histoire de la mort en Occident : du Moyen-Age à nos jours*, éd. Points, "Points", 2014, p. 17-31.

<sup>45</sup> ARIES Philippe « La mort de soi », *op. cit.*, p.32- 45

<sup>46</sup> ARIES Philippe, *op. cit.*, p. 48.

<sup>47</sup> ARIES Philippe « La mort de toi », *op. cit.*, p. 46-60.

prient, gesticulent »<sup>48</sup>. Les vives émotions provoquées par un décès ne sont pas uniquement cantonnées à l'espace privé du foyer. Celles-ci sont exposées sur la place publique, si bien qu'au XIX<sup>e</sup> siècle « le deuil s'est déployé avec ostentation au-delà des usages »<sup>49</sup>.



Figure 7 SCHEFFER Ary, *La Mort de Géricault*, huile sur toile, vers 1824. Paris, musée de la Vie romantique. (Source : <https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr/musee-de-la-vie-romantique/oeuvres/la-mort-de-gericault>)

Cette sensibilité inédite envers la mort est à l'origine d'un nouveau culte des morts. Ce dernier se traduit, tout d'abord, par l'établissement de nouvelles pratiques funéraires qui subsistent encore au XXI<sup>e</sup> siècle. Sous l'Ancien Régime, le cortège qui accompagnait le défunt de sa demeure à l'église était, en partie, élaboré en amont par celui-ci. Cette organisation préalable pouvait être réalisée grâce à une adhésion à des confréries de piété ou professionnelles ainsi que par des dons au cours de sa vie ou par voie testamentaire. Au XIX<sup>e</sup> siècle, dans les villes, une nouvelle étape s'ajoute à la cérémonie funéraire, celle d'escorter le corps jusqu'à sa mise en terre. Celle-ci est exécutée par les parents et les proches. Lorsque le défunt était un personnage éminent, des admirateurs ainsi que des individus se faisant un devoir moral de présence viennent également assister à l'enterrement<sup>50</sup>. De ce fait, « l'inhumation devient le dernier rite de séparation d'avec les vivants et d'intégration du mort au monde des disparus »<sup>51</sup>.

<sup>48</sup> *Ibid.*

<sup>49</sup> *Ibid.* p. 52.

<sup>50</sup> BERTRAND Régis, « Des rapports nouveaux entre les vivants et les morts », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *Cimetière et tombeaux. Patrimoine funéraire*, Paris, Editions du patrimoine CMN, "Collection patrimoines en perspective", 2016, p. 60-62.

<sup>51</sup> BERTRAND Régis, « Des rapports nouveaux entre les vivants et les morts », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op. cit.* p. 60.



Figure 8 Les funérailles du général comte Maximilien Foy, député du Parti libéral, au cimetière du Père-Lachaise à Paris, gravure, 1825. Paris, BNF. (Source : [https://www.appl-lachaise.net/foy-maximilien-sebastien-comte-1775-1825/#photos\\_personnalite-2](https://www.appl-lachaise.net/foy-maximilien-sebastien-comte-1775-1825/#photos_personnalite-2))

Le rituel de la mise en terre s'accompagne de discours d'adieux prononcés par des membres de l'assistance. Ceux-ci interviennent après les dernières bénédictions et prières. Cette pratique, que nous pourrions penser réserver aux personnalités, se diffuse dans tous les milieux sociaux<sup>52</sup>. Apparaît, également au cours du siècle, le rite de la visite au tombeau qui est généralement associé à un dépôt de fleurs<sup>53</sup>. L'offrande de fleurs à un défunt est une coutume remontant à l'Antiquité. Selon Régis Bertrand, la pratique aurait été probablement reprise et diffusée pendant la période révolutionnaire à l'occasion des célébrations commémoratives et funèbres<sup>54</sup>. Ces nouveaux rituels se développent parallèlement aux intuitions religieuses, qui en dénoncent la nature « païenne »<sup>55</sup>. Ils prendraient leur origine dans le déclin du sentiment religieux et de la baisse de l'idée de retrouver l'être aimé dans la mort. Ils seraient aussi liés à une montée des manifestations d'affection. Ainsi, dans les grandes agglomérations, lors du jour des morts, une dissociation s'effectue entre la cérémonie religieuse et « le visite des tombeaux pour les fleurir (qui) tend à devenir individuelle et familiale »<sup>56</sup>.

---

<sup>52</sup> *Ibid.*

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> BERTRAND Régis, « Des fleurs pour les morts », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op. cit.* p. 65.

<sup>55</sup> *Ibid.*

<sup>56</sup> BERTRAND Régis, « Des rapports nouveaux entre les vivants et les morts », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op. cit.* p. 61.



Figure 9 Emile Friant, *La Toussaint*, huile sur toile, 1888, Nancy, musée de Beaux-Arts. (Source : <https://collections-mba.nancy.fr/fr/search-notice/detail/1399-la-toussai-86cc6>)

Au sein de ce nouveau rapport entre les morts et les vivants, la sépulture tient une place majeure puisqu'elle est désormais le « support du processus de deuil »<sup>57</sup>. Dans une société où la séparation est devenue insoutenable, la tombe se transforme en marqueur de la « présence-absence »<sup>58</sup> des disparus. Celle-ci contient le cadavre sans laisser voir sa nature périssable, donnant l'impression que le corps est intact. Ceci explique en grande partie la hausse croissante des demandes de concession<sup>59</sup>. Cette nouvelle vision de la sépulture représente un premier facteur permettant de comprendre la multiplication des monuments funéraires.

Conjointement à l'élaboration législative du nouveau cimetière et des nouvelles attitudes des vivants face à la mort, émerge le « culte des grands Hommes »<sup>60</sup>. Ce dernier apparaît au cours de XVIII<sup>e</sup> siècle. Il atteint son apogée puis décline au XIX<sup>e</sup> siècle. Celui-ci consiste à conférer à des personnages considérés comme des héros, ou ayant contribué à un

<sup>57</sup> *Ibid.*

<sup>58</sup> Michel Vovelle citer par Régis Bertrand dans « Des rapports nouveaux entre les vivants et les morts », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op. cit.* p. 62.

<sup>59</sup> Voir Parti I, 1), a)

<sup>60</sup> GAEHTGENS Thomas-W, WEDEKIND Gregor (dir.), *Le culte des grands homme, 1750-1850*, Paris, Editions de la Maion des sciences de l'homme, 2010, 558 p.

rayonnement national, un statut de modèle de vertu et de morale. Ce processus survient généralement au moment du décès de la personne. Cette dernière peut être une personnalité politique, un militaire, un artiste, un écrivain, etc.<sup>61</sup>. L'institutionnalisation du Panthéon à Paris, dans l'église de Sainte-Geneviève, par le décret du 4 avril 1791, est révélatrice de l'importance de cette mouvance. En effet, celui-ci remplit, encore de nos jours, la fonction de « nécropole nationale »<sup>62</sup>, où des personnes illustres sont élevées au rang de héros de la nation par l'autorité étatique. L'apparition de la notion d'hommage au début du XIX<sup>e</sup> siècle s'inscrit également dans cette logique. Selon Antoinette Le Normand-Romain, celle-ci « se manifeste dans la prise de conscience d'un devoir de reconnaissance public envers le défunt qui l'a mérité par ses actions »<sup>63</sup>. Le « culte des grands Hommes » se traduit par la multiplication de statues prenant la forme de véritables monuments dans l'espace public. Pour qualifier l'ampleur de ce phénomène sous la Troisième République, l'historien Maurice Agulhon inventa le terme de « statuomanie »<sup>64</sup>. En représentant les « grands Hommes » et leurs accomplissements, la statuaire remplit alors une double mission. Elle doit à la fois être « le témoignage de la reconnaissance publique »<sup>65</sup> mais aussi un support pédagogique devant inspirer ceux qui l'observent<sup>66</sup>. Dans le domaine du funéraire cette moralisation passe tout d'abord par la pratique de l'éloge funèbre. Par la suite, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le cimetière devient un lieu où les citoyens se rendent pour y apprendre « les valeurs collectives qui fondent la société issue de la Révolution »<sup>67</sup> par l'émotion. Par ailleurs, lorsque les concessions perpétuelles sont encore rares<sup>68</sup> « le tombeau devient la récompense du mérite, qu'il offre en exemple aux générations futures »<sup>69</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle une distinction est faite entre les monuments funéraires considérés comme privés et les monuments d'hommage public<sup>70</sup>. L'usage devient d'en ériger au minimum un de chaque catégorie à partir

<sup>61</sup> DUPART Annie, « Thomas W. Gaehtgens et Gregor Wedekind (dir.), Le culte des grands hommes 1750-1850 », *Annales historiques de la Révolution française*, n°363, 2011, p.191-194. URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/11973?lang=en>

<sup>62</sup> « Histoire du Panthéon », site internet du Panthéon de Paris.

URL : <https://www.paris-pantheon.fr/decouvrir/histoire-du-pantheon>

<sup>63</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, *Mémoire de marbre : la sculpture funéraire en France, 1804-1914*, Paris, Bibliothèque historique de la ville de Paris, 1997, p.60

<sup>64</sup> AGULHON Maurice, « La « statuomanie » et l'histoire », in *Pour une nouvelle anthropologie de l'art, Ethnologie française*, Presses Universitaires de France, « nouvelle série », T.8, n°2/3, 1978, p. 145-172.

LALOUETTE Jacqueline, *Un peuple de statues : la célébration sculptée des grands hommes (1804-2018)*, Paris, Mare et Martin, 2018, 550 p.

<sup>65</sup> DUJARDIN-BAUMETZ, *Discours prononcés de 1905 à 1911*, Paris, P. Dupont, 1913.

<sup>66</sup> AGULHON Maurice, *op. cit.*

<sup>67</sup> BERTRAND Régis, « Edification publique et moralisation de la société », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op. cit.*, p.52.

<sup>68</sup> Voir Partie I, 1), a).

<sup>69</sup> BERTRAND Régis, « Edification publique et moralisation de la société », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op. cit.*, p.52.

<sup>70</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, *op. cit.*, p.62

de la seconde moitié du siècle<sup>71</sup>. Chacun répond à une fonction qui lui est propre. La construction publique se doit d'exalter et de donner l'exemple alors que son homologue funèbre a pour vocation d'émouvoir, voire de devenir un lieu de pèlerinage<sup>72</sup>. Toutefois, la frontière entre les deux types de monuments s'avère poreuse. Certains tombeaux érigés reprennent tous les codes du monument public<sup>73</sup>. Parmi les très nombreux exemples, nous pouvons citer ici le cas de la sépulture du président de la République Casimir-Pierre Périer située à Paris, au centre du rond-point Est du cimetière du Père-Lachaise<sup>74</sup>. *A contrario*, des monuments publics peuvent avoir un rôle de « reliquaire », tel que celui du colonel Michel Combe, localisé à Feurs dans le département de la Loire, dont la base contient le cœur du miliaire<sup>75</sup>.

A partir du Second Empire, la mission pédagogique des monuments funéraires s'étiolo progressivement. Ainsi, comme l'indique Régis Bertrand :

*Le cimetière tend à devenir le panthéon des gens obscurs car ses inscriptions font pour la plupart référence à des morts qui n'ont guère été connus que de leur famille et d'un cercle de confrères et d'amis<sup>77</sup>.*

Un dernier élément, non-négligeable, reste à mentionner : la peur de l'oubli. Depuis toujours cette crainte anime l'Homme, comme en témoigne les cas de *damnatio memoriae*<sup>78</sup> dès la période antique. Cette punition, jugée comme la plus grave, consistait à effacer toute trace de l'existence du condamné. En d'autres termes, ce dernier était radié de l'Histoire<sup>79</sup>. A partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et tout au long du siècle suivant, cette angoisse resurgit fortement dans la société. Cette recrudescence résulte d'un détachement du dogme chrétien selon lequel seul Dieu posséderait la capacité de sauver les hommes du néant auquel ils sont tous destinés. Voir son existence tomber dans l'oubli après son décès est alors perçu comme une seconde mort, bien plus dramatique que la première<sup>80</sup>. Dans la poésie romantique, cette

---

<sup>71</sup> *Ibid.*

<sup>72</sup> BERTRAND Régis, « Edification publique et moralisation de la société », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op. cit.*, p.52.

<sup>73</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, *op. cit.*, p.63.

<sup>74</sup> Voir annexe 5

<sup>75</sup> Voir annexe 6

<sup>76</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, *op. cit.*, p.63.

<sup>77</sup> BERTRAND Régis, « Edification publique et moralisation de la société », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op. cit.*, p.53.

<sup>78</sup> PAILLER Jean-Marie, SABLAYRILLES Robert, « *Damnatio memoriae* une vraie perpétuité ? », in Pallas, *Les années Domitien*, 1994, pp.11-55. URL : [https://www.persee.fr/doc/palla\\_0031-0387\\_1994\\_num\\_40\\_1\\_1308](https://www.persee.fr/doc/palla_0031-0387_1994_num_40_1_1308)

<sup>79</sup> DANGER Charlie, « La pire condamnation de l'Histoire », Les revues du monde (YouTube ), 26/04/2017.

URL : [https://www.youtube.com/watch?v=ccOOSACODsk&ab\\_channel=LesRevueDuMonde](https://www.youtube.com/watch?v=ccOOSACODsk&ab_channel=LesRevueDuMonde)

<sup>80</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, « La survie de la mémoire », *op. cit.*, p.46-54.

pensée transparaît dans des œuvres telles que le recueil *Pensée des morts*, écrit par Alphonse de Lamartine en 1831, ou le poème de Victor Hugo, *Les Feuilles d'automne*, publié la même année<sup>81</sup>. Par conséquent, se développe l'idée d'une survivance du défunt grâce à la conservation et à la transmission de son souvenir par les vivants. Ce besoin de faire perdurer la mémoire se matérialise dans les cimetières par l'édification sur les sépultures, de personnalités ou d'inconnus, de monuments funéraires<sup>82</sup>. Il convient de rappeler ici que le terme de « monument » est étymologiquement lié au domaine du funéraire et de la mémoire. Emprunter au latin *monumentum*, lui-même issu du verbe *monere* qui signifie « faire se souvenir, faire penser », le monument désigne le « tombeau »<sup>83</sup> à la fin du X<sup>e</sup> siècle. Ce n'est que pendant le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle qu'il acquiert le sens d'« ouvrage d'architecture ou de sculpture qui transmet un souvenir à la postérité »<sup>84</sup>. Le monument renvoie également à « un édifice imposant par sa taille et remarquable par son intérêt historique ou esthétique, par sa valeur religieuse ou symbolique »<sup>85</sup>. De notre point de vue, le monument funéraire mêle ces différentes définitions à la manière d'une mise en abîme. Par son aspect, qui peut être artistique, architectural, imposant ou le tout à la fois, celui-ci attire le regard des usagers du cimetière qui peuvent s'arrêter pour l'admirer. Par le regard, la sépulture transmet à l'observateur le souvenir de celui ou de ceux, qui y reposent. Cette transmission est effective grâce aux épitaphes et aux images, dont la sculpture est le principal support. Le monument funéraire revêt donc une fonction narrative dont les textes et l'iconographie se doivent d'exposer l'image du défunt et/ou de rappeler ses actions notables<sup>86</sup>. Toutefois, la sépulture ne sert pas uniquement à perpétuer le souvenir d'un seul disparu. Celle-ci peut aussi, plus largement, évoquer une mémoire familiale. La tombe de concession, au XIX<sup>e</sup> siècle, peut être considérée comme une seconde demeure de famille, le lieu où tous ses membres pourront être réunis pour l'éternité<sup>87</sup>. Le modèle de sépulture le plus évocateur de cette tendance est celui de la chapelle<sup>88</sup>. En règle générale, au-dessus de l'entrée de cette construction dédiée à une dévotion privée, le nom de la famille à laquelle elle appartient ou de son fondateur est

<sup>81</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, *op. cit.*, p.46.

<sup>82</sup> *Ibid.* p.57.

<sup>83</sup> « Monument : étymologie et histoire », site internet du centre national de ressource textuelle et lexical. URL : <https://www.cnrtl.fr/etymologie/monument/0#:~:text=Empr.,marque%2C%20signe%20de%20reconnaissance%2%BB>.

<sup>84</sup> MONET, « Monument », p 371, cité par le site internet du centre national de ressource textuelle et lexical « Monument : étymologie et histoire ». URL :

<https://www.cnrtl.fr/etymologie/monument/0#:~:text=Empr.,marque%2C%20signe%20de%20reconnaissance%2%BB>.

<sup>85</sup> « Monument : lexicographie », site internet du centre national de ressource textuelle et lexical. URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/monument>

<sup>86</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, *op. cit.*, p.48

<sup>87</sup> BERTRAND Régis, « Des rapports nouveaux entre les vivants et les morts », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op. cit.* p. 61.

<sup>88</sup> Voir Partie 1, 1) c)

indiqué<sup>89</sup>. Enfin, le tombeau est également le témoin de l'affection, de la dévotion et de la piété des vivants envers leurs morts. En premier lieu, le fait même de faire édifier un monument pour un de ses proches est déjà révélateur. Cependant, au-delà de la glorification du défunt, dans de nombreux cas, la sépulture peut être l'outil permettant d'exprimer l'affection et la douleur des parents ou des proches. Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, la pratique « du mariage d'inclination, voire du mariage d'amour »<sup>90</sup> ainsi que le fait d'avoir des enfants véritablement désirés, se diffuse. La mort prématurée d'un époux ou d'un enfant est alors perçu comme un véritable déchirement. De ce fait, sur les monuments funéraires « l'inscription, voire le relief et la ronde-bosse traduisent l'expression de plus en plus forte des sentiments familiaux »<sup>91</sup>.



Figure 10 *Veuve et orpheline au cimetière*, gravure d'après John James Chalon, tiré de *Le Cimetière du Père-Lachaise*, édité par Charles Joseph Hullmandel, 1822. Collection particulière. (Source : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Chalon\\_-\\_The\\_Cemetery\\_of\\_Per](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Chalon_-_The_Cemetery_of_Per))

La sépulture du dragon Antoine de Guillaume Lagrange, localisée dans le cimetière parisien du Père-Lachaise, est un parfait exemple de ces mémoires plurielles. La partie avant

<sup>89</sup> Voir annexe 8

<sup>90</sup> BERTRAND Régis, « Des rapports nouveaux entre les vivants et les morts », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op. cit.* p. 61.

<sup>91</sup> BERTRAND Régis, « Edification publique et moralisation de la société », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op. cit.* p.52.

de la stèle montre à son sommet un portrait en bas-relief du défunt vêtu de son uniforme et coiffé de son casque. Au centre, une inscription évoque tout d'abord la douleur de la mère du soldat, puis présente une très courte biographie de ce dernier. L'épithèque est entourée d'un sabre et d'un fusil, eux aussi en bas-relief, symbolisant sa fonction militaire. En dessus du texte, une pleureuse<sup>92</sup> appuyée sur une urne funéraire est représentée. Celle-ci est une allégorie de la tristesse et du deuil. L'arrière de la stèle est entièrement couvert d'un texte relatant, sur un ton pathétique, la vie d'Antoine de Guillaume Lagrange, ; la prestigieuse lignée à laquelle il appartient ; ses hauts faits sur les champs de bataille ; les circonstances de sa mort ; ses derniers mots adressés à sa mère ; la douleur de cette dernière et sa plainte face au décès prématuré de son fils<sup>93</sup>.

Ainsi, pour reprendre les mots de l'historien Christian Chartel :

*Personnifier le lieu de sépulture devient une priorité. Le monument, qui était l'exception est désormais la règle. Miroir social, il se doit de refléter la notoriété, la richesse, la culture du défunt et de sa famille<sup>94</sup>.*

Toutefois, la monumentalisation des sépultures ne se limite pas seulement au territoire français. En effet, ce phénomène touche une grande partie du continent européen.

### c) Les caractéristiques des cimetières monumentaux français

Dans les deux précédentes parties, nous avons exposé les éléments ayant conduit à une monumentalisation des sépultures dans les cimetières au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Désormais, il convient de présenter la manière dont ces différents facteurs ont modelé le paysage funéraire français et quelles sont les caractéristiques des nécropoles de ce siècle.

Concernant les typologies de sépultures, certaines formes peuvent être observées de manière récurrente dans les espaces d'inhumations de cette période. Nous commencerons en mentionnant les dalles, aussi appelées « pierres couchées ». Ces dernières et leurs variantes

---

<sup>92</sup> Voir Parti I, 1),c)

<sup>93</sup> Voir annexe 7

<sup>94</sup> CHARLET Christian, Le Père-Lachaise. Au cœur du Paris des vivants et des morts, Gallimard, 2003. p. 55.

forment la catégorie des tombes que nous pourrions qualifier d'« horizontales». Il s'agit simplement de pierres couchées, permettant de signaler l'emplacement des sépultures. Sur celles-ci, nous retrouvons généralement des inscriptions permettant d'identifier le ou les défunts<sup>95</sup>. Au Moyen Âge, celles-ci étaient placées au sol des églises<sup>96</sup>. Par leurs formes simples et leurs coûts peu élevés, les dalles sont des éléments omniprésents des espaces d'inhumations. Elles peuvent être directement posées à même la terre ou bien surélevées<sup>97</sup>.



Figure 11 Exemple de dalle funéraire. Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)

Parallèlement à la typologie « horizontale » nous retrouvons une seconde catégorie, celle des « pierres debout », positionnées à la verticale. Cette dernière comprend les stèles, les cippes<sup>98</sup>, les obélisques<sup>99</sup> et les pyramides<sup>100</sup>, tous d'inspiration antique. Parmi ces derniers, les stèles représentent également une des formes de sépultures les plus courantes dans les nécropoles du XIX<sup>e</sup> siècle. Elles peuvent avoir plusieurs types de couronnement tels qu'un arc en plein cintre, une accolade, un arc brisé, en acrotère, etc<sup>101</sup>. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, celles-ci se monumentalisent jusqu'à devenir de véritables édifices. Dans certains cas, elles sont dotées d'un avancement qui leur donne des allures de *loggias*<sup>102</sup>. Le cippe, quant à lui, est une « petite colonne sans chapiteaux ou tronquée, sur laquelle on gravait quelquefois des

<sup>95</sup> GOURD Guénola, « Typologie des tombeaux : formes récurrentes et variations » in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op.cit.*, p.222 -227.

<sup>96</sup> BERTRAND Régis, « Avant la gestion communale, les cimetières d'Ancien Régime », in INVENTAIRE GÉNÉRAL, *op.cit.*

<sup>97</sup> GOURD Guénola, « Typologie des tombeaux : formes récurrentes et variations » in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op.cit.*

<sup>98</sup> Voir annexe 9

<sup>99</sup> Voir annexe 36

<sup>100</sup> Voir annexe 10

<sup>101</sup> Voir annexe 11

<sup>102</sup> Voir annexe 12

inscriptions et qui servait de borne, de stèle funéraire, de mémorial »<sup>103</sup>. Contrairement à la stèle qui est plate, celui-ci est en volume. Il offre donc plus d'espace pour les inscriptions et les décors. Les obélisques et les pyramides connaissent aussi des évolutions. L'ensemble de ces tombeaux deviennent de plus en plus hauts au fil du siècle jusqu'à atteindre leur apogée au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Durant cette période, l'habitude est prise de faire reposer ces édifices sur un piédestal. Celui-ci renforce l'impression de monumentalité de ces sépultures et permet d'y faire figurer davantage d'ornements et/ou d'inscriptions<sup>104</sup>.

Dans les cimetières, se multiplient également les coffres<sup>105</sup>. Aussi nommés sarcophages, ces monuments s'inspirent des tombeaux romains. Au milieu du siècle, dans la lignée du courant romantique, ils peuvent prendre une forme proche des châsses reliquaires. Les coffres peuvent parfois être placés sur une estrade de pierre semblable à un catafalque<sup>106</sup>. Il s'agit d'une « estrade décorative élevée pour recevoir le cercueil, réel ou simulé, d'un mort à qui l'on rend des honneurs »<sup>107</sup>.

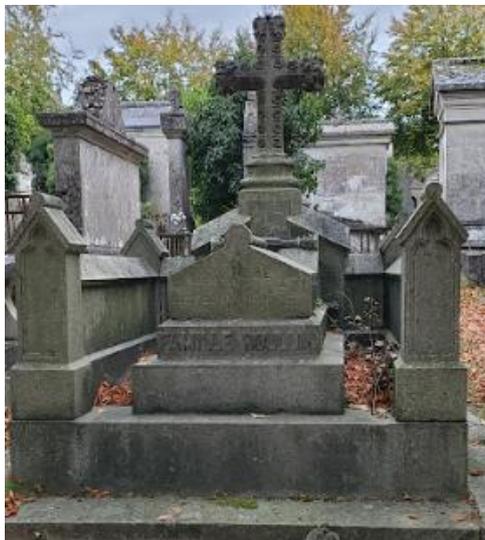


Figure 12 Exemple de sépulture catafalque, Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)

Enfin, la dernière typologie la plus répandue dans les nécropoles est celle des oratoires, plus communément appelés chapelles<sup>108</sup>. Comme leur nom l'indique, ces édifices

---

<sup>103</sup> « Cippe », site internet du Centre National de Ressource Textuelle et Lexical. URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/cippe>

<sup>104</sup> GOURD Guénola, « Typologie des tombeaux : formes récurrentes et variations » in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op.cit.*, p.222 -227.

<sup>105</sup> Voir annexe 31

<sup>106</sup> GOURD Guénola, « Typologie des tombeaux : formes récurrentes et variations » in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op.cit.*, p.222 -227.

<sup>107</sup> « Catafalque », site internet du dictionnaire *Larousse*.

URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/catafalque/13707>

<sup>108</sup> Voir annexe 8

funéraires sont semblables à des lieux de culte chrétiens. Ils sont clos par des murs et couverts d'un toit. En règle générale, ils sont fermés par une porte et comportent au moins une baie où peut être installé un vitrail. L'espace intérieur des chapelles est réservé à un usage privé où les membres de la famille viennent se recueillir en toute intimité. A cet effet, la présence de mobilier de dévotion, tels que des petits autels ou des chaises de prière, est assez fréquent dans ces bâtisses<sup>109</sup>.

Bien qu'elles puissent être catégorisées, les formes et les types de sépultures peuvent être assemblées entre elles, formant ainsi diverses combinaisons. Parmi celles-ci les plus récurrentes sont les dalles ou les sarcophages reposant contre une stèle ou un cippe<sup>110</sup>.

Afin de transmettre la mémoire<sup>111</sup>, les sépultures sont dans de très nombreux cas le réceptacle d'images, dont la sculpture est le principal support. Celles-ci peuvent être classées en deux familles<sup>112</sup>. Traitons en premier lieu des représentations de défunts. En effet, le souvenir des disparus passe en grande partie par leur apparence physique. Celles-ci permettent aux observateurs des sépultures de « mettre des visages » sur les inscriptions qui y figurent. Dans les cimetières, les défunts peuvent être représentés sous quatre formes principales qui comportent toutes des variations. La première, et la plus courante, est le portrait. Celui-ci fut employé dans le contexte funéraire dès l'antiquité comme peuvent en témoigner les célèbres portraits du Fayoum ainsi que ceux retrouvés à Palmyre<sup>113</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les portraits sont généralement réalisés en bas-relief ou en haut-relief et sont insérés dans un médaillon<sup>114 115</sup>. La majorité d'entre eux présentent les visages des défunts de profil. Ceux-ci sont considérés comme appartenant plutôt au style néo-classique. Il existe également des portraits d'influence romantique montrant des visages de face ou de trois quart<sup>116</sup>. L'omniprésence de cette forme de représentation dans les nécropoles s'explique par leur faible coût de réalisation<sup>117</sup>. La seconde manière de figurer les disparus est le buste. Tout comme le portrait, il ne montre que le visage du mort. Cependant, contrairement à ce dernier, celui-ci en ronde-bosse<sup>118</sup>.

---

<sup>109</sup> GOURD Guénola, « Typologie des tombeaux : formes récurrentes et variations » in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *op.cit.*, p.222 -227.

<sup>110</sup> Voir annexe 13

<sup>111</sup> Voir Partie I, 1), b).

<sup>112</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, « Thèmes et motifs : la mort, la vie », in *Mémoire de marbre. op. cit.*, p. 134-338.

<sup>113</sup> Voir annexe 14

<sup>114</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, « Thèmes et motifs : la mort, la vie », in *Mémoire de marbre. op. cit.*, p. 236.

<sup>115</sup> Voir annexe 44

<sup>116</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, « Thèmes et motifs : la mort, la vie », in *Mémoire de marbre. op. cit.*, p. 248.

<sup>117</sup> *Ibid.*, p.249.

<sup>118</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, « Thèmes et motifs : la mort, la vie », in *Mémoire de marbre. op. cit.*, p. 237.



Figure 13 Cénotaphe d'Emile Zola. Paris, cimetière de Montmartre. (Source : [https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Zola\\_grave\\_on\\_cimetiere\\_de\\_montmartre\\_paris\\_02.JPG](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Zola_grave_on_cimetiere_de_montmartre_paris_02.JPG))

Dès le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle apparaît un troisième type de représentation : le personnage de plain-pied<sup>119</sup>. Les défunts sont majoritairement montrés en tenue du quotidien ou en « uniforme », à savoir en vêtements qui renvoient leur fonction<sup>120</sup>. Dans les espaces d'inhumation, les représentations dites « à l'antique », c'est-à-dire avec un corps idéalisé dénudé, font figure d'exception<sup>121</sup>. Parmi ces statues, certaines montrent les disparus en action. Dans ce cas, la manière de figurer les défunts diffère selon leur genre<sup>122</sup>. Les femmes sont davantage représentées de cette façon<sup>123</sup>. Elles sont en règle générale montrées en prière ou en train d'effectuer la charité. *A contrario*, les hommes sont caractérisés par leur vêtements et/ou par leur posture qui renvoient à leur profession<sup>124</sup>. A titre d'exemple, nous pouvons mentionner le cénotaphe de Victor Schoelcher réalisé par le sculpteur Fromager en 1840. Située au cimetière du Père-Lachaise, la stèle du monument figure en haut-relief le défunt à gauche, vêtu d'un habit élégant. A côté de lui, à droite, se trouve un ouvrier. Ce dernier symbolise la manufacture de porcelaine dont le disparu était propriétaire.

---

<sup>119</sup> *Ibid*, p.258.

<sup>120</sup> *Ibid*, p.259.

<sup>121</sup> *Ibid*.

<sup>122</sup> *Ibid*, p.262.

<sup>123</sup> *Ibid*, p.259.

<sup>124</sup> *Ibid*, p.262.



Figure 14 FROMAGER, cénotaphe de Victor Schelcher, bronze, 1840. Paris, cimetière du Père-Lachaise. (Source : [https://www.tombes-sepultures.com/crbst\\_1810.html](https://www.tombes-sepultures.com/crbst_1810.html))

Vers la fin du siècle apparaissent les représentations de défunts en position assise. Ceux-ci tiennent généralement dans leur main un objet renvoyant à leurs activités<sup>125</sup>. Selon Antoine Le Normand-Romain, il s'agit d'une forme de portait « plus familier »<sup>126</sup>. Pour terminer, la quatrième manière de représenter le défunt est le gisant. Dans l'histoire de l'art funéraire ce type de statuaire fut le plus employé entre le XI<sup>e</sup> siècle et la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>127</sup>. Celui-ci resurgit de façon significative au XIX<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion du mouvement romantique<sup>128</sup>. Dans les espaces funéraires, il apparaît à partir du milieu des années 1840 et se multiplie fortement durant la seconde moitié du siècle<sup>129</sup>. Dans un souci d'occulter l'idée de la mort les défunts sont majoritairement représentés comme assoupis<sup>130</sup>. A l'inverse, dans le cadre de décès tragiques et/ou violents, nous observons une volonté de relater la mort de l'individu de la manière de plus réaliste possible. Cette monstration « crue » de la mort a pour but de souligner l'injustice et la brutalité de celle-ci<sup>131</sup>. Comme pour les sculptures de plain-pied, les défunts représentés sous la forme de gisants sont vêtus d'habits de la vie courante ou de vêtements les caractérisant. Ceux-ci se distinguent du transi où les disparus sont montrés nus recouverts d'un linceul<sup>132</sup>. Originellement, à la Renaissance, les

<sup>125</sup> Voir photo de Zénobe Gramme.

<sup>126</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, « Thèmes et motifs : la mort, la vie », in *Mémoire de marbre. op. cit.*, p. 264.

<sup>127</sup> Voir annexe 15

<sup>128</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, « Thèmes et motifs : la mort, la vie », in *Mémoire de marbre. op. cit.*, p. 183-184.

<sup>129</sup> *Ibid.* p. 204.

<sup>130</sup> *Ibid.*

<sup>131</sup> *Ibid.* p. 227-230

<sup>132</sup> Voir annexe 16

transis étaient des sculptures représentant des cadavres en décomposition<sup>133</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la mort étant devenue une notion insupportable pour les vivants, ce type des statuaires est fortement adoucie. Il est à noter que ces représentations réalistes des cadavres demeurent très exceptionnelles<sup>134</sup>. Dans les cimetières, nous pouvons observer des variantes du gisant. Parmi elles se trouvent « des statues demi-assises demi-couchées »<sup>135</sup> ; une sorte de conciliation entre le gisant et la figuration en action<sup>136</sup>. L'existence de ce type de statue est attestée dès l'époque étrusque et a été observée à toutes les époques. Dans l'art funéraire du XIX<sup>e</sup> siècle, montrer le défunt dans cette position renvoie à l'idée de la résurrection des corps<sup>137</sup>. Une autre catégorie de statuaire peut être associée à celle du gisant : celle représentant un couple couché<sup>138</sup>. Cette figuration explicite de la « tendresse conjugale »<sup>139</sup> montre des époux en position allongée, parfois enlacés, sur ce qui pourrait être à la fois le lit conjugal et le lit de mort. Ce type de statue témoigne d'un détachement de la perception de la mort comme étant une séparation<sup>140</sup>.

Dans les circonstances où il existe un portrait du défunt réalisé de son vivant, celui-ci est utilisé pour la réalisation de sa représentation sur le monument funéraire. Par exemple, si l'on dispose d'un buste du disparu antérieur au décès, ce dernier (ou une copie) est placé sur sa sépulture. Cette manière de procéder permet de garantir la fidélité du portrait<sup>141</sup>. Cependant, la majorité des représentations sont réalisées *post-mortem*. Dans ces cas, les artistes s'appuient sur des dessins effectués sur le lit de mort ou sur des masques funéraires<sup>142</sup>. L'invention et le développement de la photographie au cours de la période facilite grandement le travail des artistes dans ce domaine<sup>143</sup>. De nouveau dans une volonté de faire disparaître toutes traces de la mort, les défunts sont majoritairement montrés avec des traits apaisés, en paix<sup>144</sup>.

---

<sup>133</sup> Voir annexe 17

<sup>134</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, « Thèmes et motifs : la mort, la vie », in *Mémoire de marbre. op. cit.*, p. 207.

<sup>135</sup> *Ibid.* p. 224

<sup>136</sup> Voir annexe 18

<sup>137</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, « Thèmes et motifs : la mort, la vie », in *Mémoire de marbre. op. cit.*, p. 224.

<sup>138</sup> Voir annexe 19

<sup>139</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, « Thèmes et motifs : la mort, la vie », in *Mémoire de marbre. op. cit.*, p.180.

<sup>140</sup> *Ibid.*

<sup>141</sup> *Ibid.*, p.237

<sup>142</sup> *Ibid.*, p.240

Musée d'Orsay, *Le dernier portrait*, cat. exp (Paris, musée d'Orsay, 4 mars 2022-26 mai 2002), Paris, Réunion des musées nationaux, 2002, 220 p.

<sup>143</sup> *Ibid.*, p.247

<sup>144</sup> *Ibid.*, p.240-242.

La seconde typologie de représentations est celle des allégories. Ces dernières sont employées dans l'art funéraire depuis la Renaissance<sup>145</sup>. Elles peuvent prendre la forme d'un être ou d'un objet renvoyant à des notions abstraites telles qu'une vertu, un acte remarquable de la profession ou un trait de personnalité du défunt<sup>146</sup>. Jusqu'au dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, celles-ci sont représentées en bas-relief. A partir du Second Empire, les figures en relief disparaissent au profit de la ronde-bosse<sup>147</sup>. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, apparaissent les allégories suggérant l'activité pratiquée par le disparu. Le siècle suivant, elles sont les plus courantes dans les cimetières<sup>148</sup>. À l'alentour de 1830, les sculpteurs néo-classiques fixent un schéma type de ces représentations. Se caractérisant par leur visage sévère, ces allégories, qui peuvent être apparentées dans certains cas à des muses, symbolisant la musique, la science, la tragédie, la victoire et la poésie. Elles sont généralement représentées en train de couronner des bustes<sup>149</sup>, inscrivant des noms sur des fûts de canons ou pleurant contre une urne<sup>150</sup>. Nous retrouvons ces thèmes chez les artistes du courant romantique. Toutefois, dans ces réalisations, nous remarquons une accentuation de la douleur dans l'expression des allégories<sup>151</sup>. Les deux mouvements artistiques se distinguent par le message qu'ils souhaitent délivrer au travers de leurs œuvres : « Les artistes néo-classiques insistent sur les actes, les romantiques sur les sentiments »<sup>152</sup>. Les représentations des arts décroissent à partir des années 1880 ; ce sont désormais les allégories morales qui sont favorisées<sup>153</sup>. Outre les êtres, les objets tiennent une place prédominante dans les nécropoles. Ceux-ci, à la manière d'une « litote iconographique » représentent un aspect de la vie du défunt<sup>154</sup>. Pour les sépultures d'enfants morts en bas âge, par exemple, nous retrouvons régulièrement des figures de berceaux, de jouets, des hochets, etc<sup>155</sup>. Lorsque la carrière du mort est mise en avant, des objets caractéristiques de sa profession sont montrés<sup>156</sup> tels que des palettes pour les peintres, des caducées pour les médecins ou des feuilles et des plumes pour les écrivains<sup>157</sup>. Leur

---

<sup>145</sup> Voir annexe 20

<sup>146</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, « Thèmes et motifs : la mort, la vie », in *Mémoire de marbre. op. cit.*, p.268.

<sup>147</sup> *Ibid.*, p.282

<sup>148</sup> *Ibid.*, p.278

<sup>149</sup> Voir annexe 46

<sup>150</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, « Thèmes et motifs : la mort, la vie », in *Mémoire de marbre. op. cit.*, p.282.

<sup>151</sup> *Ibid.*, p.284

<sup>152</sup> *Ibid.*, p.286

<sup>153</sup> *Ibid.*, p.290-291

<sup>154</sup> *Ibid.*, p.296.

<sup>155</sup> *Ibid.*

<sup>156</sup> *Ibid.*

<sup>157</sup> Voir annexe 54

réalisation étant moins coûteuse, ces figures sont majoritairement en relief ou gravées<sup>158</sup>. L'usage d'objets dans l'art funéraire subsiste jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle<sup>159</sup>.

Nous avons également pu remarquer que les allégories pouvaient être utilisées pour montrer les sentiments des vivants face à la mort de leur proche. La douleur est la plus exprimée sur les sépultures. Celle-ci est incarnée par la figure de la pleureuse<sup>160</sup>. Ce genre de sculptures, déjà présentes dans l'antiquité, s'inscrit dans le courant néo-classique<sup>161</sup>. Traditionnellement ces statues montrent des femmes assises portant un voile sur la tête, les mains dissimulant leur visage. Au cours de la période émergent de nombreuses variantes ; seul le genre féminin de la figure demeure inchangé<sup>162</sup>. Elle matérialise la douleur des proches mais aussi, dans certaines circonstances, « celle de l'art qu'il (le défunt) a pratiqué »<sup>163</sup>. Citons ici la pleureuse placée sur la sépulture de Frédéric Chopin au cimetière du Père-Lachaise. Celle-ci représente la *Musique* pleurant l'artiste.



Figure 15 CLESINGER Auguste, Tombe de Frédéric Chopin, marbre, 1850. Paris, cimetière du Père-Lachaise. (Source : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/6/64/Chopin\\_Grave\\_Grab\\_Pere\\_Lachaise.JPG](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/6/64/Chopin_Grave_Grab_Pere_Lachaise.JPG))

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les pleureuses sont en relief et de petite dimension. La première de ces figures de grande dimension et en ronde-bosse est celle ornant la sépulture de

<sup>158</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, « Thèmes et motifs : la mort, la vie », in *Mémoire de marbre. op. cit.*, p.300.

<sup>159</sup> *Ibid.*, p.298.

<sup>160</sup> Voir annexe 46

<sup>161</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, « Thèmes et motifs : la mort, la vie », in *Mémoire de marbre. op. cit.*, p.151.

<sup>162</sup> *Ibid.*

<sup>163</sup> *Ibid.* p. 144

Pierre Garreau<sup>164</sup> réalisé par François Milhomme en 1815<sup>165</sup>. La majorité de ces sculptures ont été réalisées durant la seconde moitié du siècle<sup>166</sup>. Ces personnifications de la douleur peuvent généralement être observées sur les tombeaux d'enfants ou d'époux. Occasionnellement les pleureuses peuvent prendre les traits de la femme ou de la fille du défunt<sup>167</sup>. Sur les chapelles et certains monuments funéraires, elles servent d'éléments décoratifs<sup>168</sup>, parfois d'une manière qui pourrait nous évoquer celle des cariatides<sup>169</sup>.

Au sein des cimetières monumentaux bon nombre de tombeaux sont ornés de symboles relatifs à la mort. Ceux-ci sont multiples. Parmi les plus récurrents, nous retrouvons les flambeaux retournés<sup>170</sup>. Ils représentent l'âme figurée par la flamme qui quitte le corps incarné par le flambeau. La mort est ici suggérée par la position de l'objet. Disposée ainsi, la flamme va inéluctablement s'éteindre par manque d'oxygène<sup>171</sup>. La lampe à huile<sup>172</sup> est porteuse d'un message assez similaire. Elle est également perçue comme un outil permettant de guider l'âme du défunt dans l'obscurité de la mort<sup>173</sup>. L'étoile<sup>174</sup> étant une source de lumière dans le ciel nocturne, la même signification que celle de la lampe lui est conférée. La colonne brisée<sup>175</sup>, quant à elle, désigne l'interruption brutale de la vie<sup>176</sup>. La couronne de fleur<sup>177</sup>, est, elle aussi, un motif très fréquent. Couramment tressée avec un ruban, elle renvoie à l'élection du disparu pour le paradis. Sa forme circulaire peut également être considérée comme le signe de l'immortalité. Une interprétation supplémentaire peut y être associée selon la plante utilisée pour la composer. Ces végétaux peuvent être : la rose pour suggérer l'amour, le laurier ou la branche de chêne pour signifier la gloire ; la pensée renvoyant au souvenir, le lierre pour évoquer l'attachement ; etc<sup>178</sup>. Inspirée de l'Antiquité romaine, l'urne funéraire<sup>179</sup>, fait référence au récipient utilisé à cette époque afin de disposer les cendres du

---

<sup>164</sup> Voir annexe 21

<sup>165</sup> LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, « Thèmes et motifs : la mort, la vie », in *Mémoire de marbre. op. cit.*, p.144.

<sup>166</sup> *Ibid.* p. 151.

<sup>167</sup> *Ibid.* p. 146.

<sup>168</sup> *Ibid.* p. 151.

<sup>169</sup> Voir annexe 22

<sup>170</sup> Voir annexe 48

<sup>171</sup> « La symbolique funéraire », site internet de l'association " Saint-Roch ! Vous avez dit cimetière ?"

URL : <https://www.saintrochgrenoble.fr/la-symbolique-funeraire/>

<sup>172</sup> Voir annexe 50

<sup>173</sup> « La symbolique funéraire », site internet de l'association " Saint-Roch ! Vous avez dit cimetière ?"

URL : <https://www.saintrochgrenoble.fr/la-symbolique-funeraire/>

<sup>174</sup> Voir annexe 23

<sup>175</sup> Voir annexe 49

<sup>176</sup> « Cimetière de Montluc-Glossaire de l'art funéraire », site internet du printemps des cimetières.

URL : [https://printempsdescimetieres.org/wp-content/uploads/2020/07/FAIT-glossaire\\_art\\_funeraire.pdf](https://printempsdescimetieres.org/wp-content/uploads/2020/07/FAIT-glossaire_art_funeraire.pdf)

<sup>177</sup> Voir annexe 24

<sup>178</sup> « Cimetière de Montluc-Glossaire de l'art funéraire », site internet du printemps des cimetières.

URL : [https://printempsdescimetieres.org/wp-content/uploads/2020/07/FAIT-glossaire\\_art\\_funeraire.pdf](https://printempsdescimetieres.org/wp-content/uploads/2020/07/FAIT-glossaire_art_funeraire.pdf)

<sup>179</sup> Voir annexe 48

défunt après sa crémation. Au XIX<sup>e</sup> siècle elle symbolise l'unité du corps et de l'âme. Lorsque que l'urne est recouverte d'un voile, celui-ci suggère le deuil. La mort étant intrinsèquement liée à la finitude humaine et donc au temps, nous pouvons observer dans les nécropoles de nombreux sabliers<sup>180</sup>. Ces derniers représentent l'inexorabilité du temps mais aussi, par sa nature réversible, l'idée de la résurrection. Quand celui-ci est accompagné d'ailes d'ange ou de colombe, tous deux perçus comme des messagers de Dieu, le sablier symbolise l'élévation de l'âme au ciel. *A contrario*, il peut aussi être représenté avec des ailes de chauve-souris. Cet animal nocturne étant associé à la mort, nous pouvons alors penser que le message porté par le sablier est bien plus funeste<sup>181</sup>. Les oiseaux de nuit<sup>182</sup> ont, eux aussi, une place de choix dans les cimetières. La chouette, symbole traditionnel de la déesse grecque de la sagesse et de la clairvoyance, Athéna, orne généralement les tombes des libres penseurs. Le hibou, avec laquelle il peut être confondu, est perçu de manière plus sombre. A l'époque romaine, son cri était vu comme un présage de mort. On prêtait à ce volatile une connotation occulte ainsi que la faculté de voir les défunts dans l'au-delà. Enfin, il était apparenté à l'obscurité, à la mélancolie, à la tristesse et au retrait solitaire<sup>183</sup>. Les symboles relatifs à l'idée d'un amour plus fort que la mort sont également courants. Ils peuvent prendre une forme simple telle que des anneaux ou des cœurs entrelacés ou être figurés par des mains jointes. Dans le cas de ces dernières, chacune des mains porte des caractéristiques genrées marquées. L'un des exemples les plus connus de mains jointes se trouve dans l'ancien cimetière de Ruremonde aux Pays-Bas. Il s'agit des sépultures de Jacob van Gorkum et de Josephina van Aefferden décédés respectivement en 1880 et 1888<sup>184</sup>. Ces époux appartenant à des confessions chrétiennes différentes ne purent être inhumés ensemble. Afin de les réunir leurs sépultures furent placées de part et d'autre du mur séparant les cimetières confessionnels. Pour symboliser leur amour, des mains émergent de l'arrière de leurs stèles pour se rejoindre au-dessus de la muraille<sup>185</sup>.

---

<sup>180</sup> Voir annexe 50

<sup>181</sup> « La symbolique funéraire », site internet de l'association « Saint-Roch ! Vous avez dit cimetière ? »

URL : <https://www.saintrochgrenoble.fr/la-symbolique-funeraire/>

<sup>182</sup> Voir annexe 25

<sup>183</sup> « La symbolique funéraire », site internet de l'association « Saint-Roch ! Vous avez dit cimetière ? »

URL : <https://www.saintrochgrenoble.fr/la-symbolique-funeraire/>

<sup>184</sup> PINARD LEGRY Agnès, « « La tombe aux mains » : des époux liés pour l'éternité », site internet de Aleteia, 15/01/2018. URL : <https://fr.aleteia.org/2018/01/15/la-tombe-aux-mains-des-epoux-lies-pour-leternite/>

<sup>185</sup> Voir annexe 26

Au cours de cette démonstration nous nous sommes intéressés aux facteurs politiques à l'origine des cimetières contemporains ainsi qu'aux nouvelles attitudes envers la mort ayant émergé au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ensemble de ces éléments ont engendré une monumentalisation des sépultures. Ces dernières peuvent revêtir diverses formes architecturales et être ornées par différents éléments sculptés répondant à certains standards. Les multiples inscriptions et images dont les tombeaux sont les supports font du cimetière un véritable reflet de la société. En effet, nous y retrouvons la volonté de conserver la mémoire des défunts, la glorification de ceux s'étant illustrés par des faits remarquables ainsi que l'expression de la douleur du deuil. Les sépultures sont également des témoignages des goûts artistiques de la période, notamment de la prédominance du courant néo-classique et du néo-gothique s'inscrivant dans la mouvance du romantisme.

## 2) Le « Père-Lachaise » rouennais : Le cimetière monumental de Rouen

Cette nouvelle typologie de nécropole, qui apparaît tout d'abord à Paris, gagne rapidement les autres grandes agglomérations françaises telle que Rennes, Grenoble, Bordeaux, etc. Parmi ces dernières, la ville de Rouen ne fait exception.

### a) Une nouvelle nécropole pour l'élite urbaine

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, les théories néo-hippocratiques et aéristes<sup>1</sup> gagnent les cercles savants, aboutissant à une nouvelle réglementation sur les lieux d'inhumations<sup>2</sup>. Dans la ville de Rouen, située en Normandie, ces dernières rencontrent une certaine résistance. En effet, la déclaration royale du 17 mars 1776<sup>3</sup>, est enregistrée deux ans plus tard, par le Parlement de Normandie. Cependant, face à l'inaction des paroisses, l'autorité locale se voit dans l'obligation de promulguer, en 1780, un arrêt ordonnant les transferts des cimetières hors de l'agglomération. Cette mesure n'eut pas l'effet escompté<sup>4</sup>. En réponse à cela, le Parlement de Normandie décide la création de cinq nouveaux espaces funéraires catholiques afin de remplacer les aîtres paroissiaux<sup>5</sup> et les enclos des églises<sup>6</sup> situés au sein de l'agglomération. Ceux-ci sont : Le cimetière Beauvoisine, localisé dans le faubourg de Bouvreuil, au Nord de l'ancienne délimitation du mur d'enceinte ; le cimetière du Mont-Gargan, situé à l'Est ; le cimetière de la Jatte, aussi appelé Saint-Hilaire, se trouvant derrière le Boulingrin, au Nord ; le cimetière Saint Gervais accolé à l'église du faubourg Cauchoise et le cimetière de Saint-Sever, dans le faubourg de la rive gauche, au sud<sup>7</sup>. A l'intérieur de la ville, seul le cimetière Saint-Maur, au Nord-Ouest est conservé pour l'hôtel-Dieu<sup>8</sup>. En 1786, un petit cimetière juif

---

<sup>1</sup> Voir parti I, 1), a)

<sup>2</sup> Voir parti I, 1), a)

<sup>3</sup> Voir parti I, 1), a)

<sup>4</sup> LASSERE Madeleine « La terre des morts : Rouen et ses cimetières au XIX<sup>e</sup> siècle » in, *Annales de Normandie*, 43<sup>e</sup> année, n°3, 1993, p.171. URL : [https://www.persee.fr/docAsPDF/annor\\_0003-4134\\_1993\\_num\\_43\\_3\\_2164.pdf](https://www.persee.fr/docAsPDF/annor_0003-4134_1993_num_43_3_2164.pdf)

<sup>5</sup> CHALINE Jean-Pierre, « L'art funéraire, expression d'une société ? L'exemple du cimetière monumental de Rouen » in, *Hors-série des Annales de Normandie. Recueil d'études offert en hommage au doyen Michel de Boüard.*, Vol. I., 1982, p. 130.

URL : [https://www.persee.fr/docAsPDF/annor\\_0000-0003\\_1982\\_hos\\_1\\_1\\_4166.pdf](https://www.persee.fr/docAsPDF/annor_0000-0003_1982_hos_1_1_4166.pdf)

<sup>6</sup> LASSERE Madeleine « La terre des morts : Rouen et ses cimetières au XIX<sup>e</sup> siècle, *op. cit.*

<sup>7</sup> *Ibid.* p. 171-172.

<sup>8</sup> *Ibid.* p. 172.

est installé non loin de celui du Mont-Gargan. La même année, un espace d'inhumation protestant est créé dans la rue du Champ des oiseaux<sup>9</sup>. Ces nouvelles nécropoles restent, cependant, de dimensions restreintes et réservées à des inhumations temporaires<sup>11</sup>. Durant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début sur siècle suivant, la situation des cimetières rouennais ne connaît aucun changement. A partir de 1804, les règles concernant les enterrements sont modifiées afin de s'aligner avec celles du décret impérial du 23 prairial an XII<sup>12</sup><sup>13</sup>. Ainsi, « des concessions de terrains sont même possibles pour l'érection de monuments durables »<sup>14</sup>. Toutefois, l'étroitesse des terrains funéraires de la ville ne le permettent pas véritablement.

En 1823, la municipalité de Rouen, à l'instigation du maire, le marquis de Martainville, projette l'établissement d'un nouveau cimetière<sup>15</sup>. Ce dernier est destiné à être de nature « monumental », « un "Père-Lachaise" local »<sup>16</sup>. Comme l'indique ce « qualificatif », cette décision a été fortement influencée par l'important succès que connaît alors la nécropole parisienne<sup>17</sup><sup>18</sup>. Elle répond également à une volonté de plus en plus importante des Rouennais de pouvoir accéder à la concession funéraire<sup>19</sup>. Néanmoins, l'objectif premier de l'autorité municipale est économique. Celle-ci espère pouvoir percevoir des recettes fructueuses issues des contreparties financières dues à la ville en échange des concessions<sup>20</sup>. Le terrain choisi pour la création de ce nouvel espace d'inhumation se situe sur la côte des Sapins, au Nord-Est de la ville<sup>21</sup>. D'une surface de cinq hectares, l'emplacement est idéal puisque celui-ci est alors occupé par des pâturages communaux en état de quasi-abandon<sup>22</sup>. De plus, par son élévation et son orientation vers le Nord, l'endroit répond tout à fait aux recommandations du décret du 23 prairial an XII<sup>23</sup>. L'installation du cimetière est approuvée par ordonnance royale l'année suivante. Des travaux d'aménagement sont réalisés jusqu'en

<sup>9</sup> Voir annexe 27

<sup>10</sup> LASSERE Madeleine « La terre des morts : Rouen et ses cimetières au XIX<sup>e</sup> siècle, *op. cit.* p. 172.

<sup>11</sup> CHALINE Jean-Pierre, « L'art funéraire, expression d'une société ? L'exemple du cimetière monumental de Rouen », *op. cit.*, p. 130.

<sup>12</sup> Voir parti I, 1), a)

<sup>13</sup> LASSERE Madeleine « La terre des morts : Rouen et ses cimetières au XIX<sup>e</sup> siècle, *op. cit.*, p.172.

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> CHALINE Jean-Pierre, « Histoire et signification d'une nécropole », in, CHALINE Jean-Pierre (dir.), *Mémoire d'une ville : le cimetière monumental de Rouen*, Rouen, Société des amis des monuments rouennais, 1997, p. 7-16.

<sup>16</sup> LASSERE Madeleine « La terre des morts : Rouen et ses cimetières au XIX<sup>e</sup> siècle, *op. cit.*, p.172.

<sup>17</sup> Voir partie II, 1) a)

<sup>18</sup> CHALINE Jean-Pierre (dir.), « Aux origines du cimetière moderne », in, *Mémoire d'une ville : le cimetière monumental de Rouen*, *op. cit.*

<sup>19</sup> Voir parti I, 1), a)

<sup>20</sup> Voir parti I, 1), a)

<sup>21</sup> CHALINE Jean-Pierre, « L'art funéraire, expression d'une société ? L'exemple du cimetière monumental de Rouen », *op. cit.*, p. 130.

<sup>22</sup> LASSERE Madeleine « La terre des morts : Rouen et ses cimetières au XIX<sup>e</sup> siècle, *op. cit.*, p.172-173.

<sup>23</sup> CHALINE Jean-Pierre, « Histoire et signification d'une nécropole », in CHALINE Jean-Pierre (dir.), *op. cit.*, p. 7-16.

1828 sous la direction de l'architecte municipal, Charles-Félix Maillet du Boullay<sup>24</sup>. Comme le dispose le décret impérial, des murs d'enceinte d'une hauteur de deux mètres sont érigés. L'entrée ainsi qu'une loge de gardien sont créés en contrebas du terrain, au Sud. A l'intérieur du futur cimetière, un calvaire et une chapelle sont construits au sommet de la côte<sup>25</sup>. Le coût total de ce chantier fut de cent-trente-sept-mille francs. Pour ce lieu, la municipalité fixe, comme seul moyen d'inhumation, deux types de concessions. La première, temporaire, est d'une durée de vingt-cinq ans. D'un montant de cent francs, celle-ci est individuelle et ne peut dépasser les deux mètres carrés. L'établissement d'un signe funéraire est autorisé à la seule condition que ce dernier puisse être facilement amovible à la fin de la durée impartie. La seconde catégorie, perpétuelle, permet quant à elle d'obtenir une sépulture individuelle ou collective. Cette dernière est plus onéreuse. En effet, le prix déterminé est de cinquante francs le mètre carré. A cela s'ajoute un versement aux hospices rouennais d'une somme équivalente à la valeur de la concession ainsi qu'un montant de vingt francs par inhumation<sup>26</sup>. Au vu de ces prix élevés nous comprenons aisément que ce cimetière s'adresse à un public fortuné, dans le cas présent l'élite rouennaise.

La première personne enterrée dans la nécropole, en 1828, est Césaire-Alexandre Lepicard, un ancien adjoint au maire de Rouen. La concession qu'il occupe lui est accordée gratuitement par la ville. Par ce « don », la municipalité espère assurer le succès du lieu, en vain. Durant ses premières années d'ouverture, le cimetière s'avère être peu attractif. Seulement six enterrements sont enregistrés en 1828 et vingt l'année suivante<sup>27</sup>. Ce désintérêt des Rouennais s'explique grandement par les frais trop importants qu'engendrait une inhumation. Outre le prix de la concession, les pompes funèbres et les membres de clergé avaient augmenté leur tarification en raison de l'éloignement de la nécropole et des difficultés d'accessibilité liées à la nature escarpée du terrain. Parallèlement à cela, de nombreux abus restent impunis dans les autres cimetières environnants. En échange d'une certaine somme, il était possible de corrompre les fossoyeurs et les gardiens afin de s'assurer une fosse auprès de ses proches et/ou de négocier la prolongation ou le maintien d'une sépulture au-delà de la durée réglementaire. Cette manière de procéder étant moins coûteuse qu'une concession au cimetière monumental, nombreux sont ceux favorisant celle-ci<sup>28</sup>.

---

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> LASSERE Madeleine « La terre des morts : Rouen et ses cimetières au XIXe siècle, *op. cit.*, p. 173.

<sup>26</sup> CHALINE Jean-Pierre, « Histoire et signification d'une nécropole », in, CHALINE Jean-Pierre (dir.), *op. cit.*, p. 7-16.

<sup>27</sup> LASSERE Madeleine « La terre des morts : Rouen et ses cimetières au XIXe siècle, *op. cit.*, p. 173.

<sup>28</sup> *Ibid.* p. 173-174.



ROUEN. VUE PRISE DU CIMETIÈRE DE BON-SECOURS  
 (Simon del.)

Figure 16 BENOIST Félix, Rouen vers 1850 depuis le cimetière du Bonsecours. (Source : <https://www.visites-p.net/gravure-ancienne-du-jour/normandie-rouen-ville.html>)

Afin d'attirer l'attention des habitants sur le Monumental, le 13 novembre 1834, une grande cérémonie est organisée à l'occasion du transfert du cœur du musicien François-Adrien Boieldieu, originaire de Rouen, dont le corps est enterré à Paris. Cette opération n'est pas sans rappeler le transfert, en 1817, de la sépulture d'Héloïse et Abélard ainsi que celles de Molière et de Jean de la Fontaine, au cimetière du Père-Lachaise<sup>29</sup>. Dès lors, lentement mais progressivement, les inhumations augmentent au cimetière monumental. Le nombre de concessions annuelles est de près de quarante-et-un de 1838 à 1848. Entre 1848 et 1854, la moyenne est d'environ soixante-seize concession par ans. Dans l'ensemble, quatre mille cent trente-sept parcelles sont accordées entre 1828 et 1875<sup>30</sup>. La nécropole connaît un véritable essor à partir du Second Empire. Ceci s'explique par une évolution des mentalités. La nouvelle élite financière ayant émergé au début du siècle, notamment grâce à l'industrie cotonnière, est vieillissante. Ses membres aspirent alors à laisser une trace matérielle de leur ascension sociale qui se traduit par l'édification de monuments funéraires<sup>31</sup>. Durant cette

<sup>29</sup> Voir partie II, 1), a)

<sup>30</sup> LASSERE Madeleine « La terre des morts : Rouen et ses cimetières au XIXe siècle, *op. cit.*, p. 174.

<sup>31</sup> CHALINE Jean-Pierre, « Histoire et signification d'une nécropole », in, CHALINE Jean-Pierre (dir.), *op. cit.*, p. 7-16.

période, le nombre d'inhumations avoisine les deux cents par an. Malgré une légère baisse en 1872, due à une augmentation tarifaire des concessions, le cimetière ne désemplit pas, si bien qu'en 1885, le nombre d'entrées enregistrée est proche des trois cents. La tendance est alors à la création de caveaux familiaux<sup>32</sup>. Parallèlement à cela, une reprise de la croissance démographique survient. La ville compte désormais un peu plus de cent trois mille habitants<sup>33</sup>. Les lieux d'inhumation créés à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle s'avèrent trop étroits face cette augmentation de la population. De plus, l'étalement urbain a abouti à la construction d'habitations bien trop près de ceux-ci. En réponse à ces problématiques, la fermeture des cimetières Saint-Gervais, Saint-Maur, de la Jatte, Beauvoisine et rue du Champ des oiseaux, est décidée en 1876. La suppression de ces espaces funéraires doit également permettre de libérer des terrains constructibles. En compensation, la municipalité projette la création de deux nouvelles nécropoles : le cimetière du Nord, presque juxtaposé au Monumental, à l'Est de ce dernier<sup>34</sup> et le cimetière de l'Ouest, proche de la commune de Mont-Saint-Aignan<sup>35</sup>. La ville de Rouen ne dispose plus que de cinq lieux d'inhumations. Ces derniers sont tous rattachés à une ou plusieurs paroisses, à l'exception de la nécropole ouverte en 1828. Ainsi, « les morts n'échappent à leur quartier que pour bénéficier de la pérennité proposée par le cimetière Monumental »<sup>36</sup>. Au début des années 1880, à l'occasion du chantier d'aménagement du cimetière du Nord<sup>37</sup>, un important agrandissement du Monumental est réalisé vers le Nord. La dimension de la nécropole est doublée, passant de cinq à dix hectares<sup>38</sup>. Celle-ci devint, et demeure de nos jours, l'espace d'inhumation le plus vaste du territoire rouennais.

---

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> LASSERE Madeleine « La terre des morts : Rouen et ses cimetières au XIX<sup>e</sup> siècle, *op. cit.*, p. 174.

<sup>34</sup> Voir annexe 28

<sup>35</sup> *Ibid.* p. 174-175.

<sup>36</sup> *Ibid.* p. 175.

<sup>37</sup> « Cimetière du Nord », site internet de la municipalité de Rouen. URL : <https://rouen.fr/adresse/cimetiere-du-nord>

<sup>38</sup> LASSERE Madeleine « La terre des morts : Rouen et ses cimetières au XIX<sup>e</sup> siècle, *op. cit.*, p. 178.

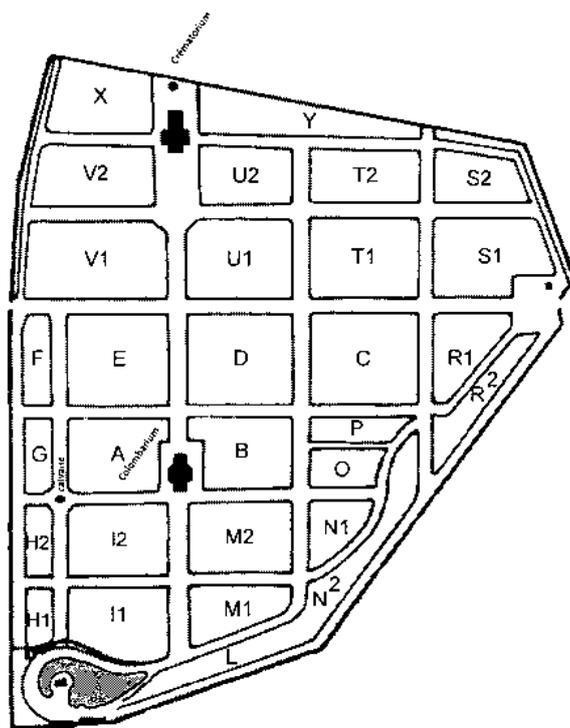


Figure 17 Plan du cimetière monumental de Rouen, après 1899. (Source : <https://rouen.fr/adresse/cimetiere-monumental>)

Afin d'amortir les frais engendrés par la création de cette extension, la municipalité augmente de manière significative le prix des concessions. Cette décision entraîne une chute du nombre d'inhumations jusqu'en 1890, année où la tarification est légèrement diminuée<sup>39</sup>. En raison de la laïcisation des cimetières disposée par la loi du 14 novembre 1881<sup>40</sup>, la chapelle du Monumental est désacralisée et est reconvertie en colombarium en 1897. Le 20 avril 1899, s'ouvre au sein de la nécropole un four crématoire<sup>41</sup>. Il s'agit du dernier aménagement réalisé au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Le bâtiment, aujourd'hui en grande partie conservé mais désaffecté, est situé au nord, proche de l'emplacement actuel de l'entrée principale. A la fin du siècle et durant la première décennie du siècle suivant, la pratique d'élever des monuments grandioses s'éteint au profit de l'installation de tombes plus modestes, généralement standardisées, créant ainsi un fort contraste entre la partie « ancienne » et « moderne » du cimetière. En cause, une désertion des familles fortunées qui privilégient désormais les cimetières de la banlieue. En 1910, sur l'ensemble des

<sup>39</sup> CHALINE Jean-Pierre, « Histoire et signification d'une nécropole », in, CHALINE Jean-Pierre (dir.), *op. cit.*, p. 35-40.

<sup>40</sup> Auparavant les différentes confessions n'étaient pas autorisées à être inhumées ensemble. Celles-ci devaient disposer d'un espace d'inhumation qui leurs étaient propres ou, du moins, être spatialement séparés au sein des cimetières. (Source : BERTRAND Régis, « Le cimetière du XIX<sup>e</sup> siècle », in INVENTAIRE GÉNÉRAL..., DUHAU Isabelle, GROUD Guénola (dir.), *Cimetières et patrimoine funéraire. Étude, protection, valorisation*, Paris, ministère de la Culture, direction générale des Patrimoine, 2020, p. 27 et 30)

<sup>41</sup> LASSERE Madeleine « La terre des morts : Rouen et ses cimetières au XIX<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 175.

inhumations, l'élite financière ne représente plus que de dix pourcents<sup>42</sup>. Conjointement, l'établissement en 1914 d'une nouvelle catégorie de concessions, moins onéreuse, rend la nécropole plus accessible. Celle-ci est d'une durée de trente ans pour une somme de cent cinquante francs<sup>43</sup>.

Aujourd'hui, une majorité des monuments édifiés tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle subsistent. Ces sépultures de célébrités locales ou internationales, ou de particuliers, sont autant de témoignages de la société rouennaise et des goûts esthétiques de l'époque. Toutefois, ce patrimoine s'avère menacé. En effet, nombreuses sont les tombes laissées en état d'abandon ou victimes de vandalisme et/ ou de vol. Nous pouvons ici citer le cas de la sépulture de Henri Duprey. Nous savons grâce à une photographie, qu'un buste en bronze représentant le défunt avait été originellement placé sur le monument. Comme beaucoup d'éléments composés de cet alliage dans les cimetières celui-ci fut dérobé<sup>44</sup>.



Figure 19 Sépulture d'Henri Duprey avec son buste. (Ph. Michel Benoist. Source : CHALINE Jean-Pierre (dir.), « Devenir d'une nécropole », in, Mémoire d'une ville : le cimetière monumental de Rouen, op. cit., p.52 )



Figure 18 Sépulture de Henri Duprey aujourd'hui. (Ph. Bertille Pichot)

<sup>42</sup> CHALINE Jean-Pierre, « Histoire et signification d'une nécropole », in, CHALINE Jean-Pierre (dir.) op. cit., p. 35-40.

<sup>43</sup> *Ibid.*

<sup>44</sup> Information fournie par le guide conférencier Guillaume Gohon.

## b) Un musée à ciel ouvert : Tour d'horizon de ce patrimoine funéraire rouennais.

Comme ses homologues, le cimetière monumental de Rouen peut être considéré comme un musée à ciel ouvert. Nous y retrouvons une grande variété d'architectures, d'œuvres et de symboles. La nécropole est également le lieu de repos d'un certain nombre de personnalités. Ces dernières appartiennent aux domaines politique, artistique, scientifique et industriel<sup>45</sup>. Nous tenterons ici d'en présenter un rapide aperçu résultant de nos observations sur le terrain.

Au sein du Monumental, les styles dominants sont le néo-classicisme et le néo-gothique. En effet, dans la partie « ancienne » de la nécropole, les influences antique et romantique sont omniprésentes, témoignant des goûts de l'élite rouennaise de l'époque.

En terme architectural, nous y retrouvons les typologies de sépultures caractéristiques du XIX<sup>e</sup> siècle. Celles-ci sont :

- Les dalles, individuelles ou en séries :

Sans doute la typologie funéraire la plus simple, celle-ci est omniprésente dans l'ensemble de l'espace funéraire.

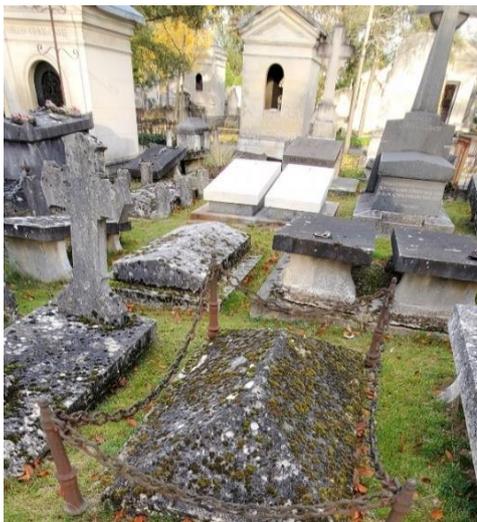


Figure 20 Photographie où nous pouvons voir de nombreuses dalles. Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)



Figure 21 Exemple de dalles en série. Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)

<sup>45</sup> Voir Annexe 29

- Les stèles :

Bien qu'elles soient généralement d'apparence sobre, les stèles du cimetière peuvent être de style néo-gothique telles que celle de la sépulture Dubosq-Lettré-Andelin, ornée d'arcatures aveugles<sup>46</sup> qui peut évoquer la structure d'une baie d'église.



Figure 22 Sépulture Dubosq-Lettré-Andelin. Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)

Elles peuvent également reprendre le modèle des stèles antiques à l'image de la sépulture de Legentil-Godefroy. Celle-ci, en haut-relief, représente un vieillard montrant à un enfant un buste féminin qui semble être la mère de ce dernier<sup>47</sup>.

---

<sup>46</sup> Alain Gasperini, « Un musée en plein air », *in*, CHARLINE Jean-Pierre ( dir.), *op. cit.*, p.48.

<sup>47</sup> *Ibid.* p.51.



Figure 23 Stèle de Mnèsogora et Nikocharès, marbre, vers 430 av. J.-C. Athènes, Musée national archéologique. (Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/St%C3%A8le\\_de\\_Mn%C3%A8sagora\\_et\\_Nikochar%C3%A8s](https://fr.wikipedia.org/wiki/St%C3%A8le_de_Mn%C3%A8sagora_et_Nikochar%C3%A8s))



Figure 24 Sépulture Legentil-Godefroy. Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)

Parmi les multiples stèles, certaines se prolongent pour former un édicule ou sont abritées dans un monument funéraire<sup>48</sup>. Comme pour les dalles, celles-ci peuvent être individuelles ou en séries.

- Les cippes :

Nous citerons, ici, l'exemple de la sépulture de l'abbé Cochet. Ce monument d'apparence simple, rappelle par son ornementation la double profession du défunt. La présence de la ciboire<sup>49</sup> renvoie à ses fonctions ecclésiastiques alors que son activité d'archéologue est symbolisée par un « barillet frontinien »<sup>50 51</sup>.

<sup>48</sup> Voir annexe 30

<sup>49</sup> « Vase sacré, où l'on conserve les hosties consacrées, dans le tabernacle » (« Ciboire », dictionnaire *Larousse* [en ligne]. URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/ciboire/15953>)

<sup>50</sup> Il s'agit de bouteille en verre datant environs du IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècle. Elles sont désignées comme « frontinienne » en référence au nom FRONTINUS, généralement inscrit sur leur fond. (« Barillet frontinien », site internet Paris musée. URL : <https://www.parismuseecollections.paris.fr/fr/musee-carnavalet/oeuvres/barillet-frontinien#infos-secondaires-detail>)

<sup>51</sup> Alain Gasperini, « Un musée en plein air », in, CHARLINE Jean-Pierre ( dir.), *op. cit.*, p.48.



Figure 25 Sépulture de l'abbé Cochet. Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)



Ciboire



Barillet frontinien

- Les sarcophages :

Constituant le seul élément de la sépulture, parfois surélevé ou installé dans une chapelle, voire placé dessus, les sarcophages revêtent bien des formes<sup>52</sup>.

- Les chapelles :

Elles représentent une importante part des sépultures de la nécropole. Outre celles de forme assez « classique », certaines d'entre elles sont inspirées de l'architecture antique, si bien que nous pourrions en qualifier la plupart de « petit temples »<sup>53</sup>. Les oratoires néogothiques nous ont semblé bien moins présents. Parmi les exemples observés, nous pouvons mentionner la chapelle de Jules Lesueur<sup>54</sup>. Selon nous, l'une des chapelles les plus remarquables est celle de la famille Bouctot. D'un style proche du corinthien, la sépulture est organisée sur un plan en forme de croix grecque. Sur sa façade, deux colonnes cannelées

<sup>52</sup> Voir annexe 31

<sup>53</sup> Voir annexe 32

<sup>54</sup> Voir annexe 33

surportent un entablement richement orné. Celles-ci encadrent la porte dont la partie supérieure est un arc en plein-cintre. Les « transepts » sont surmontés de frontons et cantonnés de pilastres d'ordre corinthien. Un coupole coiffe la bâtisse. Au sommet de cette dernière se trouve un « bulbe » en pierre percé d'ouverture ovales<sup>55</sup>.

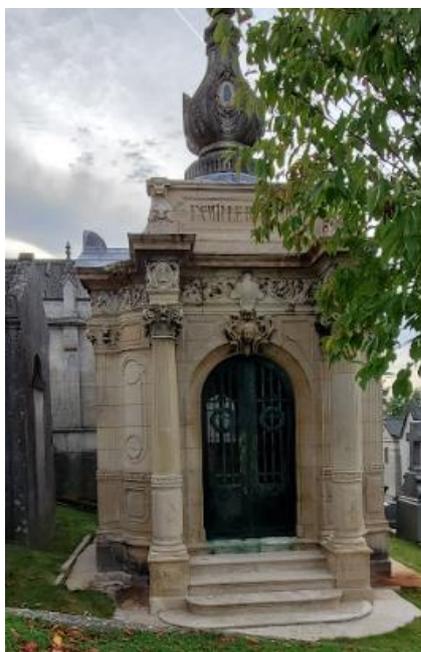


Figure 26 LAQUERRIERE (archi.), sépulture de la famille Bouctot. Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)

Lors de nos prospections nous avons également noté la présence de chapelles plus contemporaines, se distinguant par le style bien plus épuré<sup>56</sup>. Bon nombre de ces chapelles sont accompagnées de vitraux. Bien qu'une grande partie soit très endommagée par le temps ou le vandalisme, certains demeurent, heureusement, intacts. L'iconographie de ces derniers renvoie généralement à la thématique religieuse. Nous avons également noté la présence de représentations du pont conduisant les défunts du monde des vivants à celui des morts. Enfin, d'autres vitraux remplissent simplement une fonction décorative<sup>57</sup>.

- Les colonnes et les obélisques :

Moins nombreux sont les colonnes et les obélisques, qui ne représentent qu'une infime part de l'ensemble des monuments funéraires<sup>58</sup>. Nous ajoutons que les deux cas de sépulture

<sup>55</sup> Alain Gasperini, « Un musée en plein air », in, CHARLINE Jean-Pierre ( dir.), *op. cit.*, p.56.

<sup>56</sup> Voir annexe 34

<sup>57</sup> Voir annexe 35

<sup>58</sup> Voir annexe 36

à colonnes cylindriques que nous avons observées reprennent exactement le même modèle, à savoir deux colonnes érigées côte à côte surmontées chacune d'une urne<sup>59</sup>.

Il n'est pas rare de voir dans le cimetière des monuments mêlant plusieurs typologies de sépulture. Les plus courantes sont la dalle ou le sarcophage accolé à une stèle. Toutefois, comme dans toutes les nécropoles du XIX<sup>e</sup> siècle, les combinaisons sont multiples.

Dans la partie « ancienne » de la nécropole, la grande majorité des sépultures sont en pierre de taille<sup>60</sup>. Au détour des allées, nous avons remarqué un petit nombre de chapelles en briques rouges<sup>61</sup>. Nous retrouvons de manière régulière ce matériau dans les constructions de l'agglomération rouennaise. Tout comme pour les édifices urbains, il y a fort à penser que ces briques furent utilisées en raison de leur coût peu élevé<sup>62</sup>. Occasionnellement, d'autres types de minéraux ont été employés pour la réalisation de monuments. Ainsi avons-nous relevé la présence de grès rose des Vosges pour la sépulture de famille alsacienne Knieder<sup>63 64</sup> ainsi que l'usage de ce qui semble être une pierre volcanique en guise de sarcophage pour la concession de la famille Berthet Burlet<sup>65</sup>. Enfin, un grand monolithe provenant de la forêt des Essarts fait office de stèle funéraire pour le tombeau du peintre Hyacinthe Langlois<sup>66 67</sup>. Nous avons également observé la présence de métal disséminé dans l'espace d'inhumation. Parmi les rares tombeaux en cette matière, le plus connu est le sarcophage en bronze situé sur la sépulture familiale du maître ferronnier Ferdinand Marrou.

---

<sup>59</sup> Voir annexe 37

<sup>60</sup> CHALINE Jean-Pierre, « Histoire et signification d'une nécropole », in, CHALINE Jean-Pierre (dir.) *op. cit.*, p.27.

<sup>61</sup> Voir annexe 38

<sup>62</sup> *Ibid.*

<sup>63</sup> *Ibid.*

<sup>64</sup> Voir annexe 39

<sup>65</sup> Voir annexe 40

<sup>66</sup> « Un grand livre des rouennais », in, CHALINE Jean-Pierre (dir.) *op. cit.* p.104 et 105.

<sup>67</sup> Voir annexe 41

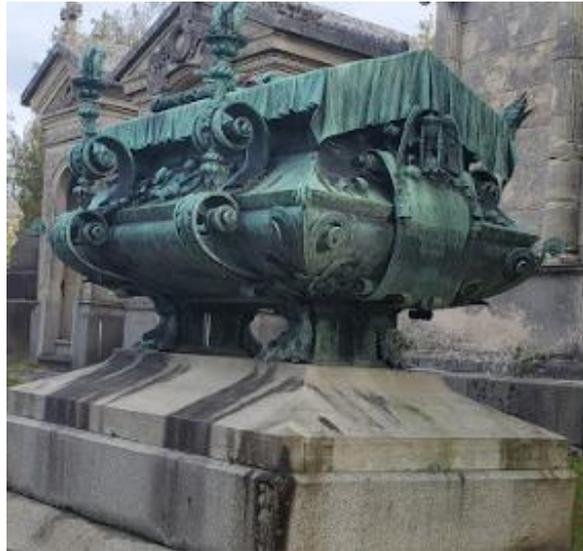


Figure 27 Sépulture de la famille Marou, bronze. Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)

Des structures en fer forment une sorte de toiture au-dessus de quelques tombes<sup>68</sup>. Certaines d'entre elles conservent encore quelques morceaux de verre. Nous comprenons aisément qu'il devait s'agir à l'origine de « petites vérandas » destinées à protéger la sépultures des intempéries.

Concernant la sculpture, nous n'avons relevé que très peu d'œuvres en ronde-bosse. En effet, ces dernières sont largement minoritaires face aux multiples motifs en bas-relief. Situés entre ces deux formes, des décors en haut-relief sont également à signaler<sup>69</sup>. Ces éléments sculptés peuvent représenter le défunt. Le portrait est la forme la plus courante dans la nécropole<sup>70</sup>. Les bustes sont, quant à eux, bien moins fréquents<sup>71</sup>. Au cours de nos prospection nous avons également remarqué la présence d'un tombeau pouvant être apparenté au genre du gisant. Bien que très dégradé de nos jours, nous pouvons encore distinguer sur la sépulture Couault deux silhouettes, légèrement en relief, étendues sur un lit mortuaire.

---

<sup>68</sup> Voir annexe 42

<sup>69</sup> Voir annexe 43

<sup>70</sup> Voir annexe 44

<sup>71</sup> Voir annexe 45



Figure 28 Sépulture Couault. Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)

*A contrario*, rares sont les allégories sculptées<sup>72</sup>. À notre connaissance, elles ne seraient qu'une dizaine<sup>73</sup>. Sur ces quelques cas, nous avons relevé trois sépultures comprenant une ou des pleureuses. Nous mentionnerons ici la sépulture de la famille Privey. Située à proximité de l'entrée Est, la chapelle abrite un important ensemble sculpté. Ce dernier représente une sorte d'autel supportant un piédestal sur lequel repose un buste masculin, sans doute celui du défunt. Au premier plan, une femme est agenouillée. Celle-ci appuie son bras gauche contre l'autel alors qu'elle tient une couronne de fleurs dans l'autre main. La tête légèrement inclinée, son expression apparaît mélancolique. Dans cet exemple, nous pouvons penser que cette pleureuse revêt peut-être les traits de l'épouse ou de la fille du défunt.

---

<sup>72</sup> Voir partie I, 1), c)

<sup>73</sup> Voir annexe 46



Figure 29 Intérieur de la sépulture de la famille Privey. Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)

Dans l'espace d'inhumation rouennais, se mêlent divers symboles typiques de l'art funéraire du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>74</sup>. Ceux-ci sont représentés par la statuaire ainsi que par les épitaphes et les vitraux. Les références religieuses sont sans doute les plus présentes. Celles-ci prennent la forme d'étoiles de David, de références bibliques<sup>75</sup>, d'anges, etc<sup>76</sup>. La croix chrétienne demeure toutefois le signe le plus usité dans le cimetière. Parallèlement à la symbolique religieuse, nombreux sont les motifs profanes. Nous retrouvons de nouveau l'influence antique avec les multiples représentations de flambeaux, majoritairement retournés, et d'urnes funéraires<sup>77</sup>. Une certaine quantité de piliers brisés est également à noter<sup>78</sup>. D'autres éléments tels que des lampes à huile et des sabliers, semblent moins présents ou tout du moins plus discrets<sup>79</sup>. Sur quelques tombeaux nous pouvons observer des symboles évoquant l'amour conjugal, comme des mains jointes<sup>80</sup>. Dans le domaine floral, nous avons relevé la présence de quelques pavots. En raison de l'utilisation de ses graines dans la création d'opiacés, cette fleur représente le sommeil éternel<sup>81</sup><sup>82</sup>. La porte en bronze de la chapelle de

<sup>74</sup> Voir partie I, 1), c)

<sup>75</sup> Voir annexe 47

<sup>76</sup> BENOIST Nicole, « La symbolique funéraire au cimetière monumental », in, CHARLINE Jean-Pierre ( dir.), *op. cit.*, p. 65.

<sup>77</sup> Voir annexe 48

<sup>78</sup> Voir annexe 49

<sup>79</sup> Voir annexe 50

<sup>80</sup> Voir annexe 51

<sup>81</sup> BENOIST Nicole, « La symbolique funéraire au cimetière monumental », in, CHARLINE Jean-Pierre ( dir.), *op. cit.*, p. 65.

<sup>82</sup> Voir annexe 52

la famille Prat présente, quant à elle, des chrysanthèmes<sup>83</sup>. En France, ces dernières sont encore considérées de nos jours comme les fleurs des morts, celles que l'on offre aux disparus lors de la Toussaint. Enfin, conformément au besoin social du XIX<sup>e</sup> siècle de rappeler les actions notables des défunts, nous avons observé une importante quantité de relief et d'inscriptions faisant référence à des professions<sup>84</sup> ou à des actes dignes d'éloges. A titre d'illustration, nous présenterons deux exemples. Le premier est celui de la chapelle de la famille Boissière<sup>85</sup>. Sur le fronton sont représentées des pièces de tissus ainsi que des machines à imprimer. Ces éléments renvoient aux industries de l'impression et du textile grâce auxquelles la famille a fait fortune<sup>86</sup>. Le second cas que nous avons choisi d'évoquer est celui de la sépulture l'amiral Jean-Baptiste Cecille<sup>87</sup>. Edifié du vivant de navigateur, ce monument renvoie à toutes ses gloires. Le monument se compose tout d'abord d'un mât brisé sur lequel repose une voile. Au pied de celui-ci se trouve un catafalque sur lequel repose un sarcophage orné de trois étoiles, rappelant le grade du défunt, ainsi que d'une portion de globe terrestre où l'on peut apercevoir l'archipel qui porta pendant longtemps le nom de l'amiral<sup>88</sup>.



Figure 30 LEBRUN Ernest (archi.), LEVEQUE Edmond (sculp.), Sépulture de Jean-Baptiste Cecille. Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)

<sup>83</sup> Voir annexe 53

<sup>84</sup> Voir annexe 54

<sup>85</sup> Voir annexe 55

<sup>86</sup> « Un grand livre des rouennais », in, CHALINE Jean-Pierre (dir.) *op. cit.* p.85.

<sup>87</sup> CHALINE Jean-Pierre, « Un marin méconnu », compte-rendu de Marc Boulanger, *L'amiral Jean-Baptiste Cécille, figure illustre de Rouen (1787-1873)*, in , *Etudes Normandes*, "La mémoire normande", 45<sup>e</sup> année, n°4, 1996, p.104.

<sup>88</sup> CHALINE Jean-Pierre, « Histoire et signification d'une nécropole », in, CHALINE Jean-Pierre (dir.) *op. cit.*, p.21.

Parmi les gigantesques monuments édifîés par les familles bourgeoises ou pour des célébrités locales, il est très étonnant de constater que les sépultures des deux plus importantes personnalités du cimetière tranchent par leur étonnante sobriété. Localisé auprès des stèles de ses parents, la tombe de l'auteur du célèbre roman *Madame Bovary*, Gustave Flaubert, est composée d'une simple dalle contre laquelle se dresse une petite stèle surmontée d'une croix. Le tombeau familial de l'artiste Marcel Duchamp, mondialement connu notamment grâce à son fameux urinoir<sup>89</sup>, est encore plus modeste. Il s'agit d'un alignement de trois dalles surélevées.



Figure 31 Sépulture de la famille Flaubert. Rouen, cimetière monumental. (Source : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/8/81/Tombeau de Gustave Flaubert\\_%C3%A0\\_Rouen.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/8/81/Tombeau_de_Gustave_Flaubert_%C3%A0_Rouen.jpg))



Figure 32 Une des dalles de la sépulture de la famille Duchamp-Villon. Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)

Nous nous sommes employées ici à rendre compte de la grande diversité des sépultures du cimetière monumental de Rouen. Toutefois, il importe de signaler que cette présentation ne permet que d'entre-apercevoir l'important patrimoine contenu dans ce lieu. En effets, nombreux sont les monuments qui n'ont pu être évoqués.

<sup>89</sup> Voir annexe 56

## c) Protection, valorisation et médiation du cimetière monumental de Rouen

Au vu de l'importance patrimoniale du cimetière monumental rouennais et de ses sépultures, il convient désormais de nous intéresser aux moyens mis en place afin d'en assurer la conservation mais également la valorisation auprès des habitants de la ville et des touristes.

Lors de nos différentes promenades, nous avons pu observer quelques dispositifs permettant aux visiteurs de s'orienter dans l'espace d'inhumation. A chaque entrée se trouvent des panneaux présentant une carte des lieux accompagnée de la localisation des sépultures de personnalités. A proximité des tombes de Gustave Flaubert et de Marcel Duchamp, nous pouvons rencontrer des panneaux fléchés indiquant le chemin à emprunter pour s'y rendre<sup>90</sup>. Parmi les rares panneaux que nous avons pu observer, un seul pourrait être apparenté à un outil de médiation. Celui-ci est discrètement accroché à l'une des parties latérales de la clôture entourant la sépulture de la famille Flaubert. Le « carré » de Gustave Flaubert y est présenté par l'intermédiaire d'une photographie aérienne sur laquelle chaque tombeau est numéroté d'un chiffre allant de 1 à 10. Ces deniers renvoient à la légende correspondante où est simplement indiquée le nom du défunt, sa date de naissance et de décès, sa profession et/ou son lien avec l'auteur normand<sup>91</sup>.

Toutefois, il nous est apparu que nos propres observations n'étaient pas suffisantes et ne permettaient pas d'obtenir une vision assez complète des actions réalisées au sein du cimetière. Afin de mieux comprendre le rôle occupé par la municipalité rouennaise dans la préservation et la promotion de la nécropole, nous avons eu l'occasion de nous entretenir, le 24 mars 2023, avec Madame Sabine Delanes, cheffe du service développement des publics au sein de la Mission patrimoine de la direction Culture, Jeunesse et Vie Associative de la mairie de Rouen. Cette dernière nous a tout d'abord indiqué que la municipalité avait la charge de la gestion administrative du cimetière monumental ainsi que de l'ensemble des nécropoles de l'agglomération. Madame Delanes a poursuivi en nous informant qu'au début des années 2010, avait été créée au sein de la mairie une « commission cimetière » concernant les questions patrimoniales autour du Monumental. Celle-ci avait pour objectif de contribuer à la

---

<sup>90</sup> Voir annexe 57

<sup>91</sup> Voir annexe 58

valorisation de l'espace funéraire et de veiller à l'entretien des sépultures appartenant à la ville. Auparavant, la valorisation de la nécropole se résumait à quelques visites commentées<sup>92</sup> réalisées par des membres des « Amis des Monuments Rouennais ». Il s'agit d'une association créée en 1886 œuvrant pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine de la ville de Rouen au travers de diverses actions. Celles-ci peuvent être, entre autres, la publication d'ouvrages ou d'articles, papier ou en ligne, concernant des éléments patrimoniaux de la ville tels que les églises et les chapelles, les maisons à pans de bois, etc. Elle propose également dix visites commentées dans l'agglomération. Cependant ces dernières sont réservées aux adhérents de l'association<sup>93</sup>. En 2012, à l'occasion de l'obtention du label « Ville et Pays d'art et d'histoire » par la Métropole de Rouen Normandie, des visites thématiques ainsi qu'un travail de cartographie des principales tombes du Monumental ont été réalisés dans le but de mieux orienter les visiteurs. Pour ce faire, la municipalité s'est essentiellement appuyée sur les travaux des « Amis des Monuments rouennais ». Parallèlement à cela, les agents des espaces verts de la ville ont effectué des tailles d'arbres dans le cimetière afin de préserver la vue panoramique sur l'agglomération. Cette dynamique patrimoniale est mise en veille avant de reprendre vers les années 2019 et 2020 sous l'impulsion de l'élue Elizabeth Labaye, conseillère municipale déléguée au tourisme, au patrimoine et aux archives de la ville et membre du Conseil. Dès lors la partie « ancienne » du Monumental a été « gelée ». Cela signifie que l'installation de nouvelles sépultures dans cette zone de la nécropole est désormais interdite. Par cette mesure, nous pouvons penser que la ville souhaite préserver le plus possible ce paysage funéraire datant du XIX<sup>e</sup> siècle. En 2019, à la suite d'un dépôt de candidature initié par l' élu Guy Pessiot, alors président de la commission patrimoine et cimetière, le Monumental de Rouen, obtient le label « Cimetière Remarquable d'Europe »<sup>94</sup>. Ce label décerné par « l'Association of significant cemeteries in Europe » permet à la ville d'adhérer à l'association mais entraîne également l'intégration de la nécropole à la *Route européenne des cimetières*.

---

<sup>92</sup> Nous parlons ici de visites commentées et non guidée car celles-ci ne sont pas réalisées par des guides détenteurs de la carte de guide-conférencier.

<sup>93</sup> Site internet de l'association des « Amis des Monuments Rouennais ». URL : <https://www.monuments-rouennais.fr/>

<sup>94</sup> DURAND Frédéric, « Rouen : le Monumental obtient le label « Cimetière remarquable d'Europe », *Le Parisien* [en ligne], 06/10/2019.

URL : <https://www.leparisien.fr/societe/rouen-le-monumental-obtient-le-label-cimetiere-remarquable-d-europe-06-12-2019-8211399.php>



Figure 33 Logo de l'A.S.C.E affiché sur la grille de l'entrée principale du Monumental de Rouen attestant de l'appartenance de la nécropole à l'association. (Ph. Bertille Pichot)

L'« Association of significant cemeteries in Europe », généralement désignée par l'acronyme « A.S.C.E » est une association à but non lucratif d'envergure européenne dont l'objectif est de « promouvoir les cimetières européens en tant qu'élément fondamental du patrimoine de l'humanité »<sup>95</sup>. Fondée à Bologne en 2001, à l'instigation de Mauro Felicori, l'association, aujourd'hui présidée par la Slovène Lidija Pliebersek<sup>96</sup>, regroupe plus de cent cinquante cimetières à travers l'Europe<sup>97</sup>. Ses membres sont des organismes de recherches tels que des musées ou des universités ainsi que des organismes de gestion des cimetières, publics ou privés, comme des municipalités ou des sociétés de gestion<sup>98</sup>. L'organisation est à l'origine de divers projets de valorisation dont les plus importants sont la *European Cemeteries Route* (Route européennes des cimetières) et la *Week of Discovering European Cemeteries* (Semaine de découverte des cimetières européens). Certifiée itinéraire culturel de l'Europe en 2010, la *Route européennes des cimetières*, fut élaborée par les membres de l'A.S.C.E. sous le patronage de l'Institut européen des itinéraires culturels. Ce dispositif recense l'ensemble des cimetières remarquables mais aussi les événements et les actions de l'association<sup>99</sup>. Ainsi, « la mission et les valeurs de l'itinéraire sont en synergie avec le noyau de l'A.S.C.E. et en même temps ouvrent nos cimetières aux touristes »<sup>100</sup>. La *Semaine de*

<sup>95</sup> « L'association », site internet de l'A.S.C.E.. URL : <https://www.significantcemeteries.org/p/the-association.html>

<sup>96</sup> Brochure « 20 years A.S.C.E. », p. 2 et 4. URL : <https://www.significantcemeteries.org/p/the-association.html>

<sup>97</sup> « Cimetière important », site internet de l'A.S.C.E..

URL : <https://www.significantcemeteries.org/p/significant-cemeteries.html>

<sup>98</sup> « Droits et obligations des membres », site internet de l'A.S.C.E..

URL : <https://www.significantcemeteries.org/p/members-rights-and-obligations.html>

<sup>99</sup> Brochure « 20 years A.S.C.E. », *op. cit.*, p.95.

<sup>100</sup> « A propos de la Route européenne des cimetières », site internet de la *Route européenne des cimetières*.

*découverte des cimetières européens*, quant à elle, est un événement annuel se déroulant durant une semaine dans les cimetières membres. Au travers de concerts, de séminaires, d'ateliers, d'expositions, de visites guidées, etc. l'objectif de cette manifestation est de sensibiliser les citoyens européens au rôle primordial des cimetières historiques tout en les leur présentant sous une nouvelle perspective<sup>101</sup>. Depuis sa création l'association organise une assemblée générale annuelle dans une de ses villes membres<sup>102</sup>. Au cours de ces rencontres ont lieu des conférences et des débats autour de thématiques relatives aux cimetières. Ces réunions sont également le moment où sont votées l'intégration de nouveaux membres et la labellisation ou non des nécropoles y prétendant. En vingt ans l'association a su devenir une référence dans le domaine du patrimoine funéraire. Le label « Cimetière Remarquable d'Europe » peut alors être considéré comme un « gage de qualité » ainsi qu'un moyen pour les organismes gestionnaires de cimetières de mettre en lumière leurs lieux d'inhumation historiques sur la scène européenne.

Dans le cas du Monumental de Rouen, Madame Delanes nous a indiqué que la municipalité ne participait pas véritablement aux activités de l'A.S.C.E. En effet, celle-ci ne prend pas part aux assemblées générales. Cela peut nous laisser penser que la labellisation de la nécropole et l'adhésion de la ville à l'association sont avant tout pour la mairie des outils de promotions.

A la fin de notre entretien, Madame Delanes a également mentionné une grande soirée dans le Monumental qui aurait été organisée il y a plusieurs années aux alentours de la Toussaint dans le cadre du festival *Automne en Normandie*. Cependant, l'événement ayant cessé en 2014<sup>103</sup>, nous ne sommes pas parvenus à retrouver une quelconque trace de cette soirée sur internet.

La gestion du Monumental et l'animation du patrimoine le concernant représentent des missions distinctes réparties entre la municipalité et la Métropole rouennaise. En tant que propriétaire de la nécropole, la ville est avant tout en charge de l'entretien des lieux et de la restauration de ses sépultures. Celle-ci met à disposition l'espace funéraire pour la Métropole afin que cette dernière puisse en assurer la médiation auprès des visiteurs<sup>104</sup>. Dans le but d'en apprendre davantage sur les dispositifs de médiation mis en place dans le cimetière, nous

---

URL : <https://cemeteriesroute.eu/about-cemeteries-route.aspx>

<sup>101</sup> Brochure « 20 years A.S.C.E. », *op. cit.*, p.97.

<sup>102</sup> Annexe 59

<sup>103</sup> « Automne en Normandie », Wikipédia.fr. URL : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Automne\\_en\\_Normandie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Automne_en_Normandie)

<sup>104</sup> Information fournie par Sabine Delanes

nous sommes également adressés au service Patrimoine de la Métropole de Rouen Normandie. Le 10 mars 2023, nous avons eu l'occasion d'échanger sur ce sujet avec Monsieur Guillaume Gohon, guide conférencier rattaché à la Métropole. Nous reportons ici les informations apportées par celui-ci. Au sein de la nécropole deux types de visites sont réalisées. La première catégorie est celles des visites dites « classiques ». Tout au long de l'année des visites guidées sont proposées par l'office de tourisme de la ville. Celles-ci, d'une durée d'environ deux heures, sont effectuées par plusieurs guides-conférenciers. Selon les propos de Monsieur Gohon, bien que chacun des guides adopte son propre discours, ceux-ci s'efforcent de suivre un synopsis commun. Lors de ces visites sont présentés : l'histoire du cimetière, les différentes architectures et symboliques funéraires, les biographies de certaines personnalités inhumées sur le site ainsi que le mobilier présent dans les chapelles. Notre interlocuteur nous a aussi indiqué que l'idée de créer de nouvelles visites thématiques était actuellement à l'étude. A l'occasion des journées européennes du patrimoine, une visite commentée est également réalisée par des membres des « Amis des Monuments Rouennais ». Pour Monsieur Gohon, cette visite est une action de valorisation militante ; révélatrice de l'intérêt patrimonial porté pour le cimetière. La seconde catégorie est plus « insolite ». Il s'agit de visites guidées nocturnes à la bougie intitulées *Cimetière monumental illuminé*.



Figure 34 Photographie prise lors de la visite *Cimetière monumental illuminé*. (Ph. Rouen Normandie Tourisme et Congrès. Source : [https://actu.fr/normandie/rouen\\_76540/insolite-visitez-le-cimetiere-monumental-de-rouen-la-nuit-seulement-eclairer-a-la-bougie\\_497999](https://actu.fr/normandie/rouen_76540/insolite-visitez-le-cimetiere-monumental-de-rouen-la-nuit-seulement-eclairer-a-la-bougie_497999))

Ces dernières, se tenant occasionnellement au cours de l'année, ont été mises en place dans la nécropole depuis seulement un an. Toutefois, la volonté d'effectuer des visites nocturnes dans les espaces funéraires rouennais remonte au milieu des années 2010. En effet, une première visite de ce type aurait dû se tenir le 3 novembre 2017 au cimetière Saint-Jean

d'Elbeuf. Elle fut reportée à la suite d'une pétition des habitants qui s'opposaient à sa tenue. Le guide-conférencier nous a expliqué qu'un malheureux quiproquo était à l'origine de cette affaire. En effet, une personne ayant mal interprété l'objectif de cette visite est à l'origine ce scandale. Celle-ci pensait qu'il s'agissait d'un jeu organisé dans l'espace d'inhumation. Cette fausse information a alors circulé sur les réseaux sociaux et a pris de l'ampleur. Face à l'indignation générale, une pétition a été lancée et a collecté un peu plus de deux cent cinquante signatures<sup>105</sup>. Confronté à ce mouvement de contestation, le maire de la commune Djoudé Marabet s'est vu dans l'obligation de repousser la visite nocturne. Celui s'est exprimé sur cette affaire dans *Le Journal d'Elbeuf* :

*On a tenu compte de l'émotion suscitée et à ma demande, la visite a été reportée. Mais il faut maintenir cet événement. C'est quelque chose de sérieux, sous la direction d'une guide conférencière et qui se prépare depuis un an. Je n'aurais jamais accepté qu'une fête d'Halloween se déroule dans le cimetière.*<sup>106</sup>

Finalement, la personne à l'origine de la rumeur a reconnu son erreur et a présenté ses excuses à l'équipe de médiation qui avait travaillé sur cette visite. Bien que cet incident puisse paraître mineur et pourrait presque prêter à sourire, il n'en demeure pas moins révélateur de la mentalité de bon nombre de Français vis-à-vis des espaces funéraires. En 2018, un an après ce scandale, Monsieur Gohon a de nouveau proposé la réalisation d'une visite nocturne mais cette fois-ci au Monumental. Des visites nocturnes y ayant déjà été réalisées quelques années auparavant, la nécropole semblait l'espace funéraire le plus approprié pour ce projet. Toutefois, ce type de visite nécessite la présence d'un gardien afin d'assurer l'ouverture et la sécurité du site. La municipalité n'était alors pas en mesure d'assurer le gardiennage de nuit du cimetière. Cette problématique fut résolue en 2022, permettant la mise en place des visites nocturnes. Ces dernières résultent de la collaboration de deux guides-conférenciers. Ceux-ci ont réalisé le choix des sépultures, des personnalités, de la narration, des décors ainsi que l'élaboration de la mise en lumière dans la nécropole. La nature très escarpée du terrain de la partie « ancienne » du Monumental ainsi que l'obscurité présentaient un risque de chute accru pour les visiteurs. Ces éléments ont été pris en compte

---

<sup>105</sup> VERDU Guillaume, « Elbeuf : face à la contestation, la visite du cimetière Saint-Jean repoussée », *Le Journal d'Elbeuf*, site internet actu.fr, 30/10/2017.

URL : [https://actu.fr/normandie/elbeuf\\_76231/elbeuf-face-la-contestation-visite-cimetiere-saint-jean-repousee\\_13203884.html](https://actu.fr/normandie/elbeuf_76231/elbeuf-face-la-contestation-visite-cimetiere-saint-jean-repousee_13203884.html)

<sup>106</sup> VERDU Guillaume, « Elbeuf : face à la contestation, la visite du cimetière Saint-Jean repoussée », *op. cit.*

dans la création du parcours afin de le rendre le plus accessible possible. La visite, d'une durée moyenne d'une heure et quart, évoque l'aspect naturel du site, l'architecture funéraire et quelques célébrités reposant dans cet espace. L'idée ici est de « montrer et de faire ressentir » le cimetière aux visiteurs. Le but de cette visite n'est pas de « faire le Monumental » mais simplement d'en montrer une partie dans un « contexte inédit ». A long terme l'objectif est d'inciter les visiteurs à revenir pour redécouvrir le lieu de jour dans le cadre de la visite guidée « classique » ou en déambulation libre. Afin de faciliter la gestion des groupes, le nombre de places pour cette visite est assez restreint et nécessite obligatoirement une réservation en ligne préalable. Concernant le tarif, celui-ci est fixé à dix euros par personne<sup>107</sup>. Selon nous, le prix demandé demeure raisonnable au vu du temps de visite ainsi que des coûts engendrés par l'installation et le fonctionnement du dispositif lumineux. Sur la question des publics, Monsieur Gohon nous a informé que ces visites avaient plutôt tendance à attirer une nouvelle catégorie de visiteurs. Celle-ci est en grande partie constituée d'adolescents et de jeunes adultes, ce qui contraste fortement avec les publics assistant aux visites « classiques ». L'absence de seniors et d'enfants aux visites nocturnes pourrait éventuellement s'expliquer par les horaires tardifs mais, peut-être aussi, par l'aspect « épouvante » que peut renvoyer celle-ci. Cette visite s'avère être un véritable succès comme le montre les créneaux de réservations toujours complets. Selon notre interlocuteur, l'ensemble des visiteurs en ressortent pleinement satisfaits. Toujours d'après celui-ci, le seul élément de frustration pourrait être l'interdiction de s'éloigner du groupe pour des raisons sécuritaires. Cette année les visites *Cimetière monumental illuminé*, se sont déroulées les soirs du 12 et 13 mai dans le cadre du *Printemps des cimetières*, auquel la ville prend part depuis 2022. Elles seront reconduites le 13 et 14 octobre 2023.

Le *Printemps des cimetières* est un événement français créé par la commission Patrimoine funéraire de l'association « Patrimoine Aurhalpin » en 2016. Organisé sur le temps d'un week-end, ce rendez-vous annuel a pour but de faire « découvrir les richesses patrimoniales méconnues des cimetières »<sup>108</sup> au travers d'animations. Les sujets abordés durant la manifestation peuvent être très divers tels que la symbolique, l'écologie, l'architecture funéraire, etc. Initialement lancé dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, le *Printemps des cimetières* a acquis une ampleur nationale, voire internationale, au fil des

---

<sup>107</sup> « Cimetière Monumental illuminé », site internet de l'office de tourisme de Rouen.

URL : <https://www.visiterouen.com/offres/cimetiere-monumental-illumine-rouen-fr-4120734/>

<sup>108</sup> « Présentation de l'événement » site internet du « Printemps des cimetières ».

URL : <https://printempsdescimetieres.org/presentation/>

années<sup>109</sup>. En 2016, durant la première édition, quarante-huit organisateurs, cinquante et une communes et cinquante-cinq cimetières ont participé à l'événement. Six ans plus tard, en 2022, la septième édition s'est tenue dans soixante-six départements français ainsi que dans deux villes belges. En tout l'événement a mobilisé deux cents organisateurs, cent quatre-vingt-treize communes et deux cent huit cimetières. Les près de trois cents animations proposées ont attiré environ trois mille cinq cents visiteurs<sup>110</sup>.

Au vu de l'importance grandissante du *Printemps des cimetières* nous avons été très étonnés de constater que la ville ainsi que la Métropole de Rouen n'aient pas communiqué sur l'événement. En effet, nous n'avons observé aucune affiche à propos de la manifestation dans les rues de l'agglomération, ni aucun post à ce sujet sur les réseaux sociaux des deux institutions.

Grâce à ces échanges, et en dépit du manque de communication sur le *Printemps des cimetières*, nous avons pu observer une certaine volonté des autorités locales rouennaises de préserver et de faire connaître le cimetière monumental. Afin de compléter cette étude, nous avons jugé important de connaître le point de vue de professionnels du patrimoine concernant la valorisation et la médiation mise en place autour de la nécropole. Cette étude a été effectuée par l'intermédiaire d'un court questionnaire<sup>111</sup>. Pour l'élaboration de ce dernier, nous nous sommes appuyés sur des idées personnelles mais aussi sur les exemples d'autres nécropoles auxquels nous nous sommes intéressés pour les besoins de ce mémoire tels que le cimetière Monumental de Milan<sup>112</sup> ou le cimetière de Glasnevin à Dublin<sup>113</sup>. Ce questionnaire a été soumis à Monsieur Guillaume Gohon et à Madame Emilie Lhoste, responsable du Service Patrimoines – Label « Ville et Pays d'art et d'histoire », au sein de la Direction de la Culture de la Métropole de Rouen Normandie.

Dans un premier temps nous avons demandé aux deux professionnels de nous indiquer, sur une échelle de 1 à 5, quel était pour eux le niveau de valorisation et de médiation autour du cimetière monumental et de justifier leur réponse. Tous deux ont donné une note de trois, ce qui correspond à un niveau moyen. Toutefois, chacun a exprimé des raisons différentes. Madame Lhoste nous a expliqué que :

---

<sup>109</sup> « Présentation de l'événement », site internet du « Printemps des cimetières ».

URL : <https://printempsdescimetieres.org/presentation/>

<sup>110</sup> Bilan de l'édition 2022 du *Printemps des cimetières*, site internet du « Printemps des cimetières ».

URL : <https://printempsdescimetieres.org/wp-content/uploads/2022/07/Bilan-Printemps-des-cimetieres-2022.pdf>

<sup>111</sup> Voir annexe 60

<sup>112</sup> Voir Partie II, 2)

<sup>113</sup> Le cimetière de Glasnevin dispose à l'intérieur de son enceinte d'un important espace muséal et de médiation retraçant l'histoire du site.

*« Il y a en effet une belle connaissance de ce cimetière à travers les recherches des associations comme les « Amis des Monument Rouennais » ou du label villes et pays d'art et d'histoire mais aussi et surtout une reconnaissance nationale à travers le label cimetière remarquable. Cependant les visites ne sont pas régulières. Même si elles sont proposées depuis longtemps par l'Office de tourisme et que le label « Ville et Pays d'art et d'histoire » vient de créer une visite à la bougie ».*

Monsieur Gohon a également évoqué la visibilité apportée par le label « Cimetière Remarquable d'Europe ». Il a également ajouté :

*« Il reste à concevoir différents types de médiations qui peuvent toucher divers publics et inciter les personnes à revenir plus régulièrement. On ne connaît pas un monument en une seule visite pour faire simple ».*

Nous avons ensuite sollicité l'avis des deux agents de la Métropoles sur plusieurs propositions de dispositifs de médiation pour le Monumental. Au sujet des visites théâtralisées, ces derniers se sont montrés plutôt réticents et ont invité à une certaine prudence, notamment en raison du risque de heurter les sensibilités et de provoquer un nouveau scandale à l'instar de celui survenu en 2017. A propos de l'installation de QR code, Madame Lhoste ne s'est pas montrée défavorable cette proposition, bien que parfois « pantoise » devant la dimension numérique. Monsieur Gohon à lui aussi trouvé le concept intéressant sur le principe et a souligné l'avantageuse discrétion de cet outil. Toutefois il a également pointé les difficultés qu'il pouvait entraîner : « Néanmoins, demeurent les difficultés d'entretien, de droits de poser sur les tombes, et d'accès au numérique ou au refus du tout-numérique. ». Sur la question de la création d'une application pour smartphone, Monsieur Gohon a trouvé la suggestion pertinente à condition que celle-ci fonctionne avec une « géolocalisation très précise ». Il a poursuivi en ajoutant qu'il restait « à voir dans quelle optique : créer des parcours spécifiques sur les artistes, les femmes méconnues, etc. ». Madame Lhoste semblait, elle aussi, trouver l'idée intéressante mais s'est montrée moins enthousiaste. Concernant la création d'un espace de médiation en ligne sur un site spécialement dédié au Monumental ou sur le site de la Métropole ou de la ville, Madame Lhoste nous répondit :

*« Sur le site de la ville ou de la métropole, les informations risquent d'être noyées. Sur un site dédié, il faut ensuite le faire vivre... Pour le coup une application dont on peut trouver le lien à l'entrée du cimetière ou sur les différents sites me paraît peut-être plus appropriée ».*

Monsieur Gohon, a lui aussi émis une certaine réserve :

*« Le principe de focus régulier sur une tombe, un motif funéraire ou autre est intéressant. La difficulté tient dans l'accès à ce site. Multiplier les bases de documentations peut engendrer une mauvaise visibilité de ce site. Pour les personnalités, cela demande un gros travail de recherches qui est parfois "en concurrence" avec d'autres outils. Grosso-modo : inutile d'avoir un travail trop poussé sur les personnalités car d'autres biographies plus complètes existent déjà. Plutôt à réserver pour les "obscurés" ».*

Sur la suggestion de proposer des livrets de parcours ludique et pédagogique aux visiteurs du cimetière, Madame Lhoste a apprécié cette proposition mais a aussi soulevé la problématique de la mise à disposition du public de ces livrets. Mettre ces derniers à disposition à l'Office de tourisme serait contraignant pour les visiteurs qui serait alors obligé de faire un détour avant de se rendre à la nécropole. De plus, le Monumental ne dispose pas de lieu où ils pourraient être distribués. Monsieur Gohon a lui aussi fait part de son approbation. Les deux professionnels nous ont mis en garde sur le danger de mauvaises interprétations que pourrait entraîner le terme « ludique ». Au sujet de la possible création un espace muséal autour de l'histoire et l'architecture funéraire de la nécropole, les avis divergent. Monsieur Gohon s'est montré assez enthousiaste. Pour lui un tel lieu pourrait être « un espace surveillé et accessible à certaines occasions qui servirait aussi de dépôt ». Cependant, il a aussi nuancé son propos en indiquant que :

*« Se pose immédiatement le problème de la propriété de ces dépôts (avoir l'autorisation des familles est rendu difficile par les démarches que cela implique sans compter sur l'absence de descendants connus). Il ne faut pas non plus que cette mise en valeur "muséifier" n'incite à piller ce qui reste d'accessible dans le cimetière. Si l'on montre un buste ou des chandeliers de bronze, cela peut impliquer*

*l'idée de la valeur marchande potentielle et donc un pillage. La question est complexe dès lors qu'il n'y a pas moyen de protéger l'ensemble des pièces ».*

Pour sa part Madame Lhoste a trouvé l'idée beaucoup trop contraignante :

*« Un lieu muséal est une structure lourde avec un suivi important (électricité, chauffage, gestion du bâti, des ampoules, des détériorations de l'exposition...) cela me paraît vraiment trop lourd à gérer ».*

Nous avons poursuivi en les interrogeant à propos de l'éventualité d'organiser des manifestations artistiques dans l'espace funéraire tels que des concerts, des représentations théâtrales, des projections cinématographiques, etc. Les deux agents nous ont tout d'abord informé que, selon eux, un cimetière devait être un lieu de vie où les représentations artistiques pourraient avoir leur place. De nouveau la problématique des sensibilités a été soulevée. Madame Lhoste a tout de même évoqué à la fin de sa réponse l'important succès rencontré par les visites nocturnes : « une chose est sûre, les visites à la bougie fonctionnent très bien ». Monsieur Gohon a également abordé des questions d'ordre technique :

*« Nous ne sommes pas encore habitués à ces animations qui nécessitent souvent d'importantes installations (scène, passage de câble) et essais (balances sonores, répétition) qui s'avèrent -pour l'heure- incompatibles avec ce que la plupart des personnes attendent d'un cimetière. Mais le biais du concert ou de la représentation de théâtre de taille modeste avec des moyens logistiques réduits est un bon moyen de tester cette sensibilité ».*

Enfin, nous leur avons demandé s'ils pensaient que la proposition d'offres de médiation et/ou des événements gratuits ou à moindre coût pourrait attirer plus de public ou du moins un nouveau type de public. Madame Lhoste nous a simplement répondu que cela pourrait probablement être le cas. Monsieur Gohon, quant à lui nous a répondu que :

*« La gratuité augmente généralement le nombre de participants, mais pas toujours. Les offres étudiantes, par exemple, n'impliquent pas souvent un raz-de-marée de participants. Pour autant, ces tarifs participent en partie à toucher un public qui n'a que peu de moyen. Les événements payants occasionnels me semblent*

*admis : on apporte une expérience, une plus-value. Pour autant, le mercantilisme, par exemple une proposition de restauration dans le cimetière est malvenue. Là encore les sensibilités divergent, mais si un pique-nique ne me choque pas dans un cimetière, la vente de produits alimentaires me paraît à bannir. C'est l'aspect mercantile que je trouve dérangeant. Sans doute un reste de culture médiévale et moderne où le cimetière est un lieu qui tient une place à part ».*

A la fin du questionnaire, Monsieur Gohon a souhaité ajouter qu'il serait intéressant de chercher « à capter » les usagers du cimetière qui « viennent sur les tombes de proches et n'ont bien souvent pas l'idée d'aller plus loin dans le cimetière ». Il a aussi indiqué qu'il serait important avant d'effectuer toute action de vérifier la compatibilité de celle-ci avec la faune sauvage qui habite le site.

Le cimetière monumental de Rouen peut être considéré comme un véritable élément patrimonial de la ville s'inscrivant dans le phénomène de monumentalisation des tombeaux du XIX<sup>e</sup> siècle. Par son histoire et les multiples sépultures qui l'occupent, cette nécropole est un témoignage de la société rouennaise ainsi que de la pluralité de l'art funéraire de cette période. Les institutions locales, à savoir la municipalité et la Métropole, œuvrent aujourd'hui conjointement afin de la faire perdurer et de la faire connaître. Toutefois, selon nous et au vu des réponses fournies par Madame Emilie Lhoste et de Monsieur Guillaume Gohon, un important travail de médiation et de « captation » du public reste encore à réaliser. Celui-ci nécessite une certaine prudence afin de ne pas heurter les sensibilités.

## II. Etudes de cas : analyse de la valorisation et de la médiation des cimetières monumentaux en France et en Italie

Afin de déterminer quel nouveau moyen de médiation nous souhaitons suggérer pour le cimetière monumental de Rouen, il convient, dans un premier temps, d'analyser comment les nécropoles du XIX<sup>e</sup> siècle sont valorisées et quels types de médiation y sont mises en place en France. Pour ceci nous avons choisi de nous intéresser au cimetière parisien du Père-Lachaise. Nous avons également jugé important de décentrer notre regard français en étudiant la valorisation des espaces funéraires en Italie, au travers de l'exemple du cimetière monumental de Milan.

### 1. Le Père-Lachaise : Une nécropole emblématique peu valorisée

Quand nous évoquons le sujet des cimetières monumentaux, l'un des premiers noms qui survient généralement à notre esprit est celui du Père-Lachaise. Celui-ci fut le premier cimetière de ce type en France. A ce titre, il a servi de modèle pour un bon nombre de cimetières monumentaux français, tel que celui de Rouen<sup>1</sup>. A l'échelle internationale, il s'agit d'un des cimetières les plus célèbres. La nécropole détient même la première place dans le classement des cimetières les plus visités au monde avec plus trois millions de visiteurs par an<sup>2</sup>. Le lieu doit son succès à la diversité de l'art funéraire qu'il renferme, aux nombreuses célébrités qui y reposent mais également à son importante présence dans la culture populaire. En effet, il apparaît et/ou est évoqué dans le cinéma, dans la littérature, dans la musique, dans les arts plastiques et même dans des jeux vidéo<sup>3</sup>. De plus, le Père-Lachaise est l'objet de nombreux guides touristiques pouvant porter sur l'ensemble du cimetière ou sur des

---

<sup>1</sup> Voir Partie I, 2), a)

<sup>2</sup> DOUSTALY Thomas, « Huit cimetières qui valent le voyage », *Le Monde*, 27/10/2016.

URL : [https://www.lemonde.fr/m-voyage/article/2016/10/23/huit-cimetieres-qui-valent-le-voyage\\_5018753\\_4497613.html#:~:text=Le%20plus%20visit%C3%A9%20le%20P%C3%A8re%20Lachaise%20%20C3%A0%20Paris&text=Avec%20plus%20de%203%20millions,le%20plus%20visit%C3%A9%20au%20monde](https://www.lemonde.fr/m-voyage/article/2016/10/23/huit-cimetieres-qui-valent-le-voyage_5018753_4497613.html#:~:text=Le%20plus%20visit%C3%A9%20le%20P%C3%A8re%20Lachaise%20%20C3%A0%20Paris&text=Avec%20plus%20de%203%20millions,le%20plus%20visit%C3%A9%20au%20monde.). Et BECK Valérie, « Paris : les mille vies du Père-Lachaise, le cimetière le plus visité au monde », *Le Parisien*, 7/02/2021.

URL : <https://www.leparisien.fr/paris-75/paris-les-mille-vies-du-pere-lachaise-le-cimetiere-le-plus-visite-au-monde-06-02-2021-8423554.php>

<sup>3</sup> « Cimetière du Père-Lachaise », site internet de Wikipédi.fr .

URL : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Cimetie%C3%A8re\\_du\\_P%C3%A8re-Lachaise](https://fr.wikipedia.org/wiki/Cimetie%C3%A8re_du_P%C3%A8re-Lachaise)

thématiques spécifiques. Parmi eux nous pouvons citer *Le cimetière du Père-Lachaise : Promenade au fil du temps*<sup>4</sup> et *Le cimetière du Père-Lachaise*<sup>5</sup> réalisés par José de Valverde et Hervé Hughes, paru respectivement en 2007 et en 2017. Ces guides proposent chacun à leur lecteurs six parcours thématiques et historiques à travers le cimetière. Récemment, le 24 février 2023, est paru une réédition augmentée de *Le cimetière du Père-Lachaise*<sup>6</sup>. Cela peut nous laisser penser que les précédents ouvrages ont rencontré un certain succès. Outre les livres spécialisés, la nécropole figure dans des guides généralistes de référence tel que *Le guide du routard*<sup>7</sup>, *Le guide vert Michelin*<sup>8</sup> ou le *Lonely Planet*<sup>9</sup>.

L'importante notoriété du cimetière du Père-Lachaise, du point de vue touristique, nous conduit à nous intéresser à la médiation qui y est effectuée ainsi qu'à sa mise en valeur.

### a) Le cimetière monumental français par excellence

D'une superficie d'un peu plus de quarante-trois hectares<sup>10</sup>, le cimetière du Père-Lachaise est le plus grand de notre étude. Il est localisé sur une colline à l'Est de Paris, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement.

---

<sup>4</sup> VALVERDE José de et HUGHES Hervé, *Le cimetière du Père-Lachaise : Promenade au fil du temps*, Rennes, Ouest-France, 'Itinéraire de découvertes', 2007, 144 p.

<sup>5</sup> VALVERDE José de et HUGHES Hervé, *Le cimetière du Père-Lachaise*, Rennes, Ouest-France, 'Itinéraire de découvertes', 2017, 144 p.

<sup>6</sup> VALVERDE José de et HUGHES Hervé, *Le cimetière du Père-Lachaise*, Rennes, Ouest-France, 'Itinéraire de découvertes', 2023 [1<sup>e</sup> éd. 2017], 176 p.

<sup>7</sup> « Visiter Cimetière du Père-Lachaise, Voyage Paris », site internet du guide du routard.

URL : [https://www.routard.com/guide\\_voyage\\_lieu/3598-cimetiere\\_du\\_pere\\_lachaise.htm](https://www.routard.com/guide_voyage_lieu/3598-cimetiere_du_pere_lachaise.htm)

<sup>8</sup> « Cimetière du Père-Lachaise », site internet du guide Michelin.

URL : [https://www.viamichelin.fr/web/Site-Touristique/Paris-75020-Cimetiere\\_du\\_Pere\\_Lachaise-a5cmlz23](https://www.viamichelin.fr/web/Site-Touristique/Paris-75020-Cimetiere_du_Pere_Lachaise-a5cmlz23)

<sup>9</sup> « Cimetière du Père-Lachaise », site internet de Lonely Planet.

URL : <https://www.lonelyplanet.com/france/paris/marais-and-menilmontant/attractions/cimetiere-du-pere-lachaise/a/poi-sig/372157/1322812>

<sup>10</sup> CHARLET Christian, *Le Père-Lachaise. Au cœur du Paris des vivants et des morts*, Gallimard, 2003. p. 27.



Figure 35 Plan du cimetière du Père-Lachaise (Source : <https://www.facebook.com/115813365514/photos/a.119784940514/10150150583185515/?type=3>)

Bien avant l'installation du cimetière, la colline de Charonne accueillit le domaine du Mont-Louis. Ce terrain fut acquis par des jésuites en 1626 pour y établir leur maison de repos. Le confesseur du roi Louis XIV, le père François d'Aix de la Chaise, fréquente régulièrement ce lieu. Celui-ci joue un rôle important dans l'agrandissement mais surtout dans l'embellissement du domaine<sup>11</sup>. Il fait construire un petit château à la place de la maison initiale et transforme une partie du parc en jardin à la française<sup>12</sup>. En 1762, les jésuites sont expulsés du royaume de France. Dès lors, la propriété est revendue à plusieurs reprises. Au fil du temps, les parterres du jardin à la française disparaissent. L'aspect boisé du parc, quant à lui, demeure<sup>13</sup>.

Au début de l'année 1804, Nicolas Fronhot, le préfet de la Seine réquisitionne le terrain pour y créer le cimetière de l'Est<sup>14</sup>. Il s'agit du premier des trois nouveaux grands

<sup>11</sup> « Cimetière du Père-Lachaise : plus de 200 ans d'histoire », site internet de la mairie de Paris, 21/06/2021.  
URL : <https://www.paris.fr/pages/cimetiere-du-pere-lachaise-plus-de-200-ans-d-histoire-17482>

<sup>12</sup> CHARLET Christian, *op. cit.*, p. 22.

<sup>13</sup> « Cimetière du Père-Lachaise : plus de 200 ans d'histoire », site internet de la mairie de Paris, 21/06/2021.  
URL : <https://www.paris.fr/pages/cimetiere-du-pere-lachaise-plus-de-200-ans-d-histoire-17482>

<sup>14</sup> *Ibid.*

cimetières parisiens *extra muros*, prévues par l'arrêté du 21 ventôse an IX (21 mars 1801)<sup>15</sup>. Ce nouvel espace funéraire ouvre officiellement le 21 mai 1804<sup>16</sup>, soit moins d'un mois avant la promulgation du décret impérial du 23 prairial an XII<sup>17</sup>. Il est rapidement appelé le Père-Lachaise en référence au confesseur jésuite<sup>18</sup>.

L'aménagement de l'ancien domaine de Mont-Louis en lieu d'inhumation est confié à un architecte notable de l'époque, Alexandre-Théodore Brongniart<sup>19</sup>. Depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle émerge une nouvelle conception du cimetière, qui est alors imaginé comme pouvant être un espace d'agrément. En témoigne, par exemple, le programme du grand concours d'architecture de l'an VI où « il était précisé qu'il (le nouveau cimetière) « ne devait avoir rien de repoussant, mais inspirer le respect et le recueillement » et être un lieu « où l'on puisse de promener » »<sup>20</sup>. Dans cette optique, l'architecte conserve des éléments du parc à l'anglaise déjà présents tels que des bosquets ou des chemins<sup>21</sup>. Il planifie également une distinction entre les zones de circulation et celles d'inhumation<sup>22</sup>. « Pour la première fois en France, les inhumations venaient s'insérer dans le paysage composé d'un cimetière-jardin » explique Régis Bertrand<sup>23</sup>. Dès son ouverture, ce cimetière est un lieu public accessible librement, fréquenté par de nombreux promeneurs. L'historien Christian Charlet indique à ce sujet que « le cimetière du Père-Lachaise devient ainsi le premier des grands jardins publics parisiens »<sup>24</sup>. Cette particularité valut au lieu de figurer dans les guides de la capitale, le premier datant de 1808<sup>25</sup>.

---

<sup>15</sup> BERTRAND Régis « Le Père-Lachaise, modèle des nouveaux cimetières », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *Cimetière et tombeaux. Patrimoine funéraire*, Paris, Editions du patrimoine CMN, " Collection patrimoines en perspective", 2016, p. 45.

<sup>16</sup> CHARLET Christian, *op. cit.*, p. 21.

<sup>17</sup> Voir Partie I, 1), a)

<sup>18</sup> BERTRAND Régis « Le Père-Lachaise, modèle des nouveaux cimetières », *op. cit.*, p. 45.

<sup>19</sup> SILVESTRE DE SACY Jacques, *Alexandre-Théodore Brongniart : 1739-1813, sa vie, son œuvre*, Paris, Edition d'Histoire et d'Art/ Librairie Plon, 1940, 164 p. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3359496r#>

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> CHARLET Christian, *op. cit.*, p. 27.

<sup>22</sup> Voir annexe 61

<sup>23</sup> BERTRAND Régis « Le Père-Lachaise, modèle des nouveaux cimetières », *op. cit.*

<sup>24</sup> CHARLET Christian, *op. cit.* p. 29

<sup>25</sup> « Cimetière du Père-Lachaise : plus de 200 ans d'histoire », site internet de la mairie de Paris, 21/06/2021. URL : <https://www.paris.fr/pages/cimetiere-du-pere-lachaise-plus-de-200-ans-d-histoire-17482>



Figure 36 CIVETON Christophe, *Vue du Père-Lachaise*. A gauche, monument du Général Foy, 1829, plume, encre de chine et aquarelle. Paris, Bibliothèque Nationale de France. (Source : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b103028275.item>)

A début de son histoire, la nécropole reçoit un accueil mitigé auprès des Parisiens qui privilégient toujours l’inhumation en fosse commune<sup>26</sup>. Dans le but d’assurer le succès du Père-Lachaise, le gouvernement y fait transférer les corps du dramaturge Jean-Baptiste Poquelin, célèbre sous le nom de Molière, et du poète Jean de La Fontaine<sup>27</sup>, le 6 mars 1817. Ceux-ci sont suivis, le 12 juin 1817, par les amants tragiques du Moyen-Âge, Héloïse et Abélard<sup>2829</sup>. Ces deux événements, fortement médiatisés, marquent le commencement d’un véritable engouement pour le lieu. De plus, ce phénomène est renforcé par la mise en place précoce du système de la concession perpétuelle<sup>30</sup> dans le cimetière qui bénéficie alors d’un régime particulier<sup>31</sup>. Progressivement, de plus en plus de célébrités de l’époque vont s’y faire enterrer. Cela entraîne une importante hausse de l’intérêt que portent les familles bourgeoises parisiennes pour le cimetière. En effet, ces dernières retirent un certain prestige du fait de voir

<sup>26</sup> Durant les premières années, la fosse commune représente 80% des inhumations (CHARLET Christian, *Le Père-Lachaise. Au cœur du Paris des vivants et des morts*, Gallimard, 2003. p. 33.)

<sup>27</sup> Voir annexe 62

<sup>28</sup> Voir annexe 63

<sup>29</sup> RIVAL Jérôme, *Les reliques de l’amour (éternel). L’ultime mise au tombeau d’Héloïse et Abélard au Père-Lachaise, à l’âge romantique* [Conférence], Journée d’étude : *Héloïse et Abélard, l’amour et le savoir vus par le XIX<sup>e</sup> siècle européen*, Université de Rouen, 06/03/2023.

<sup>30</sup> Voir Partie I, 1), a)

<sup>31</sup> BERTRAND Régis « Rétablir des concessions et des tombeaux », in BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *Cimetière et tombeaux. Patrimoine funéraire*, Paris, Éditions du patrimoine CMN, “Collection patrimoines en perspective”, 2016, p. 37.

leurs noms figurer auprès de ceux de personnages illustres. Reposer au Père-Lachaise devient alors « pour certains, un signe de réussite et de renommée, voire de vanité sociale »<sup>32</sup>.

Le succès de la nécropole engendre une densification des sépultures dans l'espace funéraire initial. En réponse à cela, deux agrandissements sont réalisés en 1824 puis en 1850<sup>33</sup>. Ailleurs en France, les grands cimetières des autres grandes villes imitent rapidement le Père-Lachaise. Cela passe notamment par l'érection de monuments en l'honneur des personnalités de la région ou de la ville<sup>34</sup>.

Outre sa fonction funéraire et de parc public, le Père-Lachaise devient également un espace de manifestations mémorielles et/ou politiques. Le premier rassemblement de masse dans le cimetière survient en 1813 à l'occasion de l'enterrement de Jacques Delille, un poète célèbre en son temps<sup>35</sup>. Dès lors, l'inhumation de personnalités devient un moment où tous se réunissent afin de rendre hommage au défunt. Parmi ces nombreux rassemblements, nous pouvons citer les obsèques de Honoré de Balzac en 1850<sup>36</sup>. Toutefois, dans d'autres cas, un enterrement pouvait se transformer en vive manifestation politique tel que celui Yvan Salman. Journaliste, plus connu sous le pseudonyme de Victor Noir, qui fut assassiné par le prince Pierre Bonaparte, cousin de l'empereur Napoléon III. Ses funérailles tournèrent en mouvement de contestation envers le gouvernement impérial<sup>37</sup>. Enfin, certains lieux du cimetière deviennent des lieux de regroupements. Ceux-ci peuvent être politiques, comme le cénotaphe du Dragon où se rencontraient les opposants bonapartistes sous la Restauration<sup>38</sup>. Ils peuvent, aussi, être commémoratifs tel que le mur des Fédérés. En 1907, une plaque a été installée en mémoire des cent quarante-sept communards fusillés à cet endroit<sup>39</sup>. Toutefois, cette partie de la muraille est déjà l'objet de manifestations mémorielles dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui encore, le cimetière du Père-Lachaise demeure un lieu de rassemblement pour des hommages ou des commémorations.

---

<sup>32</sup> CHARLET Christian, *op. cit.*, p. 42.

<sup>33</sup> *Ibid.* p. 39.

<sup>34</sup> BERTRAND Régis « Le Père-Lachaise, modèle des nouveaux cimetières », *op. cit.*, p. 46.

<sup>35</sup> CHARLET Christian, *op. cit.* p. 35.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>37</sup> EMELYANOVA-GRIVA, « La tombe de Victor Noir au cimetière du Père-Lachaise », *Archives de sciences sociales des religions* [en ligne], n°149, 2010, p.89-108. URL : <https://journals.openedition.org/assr/21870>

<sup>38</sup> CHARLET Christian, *op. cit.*, p. 44.

<sup>39</sup> *Ibid.* p. 52.



Figure 37 REPINE Ilia, *Manifestation annuelle au cimetière du Père-Lachaise à Paris, souvenir des communards français, mai 1883*, peinture. Moscou, Galerie Tretiakov. (Source : <https://art9000.com/francaise/art/artiste/impression-d-art/ilya-efimovich-repin/7596/1>)

Enfin, la nécropole devient, au fil du temps et de ses concessionnaires, un véritable « musée en plein air »<sup>40</sup>. Dans les premières années, les sépultures sont marquées par des éléments funéraires sobres tels que des stèles, des dalles et des épitaphes. Ils sont généralement en calcaire issu du Bassin parisien<sup>41</sup>. Cependant, entre 1805 et 1815, apparaissent de nouvelles typologies de sépultures<sup>42</sup>. Il s'agit de la grande stèle ; du modèle mêlant stèle et dalle ; du sarcophage ; de la colonne et de la chapelle. Tout d'abord d'aspect simple, les tombes deviennent, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, des « monument(s) d'art et d'architecture »<sup>43</sup>. Les sépultures sont également de plus en plus immenses, voire démesurées. En témoigne le monument de Félix de Beaujour<sup>44</sup>. Celui-ci, en forme de cheminée pyramidale, a été réalisé par l'architecte Cendrier en 1836 et mesure vingt mètres de hauteur<sup>45</sup>. Au fil des allées, les visiteurs peuvent admirer le travail des plus grands sculpteurs de l'époque tels que Jules Dalou<sup>46</sup> ou David d'Angers<sup>47</sup>. Au sein du Père-

<sup>40</sup> CHARLET Christian, *op. cit.*, p. 55.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 58 - 64.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>44</sup> Voir annexe 64

<sup>45</sup> CHARLET Christian, *op. cit.*, p. 67.

<sup>46</sup> SIMIER Amelie, *Jules Dalou. Le sculpteur de la République*, cat. exp. (Paris, Petit Palais, 18 avril 2013 – 13 juillet 2013), Paris, Paris musées, 2013, 470 p.

<sup>47</sup> LAUGEE Thierry et VILLELA-PETIT Inès, *David d'Angers. Les visages du Romantisme*, cat. exp. (Paris, BNF Richelieu, Département des Monnaies, médailles, et antiques, 22 novembre 2011- 25 mars 2012), Gourcuff Graden, 2011, 179 p.

Lachaise, la forme la plus courante de sculpture est le bas-relief. Il peut prendre la forme d'un médaillon ou, parfois, occuper l'intégralité du monument funéraire<sup>49</sup>. Nous pouvons aussi y observer des œuvres en rond-de-bosse (bustes ou statues). Ces dernières représentent des allégories ou les défunts en action. Prenons l'exemple de la statue ornant la sépulture de Zénobe Gramme, réalisé par le sculpteur Mathurin Moreau<sup>50</sup>. Celle-ci met en scène le disparu en train de travailler sur son invention, la dynamo<sup>51</sup>. Pour finir, le cimetière renferme également d'autres formes d'art comme le vitrail ou la mosaïque.

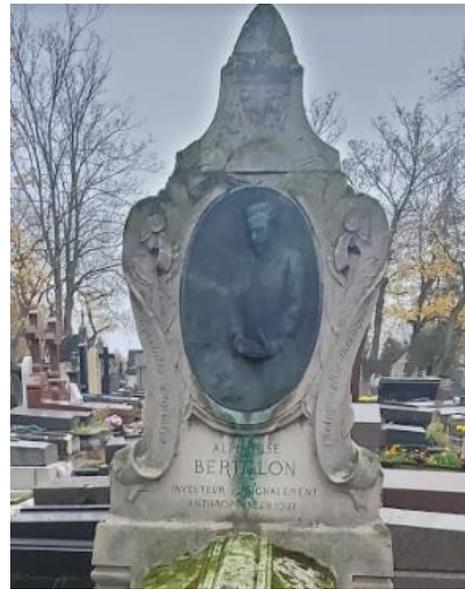


Figure 38 Exemple de décors en mosaïque, sépulture de la famille Chr. Diener (à gauche) et de bas-relief, sépulture d'Alphonse Bertillon (à droite). Cimetière du Père-Lachaise, Paris. (Ph. Bertille Pichot)

La haute valeur historique et artistique du lieu ainsi que certaines de ses sépultures, en font un élément à part entière du patrimoine français. La partie la plus ancienne du cimetière bénéficie d'une protection en tant que « site classé » depuis 1962. Tous les monuments funéraires datant d'avant l'an 1900 dans les divisions 1 à 58, 65 à 71 et 91, ont été inscrits au titre des Monuments Historiques en 1983. Cela concerne près de trente-mille sépultures. En 1995, ont été également inscrits le crématorium et le columbarium. De plus, le Père-Lachaise compte en son sein treize monuments « classés » Monuments Historiques. Quatre d'entre eux sont des monuments publics. Ceux-ci sont : le monument aux morts d'Albert Bartholomé<sup>52</sup>;

<sup>48</sup> *Ibid.*, p.73.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 68

<sup>50</sup> « Sépulture de Zénobe Gramme – Cimetière du Père-Lachaise – Paris (75020) », site internet e-monument.net.

URL : <https://e-monumen.net/patrimoine-monumental/sepulture-de-zenobe-gramme-cimetiere-du-pere-lachaise-paris-75020/>

<sup>51</sup> Voir annexe 65

<sup>52</sup> BUROLLET Thérèse, DELCOURT Virginie, *Albert Bartholomé : Le sculpteur et la mort*, Somogy éditions d'art, 2011, 39 p.

le mur des Fédérés du sculpteur Paul Moreau-Vauthier ; la chapelle située à l'emplacement de l'ancienne maison de repos jésuite et la porte monumentale du boulevard Ménilmontant. Les neuf autres monuments sont des sépultures de propriété publique ou privée. Il s'agit des monuments funéraires de Molière et Jean de la Fontaine ; Héloïse et Abélard<sup>53</sup>; Frédéric Chopin ; Montanier-Delille ; Georges Guët ; Oscar Wilde ; Cartellier-Heim et Antoine de Guillaume-Lagrange aussi connu sous le nom de « Tombe du Dragon »<sup>54</sup>.

De nos jours, le cimetière du Père-Lachaise demeure un lieu de promenade et de recueillement pour des millions de visiteurs.

## b) Analyse d'un des rares outil de médiation : la visite guidée

Lorsque nous avons effectué des recherches sur les offres de médiation « officielles » dans le cimetière du Père-Lachaise, il nous est apparu que celles-ci sont assez limitées. La ville de Paris sur son site internet, paris.fr, propose quatre courtes pages d'informations sur le lieu. Celles-ci portent sur l'histoire du cimetière, son patrimoine, ses lieux de mémoire et sa biodiversité<sup>55</sup>. Sur ce même site internet, les usagers peuvent télécharger des plans thématiques mis à dispositions par le Service des cimetières de la Ville de Paris<sup>56</sup>. Ces parcours portent sur : les personnalités les plus demandées ; les personnalités liées au monde de la musique et du spectacle ; les personnalités rattachées à la gastronomie ; les personnalités du domaine des lettres, de la presse et de la philosophie ; les femmes célèbres et, enfin, sur la Commune de Paris<sup>57</sup>. Ces deux éléments représentent les seuls moyens de médiation indirecte<sup>58</sup> mis en place par la municipalité. *In situ*, nous n'avons observé aucun dispositif destiné à informer les visiteurs sur l'aspect culturel, artistique et/ou patrimonial de la nécropole ou de certaines de ses sépultures.

---

<sup>53</sup> Voir annexes 62 et 63

<sup>54</sup> « Cimetière du Père-Lachaise, un panthéon à ciel ouvert », site internet de la mairie de Paris, 21/06/2021.

URL : <https://www.paris.fr/pages/cimetiere-du-pere-lachaise-un-pantheon-a-ciel-ouvert-17726>

<sup>55</sup> « Cimetière du Père-Lachaise », site internet de la mairie de Paris.

URL : <https://www.paris.fr/lieux/cimetiere-du-pere-lachaise-4080>

<sup>56</sup> Information fournie par Monsieur Arnaud Schoonheere, chef de conservation du patrimoine au service des cimetières de la Ville de Paris.

<sup>57</sup> « Père-Lachaise : informations, información, informazioni », site internet de la mairie de Paris.

URL : <https://www.paris.fr/pages/cimetiere-du-pere-lachaise-informations-17576#plans-thematiques>

<sup>58</sup> Voir introduction

La médiation directe<sup>59</sup>, quant à elle, consiste exclusivement en des visites guidées. Ces dernières ne sont pas organisées par la Ville de Paris mais par des prestataires indépendants<sup>60</sup>. Afin d'éviter les escroqueries à la visite guidée, le recours à un guide est tout de même réglementé par la municipalité. D'après l'article 7 du règlement des cimetières parisiens, « les guides et conférenciers qui interviennent dans les cimetières doivent faire une déclaration préalable auprès du Conservateur »<sup>61</sup>. La rémunération de ces derniers doit s'effectuer hors du cimetière, compte tenu du fait que « la sollicitation ou la remise de pourboires ou gratifications de toute nature sont interdites »<sup>62</sup>. Les usagers sont informés de ces consignes par des panneaux d'avertissements à l'entrée du site<sup>63</sup>. Lors de notre prospection sur internet, nous avons pu observer des offres de visites plutôt « classiques » mais également deux propositions plus insolites. La première est une visite théâtralisée intitulée *Le Cimetière du Père-Lachaise par la Grande Sibylle* proposé par le site internet Epok'tour<sup>64</sup>. Ce site propose des visites guidées théâtralisées menées par un guide conférencier vêtu en costume d'époque<sup>65</sup>.



Figure 39 Photographie promotionnelle pour la visite théâtralisée *Le cimetière du Père-Lachaise conté par la Grande Sibylle*. (Source : <https://epoktour.fr/visite/paris-cimetiere-du-pere-lachaise/>)

<sup>59</sup> Voir introduction

<sup>60</sup> « Cimetière du Père-Lachaise », *op. cit.*

<sup>61</sup> Mairie de Paris, service des parcs, jardins et espaces verts, « Règlement des cimetières parisiens », Paris, entré en vigueur le 01/06/2005, art.7.

URL : <https://cdn.paris.fr/paris/2019/07/24/d8f33a209009b0ab59590977ca94dcb3.pdf>

<sup>62</sup> *Ibid.*

<sup>63</sup> Voir annexe 66

<sup>64</sup> « Le Cimetière du Père-Lachaise conté par la Grande Sibylle », site internet de Epok'Tour.

URL : <https://epoktour.fr/visite/paris-cimetiere-du-pere-lachaise/>

<sup>65</sup> « Notre concept », site internet de Epok'Tour. URL : <https://epoktour.fr/notre-concept/>

La seconde offre, elle aussi théâtralisée, est présentée par l'association de guides « Sous les Pavés » et se nomme *Mystérieux Père Lachaise avec Jacques Sirgent*. Il semblerait que cette visite peut être apparentée à du *dark tourism*<sup>66</sup>. En effet, tout d'abord, le guide est présenté comme étant un vampirologue. De plus, dans le court texte de présentation de la visite, sur le site internet de l'association, nous pouvons lire :

*Votre guide vous propose une découverte étrange et magique de ce haut lieu mystérieux. Au programme : rites maléfiques, stèles de magiciens, histoires qui gênent et que l'on tente de faire oublier, anecdotes fantastiques des promeneurs nocturnes...*<sup>67</sup>

Pour notre étude nous avons décidé de suivre la visite guidée *Célébrités et Légendes du Père-Lachaise* proposée par l'association de guides « Nécro-Romantiques ». Notre choix a été motivé par le fait que cette visite est l'une de celles recommandées par l'Office de Tourisme de Paris<sup>68</sup>. L'association est également l'un des partenaires officiels de ce dernier. Elle est composée de trois guides conférenciers, d'une chargée de communication et de promotion et d'une graphiste<sup>69</sup>. Les offres de visites guidées qu'elle propose sont au nombre de six. A l'exception de la visite *Paris Frisson*, qui traite des histoires et des légendes surnaturelles dans la ville de Paris, les autres visites se déroulent dans des cimetières parisiens. Les guides de l'association interviennent dans les cimetières du Père-Lachaise, du Montparnasse, de Montmartre, de Passy et dans le cimetière des chiens d'Asnières-sur-Seine<sup>70</sup>. « Nécro-Romantiques » propose des visites « classiques » des cimetières. Toutefois, il est également possible d'effectuer des demandes pour des visites privées portant sur des thèmes bien précis. Selon la chargée de communication et de promotion de « Nécro-Romantiques », Madame Sophie Farrugia-Fernandez, avec qui nous avons échangé par mail, ces visites attirent tous types de publics. Les visiteurs étrangers qui y assistent sont originaires de divers pays. Cependant, les visites étant en français, la plupart d'entre eux viennent de pays francophones. Concernant le public français, il nous a été indiqué qu'en

---

<sup>66</sup> Voir introduction

<sup>67</sup> « Mystérieux Père Lachaise avec Jacques Sirgent », site internet de Sous Les Pavés.

URL : <https://www.sous-les-paves.com/produit/mystereux-pere-lachaise-avec-un-vampirologue/>

<sup>68</sup> « Balade insolite dans le cimetière du Père-Lachaise », site internet de l'Office de Tourisme de Paris.

URL : <https://www.parisinfo.com/decouvrir-paris/balades-a-paris/balade-insolite-cimetiere-pere-lachaise>

<sup>69</sup> « L'équipe des Nécro-Romantiques », site internet de l'association « Nécro-Romantiques ».

URL : <https://necro-romantiques.fr/l-equipe/>

<sup>70</sup> « Thèmes des visites », site internet de l'association « Nécro-Romantiques ».

URL : <https://necro-romantiques.fr/safaris/?est>

l'absence de tenue de statistiques, il est impossible de distinguer la proportion de visiteurs locaux, de la région Île-de-France, de ceux issus d'autres régions. L'établissement d'un chiffre moyen de visiteurs par an pour la visite guidée au Père-Lachaise ne peut pas non plus être réalisé. Lorsque que nous l'avons interrogé sur le sujet, Madame Farrugia-Fernandez nous a répondu :

*Les chiffres sont extrêmement variables, il peut y avoir deux visiteurs par visite, des visites annulées pour faute de visiteurs ou 10 à 15 visiteurs. Cela n'est pas forcément quantifiable pour causes de paramètres extérieurs très fluctuants surtout depuis la crise sanitaire. Il y a aussi des soucis de météo, des fermetures intempestives du cimetière. Aucune régularité sur ce point <sup>71</sup>.*

Nous pouvons penser que le même constat peut être appliqué aux autres visites de l'association.

La visite que nous avons suivie s'est déroulée le samedi 26 novembre 2022. Celle-ci est menée toute la semaine par Monsieur Thierry Leroy. En raison d'une plus forte demande les week-ends, il est assisté par son collègue Monsieur Jean-François Richard. Les visiteurs sont alors séparés en deux groupes distincts répartis entre les deux guides.



Figure 40 Monsieur Thierry Le Roi (à gauche) et Monsieur Jean-François Richard (à droite). (Ph. Bertille Pichot)

---

<sup>71</sup> Mail du 13 décembre 2022.

Afin de ne pas perturber la visite de son homologue, chaque guide emprunte un itinéraire distinct. Cela implique donc que certaines des sépultures présentées aux visiteurs peuvent varier d'un groupe à l'autre. Pour notre part, nous avons été affectés au groupe de Monsieur Richard. Durant trois heures et vingt minutes, celui-ci nous a conduits à travers les nombreuses allées du cimetière. Nous restituons ici, brièvement, le dérouler de cette visite :

En introduction, notre guide a réalisé une rapide présentation générale du cimetière. Celui-ci a évoqué, tout d'abord, quelques périodes et dates clés de l'histoire du site, telles que la présence initiale des Jésuites sur le terrain et les problématiques sanitaires soulevées par l'incident du cimetière des Innocents à Paris. La volonté de Napoléon I<sup>er</sup> de faire du cimetière un lieu pour tout le peuple parisien et l'opération de transfert des sépultures de Molière et Jean de la Fontaine, ont aussi été abordés. Monsieur Richard nous a ensuite informés de la dimension actuelle de la nécropole, du nombre moyen de visiteurs par an et de la nature perpétuelle du lieu. Enfin, il nous a présenté le crématorium. Ce dernier est le plus vieux de France. Il a été édifié dans les années 1880 et la première crémation en son sein eut lieu en 1889. De nos jours, ce sont une trentaine de crémations par jour qui y sont réalisées

Nous avons débuté notre visite dans le columbarium où nous avons effectué trois arrêts. Nous avons ensuite arpenté la partie « récente » du cimetière, à savoir l'extension datant de 1850. Nous avons achevé notre visite par la partie « ancienne » du site. Au total, notre guide a réalisé trente-trois arrêts<sup>72</sup>. Les sépultures présentées étaient pour l'essentiel celles d'individus célèbres, notamment associés à la musique, au cinéma et à la littérature. L'unique défunte méconnue dont notre guide nous a parlé est Suzon Garrigues, une jeune femme décédée lors de l'attentat du Bataclan survenu le 13 novembre 2015. La plupart de nos haltes étaient assez courtes et consistaient en une petite biographie du défunt. Pour les sépultures de Oscar Wilde, de Victor Noir et de Alain Kardec, notre guide a évoqué rapidement les légendes et les pratiques existantes autour de celles-ci<sup>73</sup>. Lors de notre arrêt devant la sépulture d'Oscar Wilde, Monsieur Richard a également réalisé un petit instant de sensibilisation vis à vis des dégradations que peuvent engendrer le fétichisme envers certaines sépultures. Ponctuellement, il nous a aussi évoqué la symbolique de certains éléments d'ornementation. A titre d'exemple, notre guide a profité de notre passage devant la chapelle de la famille A. Bain<sup>74</sup> pour nous expliquer la signification du chien, du pilier cassé et du flambeau renversé dans l'art funéraire. Pour finir, au cours de notre visite, Monsieur Richard

---

<sup>72</sup> Voir annexe 67

<sup>73</sup> EMELYANOVA-GRIVA, « La tombe de Victor Noir au cimetière du Père-Lachaise », *Archives de sciences sociales des religions* [en ligne], n°149, 2010, pp.89-108. URL : <https://journals.openedition.org/assr/21870>

<sup>74</sup> Voir annexe 68

nous a montré les différents types de sépultures présents dans le cimetière. Outre les dalles, les stèles et les chapelles qui sont assez répandues en France, nous avons pu observer des cavurnes individuels ou collectifs<sup>75</sup>, des chapelles cinéraires<sup>76</sup> et des tampons<sup>77</sup> dont un dit « amélioré »<sup>78</sup>.



Figure 42 Exemple de « tampon amélioré », sépulture de Jacques Higelin. Cimetière du Père-Lachaise, Paris. (Ph. Bertille Pichot)



Figure 41 Exemple de chapelle cinéraire. Cimetière du Père-Lachaise, Paris. (Ph. Bertille Pichot)

---

<sup>75</sup> Un cavurne est un « petit caveau aménagé dans un cimetière et destiné à recevoir une ou plusieurs urnes funéraires » (Source : « Cavurne », site internet du dictionnaire *Larousse*.)

URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/cavurne/188337>

<sup>76</sup> Les chapelles cinéraires du Père-Lachaise sont « d'anciennes chapelles funéraires en état d'abandon, reprises par l'administration puis restaurées et transformées en columbarium » (Source : « Cimetière du Père-Lachaise : les équipements cinéraires », site internet de la mairie de Paris, 25/06/2021.)

URL : <https://www.paris.fr/pages/cimetiere-du-pere-lachaise-les-equipements-cinerares-17456>

<sup>77</sup> Le terme « tampon », employé par Monsieur Richard lors de la visite, ou « tombe nue », désigne une sépulture au-dessus de laquelle aucune construction n'a été réalisée. Dans la législation française, l'installation d'un quelconque signe indicatif de sépulture n'est pas obligatoire. (Source : « Est-on obligé de construire un monument sur sa tombe ? », site internet de l'Assurance Obsèques.)

URL : <https://www.lassurance-obseques.fr/guide-obseques/tombe-funeraire/obligation-construire-monument-tombe/>

<sup>78</sup> D'après Monsieur Richard, un tampon « amélioré » est un tampon qui aurait été orné. (Voir figure n°38)



Figure 43 Exemple de cavurne collectif.  
Cimetière du Père-Lachaise, Paris. (Ph.  
Bertille Pichot)

Il nous a été aussi donné de voir une chapelle tout à fait étonnante. Il s'agit de la chapelle de l'association « Mémoire Néropolitaine ». Cette chapelle abandonnée a été rachetée et restaurée par le photographe de cimetière André Chabot<sup>79</sup>, le co-fondateur de l'association. A l'intérieur du monument funéraire, ce dernier a fait installer une sculpture en forme d'appareil photographique en marbre d'Inde. Un QR code a également été placé sur l'extérieur de la chapelle. Celui-ci renvoie à une page internet présentant « Mémoire Néropolitaine » ainsi que l'opération de restauration de la bâtisse.



Figure 44 Photographies de la chapelle de l'association « Mémoire Néropolitaine » et du QR code qui y est apposé. Cimetière du Père-Lachaise, Paris. ( Source : <https://www.lassurance-obseques.fr/memoire-necropolitaine-futur-de-passe-sinvite-pere-lachaise/> )

Le ton adopté par notre guide durant la visite était pour l'essentiel joyeux et humoristique. Lors de certains de nos arrêts, la visite prenait des airs de recueillement et

<sup>79</sup> CHABOT André, *Dictionnaire illustré de symbolique funéraire*, Memogrames, " Mémoire Néropolitaine", 2009, 623 p.  
CHABOT André, *Erotique du cimetière*, La Musardine Eds, 2012, 253 p.  
CHABOT André, *Sculpter l'éternité*, Esprit Du Temps, 2019, 262 p.

d'hommage. A titre d'exemple, pendant notre halte devant la tombe d'Edith Piaf et de sa famille, Monsieur Richard a fait chanter par notre groupe un extrait de l'*Hymne à l'amour*. Toutefois, notre guide prenait un ton bien plus grave lorsque la sépulture présentée était celle d'une victime d'attentat comme Philippe Honoré ou Bernard Verlhac connu aussi sous le pseudonyme de « Tignous »<sup>80</sup>.

Pour assister à cette visite nous étions accompagnés d'une proche à qui le patrimoine funéraire était étranger. Consécutivement à notre visite, nous avons échangé ensemble sur nos impressions à chaud. Ce fut l'occasion pour nous de partager nos ressentis. Nous avons également pu confronter nos points de vue, le sien pouvant être associé à celui du « grand public » et le nôtre étant plus spécialisé. Nous avons jugé qu'il pourrait être pertinent de rendre compte des réflexions et des impressions qui ont émergé de cette discussion. Nous avons passé un agréable moment en compagnie de Monsieur Richard. Celui-ci nous a partagé son savoir et sa passion pour la nécropole. Toutefois, nous avons quelques réserves sur certains aspects de la visite. Ces remarques sont personnelles, il convient donc de les nuancer. Tout d'abord, nous avons trouvé dommage que notre guide n'ait pas évoqué davantage le développement de la législation autour du funéraire durant le XIX<sup>e</sup> siècle ainsi que la question de la concession perpétuelle. Ces deux éléments tiennent pourtant un rôle important. Cependant, au vu des nombreuses informations et dates qui composent l'histoire du cimetière, il est tout à fait compréhensible que Monsieur Richard ait dû condenser son discours afin de ne pas perdre son public. La plupart des personnes qui assistent à ce type de visite viennent essentiellement pour voir le maximum de sépultures de célébrités. Les guides doivent donc s'adapter aux attentes du public et proposer des visites qui y satisfassent. Pour notre part, nous le déplorons quelque peu car notre guide ne disposait pas d'assez de temps pour développer son propos autour de chaque sépulture. Par moment, notamment vers la fin, la visite prenait même des allures de « catalogue ». L'art funéraire, quant à lui, n'a tenu qu'une place de second ordre au cours de la visite. Enfin, ce seul moyen de médiation directe n'est pas accessible à tous. En premier lieu, le tarif de cette visite par personne est de vingt euros. Du point de vue du rapport qualité et temps, ce prix semble tout à fait raisonnable. Il représente néanmoins une barrière économique pour des personnes aux ressources modestes. Le fait que la Ville de Paris n'emploie pas de guides pour le cimetière et ne permet pas de proposer des visites gratuites. En second lieu, la visite n'est pas adaptée à des personnes en

---

<sup>80</sup> Philippe Honoré et Bernard Verlhac sont deux dessinateurs de presse qui ont été assassinés lors de l'attentat contre Charlie Hebdo survenu le 7 janvier 2015.

situation de handicap physique, mental ou psychique. Les personnes atteintes de handicaps moteurs pourraient difficilement suivre le groupe. En effet, la visite est ponctuée par de très nombreux déplacements à pied. De plus, la nature pentue du terrain et les voies pavées peuvent aussi être des obstacles. Pour les personnes atteintes de cécité ou de surdité, il n'existe pas à notre connaissance de version de la visite adaptée en audiodescription ou en langue des signes française. Concernant les personnes atteintes par des handicaps psychiques ou mentaux, ce sont la durée de la visite et le discours employé qui ne conviennent pas.

### c) Notre point de vue et celui des professionnels concernant la médiation autour des cimetières parisiens.

Les observations que nous avons réalisées à propos du Père-Lachaise nous ont amenées à nous intéresser aux trois autres principaux cimetières parisiens, à savoir ceux du Montparnasse, de Montmartre et de Passy. Ces trois nécropoles sont également réputées pour accueillir de nombreuses célébrités défuntées. Elles renferment, elles aussi, des œuvres d'art funéraire tout à fait exceptionnelles. Citons l'exemple de la sculpture *Le Baiser* ornant la tombe de Tatiana Rachewskaia située dans le cimetière du Montparnasse. Cette sculpture a été commandée en 1910 par les proches de la jeune femme au célèbre sculpteur du XX<sup>e</sup> siècle, Constantin Brancusi<sup>81</sup>. Par ailleurs, la grande valeur artistique de cette œuvre a fait l'objet de plusieurs batailles judiciaires ces vingt dernières années. Afin d'empêcher son retrait du cimetière ainsi que sa mise en vente sur le marché de l'art par les héritiers de la défunte, la sculpture a été classée au titre des Monuments historiques en 2010. Récemment, en 2021, cette décision a été remise en cause par le tribunal administratif de Paris avant d'être de nouveau confirmée par le Conseil d'État<sup>82</sup>.

---

<sup>81</sup> JOUFFROY Alain, « BRANCUSI CONSTANTIN - (1876-1957) », Encyclopædia Universalis [en ligne].

URL : <http://www.universalis-edu.com.ezproxy.normandie-univ.fr/encyclopedie/constantin-brancusi/>

Centre Nationale d'art et de culture Pompidou, *Constantin Brancusi 1876-1957*, cat.exp. ( Paris, Centre Georges Pompidou, 14 avril 1995 – 21 août 1995) , Paris, Gallimard et Editions du Centre Pompidou, 1995, 408 p.

<sup>82</sup> MARTIN Thomas, « La statue "Le Baiser" de Brancusi ne quittera pas le cimetière Montparnasse à Paris », *ACTU Paris* [en ligne ], 11/07/21.

URL : [https://actu.fr/ile-de-france/paris\\_75056/la-statue-le-baiser-de-brancusi-ne-quittera-pas-le-cimetiere-montparnasse-a-paris\\_43370680.html](https://actu.fr/ile-de-france/paris_75056/la-statue-le-baiser-de-brancusi-ne-quittera-pas-le-cimetiere-montparnasse-a-paris_43370680.html)



Figure 45 BRANCUSI Constantin, *Le Baiser*, 1910. Cimetière du Montparnasse, Paris.

(Source : [https://www.lexpress.fr/informations/brancusi-la-suicidee-le-baiser-et-les-millions\\_2055484.html](https://www.lexpress.fr/informations/brancusi-la-suicidee-le-baiser-et-les-millions_2055484.html)

)

En termes de médiation, il semblerait que les moyens mobilisés soient assez similaires à ceux que nous avons observés au Père-Lachaise. Toutefois, lorsque l'on compare le nombre de pages internet consacrées à chacun de ces cimetières sur le site paris.fr, nous remarquons une certaine asymétrie. En effet, alors que le cimetière de l'Est est le sujet de plusieurs pages<sup>83</sup>, les autres nécropoles ne disposent chacune que d'une seule page<sup>84</sup>. Ces pages internet indiquent simplement des informations générales telles que les horaires d'ouvertures ou les moyens d'accès. L'histoire de ces espaces funéraires n'est résumée qu'en un court paragraphe. Nous retrouvons également des liens permettant de télécharger des parcours thématiques. Concernant la médiation directe, celle-ci se résume également à des visites guidées ou commentées réalisées par des prestataires privés. Ajoutons que depuis 2018<sup>85</sup> les cimetières parisiens participent au *Printemps des cimetières*<sup>86</sup>. L'événement est organisé par la Ville de Paris qui, chaque année, lance un appel à projets. Dans ce cadre, des associations locales soumettent des propositions d'animations. Les projets sont ensuite étudiés par une

---

<sup>83</sup> Voir Partie II, 1), b).

<sup>84</sup> « Cimetière de Montmartre », site internet de la mairie de Paris.

URL : <https://www.paris.fr/lieux/cimetiere-de-montmartre-5061>

« Cimetière du Montparnasse », site internet de la mairie de Paris.

URL : <https://www.paris.fr/lieux/cimetiere-du-montparnasse-4082>

« Cimetière de Passy », site internet de la mairie de Paris. URL : <https://www.paris.fr/lieux/cimetiere-de-passy-4481>

<sup>85</sup> Informations fournies par Monsieur Arnaud Schoonheere, chef de conservation du patrimoine au sein du Service des cimetières de la Ville de Paris.

<sup>86</sup> Voir partie I

commission et sont inscrits dans le calendrier. Parallèlement aux animations, les agents de la ville interviennent auprès des visiteurs afin de partager leurs expériences et faire découvrir les divers métiers du funéraire. D'après Monsieur Arnaud Schoonheere, chef de conservation du patrimoine au sein du Service des cimetières de la Ville de Paris, avec qui nous avons échangé par mail, cette manifestation « attire à la fois un public d'habités mais également un public de proximité attiré par les manifestations culturelles proposées pour l'occasion »<sup>87</sup>. Celui-ci nous a aussi indiqué que l'événement bénéficie d'une communication importante. En plus de l'association « Patrimoine Aurhalpin » qui assure une très bonne visibilité, « la Ville de Paris communique de manière significative autour de l'événement ».



Figure 46 Visite *Chanter ensemble* qui s'est déroulé au cimetière du Montparnasse lors l'édition 2019 du printemps des cimetières. (Ph. Jean-Pierre Viguié. Source : <https://www.paris.fr/pages/proposez-vos-animations-pour-la-premiere-edition-du-printemps-des-cimetieres-5432>)

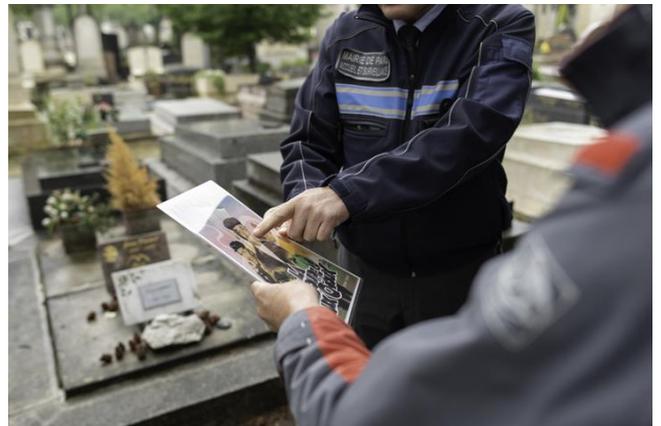


Figure 47 Visite *Autour du cinéma* qui s'est déroulé au cimetière du Montparnasse lors l'édition 2019 du printemps des cimetières. (Ph. Jean-Pierre Viguié. Source : <https://www.paris.fr/pages/proposez-vos-animations-pour-la-premiere-edition-du-printemps-des-cimetieres-5432>)

Selon nous, compte tenu de leurs forts intérêts historiques, artistiques et patrimoniaux, les principaux cimetières de la capitale ne sont pas assez valorisés. De plus, nous estimons que ces espaces funéraires sont sous-exploités en matière de médiation patrimoniale et culturelle. Pour les besoins de ce mémoire nous nous sommes intéressés aux moyens de médiation employés dans certaines nécropoles à l'étranger tel que le cimetière monumental de Milan en Italie<sup>88</sup> ou le cimetière de Glasnevin en Irlande. Ces procédés qui semblent tout à

<sup>87</sup> Mail du 13 février 2023.

<sup>88</sup> Voir Partie II, 2).

fait inédits, voire étonnants, pour notre regard français pourraient être, pour certains, reproduits dans les cimetières parisiens. Ajoutons à cela que l'émergence et la démocratisation des nouvelles technologies ont permis le développement d'outils de médiation comme le QR code ou les applications mobiles. Nous pensons, que ceux-ci pourraient être adaptés aux cimetières car, de notre point de vue, ils ne perturberaient en rien la nature funéraire des lieux. L'installation de petits QR codes à proximité des sépultures les plus remarquables permettrait d'apporter des informations aux visiteurs et serait moins intrusive que l'implantation de panneaux. La création d'une application sur smartphone nous apparaît comme étant d'autant plus idéale, puisqu'elle n'implique pas la mise en place d'éléments *in situ* qui pourrait perturber le paysage.

Nous avons exposé ici notre avis sur la médiation culturelle et patrimoniale autour des cimetières parisiens. Il correspond à celui d'une professionnelle de la médiation encore en formation et se base essentiellement sur de la théorie. Pour ces raisons, nous estimons qu'il est essentiel de donner la parole à des professionnels expérimentés qui opèrent dans ces nécropoles. Nous avons eu l'occasion d'échanger avec deux professionnels travaillant auprès des cimetières de manière différente. La première personne est Madame Sophie Farrugia-Fernandez, chargée de la promotion et de la communication pour l'association « Nécro-Romantiques »<sup>89</sup>. Cette dernière effectue également des visites guidées dans le cimetière des chiens à Asnières-sur-Seine pour le compte de l'association. La seconde personne est le chef de conservation du patrimoine au sein du Service des cimetières de la Ville de Paris, Monsieur Arnaud Schoonheere. D'après les informations fournies par celui-ci, concernant le patrimoine, ce service n'intervient pas dans le domaine de la conservation. Il participe à la restauration de plusieurs sépultures chaque année. Afin de pouvoir comparer le point de vue de chacun, nous leur avons soumis un questionnaire identique. Ce dernier est semblable à celui que nous avons soumis à des professionnels concernant le cimetière monumental de Rouen<sup>90</sup>.

En premier lieu nous avons demandé aux professionnels, sur une échelle d'un à cinq, quel était pour eux le niveau de médiation culturelle et patrimoniale dans les cimetières de Paris ainsi que de justifier leur réponse. Monsieur Schoonheere a donné la note de trois sur cinq ce qui correspond à un niveau moyen. Selon lui :

---

<sup>89</sup> Voir Partie II, 1), b)

<sup>90</sup> Voir Partie I

*« La Ville de Paris pourrait davantage communiquer quant à l'intérêt de son patrimoine funéraire et proposer des albums photos (en ligne) sur les travaux de restauration qu'elle mène chaque année. Des panneaux explicatifs pourraient également être installés à l'entrée de différents sites et à proximité de bâtiments importants (crématorium, conservations, etc.).*

*Les guides-conférenciers qui opèrent dans les cimetières ne proposent que des visites très « classiques » du site. »*

Pour sa part, Madame Farrugia-Fernandez nous a répondu qu'il n'était pas possible de donner une estimation. Elle nous a indiqué que :

*« On ne peut apprécier un niveau de médiation culturelle que par la stratégie mise en place. Or le Père Lachaise, comme tout cimetière parisien, est un lieu public, donc il ne bénéficie d'aucune stratégie de médiation culturelle. Il s'agit avant tout d'un cimetière en activité avec des obsèques, des exhumations, des crémations, nous ne sommes pas dans un musée ou dans un monument historique. »*

Elle a également ajouté que concernant les visites guidées effectuées par son collègue Monsieur Thierry Le Roi, la note de cinq sur cinq pourrait être attribuée pour son niveau de médiation culturelle. D'après elle, ce dernier « effectue un véritable travail de lien social et culturel entre le public et l'univers des cimetières parisiens ».

Dans un second temps nous avons sollicité l'avis de ces deux personnes au sujet de plusieurs types de moyens de médiation culturelle et patrimoniale. Tous deux se sont montrés fortement défavorables à la tenue de visites théâtralisées dans les cimetières. Ils ont rappelé que les cimetières parisiens sont avant tout des espaces funéraires et non des établissements culturels. Pour eux, ce type de visite est inconvenant vis-à-vis des proches des défunts. Concernant l'utilisation de QR codes, Madame Farrugia-Fernandez ne semblait pas contre cette idée à la seule condition que « comme tout rajout au sein du site, cela doit rester discret et ne doit pas dénaturer l'ensemble des monuments ». Elle a évoqué l'exemple du QR code situé sur la chapelle de l'association « Mémoire Nécropolitaine »<sup>91</sup> et le fait que celui-ci est régulièrement utilisé par les visiteurs. Monsieur Schoonheere, nous a indiqué ne pas être un utilisateur de cet outil et n'avait donc pas d'avis dessus. Sur la question de la création d'une

---

<sup>91</sup> Voir Partie I, 1), b)

application mobile dédiés aux nécropoles de la capitale, nous avons reçu des réponses parfaitement opposées. Pour Monsieur Schoonheere, cette proposition était la plus pertinente : « La création d'une application géolocalisée avec du contenu téléchargeable et renouvelable me semble être la solution idoine pour la valorisation du patrimoine funéraire ». Du point de vue de Madame Farrugia-Fernandez ce dispositif n'a « aucun intérêt ». Elle nous a expliqué que :

*« Le Père Lachaise se visite avec un guide ou bien seul en s'y perdant volontairement. Nous (l'association « Nécro-Romantiques ») avons été approchés par une quantité incroyable de personnes désirant créer des applications de visite. Même en état très avancé, celles-ci n'ont finalement jamais vu le jour. Le sujet n'est absolument pas porteur pour un investisseur et extrêmement complexe et chronophage à mettre en place pour un résultat complètement insignifiant. Plus personne ne va décider de payer pour accéder à des ressources consultables directement sur internet si tant est qu'il soit obligatoire de les consulter. »*

Concernant l'hypothèse de proposer un espace de médiation spécifique au patrimoine funéraire de Paris sur le site internet paris.fr ou sur les sites internet des cimetières, Monsieur Schoonheere nous a tout d'abord indiqué que les nécropoles n'ont que pour seul site officiel les pages qui leurs sont consacrées sur paris.fr. Il nous a également informé qu'actuellement l'idée de mettre en avant sur le site internet certains aspects historiques des cimetières parisiens était à l'étude. Madame Farrugia-Fernandez nous a précisé qu'il existait déjà un bon nombre de sites internet dédiés au sujet. Certains représenteraient même, d'après elle, des références dans le monde du funéraire qu'il serait difficile de concurrencer. Parmi eux, elle nous a indiqué les sites suivants : [www.andrechabot.com](http://www.andrechabot.com) , [www.landrucimetieres.fr](http://www.landrucimetieres.fr) , <https://tombes-sepultures.com/>. Madame Farrugia-Fernandez a également ajouté ceci :

*« J' imagine (mais c'est un point de vue complètement personnel) que la ville de Paris n'a pas les dispositions financières et le personnel suffisant pour créer ce genre de rubrique à l'intérieur de son site qui se devrait alors d'être d'une infime précision (et nécessiterait donc trop de temps à mettre en place pour aucun retour sur*

*investissement. Les cimetières ne sont pas des lieux touristiques payants, ils sont avant toute autre chose des lieux d'inhumation encore en activité). »*

Les deux professionnels ont trouvé pertinente la proposition de créer un espace muséal dédié à l'histoire et à l'art funéraire des cimetières de la capitale. Madame Farrugia-Fernandez a évoqué l'idée de créer un lieu « au sein de la conservation qui pourrait abriter des conférences ou des expositions permanentes ». De son côté, Monsieur Schoonheere nous a répondu que, selon lui, le sujet de l'art funéraire devrait plutôt faire l'objet d'expositions ponctuelles mais que « il est souhaitable de créer un espace consacré à l'histoire des cimetières de Paris, et pourquoi pas au sein du musée Carnavalet ». Au sujet de l'éventualité de proposer aux visiteurs des livrets de parcours pédagogique et ludique, Monsieur Schoonheere a exprimé un avis favorable :

*« Pourquoi pas. Les guides-conférenciers ou l'office de tourisme pourraient en effet proposer plus de livrets de visites pédagogiques pour mettre en avant l'histoire des sites, expliciter la symbolique funéraire, etc. Je crois que certains guides-conférenciers ont proposé ce type d'outils de médiation par le passé. »*

En effet, lors de nos recherches sur l'association « Nécro-Romantiques »<sup>92</sup>, nous avons remarqué que les guides de l'association distribuaient lors de leur visite un « Petit Livret Pédagogique pour futurs Taphophiles »<sup>93</sup>. Ce livret a été conçu par Madame Farrugia-Fernandez à la demande de Monsieur Thierry Le Roi. Cet outil a pour but de faire participer les enfants aux visites en les rendant pédagogiques et ludiques. Ainsi, en écoutant le guide, les enfants peuvent répondre aux questions. Il est destiné aux enfants de 7 à 13 ans et est distribué à ces derniers au début de la visite. Sur la question d'organiser des manifestations artistiques sur le modèle de ce qui se fait déjà au cimetière monumental de Milan<sup>94</sup> Madame Farrugia-Fernandez a tout d'abord commencé par nous rappeler que « Un cimetière n'est pas un théâtre ni un musée ». Elle a, toutefois, poursuivi en nous indiquant que, selon elle, si une manifestation de la sorte devait avoir lieu, elle devrait se dérouler à l'écart des concessions

---

<sup>92</sup> Voir partie II, 1), b)

<sup>93</sup> « L'équipe des Nécro-Romantiques », site internet de l'association « Nécro-Romantiques ».

URL : <https://necro-romantiques.fr/l-equipe/>

<sup>94</sup> Voir partie II, 2)

pour ne pas déranger les personnes venues se recueillir. Pour sa part, Monsieur Schoonheere a pensé, à titre personnel, que ce type d'événement pourrait heurter la sensibilité de certains usagers. Il a aussi ajouté que « Le rapport à la mort (et donc aux cimetières) est très différent d'un pays à l'autre ». Pour terminer, nous leur avons demandé s'ils pensaient que la proposition d'offres de médiation et/ou des événements gratuits ou à moindre coût pourraient attirer plus de visiteurs et/ou de nouveaux publics. En l'absence de réponse de la part de Madame Farrugia-Fernandez, seul Monsieur Schoonheere s'est exprimé à ce propos. Son point de vue est le suivant :

*« Je pense que la notoriété des cimetières assure leur attractivité et suffit à attirer les visiteurs. A titre d'exemple, une partie des visiteurs du Père-Lachaise préfèrent ne pas faire appel à des guides/médiateurs pour se perdre et découvrir le site par eux-mêmes.*

*Je ne pense pas qu'une nouvelle offre de manifestations culturelles gratuites puisse apporter de nouveaux visiteurs. »*

Grâce aux réponses de ces deux acteurs, nous pouvons émettre le constat que la question de la médiation, ainsi que d'éventuels nouveaux outils, au sein des cimetières de Paris ne fait pas complètement l'unanimité. Il existe tout de même un point d'accord autour du fait que les cimetières soient des espaces funéraires avant d'être des lieux patrimoniaux et culturels. A ce titre, il conviendrait de ne pas déranger et/ou choquer les usagers et les visiteurs avec des moyens de médiation trop « excentriques ».

Pour conclure, nous pouvons dire que, malgré sa grande importance patrimoniale, culturelle, historique et artistique, le cimetière du Père-Lachaise ne bénéficie pas véritablement d'actions de valorisation. Les moyens de médiations proposés sont également assez limités et très généralistes. Il apparaît que l'autorité locale, à savoir la Ville de Paris, n'intervient que très peu dans la promotion de ses cimetières. Selon les informations apportées par Monsieur Schoonheere, la capitale a aussi pris la décision de quitter l'A.S.C.E.<sup>95</sup> il y a quelques années. Les raisons de ce départ seraient purement économiques.

---

<sup>95</sup> Voir partie I

De plus, la dernière réponse de Monsieur Schoonheere que nous avons rapportée<sup>96</sup> est assez révélatrice de la situation actuelle : « Je pense que la notoriété des cimetières assure leur attractivité et suffit à attirer les visiteurs ». Il semblerait donc que la municipalité se repose essentiellement sur le rayonnement national et international, déjà bien établi, de ses cimetières et plus particulièrement celui du Père-Lachaise. D'après nos observations, cette célébrité s'avère être grandement liée à la présence de nombreuses personnalités de renommée mondiale inhumées dans ces lieux. Nous pouvons alors nous demander si le cimetière du Père-Lachaise, ainsi que les autres importantes nécropoles de Paris, rencontreraient autant de succès sans ces personnages éminents. Le fait de se rendre dans un espace funéraire dans le but de d'effectuer un « tour des célébrités », pose également question. En effet, pouvons-nous considérer cette pratique comme étant du *dark tourism*<sup>97</sup> ou du moins à la limite, au sens où elle pourrait être apparentée à une forme de voyeurisme ?

---

<sup>96</sup> Voir p.21

<sup>97</sup> Voir introduction

## 2. L'importante promotion du patrimoine funéraire en Italie : Le cas du cimetière monumental de Milan

Si nous élargissons notre regard pour observer la valorisation du patrimoine funéraire dans les autres pays européens, nous nous rendons rapidement compte que la France est assez en retard par rapport à certains d'entre eux. L'Italie, notamment, propose une valorisation dynamique de ce patrimoine. Il apparaît que de nombreuses villes italiennes désirent mettre en valeur leurs cimetières. Cette volonté de valorisation transparaît tout d'abord sur internet. En effet, contrairement aux cimetières français, la plupart des importantes nécropoles italiennes comme le cimetière monumental de Verano à Rome ou celui de Staglieno à Gênes sont dotés de leur propre site internet dans lequel se trouve une section dédiée à la culture et au patrimoine<sup>1</sup>. Dans ces sections, nous observons, selon les cimetières, des offres pouvant aller de la simple visite guidée à des manifestations culturelles et artistiques.

Afin d'illustrer le dynamisme autour du patrimoine funéraire dans les nécropoles italiennes, nous nous concentrerons sur le cas du cimetière monumental de Milan.

### a) Brève présentation du cimetière monumental de Milan

Situé au Nord de la ville, le cimetière monumental de Milan est l'espace d'inhumation le plus important de la capitale lombarde avec une surface actuelle de vingt-cinq hectares<sup>2</sup>.

Il voit le jour au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Dès 1837, l'administration autrichienne, qui domine alors tout le Nord-Ouest de l'actuelle Italie, demande la création d'un nouveau cimetière afin de remplacer les six cimetières déjà existants, devenus insalubres. La planification de ce nouveau lieu d'inhumation est à la fois une réponse aux problématiques hygiénistes de l'époque mais aussi à l'accroissement du culte de la mémoire des défunts. L'objectif est d'y recevoir les sépultures dans un lieu décent. Durant une trentaine d'années, le projet va

---

<sup>1</sup> Voir annexe 69

<sup>2</sup> DE BERNARDI Carla et FUMAGALLI Lalla, *Un Museo a cielo aperto. Il Cimitero Monumentale di Milano*, Youcanprint, 2014.

GINEX Giovanna et SELVAFOLTA Ornella, *Il Cimitero Monumentale di Milano, Guida storico-artistica*, Silvana Editoriale, 1999.

rencontrer de nombreuses difficultés liées notamment au choix initial du terrain et aux événements politiques du pays. En 1861, un nouveau concours est organisé pour la création du nouveau cimetière. C'est l'architecte Carlo Maciachini et son projet qui l'emporte en 1863. La construction du nouvel espace funéraire commence rapidement, au début de l'année suivante<sup>3</sup>.

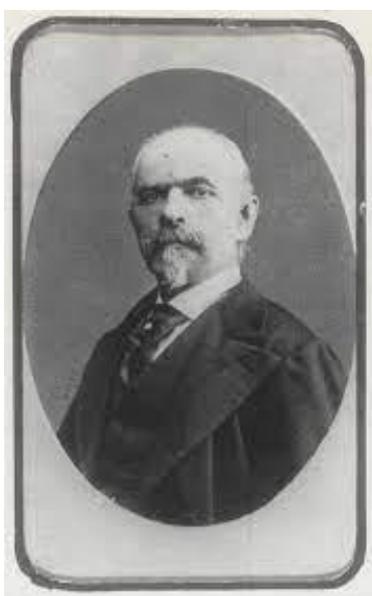


Figure 48 Photographie de Carlo Maciachini. Milan, Civica Raccolta Stampe Bertarelli (Source : FRANCHINI Lucio, « Un Architetto-Restauratore Lombardo Del Secondo Ottocento: Carlo Maciachini » Arte Lombarda, no. 83 (4), 1987, p. 113. URL : <http://www.jstor.org/stable/43130217>. Accessed 6 Jan. 2023.

Alors qu'elle est encore inachevée, la nécropole est inaugurée le 2 novembre 1866 à l'occasion du jour de la commémoration des fidèles défunts. Dans les deux mois qui suivent, quelques inhumations y sont déjà réalisées. Le cimetière ouvre officiellement ses portes le 1<sup>er</sup> janvier 1867. Toutefois, les travaux se poursuivent encore sur une vingtaine d'années. En 1870, les murs d'enceinte sont terminés. Puis, en 1873 vient le tour de l'ossuaire central. Enfin, le Famedio est achevé en 1887<sup>4</sup>.

De nos jours, ce cimetière est l'un des plus importants d'Italie et même d'Europe dans le domaine culturel et patrimonial. L'architecture ainsi que les nombreuses sculptures qu'il renferme sont considérées comme ayant une grande valeur artistique<sup>5</sup>. A l'instar du Père-

---

<sup>3</sup> « Cimetière monumental de Milan », Wikipédia italien. URL : [https://it.wikipedia.org/wiki/Cimitero\\_monumentale\\_di\\_Milano](https://it.wikipedia.org/wiki/Cimitero_monumentale_di_Milano) et « Cimetière monumental », site internet du cimetière monumental de Milan. URL : <https://monumentale.comune.milano.it/cimitero-monumentale>

<sup>4</sup> « Cimetière monumental », site internet du cimetière monumental de Milan. URL : <https://monumentale.comune.milano.it/cimitero-monumentale>

<sup>5</sup> « Cimetière monumental », site internet du cimetière monumental de Milan. URL : <https://monumentale.comune.milano.it/cimitero-monumentale>

Lachaise en France, l'établissement de la concession perpétuelle en 1895 a entraîné une importante activité artistique dans le Monumental. En effet, une grande partie des œuvres ont été réalisées au début du XX<sup>e</sup> siècle. Au cours du temps la nécropole est devenue un lieu où nous pouvons admirer une grande diversité de styles. Ceux-ci sont des témoins des évolutions artistiques mais aussi de l'histoire civile de la ville<sup>6</sup>. Parmi les sépultures les plus connues nous pouvons citer celle de la famille Antonio Bernocchi ou celle de la famille Davide Campari. Toutes deux sont l'œuvre du sculpteur Giannino Castiglioni<sup>7</sup>.



Figure 50 Sépulture Bernocchi. MINALI Alessandro (architecte) et CASTIGLIONI Giannino (sculpteur), *Via Crucis*, 1936. Milan, Cimetière monumental (Ph. Comune di Milano. Source : <https://monumentale.comune.milano.it/monumenti/edicola-bernocchi> )



Figure 49 Sépulture Campari. CASTIGLIONI Giannino, *Ultima Cena*, 1939. Milan, Cimetière monumental. (Ph. Comune di Milano. Source : <https://monumentale.comune.milano.it/monumenti/edicola-campari>)

L'édifice le plus important du lieu reste le Famedio, aussi appelé « Temple de la Renommée ». Ce bâtiment de style néo-médiéval se situe sur la place d'entrée. Originellement destiné à servir de chapelle catholique, il devient rapidement un espace dédié à la mémoire et la célébration des personnages illustres de Milan et d'Italie. Pour être « admis » dans ce « Panthéon milanais », le défunt doit correspondre à l'une des trois

<sup>6</sup> « Cimetière monumental de Milan », Wikipédia italien.

URL : [https://it.wikipedia.org/wiki/Cimitero\\_monumentale\\_di\\_Milano](https://it.wikipedia.org/wiki/Cimitero_monumentale_di_Milano)

<sup>7</sup> Giannino Castiglioni (1884-1971) est un peintre, sculpteur et médailleur italien. Son travail s'est essentiellement concentré autour de la sculpture monumentale et/ou funéraire. Il a notamment réalisé le tombeau du Pape Pie XI en 1941. On peut admirer son oeuvre sur dix sépultures du cimetière monumental de Milan (« Giannino Castioni », Wikipédia italien.

URL : [https://en.wikipedia.org/wiki/Giannino\\_Castiglioni](https://en.wikipedia.org/wiki/Giannino_Castiglioni) et [https://fr.wikipedia.org/wiki/Giannino\\_Castiglioni](https://fr.wikipedia.org/wiki/Giannino_Castiglioni))

catégories fixées par le règlement<sup>8</sup> : « les illustres », « les méritants » et « les distingués dans l'histoire du pays ». Les personnalités qui y sont mises à l'honneur peuvent être inhumées dans un autre lieu de sépulture comme Giuseppe Verdi<sup>9</sup>. Elles peuvent être enterrées plus loin dans le cimetière. Quelques-unes reposent même à l'intérieur de la bâtisse ou de sa crypte. C'est le cas du corps de l'écrivain et penseur Alessandro Manzoni<sup>10</sup> qui se trouve dans un tombeau réalisé par Carlo Maciachini lui-même<sup>11</sup>.



Figure 51 Le Famedio. Carlo Maciachini, 1887. Milan, Cimetière monumental. (Ph. Comune di Milano. Source : <https://monumentale.comune.milano.it/cimitero-monumentale>)

A l'extérieur du Famedio, dans le cimetière, se trouvent les sépultures de nombreuses personnalités au profil varié tel que Salvatore Quasimodo, prix Nobel de littérature en 1959 ou l'auteur, navigateur et explorateur Ambrogio Fogar<sup>12</sup>.

<sup>8</sup> Ce règlement a été établi dès 1884 et en partie modifié en 1904

<sup>9</sup> Giuseppe Verdi (1813-1901) est un compositeur italien. Il est considéré comme l'un des plus grands maîtres de l'opéra aux côtés de Wagner ou de Mozart. Il est également considéré comme l'un des personnages majeurs du *Risorgimento*. Il est décédé à Milan dans la *Casa di Riposo*, une maison de repos pour musiciens qu'il a fondée. Aujourd'hui, ses cendres ainsi que celles de son épouse se situent dans la chapelle de cette bâtisse. (Gilles DE VAN, « VERDI GIUSEPPE », *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. URL : <http://www.universalis-edu.com.ezproxy.normandie-univ.fr/encyclopedie/giuseppe-verdi/>)

<sup>10</sup> Alessandro Manzoni (1785- 1873) est un auteur italien né et mort à Milan. Il est considéré comme un des principaux penseurs du *Risorgimento*. Il est l'auteur du roman *Les Fiancés*, véritable monument de la littérature italienne. (Cours « L'histoire de l'Italie de 1848 à 1947 », dispensé au par l'historien Jean-Yves FRETIGNE à l'Université de Rouen en 2021.)

<sup>11</sup> « Famedio », site internet du cimetière monumental de Milan. URL : <https://monumentale.comune.milano.it/cimitero-monumentale/famedio>

<sup>12</sup> « Visitez le Monumental », site internet du cimetière monumental de Milan. URL : <https://monumentale.comune.milano.it/visita-il-monumentale>

## b) Une valorisation très active impulsée par la municipalité

A l'initiative de la municipalité milanaise, un grand processus a été lancé en 2013 afin de promouvoir et de valoriser le cimetière monumental. Ce processus passe par l'activation de collaborations et de projets « visant le recensement, le catalogage, la réorganisation, la restauration, la préservation et l'utilisation du témoignage historico-artistiques présents dans son espace »<sup>13</sup>.

Avant la crise sanitaire engendrée par le COVID-19 en 2020, une forte activité patrimoniale et culturelle avait cours dans la nécropole. En 2019, par exemple, une programmation riche en événements et en médiation avait été proposée aux visiteurs. Durant cette année, plus de deux cent cinquante visites guidées ont été effectuées<sup>14</sup>. Il s'agissait de visites scolaires, générales et/ou thématiques. Un large éventail de thèmes de visites a été élaboré grâce à l'équipe de médiation et des volontaires. Parmi ces nombreuses thématiques, nous pouvons citer la visite *Amori Eterni* (Amours éternelles) organisée pour la Saint Valentin<sup>15</sup>. Cette visite présente une dizaine de sépultures. Ces tombes ont été sélectionnés pour leur aspect esthétique, comme la statue *Ultimo bacio* (Dernier baiser) qui orne la tombe Volonté Vezzoli, ou par les couples qu'elles abritent, tel que celle des socialistes Anna Kuliscioff et Filippo Turati dont l'histoire d'amour est célèbre en Italie<sup>16</sup>.

---

<sup>13</sup> Rapport annuel de 2019 du cimetière monumental de Milan, p.6. Site internet du cimetière monumental de Milan.  
URL : <https://monumentale.comune.milano.it/cimitero-monumentale/annual-report> (Traduit avec DeepL)

<sup>14</sup> Rapport annuel de 2019 du cimetière monumental de Milan, p.13. Site internet du cimetière monumental de Milan.  
URL : <https://monumentale.comune.milano.it/cimitero-monumentale/annual-report> (Traduit avec DeepL)

<sup>15</sup> Voir annexe 70

<sup>16</sup> « *Amori Eterni* » site internet du cimetière monumental de Milan.  
URL : <https://monumentale.comune.milano.it/itinerari/amori-eterni>



Figure 52 Sépulture Volonté Vezzoli. QUADRELLI Emilio, *Ultimo bacio*, 1889. Milan, Cimetière monumenta. (Ph. Comune di Milano. Source : <https://monumentale.comune.milano.it/index.php/itinerari/amori-eterni>)

Parallèlement à ces visites, de nombreux événements, plus de trois cents<sup>17</sup>, ont été organisés dans l'espace de la nécropole. Ils sont généralement réalisés en collaboration avec des organismes extérieurs spécialisés, des fondations et/ou des associations. Ces manifestations peuvent prendre la forme de concerts, de lectures, de représentations théâtrales, etc. Le jeune public est également inclus avec l'événement *Monumentale 4 Kids*. Il s'agit de représentations théâtrales destinées aux enfants de 8 à 13 ans dont l'objectif est de les sensibiliser au patrimoine funéraire et mémoriel milanais par le biais du théâtre. « *Monumentale 4 kids* mettent en scène les histoires des personnages qui ont fait la grandeur de Milan, dont beaucoup sont enterrés et commémorés dans le cimetière monumental et dont les histoires ne demandent qu'à être racontées », indique le site internet de la Fondazione Milano<sup>18</sup>.

Le cimetière s'est aussi associé à des expositions et des manifestations ayant lieu dans la ville de Milan<sup>19</sup>. Par exemple, en 2019, à l'occasion de *Bookcity Milano*<sup>20</sup>, une visite intitulée *Bookcity. Tra parole ed arte* (Bookcity. Entre les mots et l'art) a été proposée pour les

<sup>17</sup> Rapport annuel de 2019 du cimetière monumental de Milan, p.14. Site internet du cimetière monumental de Milan. URL : <https://monumentale.comune.milano.it/cimitero-monumentale/annual-report> (Traduit avec DeepL)

<sup>18</sup> « Monumentale 4 kids », site internet de la *Fondazione Milano*, 13/02/2020. URL : <https://fondazionemilano.eu/news/torna-a-marzo-monumentale-4-kids>

<sup>19</sup> Rapport annuel de 2019 du cimetière monumental de Milan, p.13. Site internet du cimetière monumental de Milan. URL : <https://monumentale.comune.milano.it/cimitero-monumentale/annual-report>

<sup>20</sup> *Bookcity Milano* est un événement créé en 2012 qui se tient de manière annuelle à Milan. Il a pour but de promouvoir le monde du livre durant trois jours au travers de visites, de lectures, de conférences, de spectacles, etc. disséminé dans toute la ville (« Qu'est-ce que Bookcity », site internet Bookcity Milano. URL : <https://www.bookcitymilano.it/progetto-bookcity-milano>)

journées du 16 et 17 novembre. Cette dernière a été dirigé par Sergio Reborà, le conservateur artistique du cimetière monumental, ainsi que des volontaires en service civil<sup>21</sup>. Elle constituait en une promenade entre les sépultures de célèbres poètes et auteurs, ponctuée par la lecture d'extraits des œuvres de ces derniers et par la présentation artistique et historique de monuments funéraires les plus importants.

Il convient de préciser que toutes ces offres sont gratuites. Nous remarquons aisément que cela s'inscrit dans une démarche de « démocratisation culturelle »<sup>22</sup>. En effet, l'absence de tarification permet une ouverture, la plus large possible, à tous les publics et notamment aux plus modestes pour qui la question économique peut souvent être un facteur d'exclusion culturelle<sup>23</sup>. Par la promotion du patrimoine funéraire, la municipalité cherche à lutter contre l'exclusion sociale par la culture, « Rendre le monumental pleinement agréable et son patrimoine disponible pour l'épanouissement culturel de chaque citoyen fait partie des objectifs que s'est fixés la municipalité de Milan »<sup>24</sup>.

Outre l'échelle municipale, le cimetière monumental de Milan travaille également en relation avec les autres principaux cimetières du pays. En 2015, le *SE.F.IT*<sup>25</sup> a créé la Table technique pour la valorisation culturelle et touristique des cimetières italiens afin de :

*Répondre au besoin émergent d'étudier les questions communes concernant le patrimoine culturel et historique représenté par les cimetières en tant que lieux de mémoire et d'identifier des lignes directrices communes pour la gestion des désormais nombreuses demandes d'utilisation touristique-culturelle des cimetières.*<sup>26</sup>

---

<sup>21</sup> Traduit du terme italien "Servizio Civile". Il s'agit de l'équivalent italien de ce que l'on appelle le "service civique" en France. (« Qu'est-ce que c'est », site internet du Servizio Civile Universale.

URL : <https://www.scelgoilserviziocivile.gov.it/scopri-il-servizio-civile/cos%C3%A8/> )

<sup>22</sup> MOULINIER Pierre, *Histoire des politiques de « démocratisation culturelle. La démocratisation culturelle dans tous ces états*, ministère de la culture et de la communication, comité d'histoire, 28/04/2011, révisé en juillet 2012

<sup>23</sup> ROMAN Diane " L'accès à la culture dans les politiques de lutte contre l'exclusion sociale", In DEGUERGUE Maryse, *L'art et le droit : Ecrits en hommage à Pierre-Laurent Frier*, Paris, Editions de la Sorbonne, 2010, pp.343-360.

URL : <https://books.openedition.org/psorbonne/105725?lang=fr>

<sup>24</sup> Rapport annuel de 2019 du cimetière monumental de Milan, p.19. Site internet du cimetière monumental de Milan.

URL : <https://monumentale.comune.milano.it/cimitero-monumentale/annual-report> (Traduit avec DeepL)

<sup>25</sup> SE.F.IT est l'acronyme de *Servizi Funerari pubblici Italiani* (service funéraire public italien). Il s'agit de l'organisme qui gère le secteur funéraire en Italie. (Source : Rapport annuel de 2019 du cimetière monumental de Milan, p. 11)

<sup>26</sup> Rapport annuel de 2019 du cimetière monumental de Milan, p. 12. Site internet du cimetière monumental de Milan.

URL : <https://monumentale.comune.milano.it/cimitero-monumentale/annual-report> (Traduit avec DeepL)

A l'heure actuelle, ce conseil compte des représentants de treize villes dont Milan<sup>27</sup>. Cette réunion permet la mise en place d'initiatives de valorisation à l'échelle nationale. Par exemple, en 2016, un Atlas des cimetières italiens a été élaboré en collaboration avec le Ministero Italiano dei Beni e delle Attività Culturali e del Turismo (Ministère italien du Patrimoine, des Activités Culturelles et du Tourisme).

Enfin, le Monumental collabore avec le réseau d'envergure européenne de l'A.S.C.E.<sup>28</sup> Depuis de nombreuses années, il participe à la semaine de découverte des cimetières d'Europe. Pour l'édition 2022, les dates prévues par l'A.S.C.E. s'étendaient du 30 mai au 5 juin<sup>29</sup>. A Milan et dans les autres cimetières italiens membres du Conseil Technique de Valorisation du *SE.F.IT*, l'événement s'est déroulé sur une durée d'un peu plus de deux semaines, du 25 mai au 9 juin<sup>30</sup>, soit neuf jours de plus que le calendrier de l'association. Cette importante prolongation nous laisse entrevoir le fort intérêt des Italiens pour ce rendez-vous. Dans le cimetière du chef-lieu de la Lombardie, un concert de la police locale<sup>31</sup> de Milan intitulé *Note du memoria. Accordi a Cielo Aperto* (Notes de mémoire. Accord de plein air) ainsi qu'une visite guidée organisée a eu lieu le 29 mai<sup>32</sup>. Durant les journées du 31 mai et du 1<sup>er</sup> juin l'association *Amici del Monumentale*<sup>33</sup> (Les amis du Monumental) a organisé deux promenades avec des lycéens<sup>34</sup>.

Chaque année Milan prend également part à l'assemblée générale annuelle de l'A.S.C.E.<sup>35</sup>.

---

<sup>27</sup> Les autres villes membres étant Gênes, Trévise, Bologne, Rome, Ferrare, Turin, Mantoue, Parme, Vérone, Bolzano, Modène et Trente (« WDEC 2022 dans les cimetières italiens », site internet de l'A.S.C.E.

URL : <https://www.significantcemeteries.org/2022/05/wdec-2022-in-italian-cemeteries.html>

<sup>28</sup> Voir Partie I, 2), c)

<sup>29</sup> « Semaine de découverte des cimetières européens » site internet de l'A.S.C.E.

URL : <https://www.significantcemeteries.org/p/week-of-discovering-european-cemeteries.html>

<sup>30</sup> « WDEC 2022 dans les cimetières italiens » site internet de l'A.S.C.E.

URL : <https://www.significantcemeteries.org/2022/05/wdec-2022-in-italian-cemeteries.html>

<sup>31</sup> La police locale en Italie est un service ou un corps de police des autorités locales dont les compétences s'exercent sur le territoire de l'entité dont il dépend. (« Police locale (Italie) », Wikipédia italien.

URL : [https://it.wikipedia.org/wiki/Polizia\\_locale\\_\(Italia\)](https://it.wikipedia.org/wiki/Polizia_locale_(Italia))

<sup>32</sup> « *Note di memoria* » site internet du cimetière monumental de Milan.

URL : <https://monumentale.comune.milano.it/index.php/eventi/note-di-memoria-0>

<sup>33</sup> *Amici del Monumentale* est une association à but non lucratif créée en 2013 dont le but est de préserver, d'étudier et de valoriser les cimetières monumentaux, en particulier celui de Milan, au travers de projets et d'activités. (« Qui nous sommes » et « Statuts de l'association " Les Amis du Monumental de Milan" », site internet de l'association *Amici del Monumentale*. URL : [http://amicidelmonumentale.org/2023/chi\\_siamo.html](http://amicidelmonumentale.org/2023/chi_siamo.html) et <http://amicidelmonumentale.org/2023/statuto.html>)

<sup>34</sup> « WDEC 2022 à Milan » site internet de l'A.S.C.E.

URL : <https://www.significantcemeteries.org/2022/05/wdec-2022-in-milan.html>

<sup>35</sup> Rapport annuel de 2019 du cimetière monumental de Milan, p.11. Site internet du cimetière monumental de Milan.

URL : <https://monumentale.comune.milano.it/cimitero-monumentale/annual-report> (Traduit avec DeepL)



Figure 53 Note di memoria. Accordi a Cielo Aperto. Milan, le 29/05/2022. (Ph. Comune di Milano. Source : <https://monumentale.comune.milano.it/index.php/eventi/note-di-memoria-0>)

### c) Focus sur les rendez-vous *Cimitero Monumentale : Museo a cielo aperto* (Cimetière monumental : Musée à ciel ouvert)

Lors des recherches que nous avons effectuées sur ce cimetière, une offre culturelle et patrimoniale a particulièrement attiré notre attention. Il s'agit des rendez-vous *Cimitero Monumentale : Museo a cielo aperto*. Afin d'en apprendre davantage à ce sujet, nous avons échangé par mail avec Madame Margherita Ossola, employée de la direction des services civiques et municipaux de Milan au secteur des services funéraires et des cimetières. Cet échange nous a permis de comprendre les enjeux de l'événement. Nous restituons ici les fruits de ce dialogue.

La première édition de cet événement s'est tenue en 2004 dans le cadre de la journée européenne des musées en plein air. Cette journée a été créée par la municipalité avec le patronage du ministère italien du Patrimoine, des Activités Culturelles et du Tourisme et en collaboration avec l'A.S.C.E. dans le but de proposer « un moment de découverte et de valorisation du grand patrimoine conservé dans les cimetières historiques d'Europe »<sup>36</sup>. Pour l'occasion, le cimetière propose une importante programmation. Les visiteurs qui y

<sup>36</sup> Rapport annuel de 2019 du cimetière monumental de Milan, p.19. Site internet du cimetière monumental de Milan. URL : <https://monumentale.comune.milano.it/cimitero-monumentale/annual-report> (Traduit avec DeepL)

participent peuvent assister gratuitement à des manifestations pluridisciplinaires telles que des pièces de théâtre, des lectures, des concerts, des spectacles de danse mais aussi suivre des visites guidées thématiques<sup>37</sup>.



Figure 54 Concert de violon lors de *Museo a cielo aperto*. Milan, le 27/06/2021. (Ph. Comune di Milano. Source : <https://monumentale.comune.milano.it/index.php/eventi/27-giugno-2021-museo-cielo-aperto>)

Comme pour les autres actions menées dans son espace, le cimetière travaille avec une multitude d'acteurs. Pour le cas présent, il collabore notamment avec la Fondazione Milano<sup>38</sup> depuis 2004.

L'événement rencontra un tel succès qu'en 2015 il devint une suite de cinq rendez-vous annuels nommés *Cimitero Monumentale : Museo a cielo aperto*. Ceux-ci se tiennent tous les derniers dimanches du mois entre fin mai ou début juin jusqu'en octobre. La première date coïncide normalement avec la journée européenne des musées en plein air. Toutefois, depuis l'année 2020, le calendrier a été perturbé par la crise du coronavirus. Cette même année la revue a été annulée. En 2021, une seule date a été programmée.

D'après les informations fournies par Mme. Ossola, les publics participants à ces manifestations sont très hétérogènes. Concernant le nombre de visiteurs, il apparaît qu'entre

<sup>37</sup> Rapport annuel de 2019 du cimetière monumental de Milan, p.19. Site internet du cimetière monumental de Milan.  
URL : <https://monumentale.comune.milano.it/cimitero-monumentale/annual-report> (Traduit avec DeepL)

<sup>38</sup> La Fondazione Milano est une institution fondée par la municipalité de Milan et soutenue par cette dernière. Elle propose des enseignements dans les domaines artistique et audiovisuel (théâtre, télévision, cinéma, musique) mais aussi dans le secteur de la traduction, de l'interprétation et des relations internationales. La fondation oeuvre également à la diffusion des savoirs et de la culture en collaboration avec des institutions culturelles de la ville. Elle propose des concerts, des spectacles, des rencontres, des débats, etc. (« Qui nous sommes », site internet de la Fondazione Milano.  
URL : <https://fondazionemilano.eu/fondazione-milano/chi-siamo>)

2015 et 2019 la tendance était à la hausse. Depuis trois ans, il est plus difficile d'effectuer une estimation de fréquentation à cause des modifications dans la programmation et des mesures sanitaires. Par exemple, durant l'édition de 2021, le nombre de places pour chaque activité était limité pour cause de crise sanitaire.

A l'heure actuelle le dernier rendez-vous *Cimitero Monumentale : Museo a cielo aperto* s'est tenu le 23 octobre 2022 entre 10h et 18h30. Tout comme l'année précédente, une seule date a été programmée mais, cette fois, cela était dû à des problèmes d'ordre administratif. La journée n'en fût pas moins riche en termes d'offres artistiques et de médiation. Si nous nous référons au programme, nous pouvons tout d'abord souligner la variété des visites thématiques organisées. Celles-ci ont porté sur des thèmes allant du cinéma à l'histoire de l'art, en passant par l'histoire des femmes. Elles ont été réalisées par le personnel du cimetière, des volontaires du service civil, des étudiants en écoles de restauration mais aussi des intervenants aux profils divers. Parmi ces derniers, nous avons compté un opérateur dans l'industrie du cinéma, une économiste et vulgarisatrice, une conseillère, une conservatrice de musée, le conseiller à la culture de la municipalité de Milan, une journaliste, une responsable d'archives et un conservateur de galerie d'art<sup>39</sup>.

Le programme musical, quant à lui, a été pensé par les élèves, étudiants et diplômés de la Civica Scuola di Musica Claudio Abbado<sup>40</sup>. En début d'après-midi un concert de musique classique intitulé *Ad imitazione dell'organo : Canzoni da sonar, Fantasie, Contrappunti* (En imitation de l'orgue : Chansons de sonar, fantaisies, contrepoints) a été donné. Pour clôturer la manifestation, des élèves musiciens et chanteurs de l'école ont joué *Il sacro nel jazz* (Le sacré dans le jazz), un concert de jazz<sup>41</sup>.

Pour finir, un programme théâtral a été également proposé. Deux courtes pièces écrites et interprétées par des diplômés de la Civica scuola di Teatro Paolo Grassi<sup>42</sup> ont été jouées. Celles-ci narraient la rencontre entre les citoyens contemporains et les sculptures les plus connues du cimetière. Un court métrage théâtral dénommé *Biki. Dove non tramonta la*

---

<sup>39</sup> « Monumental. Art, divertissement et mémoire avec l'exposition "Museo a cielo aperto" », site internet de la commune de Milan.

URL : <https://www.comune.milano.it/-/monumentale.-arte-spettacolo-e-memoria-con-la-rassegna-museo-a-cielo-aperto#:~:text=Milano%2C%20ottobre%202022%20E2%80%93%20Anche,un%20grande%20tesoro%20della%20citt%C3%A0>

<sup>40</sup> La *Civica Scuola di Musica Claudio Abbado* est l'école de musique de la *Fondazione Milano*

<sup>41</sup> « Monumental. Art, divertissement et mémoire avec l'exposition "Museo a cielo aperto" », site internet de la commune de Milan.

URL : <https://www.comune.milano.it/-/monumentale.-arte-spettacolo-e-memoria-con-la-rassegna-museo-a-cielo-aperto#:~:text=Milano%2C%20ottobre%202022%20E2%80%93%20Anche,un%20grande%20tesoro%20della%20citt%C3%A0>

<sup>42</sup> La *Civica scuola di Teatro Paolo Grassi* est l'école de théâtre et du spectacle vivant de la *Fondazione Milano*

*bellezza* (Biki. Où la beauté ne s'estompe pas) a été projeté dans la galerie inférieure Est du Famedio. Il mettait en scène Elvira Leonardi Bouyeure, une créatrice de mode inhumée dans le cimetière monumental. L'événement "*Monumentale 4 Kids* a également été greffé à cette journée<sup>43</sup>.

Lors de cette édition 2022, la nécropole milanaise a accueilli plus de huit-cent-cinquante visiteurs<sup>44</sup>. Ce chiffre semble très encourageant et laisse espérer une hausse de la fréquentation pour les rendez-vous à venir.

Dans cette partie nous nous sommes intéressés à un cimetière faisant l'objet d'un véritable plan de promotion patrimoniale voulu par les autorités locales. Grâce aux nombreux événements et visites gratuits organisés tout au long des années, le cimetière monumental de Milan a su fidéliser son public mais aussi attirer de nouveaux visiteurs. Ainsi, la municipalité a fait de ce lieu un espace de vie culturelle dynamique tout en tenant compte de sa fonction funéraire. Cela a pu être observé à travers l'exemple des rendez-vous *Cimitero Monumentale : Museo a cielo aperto*.

Il semblerait que ce modèle de valorisation commence à s'exporter en France. En effet, depuis six ans, se déroule dans les cimetières de la ville de Rennes les *Toussaints Musicales Rennaises*. Fin octobre 2022, des visites en calèche et des concerts de jazz ont été réalisés dans le cimetière de l'Est. Un concert de musique baroque a également été donné dans le cimetière du Nord, le 1<sup>er</sup> novembre<sup>45</sup>.

Au travers de ces deux études de cas, nous avons pu constater que les municipalités, en charge de la gestion des nécropoles, y jouaient un rôle important dans la mise en valeur et la médiation. Alors que la Ville de Paris a choisi de peu s'investir dans la promotion de ces espaces funéraires et de déléguer la mission de médiation à des guides-conférenciers indépendants, la municipalité milanaise a décidé de développer une vie culturelle active au sein de son cimetière monumental. Cet écart de choix de mode de valorisation pourrait

---

<sup>43</sup> « Monumental. Art, divertissement et mémoire avec l'exposition "Museo a cielo aperto" », site internet de la commune de Milan.

URL : <https://www.comune.milano.it/-/monumentale.-arte-spettacolo-e-memoria-con-la-rassegna-museo-a-cielo-aperto#:~:text=Milano%2C%20ottobre%202022%20E2%80%93%20Anche,un%20grande%20tesoro%20della%20citt%C3%A0>

<sup>44</sup> Information fournie par Magherita Ossola

<sup>45</sup> « Animations dans les cimetières » site internet de l'A.S.C.E.

URL : <https://www.significantcemeteries.org/2022/11/events-at-cemeteries-in-rennes.html>

s'expliquer, d'après nous, par une conception des nécropoles différentes entre les Français et les Italiens. Là où, en France, les cimetières sont perçus de manière austère comme des espaces avant tout de recueils silencieux, il nous est apparu qu' en Italie, les nécropoles semblaient être considérés comme des lieux de vie.

### III. Un livret de parcours pédagogique et ludique dans le cimetière monumental de Rouen ? Réflexions sur l'élaboration d'un outil de médiation

Précédemment nous avons pu observer que le cimetière monumental de Rouen ne bénéficiait que de quelques dispositifs de médiation<sup>1</sup>. Bien qu'ayant pu constater une certaine volonté de la part des intuitions locales d'améliorer la visibilité de ce lieu, nous pensons que celui-ci présente un important potentiel qui demeure trop peu exploité. Dans la lignée des visites nocturnes à la bougie, permettant de découvrir le site dans un contexte nouveau, nous souhaiterions proposer un outil offrant une vision nouvelle du cimetière tout en se détachant de l'aspect parfois trop « académique » des médiations dites « classiques ». Toutefois, au vu du scandale survenu en 2017 concernant la visite nocturne organisée au cimetière Saint-Jean d'Elbeuf<sup>2</sup> et des réponses que nous avons reçues des professionnels que nous avons interrogés dans le cadre de notre étude<sup>3</sup>, il convient de prendre en compte les sensibilités de chacun. Ainsi, nous pensons que la mise en place de concerts, de représentations théâtrales ou de projections cinématographiques tels que ceux réalisés au cimetière monumental de Milan risquerait de brusquer la population locale. Nous jugeons donc que la création d'un parcours pédagogique et ludique serait le moyen le plus adapté de renouveler l'offre de médiation autour du Monumental de Rouen.

#### 1) Pourquoi un parcours pédagogique et ludique ?

Dans un premier temps, il convient d'exposer les éléments qui nous poussent à penser que ce dispositif pourrait être un moyen de médiation efficace auprès des visiteurs et apporterait une plus-value pour la promotion et la connaissance patrimoniale du cimetière monumental. De plus, le terme « ludique » pouvant être mal interprété, nous estimons qu'il est nécessaire de justifier son emploi afin de dissiper toute ambiguïté.

---

<sup>1</sup> Voir Partie I, 2), c)

<sup>2</sup> Voir Partie I, 2), c)

<sup>3</sup> Voir Partie I, 2), c) et Partie II, 1), c)

## a) Les bénéfiques du jeu dans l'apprentissage

Selon le dictionnaire *Larousse*, le mot « ludique » signifie ce « qui relève du jeu »<sup>4</sup>. Dans le cas de notre projet de parcours celui-ci est associé au terme « pédagogique » qui renvoie à ce qui est « relatif à la pédagogie »<sup>5</sup>, à savoir la « pratique éducative dans un domaine déterminé ; (une) méthode d'enseigner »<sup>6</sup> et, donc, au fait de transmettre des connaissances et des informations. L'association de ces deux notions montre ici que le parcours que nous souhaitons élaborer s'inscrit dans ce que nous appelons les serious games. Ce concept, formalisé par le chercheur américain Clark Abt en 1970 dans son ouvrage *Serious Games*<sup>7</sup>, définit une forme de jeu dont le but, au-delà du divertissement, est de permettre l'apprentissage de manière informelle<sup>8</sup>. Ces types de contenu ludique sont de nos jours employés comme moyens de médiation dans de nombreux sites patrimoniaux tel que le château de Versailles<sup>9</sup>.

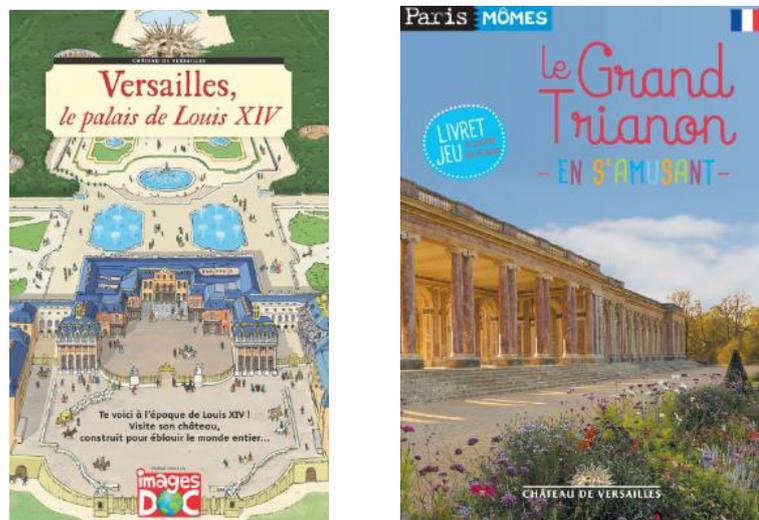


Figure 55 Deux exemples de livrets-jeux disponible sur le site internet du château de Versailles. (Source : <https://www.chateauversailles.fr/decouvrir/les-ressources/livrets-jeux-pour-decouvrir-domaine#le-chateau>)

<sup>4</sup> « Ludique », dictionnaire *Larousse* en ligne. URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/ludique/48008>

<sup>5</sup> « Pédagogique », dictionnaire *Larousse* en ligne.

URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/p%C3%A9dagogique/58919>

<sup>6</sup> « Pédagogie », dictionnaire *Larousse* en ligne.

URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/p%C3%A9dagogie/58918>

<sup>7</sup> ABT Clark. C. *Serious Games*, New York, Viking Press, 1970, 196 p.

<sup>8</sup> BOUKO Catherine, « Quand le numérique s'invite au château : les serious games comme outil de médiation du patrimoine », *Études de communication* [en ligne], Vol. 45, 2015, p. 97-112.

URL : <https://journals.openedition.org/edc/6465#tocto1n2>

<sup>9</sup> « Livrets-jeux pour découvrir le domaine. Apprendre en s'amusant », site internet du château de Versailles.

URL : <https://www.chateauversailles.fr/decouvrir/les-ressources/livrets-jeux-pour-decouvrir-domaine#le-chateau>

De multiples études ont montré que le jeu, dans le cadre de l'apprentissage, présente de multiples bénéfices pour ceux qui y participent<sup>10</sup>. Il permet tout d'abord de stimuler la motivation des joueurs à l'apprentissage. L'implication active dans le jeu fait émerger chez le participant un sentiment d'engagement qui conduit à une envie de persévérer afin d'accomplir la tâche demandée. Des recherches ont également démontré que le cadre ludique crée généralement une atmosphère agréable suscitant un état émotionnel positif. Ce dernier apparaît comme un des facteurs déterminants de l'envie d'apprendre<sup>11</sup>. Le jeu contribue aussi à la structuration des connaissances. En effet, celui-ci agit de manière significative sur l'assimilation des savoirs. Il favorise la construction des schémas mentaux qui permettent de mieux comprendre des concepts, d'établir des liens logiques, etc. Il a été démontré que la dimension ludique rendait l'assimilation de nouvelles connaissances plus intuitive tout en permettant aux informations déjà acquises de s'organiser. Ceci a pour effet de faciliter la compréhension des joueurs<sup>12</sup>. Ainsi, plusieurs articles indiquent que « les jeux améliorent les connaissances des sujets dans un contexte d'apprentissage »<sup>13</sup>. Enfin, les serious games laissent place à une meilleure intégration des savoirs. Ils impliquent la mobilisation de concepts et/ou de notions théoriques dans une situation réelle permettant alors une concrétisation des éléments appris. Le chercheur Donald B. Crawford, dans son article *Managing the process of review : playing « Baseball » in class* de 1999<sup>14</sup>, souligne l'importance du retour de synthèse après le jeu, du *debriefing*. Ce dernier est utile aux joueurs car il leur sert à évaluer leur niveau d'intégration et d'acquisition des informations. Les études ont également démontré que l'usage de procédés ludiques permet une rétention à long terme des connaissances<sup>15</sup>.

Outre leurs impacts positifs importants sur l'apprentissage, les jeux apportent d'autres effets bénéfiques à leurs participants. Dans le contexte d'une activité collective, ils permettent aux joueurs « d'entrer en relation avec les autres, de négocier, de discuter, de collaborer, de partager des émotions et des idées, de développer des liens et des amitiés ou encore de développer l'esprit d'équipe »<sup>16</sup>. En somme, ceux-ci amélioreraient le sens de la coopération et

---

<sup>10</sup> SAUVE Louise, RENAUD Lise & GAUVIN Mathieu, « Une analyse des écrits sur les impacts du jeu sur l'apprentissage », *Revue des sciences de l'éducation*, Vol 33, n°1, 2007, pp.89–107. URL : <https://doi.org/10.7202/016190ar>

<sup>11</sup> SAUVE Louise, RENAUD Lise & GAUVIN Mathieu, *op. cit.* p.96 à 98.

<sup>12</sup> SAUVE Louise, RENAUD Lise & GAUVIN Mathieu, *op. cit.* p.98.

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> CRAWFORD Donald B. « Managing the process of review : playing « Baseball » in class » *Intervention in School and Clinic*, Vol 35, n°2, 1999, pp. 93-95.

<sup>15</sup> SAUVE Louise, RENAUD Lise & GAUVIN Mathieu, *op. cit.* p.98 et 99.

<sup>16</sup> *Ibid.* p. 96.

de la communication, voire plus largement les relations humaines<sup>17</sup>. Grâce aux jeux les participant acquièrent des habilités dans la résolution de problèmes. Ces facultés résultent du développement, lors du jeu, de plusieurs facteurs cognitifs comme la créativité, la pensée critique, la construction de schémas mentaux ou le transfert. Des recherches expérimentales ont indiqué que les moyens ludiques influeraient positivement sur la capacité de prise de décision ainsi que sur l'élaboration de stratégies afin de trouver des solutions à un problème. Le cadre du jeu, généralement détendu et amusant, offre la possibilité aux participants d'expérimenter dans un environnement sécurisé<sup>18</sup>. Pour finir, il présente des bénéfices non négligeables sur la santé mentale tels qu'une réduction du stress ou l'entretien de la confiance et de l'estime de soi<sup>19</sup>.

Le jeu peut paraître, au premier abord, destiné aux enfants et aux jeunes. Toutefois, l'article *A gaming adventure* publié en 2005 par Andréa K. Ward et Heather L. O'Brien<sup>20</sup> a prouvé que, dans un contexte d'apprentissage, les adultes pouvaient également préférer des activités ludiques<sup>21</sup>. De plus, notre expérience personnelle nous a permis de remarquer que dans certaines situations les adultes prenaient tout autant de plaisir à jouer que les enfants. Nous pensons que, pour les adultes, l'aspect régressif des médiations ludiques est un bon moyen d'évasion. Durant un temps donné ils peuvent occulter leurs préoccupations du quotidien en retrouvant « leur âme d'enfant ».

Au vu des éléments que nous venons d'exposer, l'emploi du ludique afin de transmettre des informations sur le cimetière monumental de Rouen nous semble être une solution efficace et enrichissante pour les visiteurs.

---

<sup>17</sup> *Ibid.*

<sup>18</sup> *Ibid.*, p.99.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 97

<sup>20</sup> WARD Andréa K. et O'BRIEN Heather L. « A gaming adventure », *J Nurses Staff Dev*, Vol.21, n°1, 2005, pp. 37-41.

<sup>21</sup> SAUVE Louise, RENAUD Lise & GAUVIN Mathieu, *op. cit.* p.97.

## b) Les autres avantages

En dehors de l'aspect éducatif, l'idée de proposer un livret de parcours pédagogique et ludique présente divers autres avantages. Concernant l'aspect matériel, ce type de dispositif n'implique pas d'installations particulières *in situ*, permettant alors de préserver le paysage patrimonial du cimetière. Le suivi du parcours se réalisant en autonomie, celui-ci ne nécessite pas la mobilisation d'un professionnel dans le cimetière. Ces deux éléments montrent également un intérêt financier ; outre les frais engendrés par sa réalisation, cet outil n'implique pas de coûts supplémentaires pour être effectif.

Lors de notre analyse des moyens de médiations déjà existants dans la nécropole<sup>22</sup>, nous avons constaté qu'ils placent toujours les visiteurs dans une position passive, à savoir celle de « receveurs » de l'information. Par le contexte ludique, ceux-ci seront amenés à mobiliser leur sens de l'observation, de la réflexion et de la déduction, les rendant ainsi acteurs de leur déambulation dans l'espace funéraire. Le jeu pourrait aussi permettre de présenter une autre vision de la nécropole, loin de l'aspect triste et mélancolique que lui attribue notre imaginaire collectif. Au-delà de communiquer des connaissances, ce parcours pourrait inciter les visiteurs à observer plus longuement les sépultures et à explorer les lieux. Ce support de médiation offrant la possibilité d'aborder plusieurs thématiques relatives au cimetière, il permettrait de montrer aux visiteurs la diversité des éléments qui composent ce patrimoine.

Enfin, nous pouvons imaginer que ce dispositif pourrait attirer un public nouveau mais également faire revenir des visiteurs ayant déjà arpenté le Monumental dans le cadre d'une visite guidée ou libre.

---

<sup>22</sup> Voir Partie I, 2), c)

## 2) Réflexions sur le processus d'élaboration

La réalisation d'un parcours pédagogique et ludique s'avère être des plus chronophages. Celle-ci nécessite des mois, voire une année entière de travail. Nous avons pris le parti, ici, d'exposer notre processus de réflexion autour de l'élaboration de ce projet. Dans un premier temps, afin d'organiser nos idées et de définir les différentes étapes à suivre, nous avons réalisé un arbre de projet.

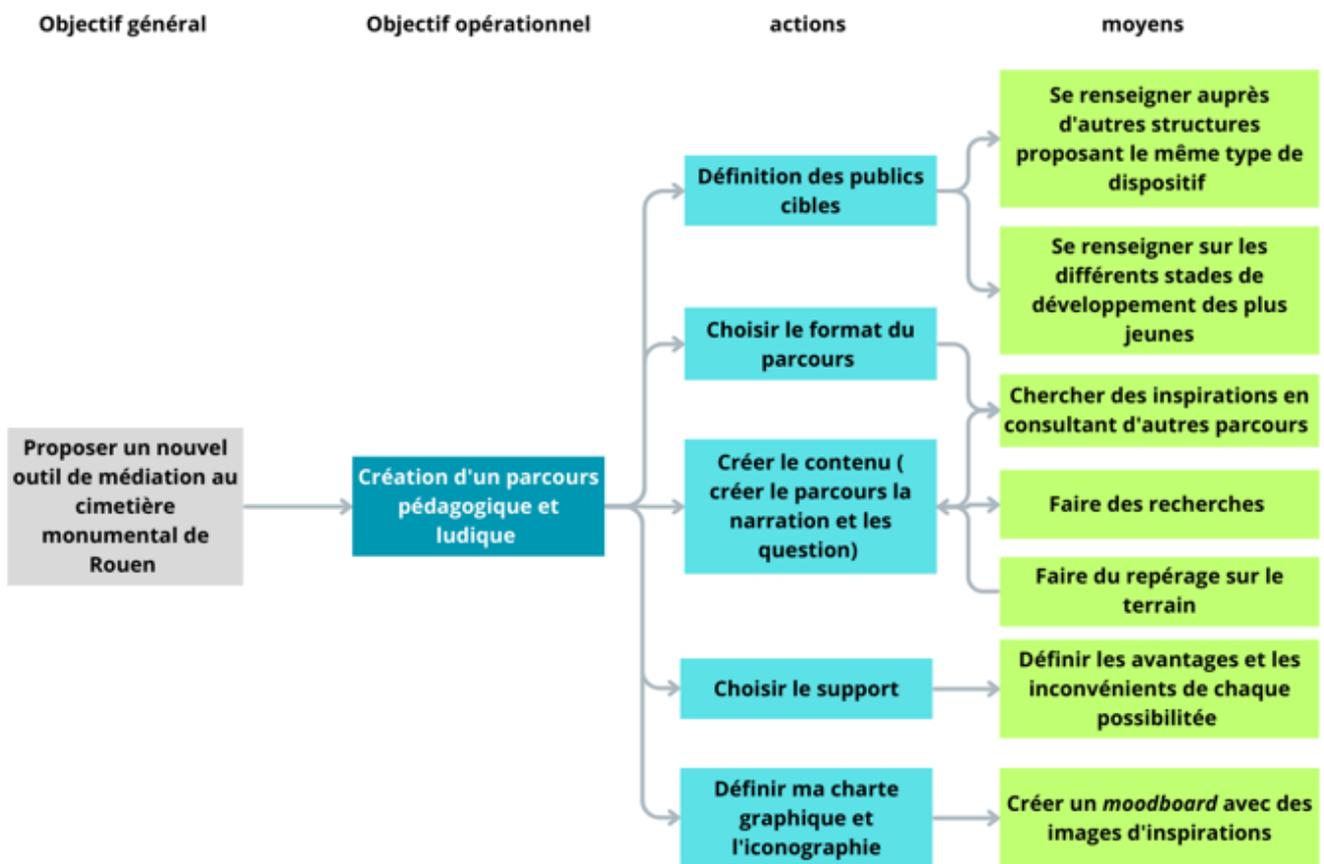


Figure 56 Arbre de projet pour l'élaboration d'un parcours pédagogique et ludique au cimetière monumental de Rouen.  
Bertille Pichot

### a) Quels publics ciblés ?

L'une des premières problématiques qui s'est imposée à nous est celle de définir à quels publics doit s'adresser ce dispositif. Dans cette optique, nous nous sommes adressés à

l'Office de Tourisme de la commune de Rueil-Malmaison, disposant dans son offre de médiation de dix parcours pédagogiques et ludiques dans la ville dont un intitulé « Les secrets du cimetière ancien ». Nous avons eu l'occasion d'échanger à ce propos par email, au début du mois de décembre 2022, avec Madame Agnès Legat, chargée de développement à l'Office de Tourisme de Rueil- Malmaison. Cette dernière nous a indiqué que cet outil s'adresse essentiellement aux familles mais que, toutefois, les groupes d'amis en faisaient également un usage certain. Nous en avons donc tiré la conclusion que ce type de médiation était utilisé en groupe dans un contexte familial ou amical. Parmi ceux-ci, nous avons pu identifier plusieurs catégories de publics, à savoir des enfants et des adolescents ainsi que des adultes pouvant appartenir à la tranche des dix-huit à vingt-cinq ans et des vingt-cinq ans et plus. Il nous apparaît que, par sa thématique, notre parcours n'est pas adapté à l'ensemble du jeune public. Il convient alors d'analyser les différents stades de développement des enfants afin de déterminer à partir de quel âge notre dispositif est accessible<sup>1</sup>. Nous pensons que, idéalement, l'âge de départ des usagers serait de treize ans. En effet, durant l'adolescence, les individus développent leur capacité d'analyse en mobilisant des concepts abstraits ainsi qu'en émettant des hypothèses et des déductions<sup>2</sup>. De plus, l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle est inscrit au programme scolaire des élèves de quatrième<sup>3</sup>. Ainsi, les adolescents de treize ans et plus visualisent déjà mentalement la période historique dans laquelle s'inscrit le Monumental de Rouen. Les enfants de six à douze ans, quant à eux, sont à un stade de leur construction intellectuelle leur permettant de savoir placer ce qu'ils observent dans l'espace<sup>4</sup>. Il serait envisageable qu'ils puissent prendre part à notre parcours à la condition d'élaborer des moyens ludiques simples mobilisant leur sens de l'observation. Enfin, nous estimons que notre outil n'est pas accessible aux enfants d'un âge inférieur à six ans. Ces derniers étant uniquement capables de comprendre des choses concrètes et palpables, des notions telles que la mort sont difficiles à aborder auprès d'eux<sup>5</sup>. Ajoutons à ceci que notre parcours nécessite plusieurs déplacements à intervalles réguliers sur un terrain assez pentu. Ces conditions nous semblent demander un effort bien trop important pour des enfants dont le développement

---

<sup>1</sup> BEE Helen, BOYD Denise, *Psychologie du développement, les âges de la vie*, Montréal, Erpi, 2011 (4<sup>e</sup> édition), 480 p.

DE LIEVRE Bruno, STAES Lucie, *La motricité au service de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte : Notions et applications pédagogiques*, De Boeck Educatio, 2012 (7<sup>e</sup> édition), 349 p.

<sup>2</sup> Intervention de Cécile Bellehache sur la médiation pour le jeune public réalisé en 2021 auprès des étudiants de première année de Master Valorisation du Patrimoine de l'Université de Rouen.

<sup>3</sup> « Les programmes du collège », site internet du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Mis à jour en mai 2023. URL : <https://www.education.gouv.fr/les-programmes-du-college-3203>

<sup>4</sup> Intervention de Cécile Bellehache sur la médiation pour le jeune public réalisé en 2021 auprès des étudiants de première année de Master Valorisation du Patrimoine de l'Université de Rouen.

<sup>5</sup> Intervention de Cécile Bellehache sur la médiation pour le jeune public réalisé en 2021 auprès des étudiants de première année de Master Valorisation du Patrimoine de l'Université de Rouen.

nerveux est encore en formation<sup>6</sup>. La nature escarpée du site peut également rendre la manipulation d'une poussette difficile.

## b) Construction du contenu : la narration, les informations délivrées et le parcours

Les publics susceptibles d'user de notre dispositif étant identifiés, il convient désormais de présenter notre cheminement concernant l'élaboration du contenu que nous souhaitons faire apparaître dans notre parcours pédagogique et ludique. En amont, afin de faciliter la construction de notre médiation et de trouver l'inspiration, nous avons analysé trois parcours du même type. Parmi ces derniers, deux traitent de cimetières, en France et en Belgique. Le dernier, dans un autre registre, aborde l'histoire de la Compagnie des guides de Chamonix. Le premier d'entre eux est le parcours sur smartphone « Les secrets du cimetière ancien » proposé par l'Office du Tourisme de Rueil-Malmaison. Celui-ci est payant et téléchargeable depuis l'application Baludik ; une plateforme de création et de diffusion de jeux de piste numériques<sup>7</sup> permettant aux structures culturelles de « valoriser au mieux leur territoire de manière innovante »<sup>8</sup>. Lors de son achat, une batterie de secours et une batterie externe sont fournies aux visiteurs. D'une durée d'une heure trente, il propose aux participants de découvrir l'ancien cimetière de la ville sous la forme d'un jeu de piste en onze étapes.



Figure 57 Page permettant aux utilisateurs de naviguer entre les étapes à suivre. © Office de Tourisme de Rueil-Malmaison

<sup>6</sup> Intervention de Cécile Bellehache sur la médiation pour le jeune public réalisé en 2021 auprès des étudiants de première année de Master Valorisation du Patrimoine de l'Université de Rouen.

<sup>7</sup> « L'histoire de Baludik », site internet de l'agence Baludik. URL : <https://baludik.fr/agence/>

<sup>8</sup> « L'histoire de Baludik », site internet de l'agence Baludik. URL : <https://baludik.fr/agence/>

Pour chaque arrêt, les joueurs doivent, tout d’abord, localiser la sépulture à l’aide de quelques indices. Ces derniers peuvent être des supports iconographiques tels que des photographies ou des affiches de films mais aussi des courtes phrases, des éléments sonores et une boussole fonctionnant grâce à la géolocalisation du smartphone.

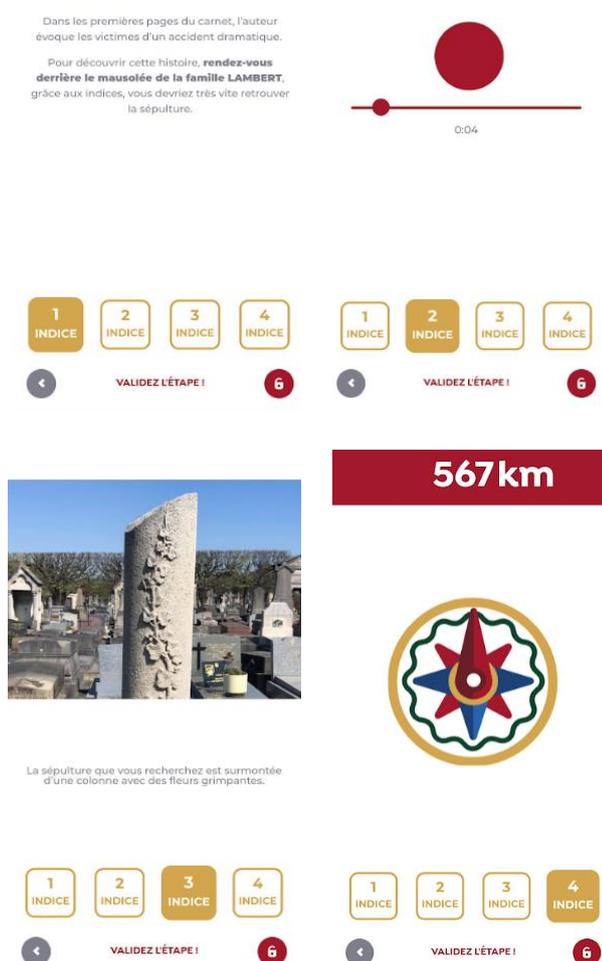


Figure 58 Exemples d'indices mis à disposition pour retrouver une sépulture. © Office de Tourisme de Rueil-Malmaison

Une fois la tombe trouvée, un court texte explicatif sur la personne qui y est inhumée s’affiche, accompagné de documents d’archives permettant d’illustrer les informations communiquées. Nous avons constaté que toutes les sépultures évoquées présentaient un intérêt historique et patrimonial uniquement au travers du ou des personnes qui y reposent.



Figure 59 Exemple de texte explicatif. © Office de Tourisme de Rueil-Malmaison

Concernant la narration, lors du parcours nous incarnons un individu qui, lors de son aménagement de la commune de Rueil-Malmaison, a découvert dans le grenier le carnet d'un historien. Celui-ci traite de certaines tombes de l'ancien cimetière de la ville. Poussé par la curiosité, il décide de se rendre sur place afin de découvrir ces sépultures. Le parcours se conclut par un simple texte nous félicitant et nous incitant à nous rendre au musée d'histoire locale ainsi qu'à l'Office de Tourisme. Il fait également la promotion des neuf autres parcours ludiques existant dans la ville. Pour finir, nous souhaitons signaler que lors de notre test de ce parcours, l'application s'est montrée assez lente malgré le fait que nous étions reliés à un réseau wifi. De plus, le fonctionnement de l'application a rapidement mis notre smartphone en état de surchauffe.

Le second parcours que nous avons étudié est celui du cimetière de Bruxelles situé en Belgique<sup>9</sup>.

<sup>9</sup> « A la découverte du cimetière de Bruxelles. Jeu-parcours pour les petits et les grands », site internet du Brussels city museum. URL : [https://www.bruxelles.be/sites/default/files/bxl/Jeu\\_Parcours\\_cimetiere\\_fr\\_DEF.pdf](https://www.bruxelles.be/sites/default/files/bxl/Jeu_Parcours_cimetiere_fr_DEF.pdf)



Figure 60 Page de couverture du livret-jeu du cimetière de Bruxelles. © Brussels city museum (Source : [https://www.bruxelles.be/sites/default/files/bxl/Jeu\\_Parcours\\_cimetiere\\_fr\\_DEF.pdf](https://www.bruxelles.be/sites/default/files/bxl/Jeu_Parcours_cimetiere_fr_DEF.pdf))

Il est en libre accès sur le site internet du Brussels city museum en format pour smartphone ou imprimable. Bien que le public auquel il s'adresse ne soit pas explicitement indiqué, nous comprenons aisément par son identité visuelle et par son contenu que celui-ci s'adresse surtout à un jeune public allant de six à douze ans. Ce parcours ne comprend pas de narration. Cependant, la présence de petits personnages constitue un « fil rouge » clair. Les premières pages du livret présentent un plan du cimetière où est détaillé le parcours à suivre ainsi que la localisation des seize étapes où les joueurs doivent se rendre.



Figure 61 Plan du cimetière de Bruxelles indiquant le parcours à suivre. © Brussels city museum (Source : [https://www.bruxelles.be/sites/default/files/bxl/Jeu\\_Parcours\\_cimetiere\\_fr\\_DEF.pdf](https://www.bruxelles.be/sites/default/files/bxl/Jeu_Parcours_cimetiere_fr_DEF.pdf))

Un arrêt correspond à une page. En haut de celle-ci, le numéro de l'étape est indiqué ainsi que le chemin à suivre pour la rejoindre. Des photographies, et parfois des détails, de la sépulture présentée y figurent également. Ces dernières sont accompagnées de questions à son propos ; une facile et une difficile. A chaque question, figure une explication une rapide et simple.



Figure 62 Exemples de questions du livret-jeu du cimetière de Bruxelles. © Brussels city museum (Source : [https://www.bruxelles.be/sites/default/files/bxl/Jeu\\_Parcours\\_cimetiere\\_fr\\_DEF.pdf](https://www.bruxelles.be/sites/default/files/bxl/Jeu_Parcours_cimetiere_fr_DEF.pdf))

Contrairement au parcours précédent, celui-ci se concentre essentiellement sur l'architecture, les inscriptions et les symboles funéraires. Par les questions posées, ce dispositif mobilise le sens de l'observation et de la déduction des participants. Le livret s'achève sobrement par la liste des réponses.

Le dernier parcours, ne traitant pas quant à lui de nécropoles, est élaboré par le Communauté de Communes de la Vallées de Chamonix-Mont-Blanc et intitulé « Rejoins la Compagnie des Guides de Chamonix ».



Figure 63 Page de couverture du livret « Rejoins le Compagnie des Guides de Chamonix ». © Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc

Il a été créé à l'occasion des deux cents ans de la Compagnie des Guides de Chamonix. Le livret, payant, à destination du jeune public et des familles, est composé de quatorze arrêts et est d'une durée de deux heures trente. L'objectif de ce dernier est de faire connaître l'histoire de Chamonix et de ses guides au travers d'un objectif simple ; obtenir le diplôme de guide.

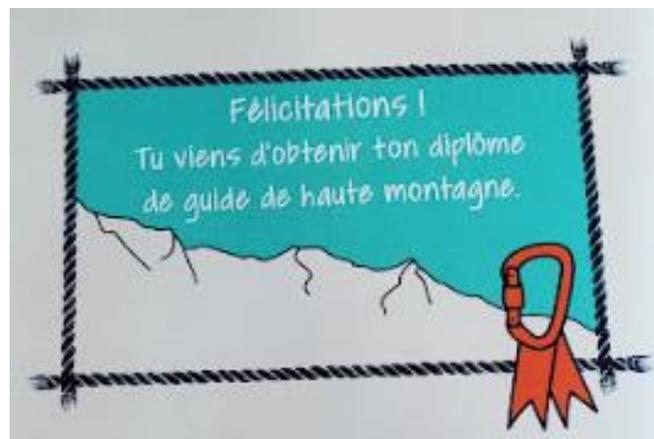


Figure 64 Quatrième de couverture du livret « Rejoins le Compagnie des Guides de Chamonix ». © Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc



Celles-ci sont : l'histoire de la nécropole, les typologies de sépultures, les symboles et l'art funéraire ainsi que certaines personnalités inhumées. Lors d'un échange par email en janvier 2023 avec Sophie Farrugia-Fernandez, chargée de la visibilité, de la promotion et de la communication de l'association les « NécroRomantique »<sup>10</sup>, au sujet de la création de parcours, celle-ci nous indiqua qu'il était préférable d'occulter toutes connotations religieuses. En premier lieu, un travail de recherches documentaires sur les monuments funéraires et les personnages éminents ainsi que des repérages *in situ* nous sont apparus nécessaires afin de sélectionner les tombes à présenter et, donc, d'élaborer le parcours. Pour ce dernier, la question de l'accessibilité doit être prise en compte. En effet, certaines zones du cimetière pouvant présenter un risque de chute, nous pensons que les sépultures choisies doivent être situées à proximité des allées. A propos du contenu ludique, afin d'éviter un aspect « trop divertissement » qui pourrait heurter les sensibilités, nous avons opté, tout comme le livret du cimetière de Bruxelles, pour un format de questions avec des réponses à choix multiples avec deux niveaux de difficultés. Selon les conseils de Madame Farrugia-Fernandez, et d'après ce que nous avons pu observer dans les différents parcours étudiés, les interrogations, et plus largement l'ensemble du propos de notre médiation, se doivent d'être simples avec un vocabulaire compréhensible par les plus jeunes. Initialement, nous avions planifié l'élaboration d'une question ayant pour objectif de sensibiliser les joueurs aux préjugés que pouvaient causer les vols dans les cimetières. Toutefois, lors de notre entretien, le 10 mars 2023, avec le guide-conférencier Monsieur Guillaume Gohon<sup>11</sup>, ce dernier nous en a dissuadé. Il nous a expliqué que mettre l'accent sur les vols pourrait avoir l'effet inverse et inciter certaines personnes mal intentionnées à commettre ce type de délit. Ainsi, les questions figurant dans le livret pourraient être, par exemple :

---

<sup>10</sup> Voir Partie II, 1), b) et c)

<sup>11</sup> Voir Partie I, 2), c)



Figure 66 Sépulture de la famille Gaston Saint. Rouen, cimetière monumental (Ph. Bertille Pichot)

Question facile :

Regarde attentivement cette statue. Selon toi, quelle émotion ressent cette femme ?

- a) De la colère
- b) De la tristesse
- c) De la joie

Question difficile :

Ce type de statue porte un nom bien précis. Saurais-tu deviner lequel ?

- a) Une pleureuse
- b) Une statue équestre
- c) Un buste

Question facile :

Voilà une tombe assez étonnante. A ton avis, en quoi est-elle faite ?

- a) En bois
- b) En pierre
- c) En bronze

Question difficile :

La personne qui est enterrée ici s'appelait Ferdinand Marrou. Il a réalisé sa tombe lui-même. Selon toi quel était le métier de ce personnage ?

- a) Boulanger
- b) Ferronnier
- c) Policier



Figure 67 Sépulture de la famille Marrou, bronze. Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)

Concernant la narration, nous ne souhaitons pas réaliser une histoire trop enfantine ou, *a contrario*, quelque chose relevant de « l'horifique », ce qui pourrait choquer. Nous désirons tout de même intégrer une dimension fantastique à notre récit. Ceci permettrait aux participants de se plonger pleinement dans notre histoire mais également, le temps du parcours, de « s'évader » de leur quotidien. Nous avons alors imaginé une narration où l'esprit bienveillant d'une femme, guiderait les visiteurs à travers le cimetière tout en leur présentant l'histoire du site ainsi que certaines sépultures. Nous avons décidé de nommer ce fantôme Blanche. Ce prénom, nous évoquant une certaine douceur, renvoi à la couleur généralement utilisé pour représenter les spectres. Il peut aussi faire référence à la célèbre légende de la Dame Blanche. Contrairement au parcours de la Communauté de Commune de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc, nous n'envisageons pas de donner un objectif à suivre à notre médiation.

A l'issue de ces réflexions, nous imaginons l'organisation de notre médiation de la manière suivante : elle débiterait par une petite introduction dans laquelle le personnage de Blanche se présenterait. Elle exposerait également, de façon succincte, quelques éléments historiographiques sur la nécropole ainsi que le déroulement du parcours. Avant de commencer, elle rappellerait aussi les règles à respecter au sein de l'espace funéraire, telles que l'interdiction de courir dans les allées ou de macher, de s'asseoir ou d'escalader les sépultures. Une carte, sur laquelle seraient indiqués le sens de la visite et les arrêts, serait ensuite présentée afin que les joueurs puissent s'orienter. Sur le modèle du livret-jeu du cimetière de Bruxelles, une page serait consacrée à chaque étape du parcours. Elle comporterait des questions accompagnées par une photographie de la sépulture et, dans les cas où cela serait nécessaire, des détails de celle-ci. La dernière partie de notre outil serait consacrée à la correction du parcours. Les participants pourraient y retrouver les bonnes réponses ainsi qu'un court texte explicatif à l'image de ce que propose le jeu de piste « Les secrets de l'ancien cimetière » de Rueil-Malmaison. A titre d'illustration pour les questions portant sur la sépulture de la famille Marrou nous pourrions proposer la correction suivante :

Ferdinand Marrou était un ferronnier et bronzier (une personne que fait des objets en métal) originaire des Hautes-Alpes né en 1836 et mort en 1917. Il s'est installé à Rouen en 1863. Il a notamment travaillé pour des monuments historiques de la ville comme la Palais de Justice ou le Gros Horloge. Tu peux encore voir sa maison près de la gare au numéro 29 de la rue Verte et son atelier au 70 rue Saint-Romain. Tu peux aussi admirer des objets qu'il a réalisés au musée du Secq des Tournelles



Figure 68 ancienne maison de Ferdinand Marrou. 29 rue Verte, Rouen. (Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Maison\\_Marrou](https://fr.wikipedia.org/wiki/Maison_Marrou))

Figure 69 Ancien atelier de Ferdinand Marrou. 70 rue Saint-Romain, Rouen. (Source : <https://monumentum.fr/monument-historique/pa00100801/rouen-atelier-de-ferdinand-marrou>)



### c) Le choix du support

A la suite de l'élaboration du contenu, nous nous sommes interrogées au sujet du support à adopter pour notre projet. Deux options se sont présentées à nous ; le format papier ou le support numérique sur smartphone. Chacun présente des avantages mais aussi des inconvénients qu'il nous faut prendre en compte.

Le livret papier ne nécessitant pas la possession d'un smartphone, ni d'un abonnement internet, il est le plus accessible pour tous. Le fait que ce format soit physique, pourrait également inciter les joueurs à conserver le parcours après son utilisation. La fonction pédagogique de ce dispositif serait alors effective sur un plus long terme car il pourrait être reconsulté ultérieurement. Ajoutons enfin que le support papier apparaît comme étant une solution plus économique. Il pourrait être possible de faire imprimer, dans un premier temps, quelques « livrets tests », puis par la suite d'en faire réaliser davantage si le parcours rencontre le succès escompté. Cependant, le format papier peut aussi s'avérer contraignant. Comme nous l'a indiqué Madame Emilie Lhoste, responsable du Service Patrimoines – Label « Ville et Pays d'art et d'histoire », au sein de la Direction de la Culture de la Métropole de

Rouen Normandie<sup>12</sup>, lorsque nous l'avions interrogée à propos d'un éventuel livret de parcours pédagogique et ludique pour le Monumental de Rouen, la question d'un lieu de dépôt pose un problème. En effet, il n'existe pas au sein du cimetière aucun endroit où les livrets pourraient être distribués. Ajoutons à cela que sa mise à disposition à l'Office de Tourisme obligerait les visiteurs à effectuer un détour avant de se rendre au Monumental. Ceci pourrait être un facteur dissuasif pour de nombreuses personnes. Pour remédier à ce problème nous pourrions rendre le livret accessible en ligne sous un format PDF afin que les visiteurs puissent l'imprimer eux-mêmes en amont à l'image du livret-jeu du cimetière de Bruxelles. L'utilisation d'un outil papier peut aussi s'avérer difficile en cas de mauvaises conditions météorologiques ; le vent pourrait l'emporter et il risque d'être dégradé par la pluie.

Le format pour smartphone, quant à lui, résiste aux intempéries. Contrairement aux livrets papier, il est téléchargeable partout et ne nécessite pas obligatoirement de déplacement à l'Office de Tourisme. Etant donné que les bonnes réponses n'apparaissent qu'après avoir répondu à la question, ce support empêche les joueurs de « tricher » ; là où ils pourraient directement aller voir la solution avec un format physique. Outre des textes et des supports iconographiques, ce format numérique permettait également de présenter du contenu multimédia tels que de la musique ou des vidéos. Par exemple, si une des étapes du parcours traite de la sépulture du musicien François-Adrien Boieldieu, il serait possible de faire écouter aux participants une de ses œuvres. Toutefois, ce support présente aussi des inconvénients. Ce type de dispositif peut prendre une place importante de la capacité de stockage numérique d'un smartphone. Ceci pourrait obliger les utilisateurs à supprimer certains fichiers ou applications de leur téléphone. Si celui-ci est trop « lourd », son fonctionnement pourrait être ralenti, ce qui impacterait la fluidité du parcours et pourrait faire naître chez les joueurs une certaine frustration. De plus, ce format peut présenter un risque de surchauffe de l'appareil, comme cela fut le cas lors de notre test du parcours « Les secrets du cimetière ancien ». Dans le but « d'alléger » notre outil, nous pourrions envisager que certains contenus soient accessibles par l'intermédiaire de liens internet renvoyant à des pages web. Néanmoins, cette solution impliquerait que les joueurs disposent d'une connexion internet. Le fait que ce support puisse prendre de la place dans le smartphone de l'utilisateur ainsi que sa nature dématérialisée peuvent être des éléments n'invitant pas à sa conservation. En effet, nous avons tous tendance à supprimer une application ou un fichier lorsque nous

---

<sup>12</sup> Voir Partie I, 2), c)

n'en avons plus l'usage. Enfin, il nous faut nous interroger sur la forme que ce support doit adopter ; à savoir une application spécifiquement dédiée à notre parcours ou le faire figurer sur une plateforme de diffusion comme Baludik<sup>13</sup>. Dans ces deux *scenarios*, le développement de notre médiation nécessitera la mobilisation d'un ou de plusieurs professionnels de l'informatique. Par conséquent la mise en format numérique de notre parcours demandera un budget plus important que pour des impressions papier. A titre d'exemple, Madame Agnès Legat, chargée de développement à l'Office de Tourisme de Rueil- Malmaison, nous a indiqué que pour la création de l'ensemble des dix parcours, dont celui sur l'ancien cimetière, un montant de huit milles euros avait été mobilisé. Toutefois, cette somme comprenait l'impression de mille exemplaires de cartes, de cinq milles flyers, cent affiches ainsi que l'achat de mille batteries portables. Malgré ces frais annexes nous en déduisons que l'élaboration d'un support sur téléphone implique l'investissement d'un budget pouvant s'élever à plusieurs milliers d'euros.

Ce comparatif entre ces deux supports nous pousse à penser que, dans un premier temps, le format numérique serait l'option la moins avantageuse. Ce choix est principalement motivé par des considérations financières. En effet, sans aucune garantie de succès pour notre parcours, nous trouvons imprudent d'y engager une somme trop importante. Nous pensons donc qu'il serait plus judicieux de présenter notre médiation sous la forme de livrets papier. Dans l'éventualité où celle-ci recevrait de nombreux retours positifs, nous pourrions envisager sa numérisation. Les deux formats serait alors conjointement mis à disposition du public.

#### d) La charte graphique et le choix de l'iconographie

En dernier lieu, nous avons porté notre réflexion sur l'aspect esthétique de notre parcours pédagogique et ludique qui tient une place importante dans l'attractivité de notre dispositif. Les visiteurs seraient plus enclins à utiliser et conserver un support agréable au regard. A cette fin, nous avons imaginé une charte graphique s'inspirant de la dimension paysagère du Monumental de Rouen. A l'instars de la narration, nous souhaitons nous détacher des représentations « horrifique » des cimetières.

---

<sup>13</sup> Voir Partie III, 2), b)



Figure 70 Exemples d'illustrations « horribles » de cimetières. (Sources : <https://www.istockphoto.com/fr/illustrations/cimeti%C3%A8re> et <https://fr.vecteezy.com/art-vectoriel/4218902-dessin-cimetiere-illustration>)

Pour notre dispositif nous désirons montrer un espace funéraire sous une météo ensoleillée ; suscitant chez l'observateur une émotion positive. En termes de colorimétrie, nous avons envisagé une prédominance de verts, renvoyant à la végétation présente dans la nécropole, et de gris, faisant référence à la pierre qui compose la majorité des sépultures. Afin de ne pas surcharger visuellement notre médiation, nous pensons que les formes se doivent d'être simples. Concernant l'identité graphique, nous pensons que les styles les plus adaptés seraient le cartoon ou le « minimalisme ». Dans l'optique de mieux visualiser nos idées nous avons réalisé deux *moodboards* compilant quelques images d'illustrations.

### Moodboard cartoon

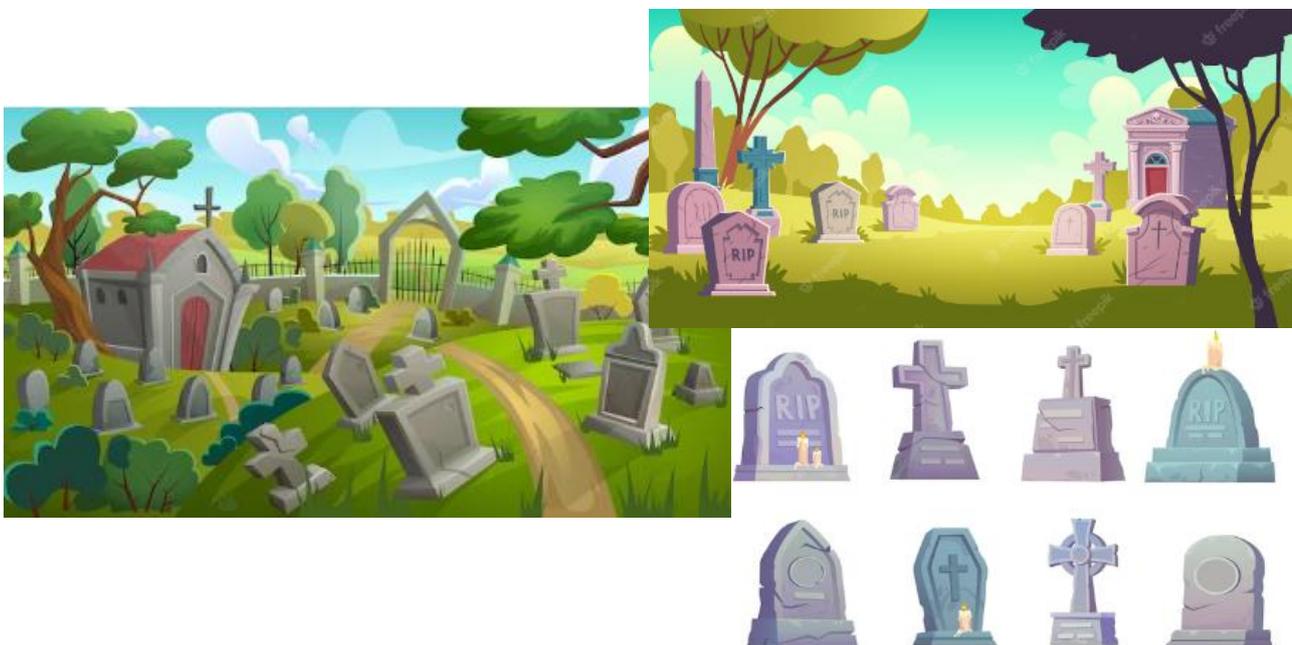


Figure 71 Illustrations d'inspirations de cimetières dans un style cartoon. ( Source : [https://fr.freepik.com/vecteurs-premium/illustration-paysage-cimetiere-cimetiere\\_10976742.htm](https://fr.freepik.com/vecteurs-premium/illustration-paysage-cimetiere-cimetiere_10976742.htm) ; [https://fr.freepik.com/vecteurs-libre/paysage-jour-cimetiere\\_6428676.htm](https://fr.freepik.com/vecteurs-libre/paysage-jour-cimetiere_6428676.htm) et [https://fr.freepik.com/vecteurs-premium/pierres-tombales-dessin-anime-pierres-tombales-effrayantes-croix-pierre-anneau-halloween-crypte-grave-ancienne-pierre-tombale-elements-funeraires-cimetiere-rip-concept-cimetiere-ingenieux-illustration-vectorielle\\_39459269.htm](https://fr.freepik.com/vecteurs-premium/pierres-tombales-dessin-anime-pierres-tombales-effrayantes-croix-pierre-anneau-halloween-crypte-grave-ancienne-pierre-tombale-elements-funeraires-cimetiere-rip-concept-cimetiere-ingenieux-illustration-vectorielle_39459269.htm) )

### *Moodboard « minimaliste »*



Figure 72 Illustration d'inspiration de cimetière dans un style « minimaliste ». (Source : <https://www.shutterstock.com/fr/search/cimeti%C3%A8re?page=3> et [https://www.google.com/search?q=illustration+cimeti%C3%A8re+nature&tbm=isch&ved=2ahUKEwjQ07T9g7n\\_AhV8mycCHZ4](https://www.google.com/search?q=illustration+cimeti%C3%A8re+nature&tbm=isch&ved=2ahUKEwjQ07T9g7n_AhV8mycCHZ4) )

Au cours de notre échange par email avec Madame Sophie Farrugia-Fernandez, chargée de la visibilité, de la promotion et de la communication de l'association les « NécroRomantique »<sup>14</sup>, celle-ci nous a averti des risques juridiques que présentaient l'usage de photographies de sépultures. En effet, le règlement général des cimetières de Rouen dispose que :

*« Sauf dans le cadre de travaux réalisés par une entreprise de pompes funèbres, il est interdit de faire des photos ou de filmer les monuments sans autorisation spécifique du Maire ou du concessionnaire. Les demandes d'autorisation doivent être adressées au Maire de la Ville de Rouen au moins un mois avant la date prévue du reportage. Les personnes autorisées à prendre des photographies doivent*

---

<sup>14</sup> Voir Partie III, 2), b)

*se conformer aux prescriptions des gardiens conservateurs en matière de respect des personnes se recueillant dans le cimetière ou des défunts »<sup>15</sup>*

De plus, dans sa réponse, à propos de la diffusion de photographies de monuments funéraires, publié le 9 janvier 2020, le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, indique que le Cour de Cassation a déterminé que :

*« Sans accord préalable de la famille, la photographie d'un monument funéraire ne peut être diffusée qu'à la seule condition que cette diffusion ne cause pas un trouble anormal au titulaire de la concession ou à ses successeurs »<sup>16</sup>*

La notion de « trouble anormal » nous apparaît comme sujette à de nombreuses interprétations ; dépendantes de la sensibilité de chaque concessionnaire. Afin de ne pas nous exposer à des poursuites judiciaires et de nous épargner de lourdes démarches administratives, nous pensons que le recours à un professionnel de l'illustration serait la décision la plus sage.

Dans cette ultime partie nous avons exposé nos motivations concernant la création d'un parcours pédagogique et ludique. Ce moyen de médiation présenterait, avant tout, de nombreux avantages dans la transmission et l'acquisition des informations par le public. Il permettrait également de « capter » de nouveaux publics mais également de faire revenir les visiteurs grâce à un dispositif les rendant acteurs de leur déambulation. Par la suite, nous avons fait part de nos réflexions à propos des différentes étapes d'élaboration de ce projet, à savoir : l'identification des publics ; la mise au point du contenu et du parcours ; le choix du support ainsi que la planification d'une charte graphique et de l'iconographie.

Une dernière question demeure à évoquer, celle de la tarification de notre dispositif. Au vu des frais que ce dernier implique, il serait tout à fait acceptable de le mettre à disposition des visiteurs en échange d'une contrepartie financière. Cependant, dans un souci

---

<sup>15</sup> Art. 13, Chap 1, Titre II du Règlement générale des cimetières de la Ville de Rouen.

URL : <https://rouen.fr/sites/default/files/download/2022/reglement-cimetieres-2022.pdf>

<sup>16</sup> « Diffusion de la photographie d'un monument funéraire », question écrite n° 12549-15<sup>e</sup> législature, site internet du Sénat, publié dans le JO Sénat du 09/01/2020.

URL : <https://www.senat.fr/questions/base/2019/qSEQ191012549.html>

de démocratisation culturelle<sup>17</sup>, nous pensons, idéalement, que notre parcours devrait être accessible à moindre coût, voire de manière gratuite.

---

<sup>17</sup> Voir Parti II, 2), b)

## Conclusion

Pour conclure, nous pouvons dire que les cimetières monumentaux représentent des éléments importants du patrimoine funéraire français dont le cimetière monumental de Rouen fait partie. Toutefois, en termes de valorisation et médiation patrimoniale, la France apparaît comme en retard par rapport à ses voisins européens. En effet, selon nous, ces nécropoles présentent un important potentiel qui demeure encore trop peu exploité.

Dans une première partie, nous sommes revenus sur le processus législatif ayant donné naissance à cette forme de cimetière. Alors que les espaces d'inhumations se révèlent de plus en plus insalubres au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'apparition d'un nouveau souci de santé publique porté par les théories hygiénistes émergentes conduisent à la fin du siècle au déplacement des nécropoles hors des enceintes des agglomérations. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la promulgation du décret impérial du 23 prairial an XII fonde les bases du cimetière contemporain. Il offre désormais la possibilité de placer des signes funéraires sur les sépultures, mais aussi d'obtenir une concession pérenne. Face aux demandes grandissantes, un premier système de concessions est établi par l'ordonnance royale du 6 décembre 1843 ; ouvrant ainsi la voie à l'établissement toujours plus important de tombeaux perpétuels par les membres des élites urbaines. Nous avons également pu observer que la dimension sociale, intrinsèquement liée au domaine politique, avait joué un rôle de premier ordre dans la monumentalisation des sépultures. Durant du XIX<sup>e</sup> siècle, les rapports entre les vivants et les morts évoluent. Selon l'historien Phillipe Ariès, la mort devient aux yeux de la société une séparation insurmontable. Ceci entraîne de nouveaux rites funéraires tels que l'accompagnement du défunt jusqu'à sa mise en terre ou le dépôt de fleurs sur la tombe. Conjointement, à ce changement d'attitude, de nouvelles pratiques et mentalités émergent. A cette époque, se développe le culte des grands hommes engendrant une multiplication des monuments et des statues, rendant hommage aux individus s'étant illustrés par des faits notables, dans l'espace public, mais également dans les cimetières. Une crainte grandissante de l'oubli fait naître chez les plus fortunés un besoin de perpétuer le souvenir de leurs défunts. Celui-ci se traduit par l'édification de monuments funéraires toujours plus imposants, ou remarquable par leur dimension artistique, où la mémoire des disparus, mais aussi celle de la dévotion familiale, est conservée au travers des inscriptions et des images.

Ces facteurs, conduisent à une nouvelle apparence du paysage funéraire. Les cimetières monumentaux se caractérisent alors par une pluralité de formes de sépultures, généralement de style néo-gothique ou néo-classique ainsi que par une profusion de représentations.

Ces dernières peuvent être classées en deux catégories. La première est celle de la figuration du défunt pouvant aller du simple portrait en bas-relief à des sculptures de plain-pied en ronde-bosse. Elle cohabite avec les représentations allégoriques montrant majoritairement la douleur des vivants, principalement matérialisée par la figure de la pleureuse, et les actions ou la profession du défunt, à l'aide d'objets ou d'images. Les sépultures de cette époque sont aussi régulièrement ornées de symboles porteurs de message généralement relatif à la mort et au passage dans l'au-delà.

Le Monumental de Rouen s'inscrit dans ce phénomène de monumentalisation des sépultures. Destiné aux classes fortunées de la ville, ce cimetière ouvre ses portes en 1828. Bien que peu populaire au cours des premières années suivant son inauguration, il connaît un succès progressif avant d'atteindre son apogée sous le Second Empire. Il est le site d'inhumation des notables rouennais, mais également de Gustave Flaubert et de Marcel Duchamp, personnalités à la renommée internationale. Lors de nos déambulations dans cette nécropole, nous avons pu observer une grande diversité de tombeaux, majoritairement d'influence néo-classique et néo-gothique. Quelques-uns d'entre eux sont composés de matériaux plutôt insolites tels que du métal ou de la pierre volcanique. Nous avons également noté la faible présence de sculptures en ronde-bosse ainsi que de représentations allégoriques personnifiées. *A contrario*, nous avons remarqué un nombre important de portraits en bas-relief, d'objets renvoyant à un aspect de la personnalité du défunt et de symboles décoratifs. Grâce aux entretiens que nous avons réalisés avec Madame Sabine Delanes et Monsieur Guillaume Gohon nous avons pu prendre connaissance des différents moyens de valorisation et de médiation déployés par les institutions locales autour de la nécropole rouennaise. Ceux-ci sont : la création d'une « commission cimetière » par la municipalité ; l'obtention du label « Cimetière Remarquable d'Europe » ; des visites guidées dite « classique » ; une visite nocturne à la bougie occasionnelle et de rares panneaux de médiation ou servant à orienter les visiteurs. Lors de ces échanges, nous avons pu constater une certaine volonté de faire connaître davantage ce patrimoine. Au travers des questionnaires que nous avons soumis à Monsieur Gohon et Madame Emilie Lhoste nous avons pu observer une certaine prudence des professionnels du patrimoine rouennais face à l'idée de mettre en place de nouveaux dispositifs de médiation. En effet, ceux-ci ne doivent pas, selon eux, risquer de heurter les sensibilités afin d'éviter un scandale à l'image de celui survenu il y a quelques années autour

de la visite nocturne du cimetière Saint-Jean d'Elbeuf. Toutefois, les agents interrogés se sont montrés ouverts à de nouvelles propositions.

Dans une deuxième partie, nous avons porté notre analyse sur deux autres cimetières monumentaux. Le premier est le cimetière du Père-Lachaise situé à Paris. Il s'agit du premier espace d'inhumation de ce type en France, mais aussi de la nécropole la plus visitée au monde. Inauguré en 1804, il connaît dès le milieu des années 1810 un important succès. Au-delà de sa fonction funéraire, le site fut un lieu de manifestations politiques et mémorielles au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce lieu se distingue par l'importante variété de typologie de sépulture et par sa dimension artistique exceptionnelle ; certaines des sépultures ayant été réalisées par de grands sculpteurs de la période tels que David d'Angers ou Albert Bartholomé. La renommée du cimetière réside également dans la présence de nombreuses tombes de personnalité dont la célébrité peut être d'ampleur nationale, voire internationale comme Oscar Wilde ou Edith Piaf. Malgré sa grande popularité, nous avons constaté que la nécropole ne disposait que d'une offre de médiation réduite. Le véritable dispositif réside dans des visites guidées réalisées par des guides-conférenciers indépendants. Grâce à la visite que nous avons suivie avec les guides de l'association les « NécroRomantique », nous avons pu observer que l'intérêt des visiteurs était surtout porté sur les célébrités plutôt que sur le patrimoine funéraire en lui-même. De plus, nous avons jugé que ce type de médiation ne permet pas à tous les publics d'en bénéficier. En nous intéressant à la médiation dans les autres grands espaces d'inhumation de la capitale, nous ont conduit à un constat similaire à celui du Père-Lachaise. Les réponses à notre questionnaire apportées par Monsieur Arnaud Schoonheere et Madame Sophie Farrugia-Fernandez nous ont permis de confronter deux points de vue différents concernant la mise en place de nouveaux moyens de médiation. Au travers de celles-ci, la question des sensibilités a de nouveau exprimée. Notre échange avec Monsieur Schoonheere nous a permis d'apprendre que la Ville de Paris n'intervenait qu'à de rares occasions sur les problématiques de valorisation et de médiation de ses cimetières, semblant se reposer sur leur célébrité déjà bien établie.

La seconde nécropole que nous avons souhaité étudier est le cimetière monumental de Milan, en Italie. Tout comme ses homologues français, ce dernier est né dans un contexte hygiéniste. Il accueille également plusieurs sépultures remarquables ainsi qu'un bâtiment que nous pourrions qualifier de « Panthéon milanais » pourtant le nom de Famedio. Contrairement au cimetière du Père-Lachaise, il est le théâtre d'une importante vie culturelle et artistique dont la municipalité est l'instigatrice. Nous y retrouvons de multiples offres,

toutes gratuites, comme des visites guidées « classiques » ou thématiques ainsi des événements pour adultes et pour enfants organisés en collaboration avec des institutions locales. La ville de Milan tient également un rôle actif dans la promotion du patrimoine funéraire à l'échelle italienne et européenne. L'un des événements les plus révélateurs de l'activité dynamique se déroulant dans ce cimetière est *Cimitero Monumentale : Museo a cielo aperto*. Celui-ci est si populaire qu'il se décline en plusieurs rendez-vous annuels. Lors de ces manifestations, plusieurs types d'animations sont proposées, telles que des concerts, des représentations théâtrales, des projections cinématographiques ainsi que des visites spéciales menées par des intervenants divers.

Cette comparaison, nous a permis de comprendre le rôle clef qu'occupent les municipalités dans la promotion et la médiation des cimetières. Selon nous, la disparité de traitement patrimonial entre des deux nécropoles pourrait s'expliquer par une différence de perception des lieux d'inhumations entre les Français et les Italiens. Ceci nous incite donc à penser que les mentalités tiennent une place importante dans la valorisation des cimetières monumentaux.

Dans une dernière partie, nous avons exposé notre projet de valorisation pour le cimetière monumental de Rouen. Compte tenu de tous les éléments que nous avons étudié en amont, nous avons estimé qu'un parcours pédagogique et ludique était une proposition de médiation adapté. Nous avons tout d'abord justifié notre choix en indiquant les nombreux bénéfices que pouvait apporter un serious game en nous appuyant sur les études réalisées à ce sujet. Celles-ci ont démontré que ce type de jeu stimulait la motivation pour l'apprentissage et permettait une meilleure assimilation et structuration des connaissances. Le jeu exerce aussi une influence positive sur le relationnel avec les autres et sur la santé mentale. Notre dispositif présente également d'autres avantages. Il pourrait permettre : de « capter » de nouveaux publics et de faire revenir les visiteurs ; de rendre ces derniers acteurs de leur déambulation dans la nécropole et de présenter une vision plus « joyeuse » du cimetière.

Nous avons ensuite évoqué nos réflexions concernant le processus de création de cet outil. Dans un premier temps, nous avons identifié des publics susceptibles d'en faire usage. Nous avons déterminé que les groupes d'amis et les familles seraient les meilleurs publics à « cibler ». Pour cette dernière catégorie, nous avons conclu que notre parcours n'était pas adapté à des enfants de moins de six ans. Le jeune public de six à douze ans pourrait y prendre part à condition de proposer un contenu exclusivement basé sur leur sens de l'observation. Enfin, nous avons établi que l'âge optimal de départ était de treize ans. Nous

nous sommes ensuite intéressés à l'élaboration du contenu. A l'aide de l'analyse de trois parcours pédagogiques et ludiques dont deux concernaient des cimetières, nous avons décidé de proposer un format d'un questionnaire à choix multiples. Nous avons également opté pour une narration simple avec une dimension fantastique. Nous avons défini les éléments à prendre en compte dans la construction du parcours. Enfin, nous avons choisi d'utiliser un discours et des informations simples afin que notre contenu soit compréhensible de tous. Dans un troisième temps, nous avons conclu que, dans un premier temps, un support papier serait le plus avantageux. Néanmoins, si notre dispositif venait à rencontrer un certain succès, nous pourrions envisager la création d'une version pour téléphone portable. Pour finir, nous avons listé nos idées concernant la charte graphique et le choix de l'iconographie. Nous souhaitons rendre notre parcours attrayant par son aspect esthétique, mais également qu'il porte un message positif. Dans l'optique de rendre notre outil le plus lisible possible nous pensons que les formes utilisées se doivent d'être simples. A propos de l'iconographie, au vu de la législation française autour du droit à l'image des sépultures nous avons déterminé que le recours à un illustrateur serait la solution la plus sécurisée sur le plan juridique.

Au cours de notre étude nous avons eu l'occasion de nous intéresser à des offres culturelles et de médiation dans des cimetières italiens et belges. A partir de nos observations nous avons pu conclure que les mœurs autour de la mort et des lieux d'inhumation semblaient y être plus ouvertes. Bien que certains de ces dispositifs commencent à s'implanter dans quelques cimetières français, comme ceux de Rennes ou celui de Rueil-Malmaison, il nous apparaît que la France semble être en retard par rapport à ses voisins européens au sujet de la valorisation de ses cimetières monumentaux. Nous pensons que ceci pourrait s'expliquer en partie par la vision austère que bon nombre de Français ont de leurs lieux d'inhumation. Celle-ci apparaît comme un frein au développement de moyens de médiation plus innovants et originaux. Ainsi, nous pensons qu'un changement de perception s'avère nécessaire afin de garantir la préservation de ce patrimoine délaissé. Ce processus pourrait être encouragé par des moyens tels que notre parcours pédagogique et ludique, qui apporterait aux publics un regard nouveau sur nos cimetières monumentaux.

## Annexes

Annexe 1 : Visite virtuelle de l'Aître Saint-Maclou. (Source : <https://my.matterport.com/show/?m=kjUCC7ra6RC>)



✕ Fermer

< 5 sur 30 >

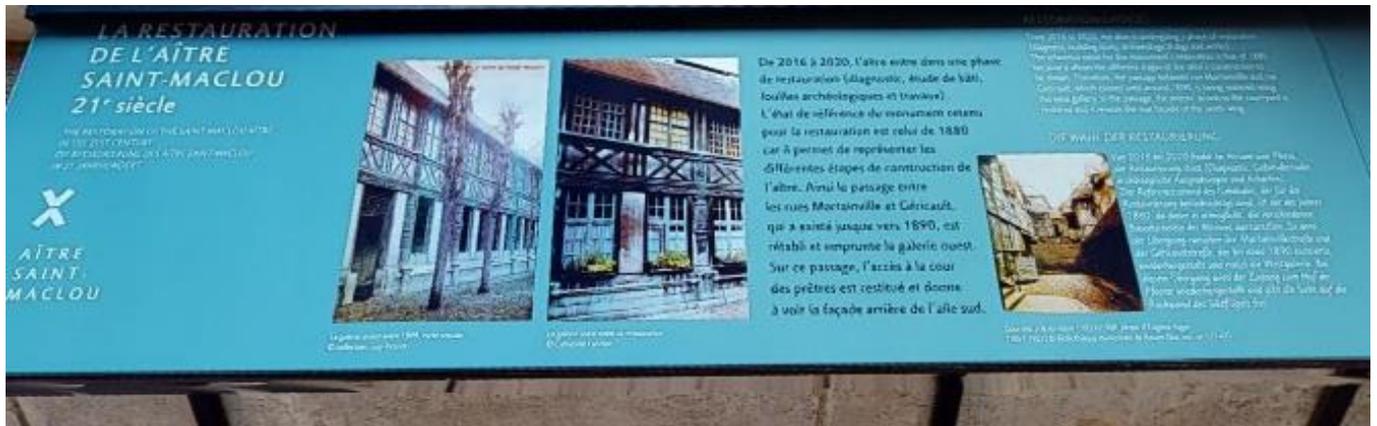


### Chat de l'aître

Le chat légendaire momifié de l'aître : trouvé il y a plus de 50 ans lors de travaux ou fruit d'un canular d'étudiants des beaux-arts ?

## Annexe 2 : Dispositif de valorisation et médiation au sein de l'Âtre Saint Maclou.

(Ph. Bertille Pichot et <https://my.matterport.com/show/?m=kjUCC7ra6RC>)



Exemple de panneaux de médiation



QR codes permettant de réserver une visite guidée ou d'accéder à la digital web app

*Danse macabre*



Page d'accueil de la digital web app *Danse macabre*



Affiche pour l'événement *Les fêtes macabres*

Annexe 3 : Exemples de sépultures investies par la végétation. Rouen, cimetière monumental (*Ph. Bertille Pichot*)



Annexe 4 : Exemple d'œuvre audiovisuel mettant en scène des cimetières dans un contexte fantastique et horrifique. (Source : [https://www.imdb.com/title/tt0034786/mediaviewer/rm1523001856?ref\\_=ttmi\\_mi\\_all\\_sf\\_16](https://www.imdb.com/title/tt0034786/mediaviewer/rm1523001856?ref_=ttmi_mi_all_sf_16) et <https://buffy.fandom.com/fr/wiki/Connivences> )



Image extraite du film *Le spectre de Frankenstein* de 1942

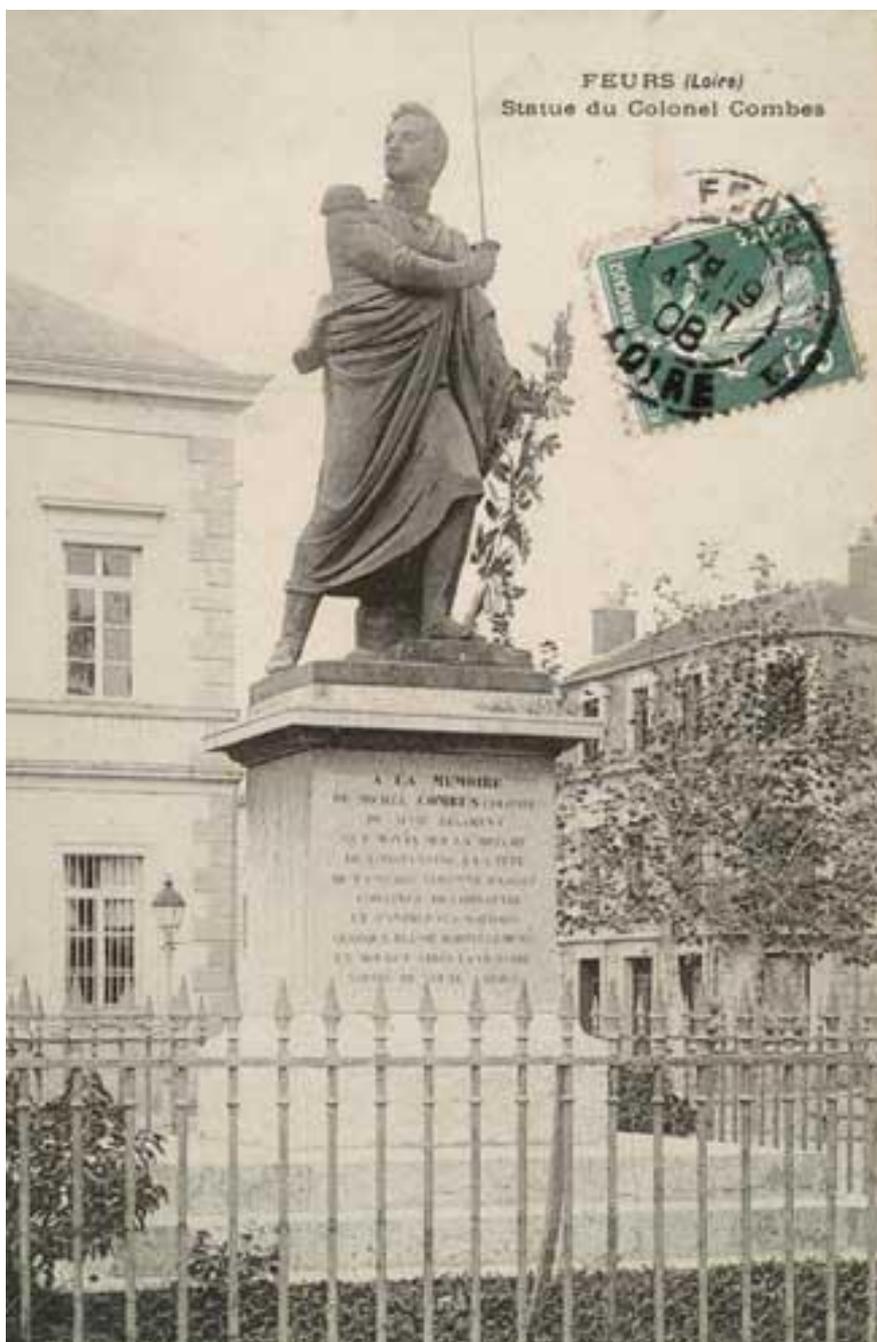


Image extraite de la série *Buffy contre les vampires*

Annexe 5 : CORTOT Jean-Pierre, Monument funéraire de Casimir Périer. Paris, cimetière du Père-Lachaise. (Source : <https://e-monumen.net/patrimoine-monumental/monument-a-casimir-perier-cimetiere-du-pere-lachaise-paris-75020>)



Annexe 6 : FOYATIER Denis, *Monument au colonel Combe*, 1839. Feurs, place de l'Hôtel-de-Ville (Loire). (Source : <https://e-monumen.net/patrimoine-monumental/monument-au-colonel-combe-feurs/>)



Annexe 7 : GODDE Etienne-Hippolyte, *Tombe et dragon Antoine de Guillaume Lagrange*, vers 1807, Paris, cimetière du Père-Lachaise. Dessin de C.-P. Arnaud, in *Recueil de tombeaux des quatre cimetières de Paris avec leurs épitaphes et leurs inscriptions*, 1817. (Source : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Arnaud\\_-\\_Recueil\\_de\\_tombeaux\\_des\\_quatre\\_cimeti%C3%A8res\\_de\\_Paris\\_-\\_Guillaume-Lagrange\\_\(colored\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Arnaud_-_Recueil_de_tombeaux_des_quatre_cimeti%C3%A8res_de_Paris_-_Guillaume-Lagrange_(colored).jpg))



Annexe 8 : Exemple de chapelle familiale. Sépulture de la famille Hartz. Rouen cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)



Annexe 9 : Exemple de cippe, sépulture de A. Vincent. Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)

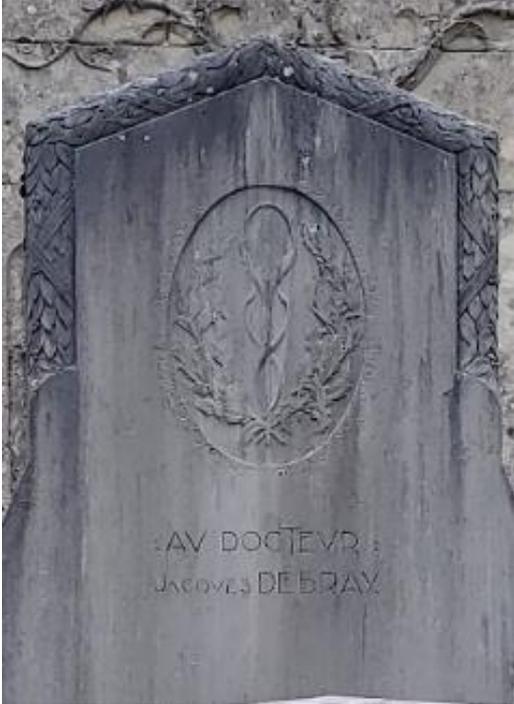


Annexe 10 : Sépulture de Louis Edmé Joseph Bouillat, 1824. Paris, cimetière du Père-Lachaise. (Source : <https://e-monumen.net/patrimoine-monumental/tombe-de-louis-edme-joseph-bouillat-cimetiere-du-pere-lachaise-paris-75020/>)



Annexe 11 : Exemples de différents couronnements de stèles. Rouen, cimetière monumental.

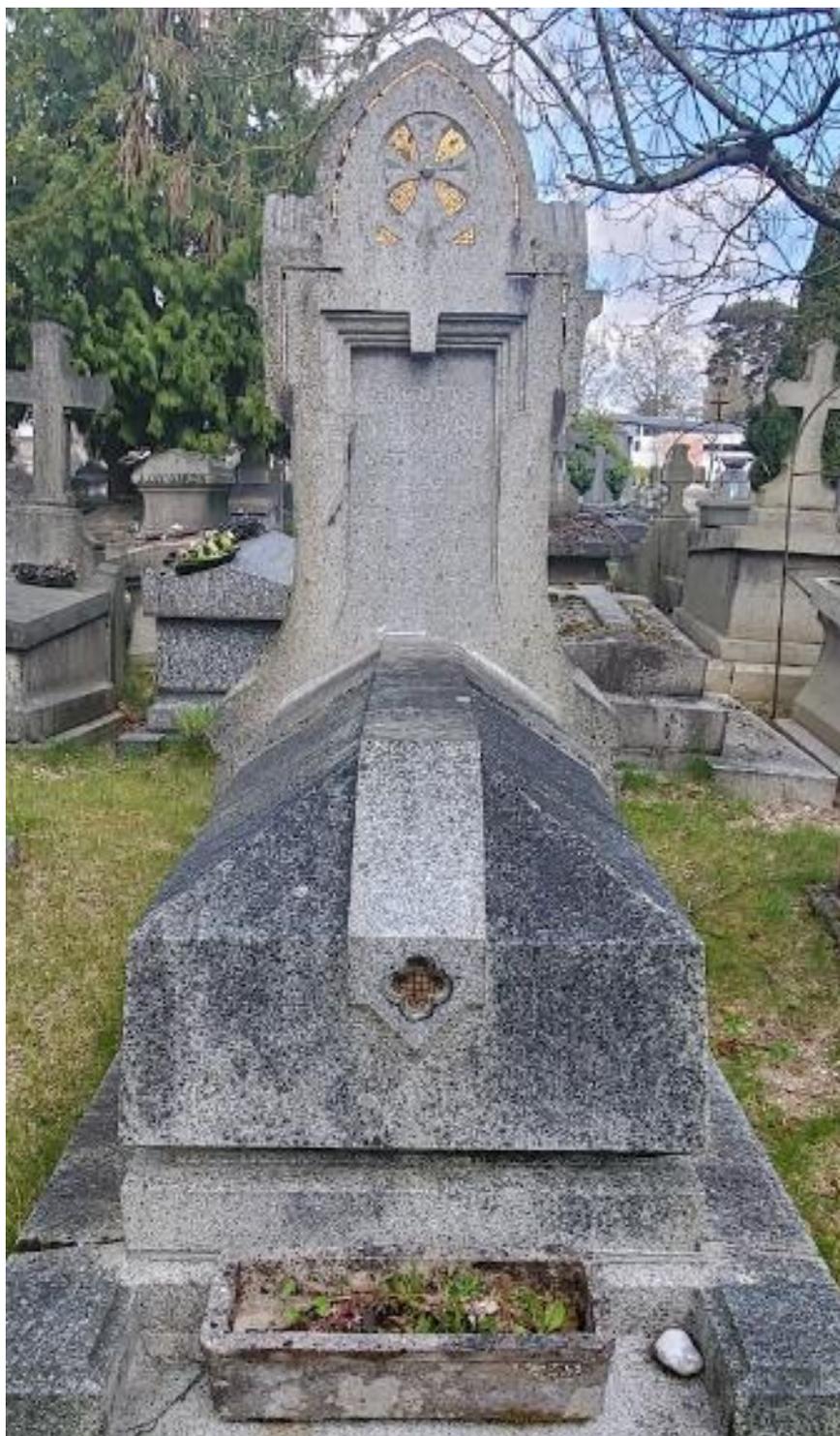
(Ph. Bertille Pichot)



Annexe 12 : Sépulture de la famille Ransson. Amiens, cimetière de la Madeleine. (Source : <https://inventaire.hautsdefrance.fr/dossier/tombeau-loggia-de-la-famille-ransson/85cc115c-8d37-4af1-a2c2-cee1f169b0ed>)



Annexe 13 : Combinaison d'un coffre et d'un cippe. Sépulture d'Auguste Poussard. Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)



Annexe 14 : Exemples de portraits funéraires du Fayoum et de Palmyre (Sources : <https://www.valeriemangin.com/2021/03/09/portrait-de-jeune-femme-du-fayoum/> et <https://archeologie.culture.gouv.fr/palmyre/fr/la-sculpture> )



Un portrait du Fayoum

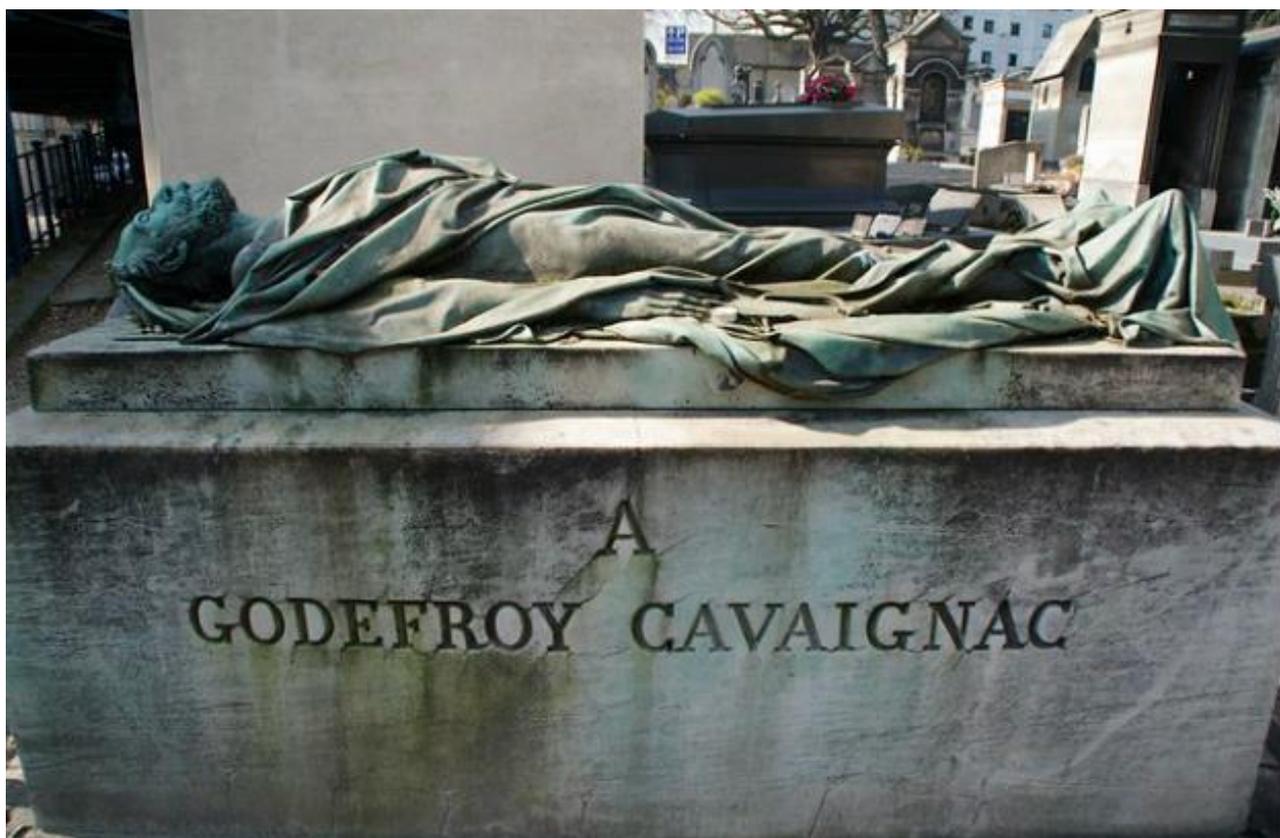


Un portrait de Palmyre

Annexe 15 : Gisant d'Aliénor d'Aquitaine et d'Henri II Plantagenêt, XII<sup>e</sup> siècle. Fontevraud-l'Abbaye, Abbaye de Fontevraud. (Source : <https://media-cdn.tripadvisor.com/media/photos/13/d9/11/5b/gisant-des-plantagenets.jpg>)



Annexe 16 : Rude François, sépulture de Godefroy de Cavaignac, bronze, 1847. Paris, cimetière de Montmartre. (Source : <https://www.flickr.com/photos/jjmadison608/16712730667>)



Annexe 17 : RICHIER Ligier, *Transi de René de Chalon*, pierre calcaire de Sorcy, vers 1545/1547. Bar-le-Duc, église Saint-Etienne. (Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Transi\\_de\\_Ren%C3%A9\\_de\\_Chalon#/media/Fichier:Transi\\_de\\_Ren%C3%A9\\_de\\_Chalon\\_dans\\_l%27%C3%A9glise\\_Saint-Etienne\\_de\\_Bar-le-Duc2.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Transi_de_Ren%C3%A9_de_Chalon#/media/Fichier:Transi_de_Ren%C3%A9_de_Chalon_dans_l%27%C3%A9glise_Saint-Etienne_de_Bar-le-Duc2.jpg))



Annexe 18 : Etex Antoine, sépulture de Théodore Géricault, bronze, 1884. Paris, cimetière du Père-Lachaise. (Source : [https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:P%C3%A8re-Lachaise\\_-\\_Th%C3%A9odore\\_G%C3%A9ricault\\_01.jpg](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:P%C3%A8re-Lachaise_-_Th%C3%A9odore_G%C3%A9ricault_01.jpg))



Annexe 19 : Sépulture de la famille Charles Pigeon, bronze et marbre. Paris, cimetière du Montparnasse. (Source : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Pigeon\\_D22.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Pigeon_D22.jpg))



Annexe 20 : La *Force*, la *Justice*, la *Tempérance* et la *Prudence* encadrant la sépulture royale. Le Primatice (concepteur), PILON Germain et JACQUIO Ponce (scult), tombeau d'Henri II et de Cathérine de Medicis, 1560-1572. Saint-Denis, basilique de Saint-Denis. (Source : [https://www.google.com/search?q=tombe+de+Pierre+Gareau&rlz=1C1VDKB\\_frFR985FR985&sxsrf=APwXEdcfRQ8sIHViJ8Dr4ueFRJ0nhXliJQ:1686225911597&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwit2-KD0bP\\_AhULUKQEHVunBt8Q\\_AUoAXoECAEQAw&biw=718&bih=740&dpr=1](https://www.google.com/search?q=tombe+de+Pierre+Gareau&rlz=1C1VDKB_frFR985FR985&sxsrf=APwXEdcfRQ8sIHViJ8Dr4ueFRJ0nhXliJQ:1686225911597&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwit2-KD0bP_AhULUKQEHVunBt8Q_AUoAXoECAEQAw&biw=718&bih=740&dpr=1))



Annexe 21 : MILHOMME François, sépulture de Pierre Garreau, marbre, 1815. Paris, cimetière du Père-Lachaise. (Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:P%C3%A8re-Lachaise\\_-\\_Pierre\\_Gareau\\_02.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:P%C3%A8re-Lachaise_-_Pierre_Gareau_02.jpg))



Annexe 22 : Sépulture de Charles Verdrel. Rouen, cimetière monumental. (Source : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:S%C3%A9pulture\\_de\\_Charles\\_Verdrel,\\_Cimetière\\_Monumental\\_de\\_Rouen\\_%281%29.JPG](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:S%C3%A9pulture_de_Charles_Verdrel,_Cimetière_Monumental_de_Rouen_%281%29.JPG))



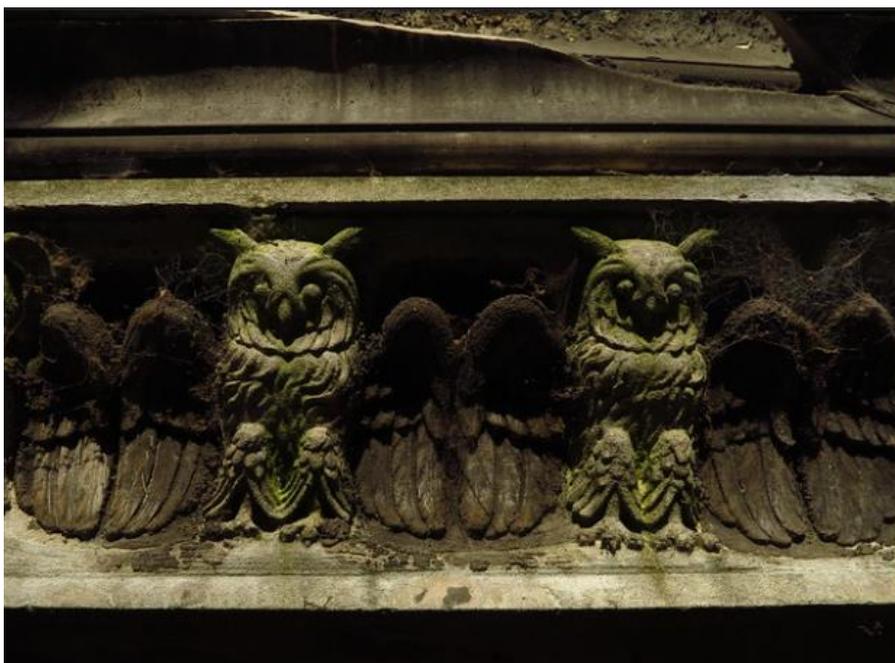
Annexe 23 : Exemple d'étoile ornant une sépulture. Grenoble, cimetière Saint-Roch. (Source : <https://www.saintrochgrenoble.fr/la-symbolique-funeraire/>)



Annexe 24 : Exemples de couronnes de fleurs sculpté. Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)



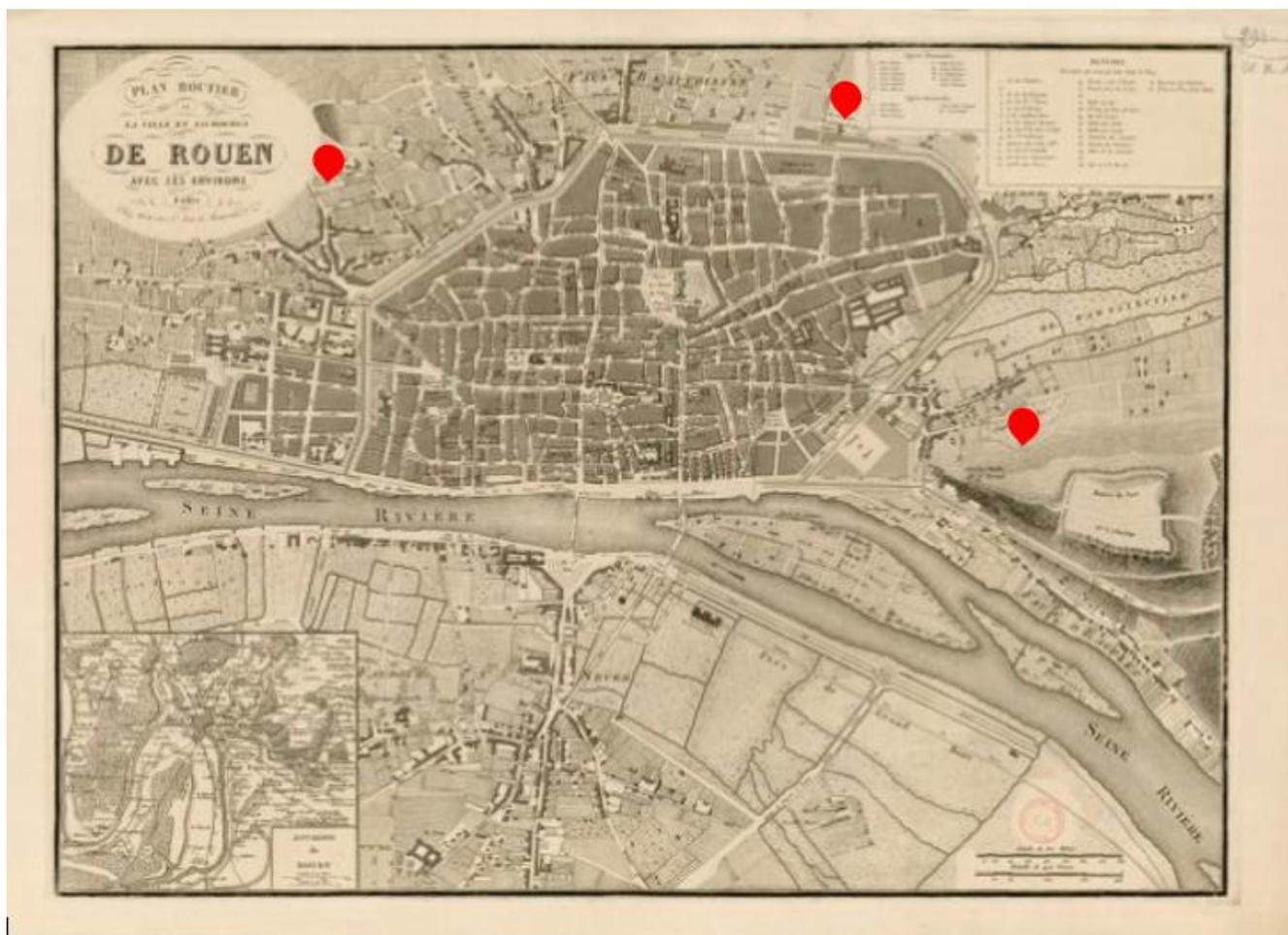
Annexe 25 : Exemples de figures de hibous. Paris, cimetière du Père-Lachaise. (Source : <https://florilegesjournal.com/2016/10/31/petit-guide-explicatif-des-symboles-funeraires-au-pere-lachaise/> et <https://www.flickr.com/photos/73553452@N00/25875268068> )



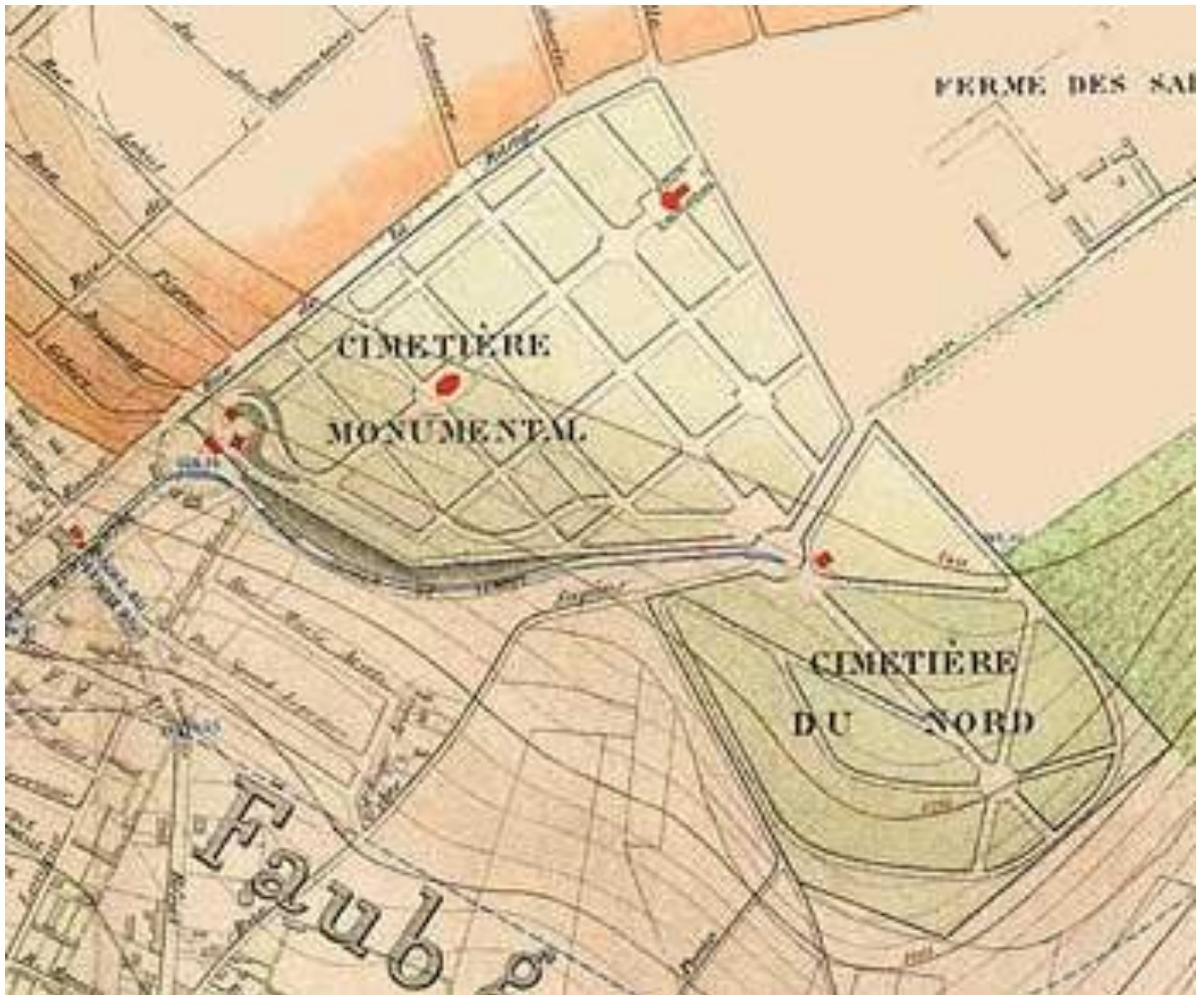
Annexe 26 : Sépultures de Jacob van Gorcum et de Josephina van Aefferden, dite la « tombe aux mains ». Pays-Bas, vieux cimetière de Ruremonde. (Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Tombe\\_aux\\_mains#/media/Fichier:Graf\\_met\\_de\\_handjes\\_2.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Tombe_aux_mains#/media/Fichier:Graf_met_de_handjes_2.jpg) )



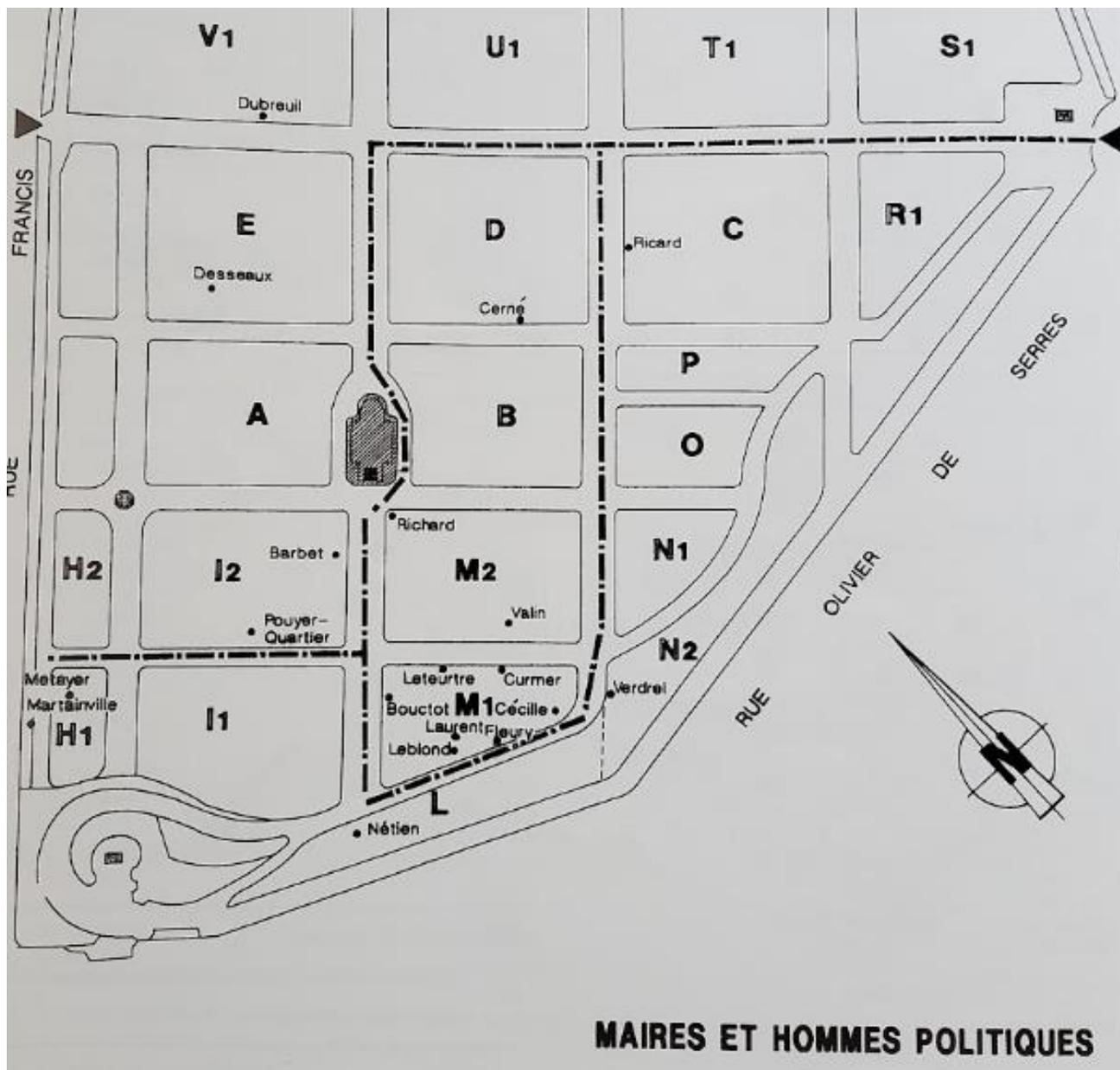
Annexe 27 : Localisation des cimetières Saint-Maur, de la Jatte et du Mont-Gargan. *Plan routier de la ville et faubourg de Rouen et environs*, éd. Jean, 1843. Paris, BNF. (Source : <http://le50enlignebis.free.fr/spip.php?article16559>)

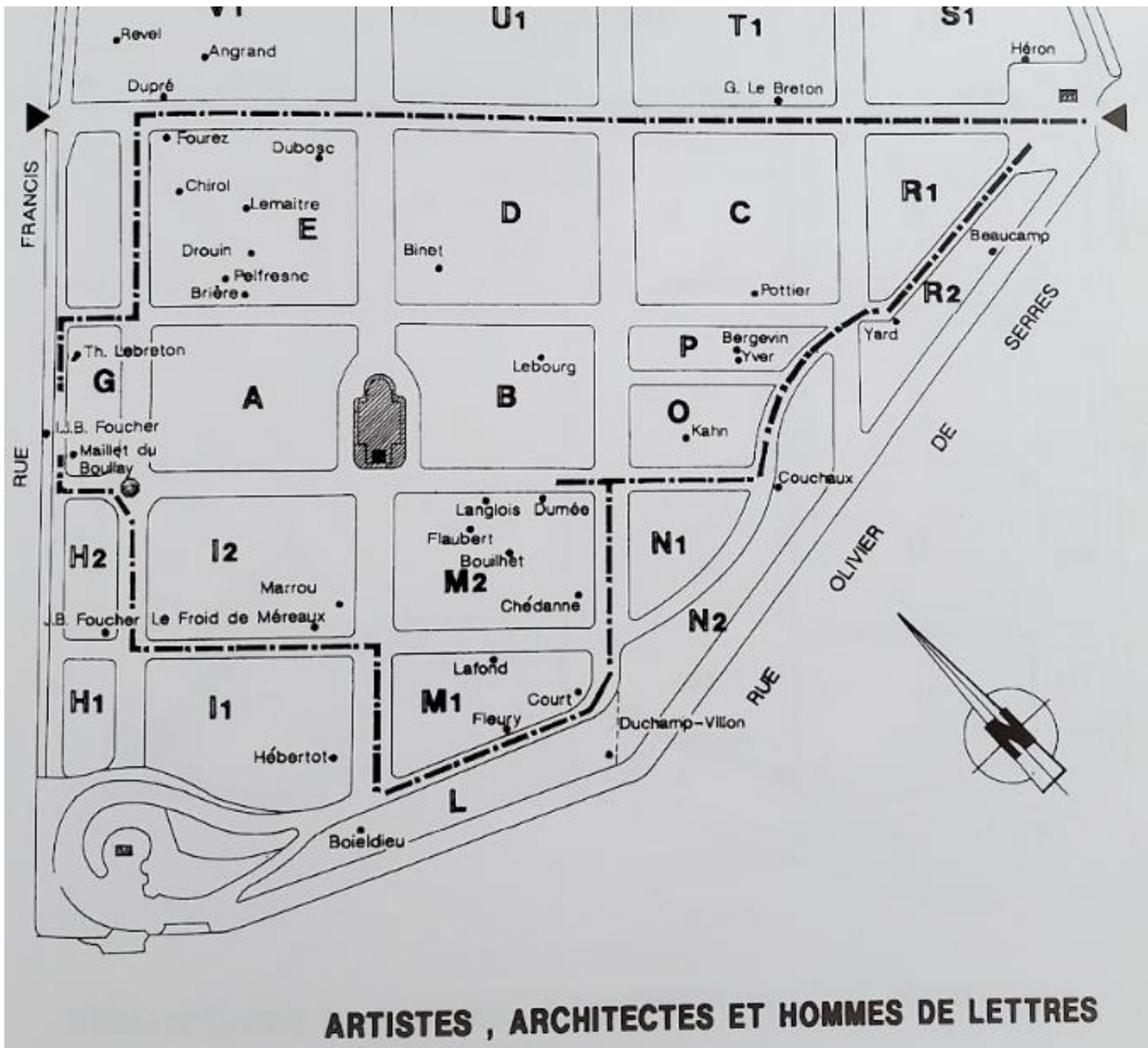


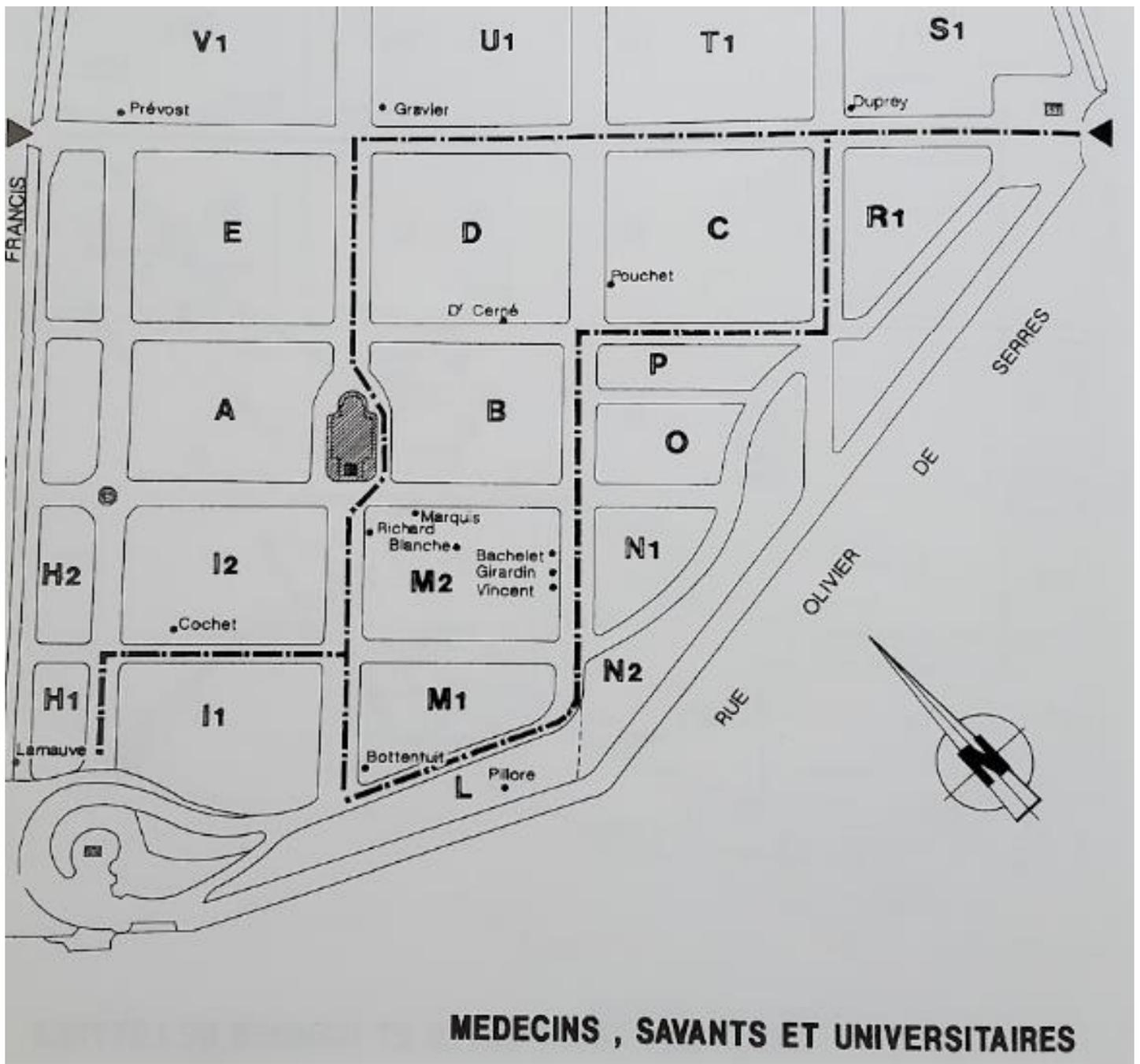
Annexe 28 : Plan du cimetière monumental et du cimetière du Nord, 1899. (Source : <https://www.rouen-histoire.com/Cimetieres/Monumental.htm>)

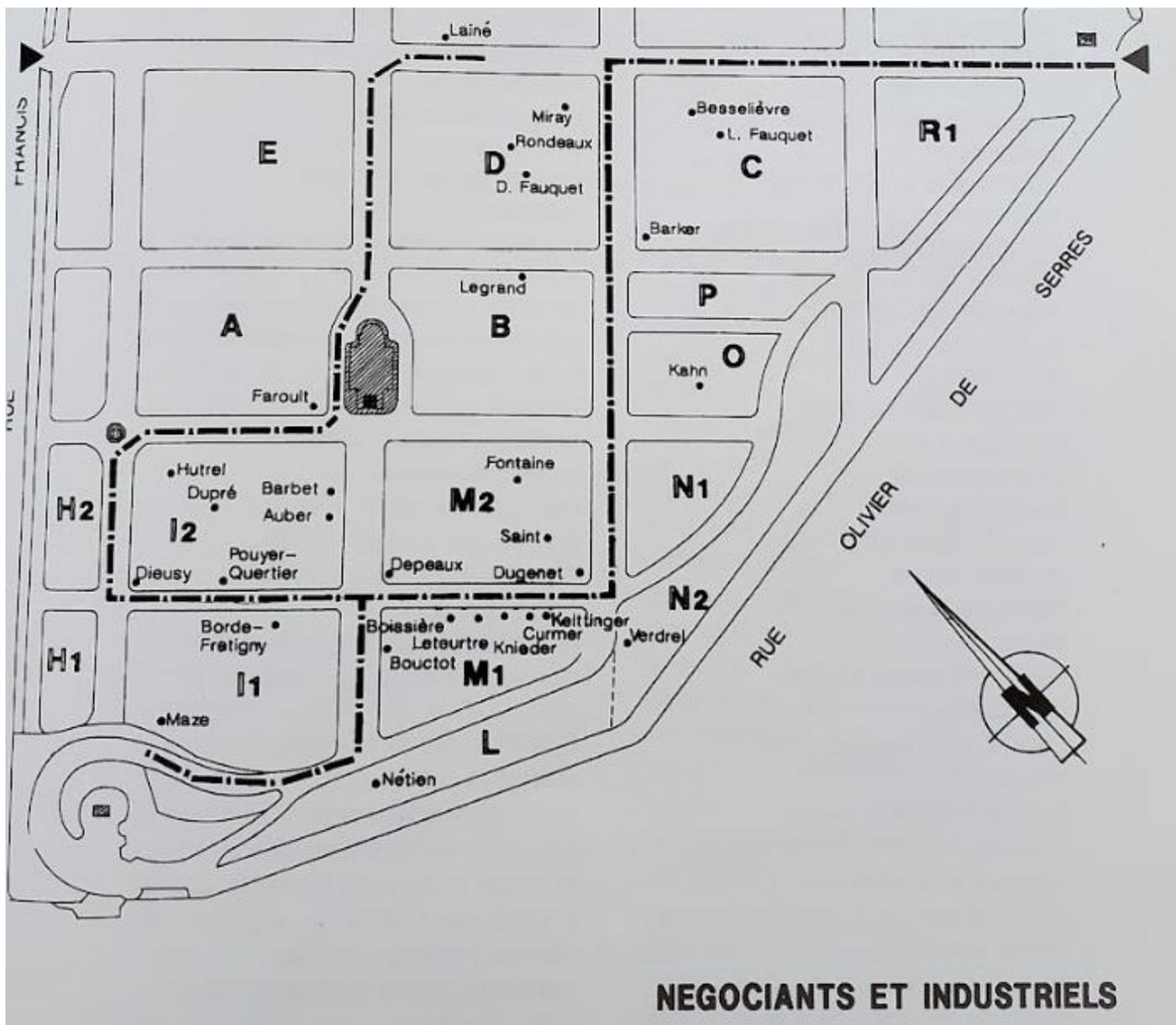


Annexe 29 : Cartes des personnalités inhumées au cimetière monumental de Rouen. (Source :  
 CHALINE Jean-Pierre (dir.), *Mémoire d'une ville : le cimetière monumental de Rouen*,  
 Rouen, Société des amis des monuments rouennais, 1997, p 122-125.)









Annexe 30 : Sépulture de la famille Foucher et sépulture de la famille Firmin et Pouchin.

Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)



Sépulture Foucher



Sépulture Firmin et Pouchin.

Annexe 31 : Les diverses formes de sarcophages. Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)



Sépulture De Profundis.



Sépulture de Charles Le Tellier.



Sépulture Dupré.



Sépulture Léveillé-Lebelle.

Annexe 32 : Sépulture Lhuintre et sépulture de la famille P. Pinel. Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)



Sépulture Lhuintre



Sépulture Pinel

Annexe 33 : Sépulture de Jules Lesueur. Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)



Annexe 34 : Sépulture de la famille Lafond et sépulture de la famille Ferdinand .D. Lang.  
Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot)

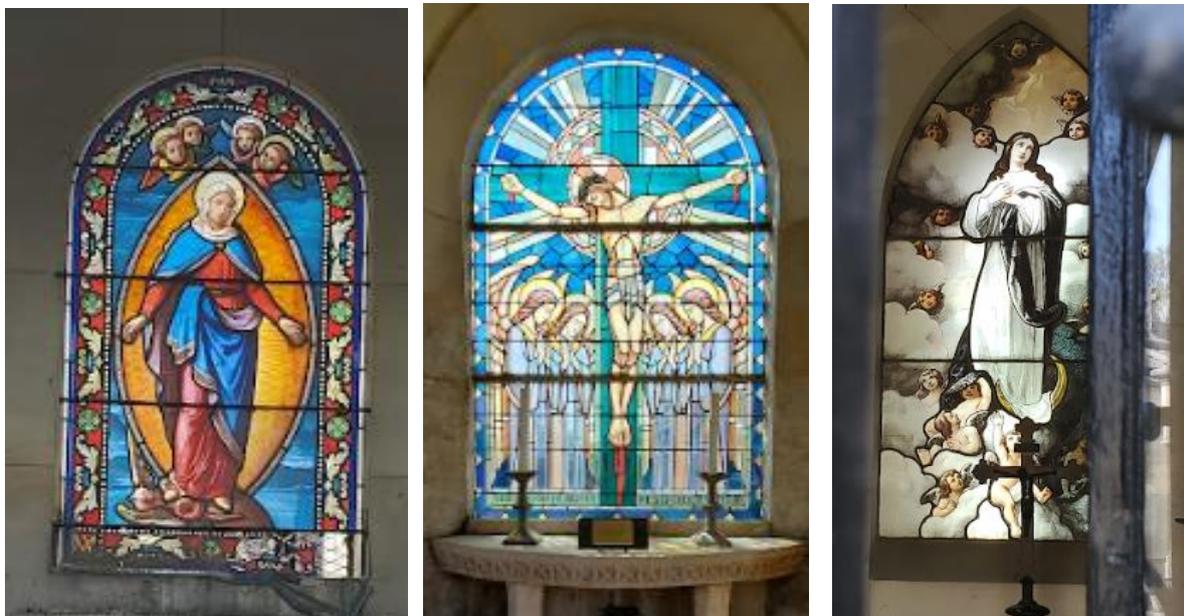


Sépulture Lafond



Sépulture Lang

Annexe 35 : Exemples de vitraux. Rouen, cimetière monumental (Ph. Bertille Pichot)



Vitraux faisant référence à des scènes religieuses



Exemple de pont des morts



Exemple de vitrail décoratif

Annexe 36 : Exemples d'obélisques. Rouen, cimetière monumental (Ph. Bertille Pichot)



Annexe 37 : Sépultures en formes de colonnes surmontées d'urnes. Rouen, cimetière monumental (*Ph. Bertille Pichot*)



Annexe 38 : Chapelles en briques rouges. Rouen, cimetière monumental (*Ph. Bertille Pichot*)



Annexe 39 : Sépulture de la famille Knieder, grés rose. Rouen, cimetière monumental (*Ph.*  
Bertille Pichot)



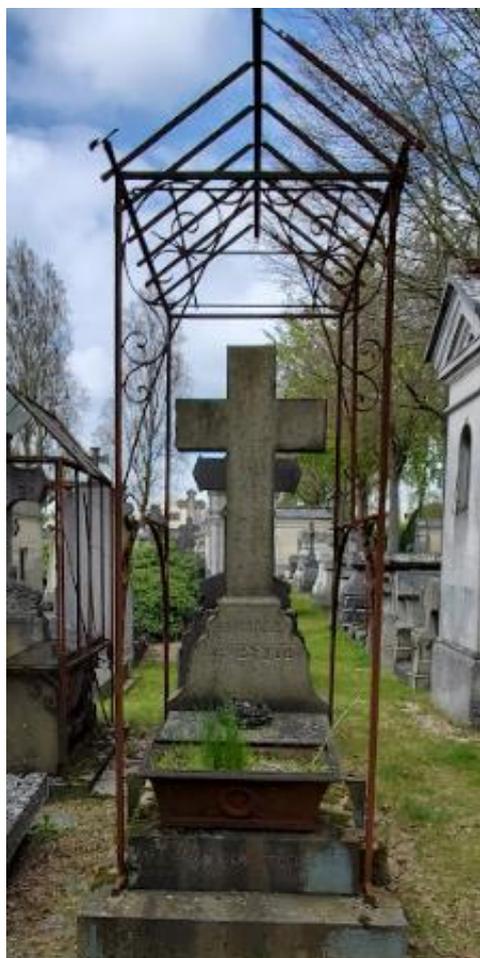
Annexe 40 : Sépulture de la famille Berthet Burelet. Rouen, cimetière monumental (Ph.  
Bertille Pichot)



Annexe 41 : Sépulture de Hyacinthe Langlois. Rouen, cimetière monumental (*Ph.* Bertille Pichot)



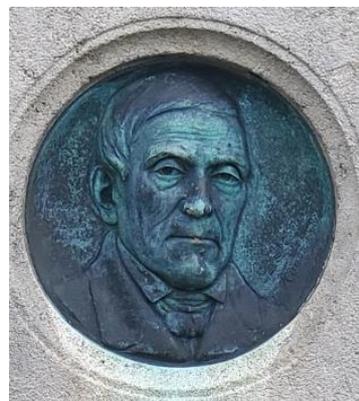
Annexe 42 : Sépultures avec « vérandas ». Rouen, cimetière monumental (Ph. Bertille Pichot)



Annexe 43 : Sépulture de la famille Chedanne. Rouen, cimetière monumental (Ph. Bertille Pichot)



Annexe 44 : Exemples de portraits. Rouen, cimetière monumental (Ph. Bertille Pichot)



Annexe 45 : Bustes de Louis Auber et d'Etienne Netien. Rouen, cimetièrre monumental (Ph. Bertille Pichot)



Annexe 46 : Sépulture de la famille Gaston Saint et sépulture de Joseph Court. Rouen, cimetière monumental (*Ph. Bertille Pichot*)



DELANDRE Robert, sépulture de la famille Gaston Saint orné d'une grande pleureuse, 1931.



IGUEL Auguste, l'Art couronnant de laurier le buste de Joseph Court, sépulture de Joseph Court.

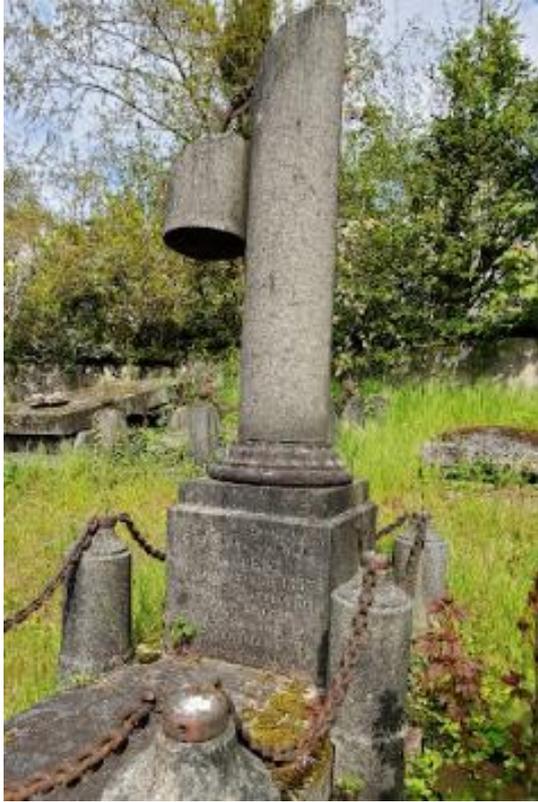
Annexe 47 : Umbdenstock (archi.), A. J. Victor Segoffin (scul.), Sépulture de Valérius-Alphonse Letreurtre, 1907. Rouen, cimetière monumental (*Ph. Bertille Pichot*)



Annexe 48 : Flambeau et urnes funéraires. Rouen, cimetière monumental (Ph. Bertille Pichot)



Annexe 49 : Exemples de sépultures à colonne brisée. Rouen, cimetière monumental (Ph. Bertille Pichot)



Annexe 50 : Lampe à huile et sablier. Rouen, cimetière monumental (*Ph.* Bertille Pichot)



Annexe 51 : Sépulture Auney. Rouen, cimetière monumental (Ph. Bertille Pichot)



Annexe 52 : Vitraux de la sépulture de Ch.Simon. Rouen, cimetière monumental. (Source :  
CHALINE Jean-Pierre (dir.), *Mémoire d'une ville : le cimetière monumental de Rouen*,  
Rouen, Société des amis des monuments rouennais, 1997, p. 71.)



Annexe 53 : Porte de la sépulture de la famille Prat. Rouen, cimetière monumental (Ph.  
Bertille Pichot)



Annexe 54 : Reliefs et inscriptions faisant référence aux professions des défunts. Rouen, cimetière monumental (*Ph. Bertille Pichot*)



# LOUIS AUBER

NÉ A FRESNES (EURE) LE 28 AVRIL 1788  
ARRIVÉ A ROUEN EN 1802  
SANS AUTRE RICHESSE QUE SON TRAVAIL:  
MORT LE 28 SEPTEMBRE 1836.

CHEF DE 600 OUVRIERS  
ET MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

---

SES OUVRIERS RECONNAISSANS  
AURAIENT ÉLEVÉ CE MONUMENT  
A LEURS FRAIS.  
SI SA FAMILLE  
N'EUT RECLAMÉ POUR ELLE SEULE  
L'ACCOMPLISSEMENT  
DE CE PIEUX ET DERNIER DEVOIR.

Annexe 55 : Fronton de la chapelle de la famille Boissière. Rouen, cimetière monumental  
(Ph. Bertille Pichot)



Annexe 56 : DUCHAMPS Marcel, *Fontaine*, faïence blanche recouverte de peinture,  
1917/1964. Paris, centre Pompidou. (Source :  
<https://www.centrepompidou.fr/fr/ressources/oeuvre/VgrNkuT>)



Annexe 57 : La signalétique au sien du cimetière monumental de Rouen. (Ph. Bertille Pichot)



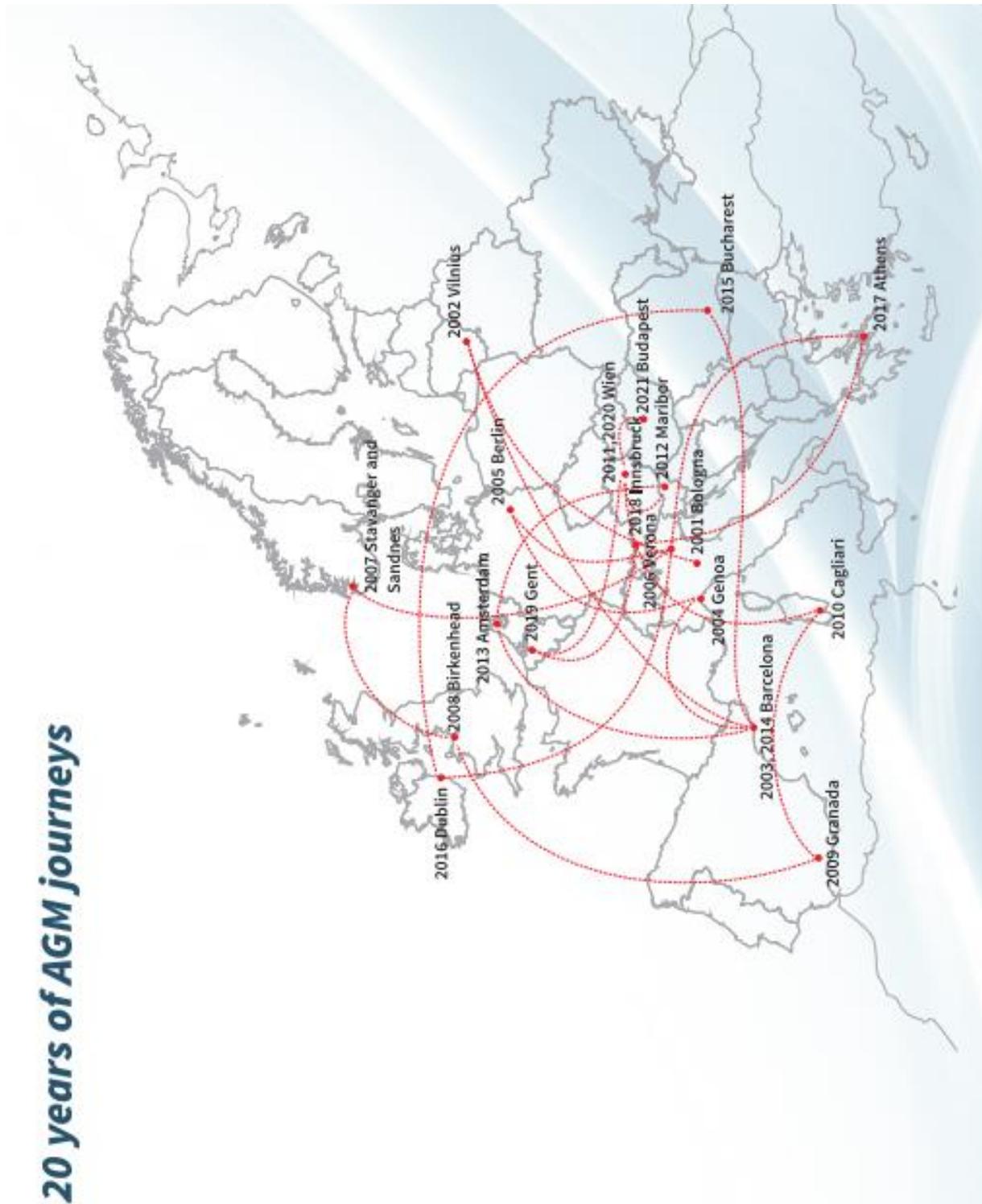
Annexe 58 : Panneaux de médiation du « carré » Gustave Flaubert.

(Ph. Bertille Pichot)



Annexe 59 : Carte indiquant les différentes villes et les dates où ont eu lieu les assemblées générales annuelles de l'A.S.C.E.

(Source: Brochure 2022 « 20 years A.S.C.E », p. 43)



Annexe 60 : Modèle du questionnaire portant sur la valorisation et la médiation autour du cimetière monumental de Rouen.

## **Questionnaire valorisation et médiation du cimetière monumental de Rouen**

- Pour vous, sur une échelle de 1 à 5, quel est le niveau de valorisation et de médiation autour du cimetière monumental de Rouen ? Pouvez-vous justifier votre réponse ?

### Outils de médiation :

- Que pensez-vous des visites théâtralisées dans les cimetières ?
- Pensez-vous que l'usage de QR codes serait un bon moyen de médiation ?
- Pensez-vous que la création d'une application sur smartphone dédiée au cimetière pourrait être pertinente ?
- Pensez-vous que proposer un espace dédié à la médiation (avec des focus sur des Sépultures, l'art funéraire, des personnalités inhumées, des périodes historiques...) sur un site Internet spécifique au Monumental ou sur le site de la métropole ou celui de la ville de Rouen pourrait avoir un intérêt ?
- Que pensez-vous de l'idée de proposer aux visiteurs un livret de parcours pédagogique et ludique ?

- Pensez-vous qu'il serait pertinent de créer un espace muséal spécifiquement dédié à l'histoire et l'art funéraire du cimetière monumental dans le cimetière même ou autre part dans Rouen ?

Evénements :

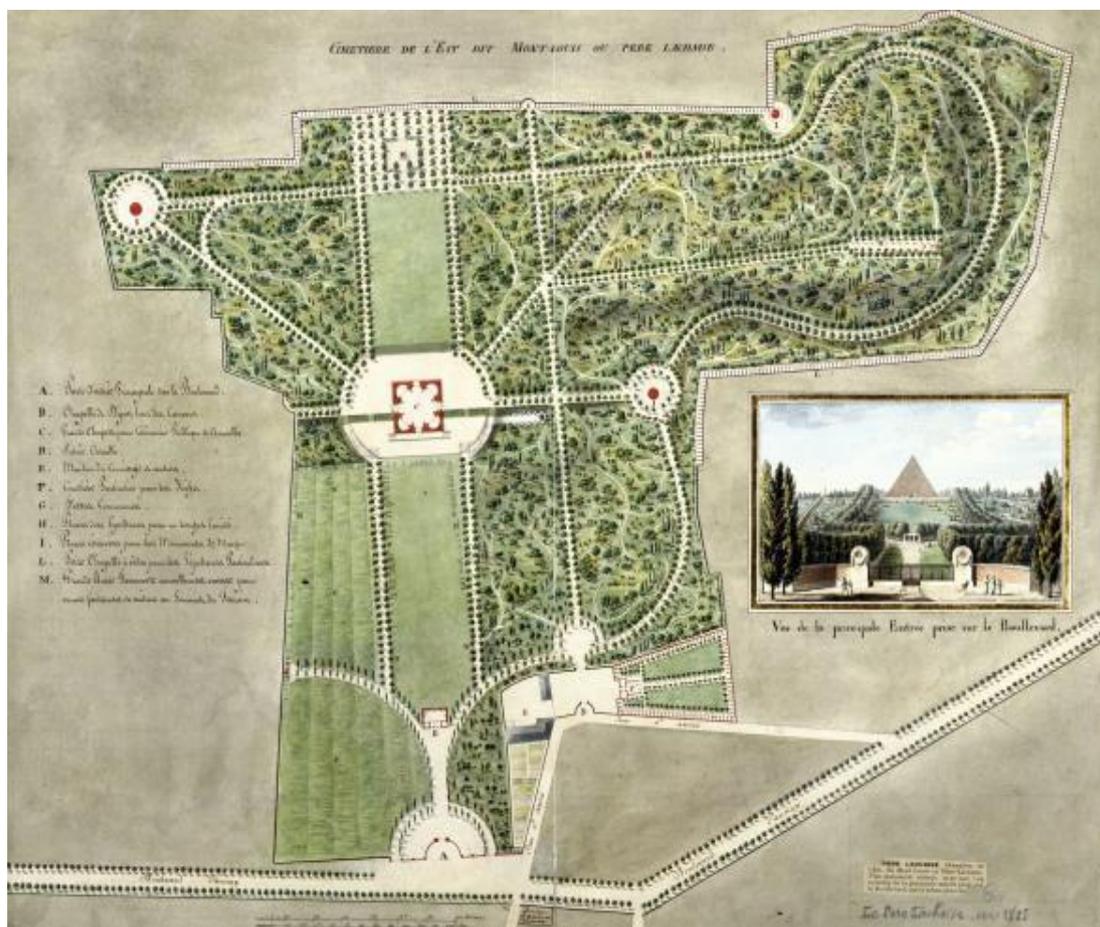
- Que pensez-vous de l'idée d'organiser des manifestations artistiques (concert, théâtre, projection cinématographique, ...) dans un cimetière comme cela se fait à Milan ?

Autres questions :

- Pensez-vous que proposer des offres de médiation et/ou des événements gratuits ou à moindre coût pourrait attirer plus de public et/ou un nouveau public ?
- Souhaitez-vous ajouter des éléments qui n'ont pas été évoqués dans ce questionnaire ?

Annexe 61 : BRONGNIART Alexandre Théodore, *cimetière de l'Est dit Montlouis ou Père Lachaise*, entre 1810 et 1013, aquarelle et encre. Paris, musée Carnavalet.

(Source : <https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr/musee-carnavalet/oeuvres/plan-du-cimetiere-du-pere-lachaise>)



Annexe 62 : Sépulture de Molière et Jean de la Fontaine. Cimetière du Père-Lachaise, Paris. (Source : <https://www.pariszigzag.fr/insolite/histoire-insolite-paris/le-mystere-des-tombes-de-moliere-et-la-fontaine>)



Annexe 63 : Monument funéraire d'Héloïse et d'Abélard. Cimetière du Père-Lachaise, Paris. (Source : <https://www.appl-lachaise.net/le-pere-lachaise/histoire-du-cimetiere/le-monument-dheloise-et-dabelard-1817/>)

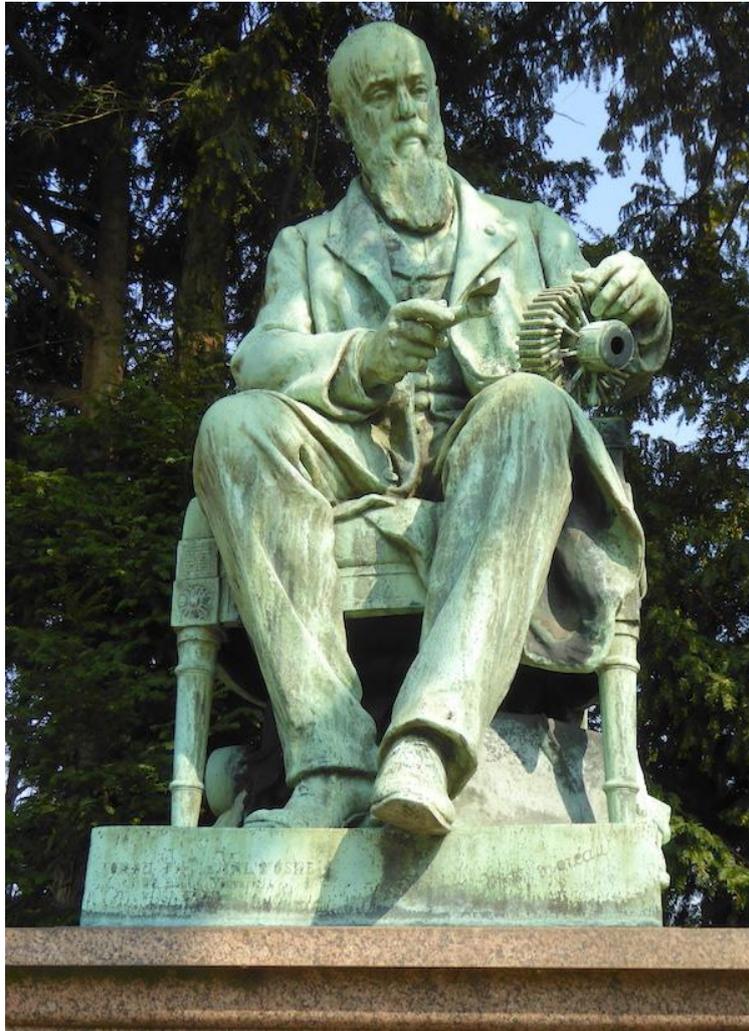


Annexe 64 : Monument funéraire de Félix de Beaujour. Cimetière du Père-Lachaise,  
Paris. (Source :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:L%27Enfant\\_%26\\_la\\_poup%C3%A9e\\_Monume  
nt\\_fun%C3%A9raire\\_P%C3%A8re\\_Lachaise\\_F%C3%A9lix\\_de\\_Beaujour.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:L%27Enfant_%26_la_poup%C3%A9e_Monument_fun%C3%A9raire_P%C3%A8re_Lachaise_F%C3%A9lix_de_Beaujour.jpg))



Annexe 65 : Statue ornant la sépulture de Zénobe Gramme. Cimetière du Père-Lachaise, Paris. (Source : <https://e-monumen.net/patrimoine-monumental/sepulture-de-zenobe-gramme-cimetiere-du-pere-lachaise-paris-75020/>)



 **PARIS** Direction des Espaces Verts et de L'Environnement  
Service des Cimetières



## N'ACCEPTÉZ PAS LES SOLLICITATIONS DES « GUIDES » QUI VOUS ABORDENT DANS LE CIMETIERE

- Le recours à un guide doit se faire à l'extérieur du cimetière, avant votre entrée au Père Lachaise. Aucune transaction commerciale n'est autorisée dans l'enceinte du cimetière.
- Il est **interdit aux guides d'aborder les usagers dans le cimetière** pour leur proposer leurs services (art. 7 du règlement général des cimetières parisiens).
- Le cimetière du Père Lachaise **n'organise pas de visites guidées**. Il n'existe pas de guide « officiel » ou « accrédité » par le cimetière.

**DO NOT ACCEPT SOLICITATIONS FROM 'GUIDES' WHO APPROACH YOU IN THE CEMETERY**

- Guides must be hired before entering the cemetery. No commercial transaction is allowed inside the cemetery.
- Guides are forbidden to approach users in the cemetery to offer their services (art. 7 of the general regulations for Parisian cemeteries)
- The cemetery does not organise guided tours. There is no "official" or "accredited" cemetery guide .

**NO ACEPTE SOLICITUDES DE LOS «GUÍAS» QUE OS ABORDAN EN EL CEMENTERIO**

- Los guías deben ser contratados antes de entrar en el cementerio. No se permite ninguna transacción comercial dentro del cementerio.
- Los guías tienen prohibido acercarse a los usuarios en el cementerio para ofrecer sus servicios (art. 7 del reglamento general de los cementerios de París).
- El cementerio no organiza visitas guiadas. No existe una guía de cementerios "oficial" o "acreditada".

Cimetière du Père Lachaise  
16, rue du Repos – 75020 PARIS  
Tél. : 01 55 25 82 10  
cimetiere.perelachaise@paris.fr

Retrouvez toute l'information pratique de votre ville sur  
**paris.fr**

Annexe 67 : Plan du parcours de la visite guidée et liste des arrêts effectués. Réalisé par  
Bertille Pichot



- |   |   |   |
|---|---|---|
| 1. Stèle de Maria Callas                            | 12. Sép. de Victor Noir                       | 24. Ancienne fontaine des jésuites            |
| 2. Stèle de Pierre Dac                              | 13. Sép de Simone Signoret et de Yves Montand | 25. Sép. de Molière et La Fontaine            |
| 3. Stèles de Philippe Honoré et de Moustapha Ourrad | 14. Sép. de Michel Legrand                    | 26. Sép. de Léon Henri Bouscatel              |
| 4. Sép. de Tsilla Chelton                           | 15. Sép de Gaspard Ulliel                     | 27. Sép. de la famille Darty                  |
| 5. Sép. d'Alphonse Bertillon                        | 16. Sép. de Marcel Proust                     | 28. Chapelle de la « Mémoire Nécropolitaine » |
| 6. Sép. d'Oscar Wilde                               | 17. Sép. de Guillaume Apollinaire             | 29. Sép. d'Alain Bashung                      |
| 7. Chapelle de la famille A. Bain                   | 18. Sép. d'Allan Kardec                       | 30. Sép de Jacques Higelin                    |
| 8. Sép. de Zénobe Gramme                            | 19. Sép de Michel Delpech                     | 31. Sép. de Suzon Garrigues                   |
| 9. Sép. d'Henri Salvador et sép. d'Edith Piaf       | 20. Sép. d'Anna Karina                        | 32. Sép. d'Hervé Cristiani                    |
| 10. Sép. de George Moustaki                         | 21. Urne de Thierry Mugler                    | 33. Sép. de Jim Morrison                      |
| 11. Sép. de Bernard Verlhac                         | 22. Sép de Gisèle Halimi                      |   |
|   | 23. Sép. d'Yves Coppens                       |   |

Annexe 68 : Chapelle funéraire de la famille A.Bain. Cimetière Père-Lachaise, Paris.

*(Ph. Bertille Pichot)*



Annexe 69 : Capture d'écran des sites internet de cimetières monumentaux de Staglieno (Gênes) et de Verano (Rome). (Sources : <http://www.staglieno.comune.genova.it/it/allevants> et <https://www.cimitericapitolini.it/eventi-e-cultura/> (sites internet consultés en décembre 2022))

The screenshot shows the website for the Monumental Cemetery of Staglieno. At the top left is the logo, a circular emblem with various symbols, and the text 'CIMETIÈRE MONUMENTAL DE STAGLIENO'. To the right is a navigation menu with items: 'LE CIMETIÈRE', 'VISITER STAGLIENO', 'NOUVELLES', 'LES RESTAURATIONS', and 'INFOS ET CONTACTS'. Below the navigation is a dark bar with the text 'DOMICILE / NOUVELLES / ÉVÈNEMENTS ET NOUVELLES'. The main content area is divided into two columns. The left column is titled 'MENU PRINCIPAL' and contains a list of links: 'Le cimetière' (with sub-links for 'Histoire', 'Célébrités', 'Galeries de photos', 'Galeries vidéo'), 'Visiter Staglieno' (with sub-links for 'Secteurs', 'Visites guidées'), 'Nouvelles' (with sub-links for 'Événements et nouvelles', 'Inscription à la Newsletter', 'extension wdec'), 'Les restaurations' (with sub-links for 'Les oeuvres restaurées', 'Apportez votre contribution', 'Centre de restauration de la pierre'), and 'Infos et contacts' (with sub-links for 'Contacts et horaires', 'Comment avoir', 'Entrez avec des animaux', 'Organiser des visites guidées/ événements', 'Prendre des photos'). The right column is titled 'ÉVÈNEMENTS ET NOUVELLES' and 'TOUS LES ÉVÈNEMENTS ET ACTUALITÉS'. It lists several guided visits with their dates and brief descriptions: 'VISITE GUIDÉE "LES PROTAGONISTES DE LA...' (17/12/2022), 'VISITE GUIDÉE "DU RÉALISME BORGHESE À...' (11/12/2022), 'VISITE GUIDÉE "MILLE CULTURES. GÈNES ET LES...' (12/03/2022), 'VISITE GUIDÉE "STAGLIANO ET LES FEMMES...' (27/11/2022), 'VISITE GUIDÉE "LES PROTAGONISTES DE LA...' (19/11/2022), 'VISITE GUIDÉE "DU RÉALISME BORGHESE À...' (13/11/2022), and 'Visite guidée "Mille cultures. Gènes et les...' (05/11/2022). At the bottom left of the screenshot is a Facebook social media widget for 'Cimitero Monume...' with 7,298 likes and a 'Partager' button.

## Eventi Culturali al Cimitero Monumentale del Verano

# 2022

## Programma Autunno

29 ottobre | 13 novembre



[Domicile](#) | [Les cimetières de Rome](#) | [Prestations de service](#) | **[Événements et culture](#)** | [Services en ligne](#)

Vous êtes ici : Accueil / Événements et culture / Programmation automne 2022

Visites culturelles à Verano

**Programme automne 2022**

Salle Mater Admirabilis

Programme printemps 2022

Événements culturels au cimetière  
monumental de Verano

Centre de documentation et de  
catalogage du cimetière  
monumental de Verano

Programme automne 2021

Programme automne 2020

ASCE Semaine Européenne des  
Cimetières Historiques. édition  
2021.

ASCE Semaine Européenne des  
Cimetières Historiques. édition  
2020.

Programme printemps 2020

Presse

Envoyer à un ami

A A A

### Programme automne 2022

29 octobre – 13 novembre

#### Éphémère et éternel, entre espace public et scène

Dix ans après la mort de Renato Nicolini et cent ans après la naissance de Vittorio Gassman, les *Promenades parmi les Mémoires de Verano* dédient le programme culturel d'automne à deux protagonistes qui, de différentes manières, ont marqué la vie culturelle de notre pays.

**Renato Nicolini**, homme politique et administrateur public dans une saison vitale pour la ville de Rome, en tant que conseiller pour la culture (1975-1986) a inventé le *domaine romain*, qui n'était pas seulement une formule de divertissement heureux mais une innovation radicale dans la manière de ressentir et de vivre la ville et ses territoires.

**Vittorio Gassman** reste dans la mémoire collective comme le « matelas », acteur histrionique capable de passer du théâtre au cinéma tout en gardant la profondeur et la valeur de son identité de scénographe complet, malgré la variété des registres du dramatique au comique.

**8 jours** de *Promenades parmi les Mémoires*, **33 rendez-vous** qui incluent au moins quatre visites guidées par jour, avec différents itinéraires thématiques, et d'autres événements spéciaux aux jours de la Commémoration des Morts.

#### Événements spéciaux

Nature, histoire et paysage au Cimetière Monumental de Verano. Le 2 novembre sera **inauguré le nouveau sentier de la nature** qui entend valoriser le Verano en tant qu'atout paysager, une synthèse de nature, d'histoire et d'architecture qui a peu d'équivalents dans les cimetières des grandes villes. Une promenade suggestive dans la verdure à la rencontre des espèces botaniques les plus importantes et séculaires, qui forment un cadre digne de l'histoire des défunts qui reposent à Verano.

L'audacieux. Histoires de femmes uniques de la République romaine à la République italienne. Les **1, 6 et 13 novembre**, l'itinéraire de cette visite guidée sera enrichi par la participation de l'**Académie nationale de danse**, qui s'occupera des événements de performance évocateurs tout au long du parcours. Les actions scéniques des élèves de l'Académie et les passages récités par **Sabina Barzilai** dans le conte féminin du climat politique et culturel passionné de la République romaine de 1849 à la République italienne de 1945 : profils de femmes, protagonistes et audacieuses dans leur singularité.

**Concerts au Quadrortique**. Les 30 octobre et 1er novembre, musique de film, avec un hommage particulier au Maestro Ennio Morricone, dans le répertoire des rendez-vous traditionnels des "Concerts au Quadrortique", interprétés par la **Bande Musicale de la Police Locale de Rome**.

Annexe 70 : Itinéraire de la visite *Amori Eterni*. (Capture d'écran du site internet de cimetière monumental de Milan. Source :

<https://monumentale.comune.milano.it/index.php/itinerari/amori-eterni>)

## ITINÉRAIRE



Itinéraire **POU** (basique)

10 monuments | 40 minutes

Itinéraire **b** (court)

5 monuments | 20 minutes

- 1 **Monument Boito** - Edicule G di Ponente Superiore, niche 16  
sculpteurs : Luigi Albertini et Lodovico Pogliaghi, 1921
- 2 **Monument Volonté Vezzoli** - Galerie de CD de Ponente Superiore, niche 162  
sculpteur : Emilio Quadrelli, année 1889
- 3 **Monument Carcano de Bregnano** - Édicule D de Ponente Superiore, niche 179  
architecte : Cesare Nava, sculpteur : Antonio Carminati, année 1904
- 4 **Monument Maffei** - A di Ponente surélevé, espace 162  
sculpteur : Salvatore Pisani, année 1888
- 5 **Monument Beruccini** - Section IX, espace 347  
sculpteur : Pietro da Verona, année 1914
- 6 **Moroni Scarneo Monument** - Environs ouest, espace 208  
sculpteur : Riccardo Piter, année 1965
- 7 **Sépulture de Turati Kuliscioff** - Environs de Levante, espace 575-576  
année 1892
- 8 **Monument Rossi** - Section XII, espace 365-366  
sculpteur : Giannino Castiglioni, année 1959
- 9 **Monument Rosetti** - Section VII, espace 175  
sculpteur : Edoardo Rubino, année 1913
- dix **Monument Beretta Vittadini** - Mezzanine B de Levante, espace 513  
sculpteur : Giovanni Giudici, année 1904

## Bibliographie et sitographie

### Ouvrage et articles :

AGULHON Maurice, « La « statuomanie » et l'histoire », in *Pour une nouvelle anthropologie de l'art, Ethnologie française*, Presses Universitaire de France, “ nouvelle série ”, T.8, n°2/3, 1978, p. 145-172.

ARIES Philippe, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident : du Moyen-Age à nos jours*, éd. Points, “ Points”, 2014, 222 p.

ASSOUN Paul-Laurent, « Spectroscopie de l'acte profanatoire », in *Tuer le mort. Le désir révolutionnaire*, Presse Univrsitaire de France, "Hors collection", 2015, p. 29 à 124.

BAILLARGEON Taïka « Le tourisme noir : l'étrange cas de Dr Jekyll et de M. Hyde », *Téoros* [en ligne], Vol. 35, n°1, 2016.

URL : <https://journals.openedition.org/teoros/2839#tocto1n1>

BERTRAND Régis et GROUD Guénola (dir.), *Cimetière et tombeaux. Patrimoine funéraire français*, Paris, Editions du patrimoine CMN, “ Collection patrimoines en perspective”, 2016, 272 p.

BOUKO Catherine, « Quand le numérique s'invite au château : les serious games comme outil de médiation du patrimoine », *Études de communication* [en ligne], Vol. 45, 2015, p. 97-112. URL: <https://journals.openedition.org/edc/6465#tocto1n2>

Brochure « 20 years A.S.C.E.»

URL: <https://www.significantcemeteries.org/p/the-association.html>

CHALINE Jean-Pierre (dir.), *Mémoire d'une ville : le cimetière monumental de Rouen*, Rouen, Société des amis des monuments rouennais, 1997, 128 p.

CHALINE Jean-Pierre, « L'art funéraire, expression d'une société ? L'exemple du cimetière monumental de Rouen » in, *Hors-série des Annales de Normandie. Recueil d'études offert en hommage au doyen Michel de Boüard*, Vol. I., 1982, p.129 -142.

URL: [https://www.persee.fr/docAsPDF/annor\\_0000-0003\\_1982\\_hos\\_1\\_1\\_4166.pdf](https://www.persee.fr/docAsPDF/annor_0000-0003_1982_hos_1_1_4166.pdf)

CHARLET Christian, *Le Père-Lachaise. Au cœur du Paris des vivants et des morts*, Gallimard, 2003. 128 p.

CONTENOT Félicie « La médiation au service de la confluence du musée et de la bibliothèque », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n°4, 2011.  
URL : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0011-002>

DAINVILLE-BARBICHE Ségolène de, « Les cimetières à Paris au XVIII<sup>e</sup> : problèmes d'odeurs et de salubrité publique », in : *Ordonner et régénérer la ville : entre modernités et révolution. Actes du 137<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques de scientifiques, « Composition(s) urbaine(s) »*, Tours, 2012. Paris, Editions du CTHS, 2014.

URL : [https://www.persee.fr/doc/acths\\_1764-7355\\_2014\\_act\\_137\\_5\\_2662](https://www.persee.fr/doc/acths_1764-7355_2014_act_137_5_2662)

DUPRAT Annie, « Thomas W. Gaehtgens et Gregor Wedekind (dir.), Le culte des grands hommes 1750-1850 », *Annales historiques de la Révolution française*, n°363, 2011, p.191-194. URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/11973?lang=en>

FAUCHE Anne, « La médiation-présence au musée d'Histoire des sciences de Genève. Enjeux, objectifs, pratiques, réflexions », *La Lettre de l'Ocim*, n°83, 2002.  
URL: [https://doc.ocim.fr/LO/LO083/LO.83\(1\)-pp.03-09.pdf](https://doc.ocim.fr/LO/LO083/LO.83(1)-pp.03-09.pdf)

HAMEZ Gregory, TABEAUD Martine « Du cimetière des Innocents au Forum des Halles. La marginalité au cœur de la ville », in *Les Halles : Images d'un quartier* [en ligne], Paris, Éditions de la Sorbonne, 200, p. 17-38.

URL : <https://books.openedition.org/psorbonne/4472?lang=fr>

INVENTAIRE GÉNÉRAL..., DUHAU Isabelle, GROUD Guénola (dir.), *Cimetières et patrimoine funéraire. Étude, protection, valorisation*, Paris, ministère de la Culture, direction générale des Patrimoine, 2020, 365 p.

LASSERE Madeleine « La terre des morts : Rouen et ses cimetières au XIX<sup>e</sup> siècle » in, *Annales de Normandie*, 43<sup>e</sup> année, n°3, 1993, p. 171-179.  
URL : [https://www.persee.fr/docAsPDF/annor\\_0003-](https://www.persee.fr/docAsPDF/annor_0003-)

Le CREDOC en association avec la Chambre Syndical Nationale de l'Art Funéraire (CSNAF), *Les Français et les obsèques. 5<sup>ème</sup> baromètre CSNAF-CREDOC*, 17/05/2019.  
URL : [https://csnaf.fr/wp-content/uploads/2023/01/les\\_francais\\_et\\_les\\_obseques\\_201\\_9\\_-\\_rapport\\_total-min.pdf](https://csnaf.fr/wp-content/uploads/2023/01/les_francais_et_les_obseques_201_9_-_rapport_total-min.pdf)

LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, *Mémoire de marbre. La sculpture funéraire en France, 1804-1914*, Paris, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 1997. 447 p.

MAINGON Claire, « Magie du funéraire : regard sur l'historiographie de la sculpture funéraire et l'image de la mort (XVIIe-XXe siècle) », *Perspective* [En ligne], 1, 2015, 31/01/2017. URL : <https://journals.openedition.org/perspective/5835>

MOULINIER Pierre, *Histoire des politiques de « démocratisation culturelle. La démocratisation culturelle dans tous ces états*, ministère de la culture et de la communication, comité d'histoire, 28/04/2011, révisé en juillet 2012

POITOU Anaïs, sous la direction de ROMANSKI Phillipe, « Un patrimoine familial en péril. Une étude menée autour du cimetière monumental de Rouen », mémoire de Master, Université de Rouen Normandie, 2021.

Rapport annuel de 2019 du cimetière monumental de Milan. Site internet du cimetière monumental de Milan.

URL : <https://monumentale.comune.milano.it/cimitero-monumentale/annual-report>

(Traduit avec DeepL)

ROMAN Diane “ L'accès à la culture dans les politiques de lutte contre l'exclusion sociale”, In DEGUERGUE Maryse, *L'art et le droit : Ecrits en hommage à Pierre-Laurent Frier*, Paris, Editions de la Sorbonne, 2010, pp.343-360.

URL : <https://books.openedition.org/psorbonne/105725?lang=fr>

SAUVE Louise, RENAUD Lise & GAUVIN Mathieu, « Une analyse des écrits sur les impacts du jeu sur l'apprentissage », *Revue des sciences de l'éducation*, Vol 33, n°1, 2007, pp.89–107. URL : <https://doi.org/10.7202/016190ar>

ULLAURI-LLORE Elisa, DEBADE Nicolas, DODUIK Nicolas, GIREL Sylvia, « Madiation Culturelle, définition et mise en perspective d'un concept fondamental aux mondes de l'art », 2016. URL : <https://hal.science/hal-01997150v2/document>

## Articles de journaux

BECK Valérie, « Paris : les milles vies du Père-Lachaise, le cimetière le plus visité au monde », *Le Parisien*, 7/02/2021.

URL: <https://www.leparisien.fr/paris-75/paris-les-mille-vies-du-pere-lachaise-le-cimetiere-le-plus-visite-au-monde-06-02-2021-8423554.php>

DOUSTALY Thomas, « Huit cimetières qui valent le voyage », *Le Monde*, 27/10/2016.

URL: [https://www.lemonde.fr/m-voyage/article/2016/10/23/huit-cimetieres-qui-valent-le-voyage\\_5018753\\_4497613.html#:~:text=Le%20plus%20visit%C3%A9%20le%20P%C3%A8re%2DLachaise%2C%20%C3%A0%20Paris&text=Avec%20plus%20de%203%20millions,le%20plus%20visit%C3%A9%20au%20monde.](https://www.lemonde.fr/m-voyage/article/2016/10/23/huit-cimetieres-qui-valent-le-voyage_5018753_4497613.html#:~:text=Le%20plus%20visit%C3%A9%20le%20P%C3%A8re%2DLachaise%2C%20%C3%A0%20Paris&text=Avec%20plus%20de%203%20millions,le%20plus%20visit%C3%A9%20au%20monde.)

DURAND Frédéric, « Rouen : le Monumental obtient le label « Cimetière remarquable d'Europe », *Le Parisien* [en ligne], 06/10/2019.

URL: <https://www.leparisien.fr/societe/rouen-le-monumental-obtient-le-label-cimetiere-remarquable-d-europe-06-12-2019-8211399.php>

MARTIN Thomas, « La statue “Le Baiser” de Brancusi ne quittera pas le cimetière Montparnasse à Paris », *ACTU Paris* [en ligne], 11/07/21.

URL: [https://actu.fr/ile-de-france/paris\\_75056/la-statue-le-baiser-de-brancusi-ne-quittera-pas-le-cimetiere-montparnasse-a-paris\\_43370680.html](https://actu.fr/ile-de-france/paris_75056/la-statue-le-baiser-de-brancusi-ne-quittera-pas-le-cimetiere-montparnasse-a-paris_43370680.html)

VERDU Guillaume, « Elbeuf : face à la contestation, la visite du cimetière Saint-Jean repoussée », *Le Journal d'Elbeuf*, site internet actu.fr, 30/10/2017.

URL: [https://actu.fr/normandie/elbeuf\\_76231/elbeuf-face-la-contestation-visite-cimetiere-saint-jean-repoussee\\_13203884.html](https://actu.fr/normandie/elbeuf_76231/elbeuf-face-la-contestation-visite-cimetiere-saint-jean-repoussee_13203884.html)

## Textes législatifs ou réglementaires

Décret impérial sur les sépultures du 23 prairial an XII.

URL: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65324964/f103.item.r=s%C3%A9pultures>

Ordonnance royale du 6 décembre 1804

URL: <https://books.openedition.org/pup/34070?lang=fr>

Articles L2223-1 à L2223-18-4 du Code général des collectivités territoriales.

URL: <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006164562>

Article 225-17 du Code pénal.

URL :

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000019983162#:~:text=La%20viation%20ou%20la%20profanation,15%20000%20euros%20d%27amende](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000019983162#:~:text=La%20viation%20ou%20la%20profanation,15%20000%20euros%20d%27amende)

Mairie de Paris, service des parcs, jardins et espaces verts, « Règlement des cimetières parisiens », Paris, entré en vigueur le 01/06/2005.

Art. 13, Chap 1, Titre II du Règlement générale des cimetières de la Ville de Rouen.

URL: <https://rouen.fr/sites/default/files/download/2022/reglement-cimetieres-2022.pdf>

« Diffusion de la photographie d'un monument funéraire », question écrite n° 12549-15<sup>e</sup> législature, site internet du Sénat, publier dans le JO Sénat du 09/01/2020.

URL: <https://www.senat.fr/questions/base/2019/qSEQ191012549.html>

## Sites internet

Site internet de l'U.N.E.S.C.O. URL : <https://www.unesco.org/fr>

Site internet de l'âtre Saint Maclou. URL: <https://www.aitresaintmaclou.fr>

Site internet du Centre National de Ressource Textuelle et Lexical.

URL : <https://www.cnrtl.fr/>

Site internet Youtube. DANGER Charlie, « La pire condamnation de l'Histoire », Les revues du monde (YouTube), 26/04/2017.

URL :

[https://www.youtube.com/watch?v=ccOOSACODsk&ab\\_channel=LesRevuesduMonde](https://www.youtube.com/watch?v=ccOOSACODsk&ab_channel=LesRevuesduMonde)

Site internet de l'association « Saint-Roch ! Vous avez dit cimetière ? ».

URL : <https://www.saintrochgrenoble.fr/>

Site internet du printemps des cimetières. URL : <https://printempsdescimetieres.org/>

Site internet de la municipalité de Rouen. URL : <https://rouen.fr/>

Site internet de l'association des « Amis des Monuments Rouennais ».

URL : <https://www.monuments-rouennais.fr/>

Site internet de l'A.S.C.E. URL : <https://www.significantcemeteries.org/>

Site internet de la *Route européenne des cimetières*.

URL : <https://cemeteriesroute.eu/european-cemeteries-route.aspx>

Site internet du dictionnaire *Larousse*. URL : <https://www.larousse.fr/>

Site internet de l'office de tourisme de Rouen.

URL : <https://www.visiterouen.com/pratique/informations/nous-contacter/l'office-de-tourisme/>

Site internet de la mairie de Paris. URL : <https://www.paris.fr/>

Site internet de Epok'Tour. URL : <https://epoktour.fr/>

Site internet de Sous Les Pavés. URL : <https://www.sous-les-paves.com/>

Site internet de l'association « Nécro-Romantiques ». URL : <https://necro-romantiques.fr/>

Wikipédia italien. URL : [https://it.wikipedia.org/wiki/Pagina\\_principale](https://it.wikipedia.org/wiki/Pagina_principale)

Site internet du cimetière monumental de Milan.

URL : <https://monumentale.comune.milano.it/cimitero-monumentale>

Site internet de la *Fondazione Milano*. URL : <https://fondazionemilano.eu/>

Site internet de la commune de Milan. URL : <https://www.comune.milano.it/>

Site internet de l'agence Baludik. URL : <https://baludik.fr/>

Site internet du ministère de l'Education National et de la Jeunesse.

URL : <https://www.education.gouv.fr/>

Site internet du Brussels city museum. URL : <https://www.brusselscitymuseum.brussels/fr/>

## Table des illustrations

Figure 1 Une aile de l'aître Saint-Maclou, LAQUERRIERE Anatole, dessin, 1909. Rouen, archives départementales de Seine-Maritime. ....	8
Figure 2 Graphique montrant la hausse du taux de crémation en France entre 1970 et 2016 réalisé par la Fédération Française de Crémation. ....	11
Figure 3 Photographie montrant une femme posant devant l'entrée de l'ancien camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz. ....	14
Figure 4 Cimetière des Saints-Innocents. Extrait et cartouche du plan de Paris fit « Plan de Bâle », 1552/1553. Bibliothèque Historique de la Ville de Paris. ....	18
Figure 5 BOUCHET Louis-André-Gabriel, Portait de Jean-Antoine Chaptal, huile sur toile, 1801. Paris, Musée Carnavalet, Histoire de Paris.).....	21
Figure 6 Deux concessions perpétuelles. Rouen, cimetière monumental.....	24
Figure 7 SCHEFFER Ary, La Mort de Géricault, huile sur toile, vers 1824. Paris, musée de la Vie romantique.....	26
Figure 8 Les funérailles du général comte Maximilien Foy, député du Parti libéral, au cimetière du Père-Lachaise à Paris, gravure, 1825. Paris, BNF. ....	27
Figure 9 Emile Friant, La Toussaint, huile sur toile, 1888, Nancy, musée de Beaux-Arts. ...	28
Figure 10 Veuve et orpheline au cimetière, gravure d'après John James Chalon, tiré de Le Cimetière du Père-Lachaise, édité par Charles Joseph Hullmandel, 1822. Collection particulière. ....	32
Figure 11 Exemple de dalle funéraire. Rouen, cimetière monumental.....	34
Figure 12 Exemple de sépulture catafalque, Rouen, cimetière monumental.....	35
Figure 13 Cénotaphe d'Emile Zola. Paris, cimetière de Montmartre.....	37
Figure 14 FROMAGER, cénotaphe de Victor Schelcher, bronze, 1840. Paris, cimetière du Père-Lachaise.....	38
Figure 15 CLESINGER Auguste, Tombe de Frédéric Chopin, marbre, 1850. Paris, cimetière du Père-Lachaise.....	41
Figure 16 BENOIST Félix, Rouen vers 1850 depuis le cimetière du Bonsecours.....	48
Figure 17 Plan du cimetière monumental de Rouen, après 1899. ....	50
Figure 18 Sépulture de Henri Duprey aujourd'hui.....	51
Figure 19 Sépulture d'Henri Duprey avec son buste.....	51

Figure 20 Photographie où nous pouvons voir de nombreuses dalles. Rouen, cimetière monumental.....	52
Figure 21 Exemple de dalles en série. Rouen, cimetière monumental. ....	52
Figure 22 Sépulture Dubosq-Lettré-Andelin. Rouen, cimetière monumental.....	53
Figure 23 Stèle de Mnèsogora et Nikocharès, marbre, vers 430 av. J.-C. Athènes, Musée national archéologique. ....	54
Figure 24 Sépulture Legentil-Godefroy. Rouen, cimetière monumental. ....	54
Figure 25 Sépulture de l'abbé Cochet. Rouen, cimetière monumental. ....	55
Figure 26 LAQUERRIERE (archi.), sépulture de la famille Bouctot. Rouen, cimetière monumental.....	56
Figure 27 Sépulture de la famille Marou, bronze. Rouen, cimetière monumental. ....	58
Figure 28 Sépulture Couault. Rouen, cimetière monumental. (Ph. Bertille Pichot).....	59
Figure 29 Intérieur de la sépulture de la famille Privey. Rouen, cimetière monumental .....	60
Figure 30 LEBRUN Ernest (archi.), LEVEQUE Edmond (sculp.), Sépulture de Jean-Baptiste Cecille. Rouen, cimetière monumental. ....	61
Figure 31 Sépulture de la famille Flaubert. Rouen, cimetière monumental. ....	62
Figure 32 Une des dalles de la sépulture de la famille Duchamp-Villon. Rouen, cimetière monumental.....	62
Figure 33 Logo de l'A.S.C.E affiché sur la grille de l'entrée principale du Monumental de Rouen attestant de l'appartenance de la nécropole à l'association. ....	65
Figure 34 Photographie prise lors de la visite Cimetière monumental illuminé.....	67
Figure 35 Plan du cimetière du Père-Lachaise .....	77
Figure 36 CIVETON Christophe, Vue du Père-Lachaise. A gauche, monument du Général Foy, 1829, plume, encre de chine et aquarelle. Paris, Bibliothèque Nationale de France.....	79
Figure 37 REPINE Ilia, Manifestation annuelle au cimetière du Père-Lachaise à Paris, souvenir des communards français, mai 1883, peinture. Moscou, Galerie Tretiakov.....	81
Figure 38 Exemple de décors en mosaïque, sépulture de la famille Chr. Diener et de bas-relief, sépulture d'Alphonse Bertillon. Cimetière du Père-Lachaise, Paris.....	82
Figure 39 Photographie promotionnelle pour la visite théâtralisée Le cimetière du Père-Lachaise conté par la Grande Sibylle.....	84
Figure 40 Monsieur Thierry Le Roi et Monsieur Jean-François Richard.....	86
Figure 41 Exemple de chapelle cinéraire. Cimetière du Père-Lachaise, Paris. ....	88
Figure 42 Exemple de « tampon amélioré », sépulture de Jacques Higelin. Cimetière du Père-Lachaise, Paris. ....	88

Figure 43 Exemple de cavurne collectif. Cimetière du Père-Lachaise, Paris.....	89
Figure 44 Photographies de la chapelle de l'association « Mémoire Néropolitaine » et du QR code qui y est aposé.Cimetière du Père-Lachaise, Paris.....	89
Figure 45 BRANCUSI Constantin, <i>Le Baiser</i> , 1910. Cimetière du Montparnasse, Paris. ....	92
Figure 46 Visite Autour du cinéma qui s'est déroulé au cimetière du Montparnasse lors l'édition 2019 du printemps des cimetières.....	93
Figure 47 Visite Chanter ensemble qui s'est déroulé au cimetière du Montparnasse lors l'édition 2019 du printemps des cimetières.....	93
Figure 48 Photographie de Carlo Maciachini. Milan, Civica Raccolta Stampe Bertarelli. ...	101
Figure 49 Sépulture Campari. CASTIGLIONI Giannino, <i>Ultima Cena</i> , 1939. Milan, Cimetière monumental.....	102
Figure 50 Sépulture Bernocchi. MINALI Alessandro (architecte) et CASTIGLIONI Giannino (sculpteur), <i>Via Crucis</i> , 1936. Milan, Cimetière monumental.....	102
Figure 51 Le Famedio. Carlo Maciachini, 1887. Milan, Cimetière monumental.....	103
Figure 52 Sépulture Volonté Vezzoli. QUADRELLI Emilio, <i>Ultimo bacio</i> , 1889. Milan, Cimetière monumenta.....	105
Figure 53 Note di memoria. <i>Accordi a Cielo Aperto</i> . Milan, le 29/05/2022.....	108
Figure 54 Concert de violon lors de <i>Museo a cielo aperto</i> . Milan, le 27/06/2021.....	109
Figure 55 Deux exemples de livrets-jeux disponible sur le site internet du château de Versailles.....	114
Figure 56 Arbre de projet pour l'élaboration d'un parcours pédagogique et ludique au cimetière monumental de Rouen. ....	118
Figure 57 Page permettant aux utilisateurs de naviguer entre les étapes à suivre. ....	120
Figure 58 Exemples d'indices mis à disposition pour retrouver une sépulture.....	121
Figure 59 Exemple de texte explicatif. ....	122
Figure 60 Page de couverture du livret-jeu du cimetière de Bruxelles.....	123
Figure 7 Plan du cimetière de Bruxelles indiquant le parcours à suivre.....	123
Figure 62 Exemples de questions du livret-jeu du cimetière de Bruxelles.....	124
Figure 63 Page de couverture du livret « Rejoins le Compagnie des Guides de Chamonix ». © Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc.....	125
Figure 64 Quatrième de couverture du livret « Rejoins le Compagnie des Guides de Chamonix ».....	125
Figure 65 Exemples de jeux du livret « Rejoins le Compagnie des Guides de Chamonix ».	126
Figure 66 Sépulture de la famille Gaston Saint. Rouen, cimetière monumental.....	128

Figure 67 Sépulture de la famille Marrou, bronze. Rouen, cimetière monumental.....	128
Figure 68 ancienne maison de Ferdinand Marrou. 29 rue Verte, Rouen.....	130
Figure 69 Ancien atelier de Ferdinand Marrou. 70 rue Saint-Romain, Rouen. marrou).....	130
Figure 70 Exemples d'illustrations « horribles » de cimetières. ....	133
Figure 71 Illustrations d'inspirations de cimetières dans un style cartoon. ....	134
Figure 72 Illustration d'inspiration de cimetière dans un style « minimaliste».....	134